

LA BRETAGNE POÉTIQUE

NMX

Prodère

1. Legends, Breton
2. Folk songs, Breton

H. D. I. Folk songs, Bretoncy =

skandinos

DU MÊME AUTEUR :

SOUVENIRS ET ESQUISSES PITTORESQUES D'AMÉLIE-LES-BAINS
(Pyrénées-Orientales).

EN PRÉPARATION :

MARY-ELLEN (Nouvelle).



O. PRADÈRE ×

LA
BRETAGNE
POÉTIQUE

TRADITIONS, MŒURS
COUTUMES, CHANSONS, LÉGENDES
BALLADES, ETC., ETC.



PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE
DÉPOT CENTRAL DES ÉDITEURS
BOULEVARD HAUSSMANN, 72, ET RUE DU HAVRE

1872

Tous droits réservés.

A✓

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
495573B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B 1949 L

INTRODUCTION

Les chansons d'autrefois, toujours nous les chantons :
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
Le vieux sang de tes fils coule encor dans tes veines,
O terre de granit recouverte de chênes !

BREZEL.

L'histoire d'un peuple, a-t-on dit, est tout entière dans ses chants.

C'est là, en effet, qu'il fait connaître ses joies, ses douleurs, ses espérances ; c'est là que se retracent ses mœurs, ses usages et sa poésie.

Les historiens qui essaient de pénétrer dans les mœurs d'une nation, de retracer quelques-uns des grands faits que la tradition seule nous a appris, transmis d'âge en âge, conservés en passant de bouche en bouche, se privent d'une source précieuse de documents, s'ils laissent de côté le chant populaire.

Nul ne saurait dire le nombre des poèmes et des chants de la Bretagne.

Emile Souvestre prétend qu'en les portant à huit ou dix mille on resterait encore au-dessous de la vérité ; M. de la Villemarqué, celui des écrivains modernes qui s'est le plus occupé de les recueillir, de les rassembler et de les classer

dans son précieux et inestimable ouvrage *Barzaz-Breiz* (1), nous dit qu'il y aurait matière à plus de vingt volumes.

Quelques-uns sont intéressants au point de vue historique ; d'autres rappellent de vieilles croyances, d'anciennes traditions.

Il s'en trouve qui, au contraire, sont purement poétiques, mais tous sont l'œuvre de bardes populaires, pâtres, mendiants, pillaeuers (chiffonniers), tailleurs, cloarecs (séminaristes), etc., car chacun est poète en Bretagne, quand il s'agit de mettre en chanson un événement qui vient de produire une impression quelconque dans le pays. Le plus souvent, cela se fait aux veillées, où il suffit que quelqu'un raconte un fait qui vient de se passer, pour que tous les habitants s'écrient subitement et d'une voix unanime : Allons ! faisons une chanson !

« Les chansons populaires, dit Herder (*Volklied-Introduction*), ce sont les archives du peuple, le trésor de sa science, de sa religion, de sa théogonie, de sa cosmogonie, de la vie de ses pères, des fastes de son histoire ; c'est l'expression de son cœur, l'image de son intérieur dans la joie et les larmes, auprès du lit de sa fiancée, au bord d'un tombeau. »

(1) *Barzaz*, histoire poétique, *Breiz*, Bretagne. Cette contrée de Bretagne reçut d'abord ce nom de *Briz*, (peint de diverses couleurs), *Brith* ou *Breih*, et par corruption, *Bret*, *Breis*, ou *Breiz* (d'où les latins firent dans la suite *Britannia* ou *Bretannia*) de la coutume qu'avaient les habitants de se peindre ou de se tatouer certaines parties du corps. On la désignait aussi quelquefois sous le nom de *Cornouaille*, ce sobriquet qu'on lui donna de *Corn-Gall* ou *Corn-Wall*, à cause de sa position à l'extrémité de la Gaule ; aujourd'hui nous ne donnons ce nom qu'au seul diocèse de Quimper, dont elle forme en effet la corne ou la pointe. Dans ce recueil, presque aussi souvent que Bretagne, nous l'appelons Armorique, ce vieux nom qu'on lui donna, composé des trois mots celtiques *Rich* ou *Reich* (Royaume), *Ar* (sur ou proche) et *Môr* ou *Mour* (la mer) ; — ou, suivant d'autres, *Ar* (la), *Mor* (mer), et *ik*, diminutif signifiant *petite*.

« Outre leur importance littéraire, selon la pensée d'un autre écrivain, les chants d'une nation ont donc un intérêt historique et psychologique; ils révèlent les aventures privées d'un peuple, ses pensées habituelles, et, pour ainsi dire, les attitudes de son esprit: ce sont comme des mémoires particuliers au moyen desquels les nations racontent leur âme. »

Dans le récit de son intéressant voyage dans le Finistère, en 1794, Cambry gémit, regrette avec une sorte de désespoir (telle est son expression) de voir que le temps ait dérobé les grands morceaux de l'antiquité, et qu'ils se soient perdus à la chute des Bardes.

« Quelques recherches que j'aie faites, — écrit-il, — je n'ai pu trouver dans la mémoire, ni dans les manuscrits des temps passés, ces chants majestueux qui conduisaient nos pères à la victoire, ces hymnes sublimes chantés au milieu des combats, sur l'Océan, sur les rivages de la mer, entonnés par un peuple invincible, et dont l'effet était semblable à celui du tonnerre ou des mers en fureur. »

Il ne faudrait pas toujours prendre pour parole d'évangile ce que Cambry a écrit dans cet intéressant ouvrage, qui a un mérite très-réel, sans doute, mais dans lequel, cependant, d'étranges exagérations, de grossières erreurs se sont glissées; elles ont été, en partie, rectifiées par son consciencieux commentateur Emile Souvestre; mais, malheureusement aussi, elles ont été fidèlement reproduites, dans leurs ouvrages, par d'autres écrivains, quand ils n'ont pas trouvé bon d'en ajouter eux-mêmes de leur cru.

D'autres, plus favorisés que le chroniqueur du siècle dernier, plus persistants surtout dans leurs recherches, si tant est que Cambry se soit occupé sérieusement de retrouver la trace des œuvres des anciens bardes, d'autres, disons-nous, après avoir parcouru pendant plusieurs années la Bretagne, ont été assez heureux pour en recueillir une assez grande quantité, et

pour voir ainsi leurs recherches couronnées d'un juste et bien légitime succès. — En tête de ceux-ci vient tout naturellement se placer M. le vicomte Hersart de la Villemarqué.

La mission des anciens bardes était, comme on le sait, de transmettre le souvenir des choses dignes de louanges. (*Bardi qui de laudationibus rebusque poeticis student.* Strab. Lib. vi.) — Ils venaient, en effet, le front ceint des rameaux de bouleau fleuri, chanter au peuple leurs *gwerz* de guerre, leurs *sónes* d'amour. Les oreilles et la mémoire s'en emparaient, et les voix se les redisaient, de génération à génération. Puis, il arriva une époque où les moines savants les recueillirent dans des manuscrits, chefs-d'œuvre d'art et de patience; mais lorsque les révolutions éclatèrent, tout ce qui avait été conservé par eux fut dispersé ou brûlé. De toutes ces poésies populaires il ne resta bientôt que la tradition, et ce n'est que plus tard qu'un aveugle mendiant sur les grandes routes, une vieille fileuse au coin de l'âtre, ont pu redire mot à mot les chants des anciens Bardes, et c'est en interrogeant la mémoire de ces vieillards qu'on est parvenu à les sauver de l'oubli.

C'est en agissant ainsi, et après avoir eu pour collaborateurs — M. de la Villemarqué nous l'apprend lui-même dans l'intéressant préambule de son *Barzaz-Breiz* — les mendiants, les laboureurs, les pillouers et les vieillards; les nourrices, les fileuses et les jeunes filles; c'est après avoir assisté aux linières et aux veillées, que l'érudit et consciencieux écrivain a pu réunir, des divers dialectes bretons, des chants d'une époque reculée et des ballades aussi naïves que gracieuses conservées par la tradition.

Tantôt ces chants sont mythologiques; d'autres fois ils sont héroïques et réveillent des souvenirs chevaleresques. Ici, ce sont de tendres, tristes et mélancoliques ballades comme le cri de la mouette; là, des éloges amoureuses, des éloges

plaintives et monotones comme le bruit de la vague qui s'endort paresseusement sur les galets de nos grèves désertes ; sortis, pour ainsi dire, pièce par pièce, du sein du peuple même, ils portent la vive et énergique empreinte de l'événement qu'ils racontent, le signe caractéristique du temps, et le lieu même qui les a vus naître.

Presque tous ces chants portent en eux le cachet de tristesse qui est le propre du caractère breton, et c'est dans cette mélancolie touchante, qui semble inhérente à tout ce qui se rapporte à notre Bretagne, que les plus indifférents trouvent un charme mystérieux.

En harmonie avec les landes incultes et le ciel gris de leur pays, ils reflètent la mélancolie, mélancolie naïve et douce, qui vous charme souvent plus que les élans d'une joie insensée.

Mais, une chanson sans son air est un oiseau sans ses plumes, se dira-t-on peut être, avec un écrivain moderne ?

Cela est vrai, et nous partageons cet avis. Cependant, est-ce à dire pour cela que l'on aurait tort de tirer de l'oubli, d'essayer de rajeunir ces bonnes, ces naïves ballades du vieux temps passé que chantaient nos pères ?

Nous ne le pensons pas.

D'autres l'ont fait avant nous, et le *Barzaz-Breiz* a fourni l'occasion à plusieurs poètes étrangers des plus distingués, de rendre dans leur langue les chants de la Bretagne.

Ils ont été traduits en vers allemands par M. le baron de Seckendorff (1) et par M. le professeur Keller ; en Suède, on retrouve aujourd'hui ces chants populaires ; un poète anglais, M. Tom Taylor (2), les a fait passer en beaux vers dans la langue britannique.

(1) *Volkslieder aus der Bretagne.*

(2) *Ballads and songs of Britany.*

Il nous a semblé que la France ne devait pas tarder davantage à suivre l'impulsion donnée par des poètes étrangers, et qu'elle demandait d'ailleurs, elle aussi, à posséder, dans sa langue, la traduction de quelques-uns des chants populaires si nombreux et si originaux d'une de ses plus belles provinces, dont il n'est pas une autre, dit M. Ampère, qui puisse offrir une réunion de chants d'une originalité aussi saisissante, parce qu'aucune n'a gardé, comme la Bretagne, son vieux caractère, son antique physionomie celtique et gauloise.

Au XIII^e siècle, Marie de France, cette femme poète, traduisait déjà à cette époque, en vers français, un grand nombre de « lais Bretons moult anciens. »

Avant elle, d'autres traducteurs avaient fait passer plusieurs chants du dialecte breton dans la langue romane, « car ils furent gentils, dit le poète anglais Geoffroy Chaucer, l'auteur des *Contes de Canterbury*, ces vieux Bas-Bretons qui composèrent, dans leur langue antique, des lais sur plusieurs événements mémorables, et qu'ils chantèrent en s'accompagnant de leurs instruments. »

Un de nos plus vieux auteurs fait aussi un éloge flatteur des lais armoricains qu'il appelle : « les saillies des Bretons. »

De sons de harpes les estaces del fons,
Et les salices des doux lais des Bretons.

« Chants populaires, s'écrie Mickiewicz, arche d'alliance »
» entre les temps anciens et les temps nouveaux, c'est en vous »
» qu'une nation dépose les trophées de ses héros, l'espoir de »
» ses pensées et la fleur des sentiments.

» La flamme dévore les œuvres du pinceau, les brigands »
» pillent les trésors, la chanson échappe et survit; elle court »
» parmi les hommes. Si les âmes avilies ne la savent pas

» nourrir de regret et d'espérance, elle fuit dans les montagnes, s'attache aux ruines et de là redit les chants anciens.

» Ainsi le rossignol s'enfuit d'une maison incendiée, et se repose un instant sur le toit ; mais si le toit s'affaisse, il fuit dans les forêts, et, d'une voix sonore, il chante un chant de deuil aux voyageurs, entre des ruines et des sépulcres. »

Ce furent les Danois, si je ne me trompe, qui, les premiers, se mirent à rassembler leurs traditions de guerre et d'amour dispersées dans des manuscrits incorrects, qui subsistent seulement dans la mémoire du peuple.

Dès le XVI^e siècle, l'Espagne avait déjà commencé à recueillir et à imprimer ses chants populaires, son *Romancero*.

En Russie, de 1770 à 1774, Tschulkow recueillit des chants populaires remarquables par leur plaintive mélancolie, par leur richesse d'images empruntées aux scènes de la nature.

Scott a fait revivre les chants de l'ancienne Ecosse ; M. Fauriel a rassemblé ceux de la Grèce moderne.

Percy, en Angleterre, en a fait un ouvrage charmant : (*Reliques of ancient english poetry.*)

Herder a été le grand initiateur de la poésie populaire en Allemagne qui possède, depuis lors, une foule de recueils de nos chants populaires.

L'impulsion donnée par les autres nations ne demandait qu'à être suivie.

Pour l'intelligence des ballades et des chants contenus dans ce recueil, il nous a paru indispensable de les accompagner de quelques détails, de quelques explications sur les mœurs, les usages, les coutumes des Bretons.

Pour les événements qui touchent à l'histoire et aux plus anciennes traditions, Geoffroy de Monmouth, au moyen-âge ; le Père Grégoire de Rostrenen, au seizième siècle ; le chanoine Moreau, et Dom Lobineau, les historiens de la Bretagne ; Albert-le-Grand, l'auteur de la *vie des Saints de l'Armo-*

rique (1), et bien d'autres, nous ont fourni des renseignements certains sur les personnages de leur époque et sur ceux qui les ont précédés, car il y a des livres, c'est Champfort qui l'a dit, qu'on ne saurait faire sans un carrosse de remise, c'est-à-dire sans consulter les hommes, les choses, les bibliothèques, les manuscrits.

Cambry, le voyageur dans le Finistère au siècle dernier ; Emile Souvestre, son commentateur et l'auteur des *Derniers Bretons* ; le chevalier de Fréminville, l'antiquaire de la Bretagne ; M. Bouet, l'auteur de *Breiz-Izel* ; M. de la Villemarqué, l'érudite et patient collectionneur des chants populaires des divers dialectes bretons, tous ont été pour nous autant de sources fécondes et inépuisables, dans les documents desquels nous avons trouvé et puisé les plus curieux et les plus précieux enseignements.

Nous n'avons pas craint de multiplier nos recherches, et si, dans cette introduction, nous ne faisons pas figurer les noms de tous les auteurs qui, pour nous, ont été ou des guides agréables, ou des auxiliaires indispensables, c'est que notre intention est de les désigner dans le cours de cet ouvrage, chaque fois que, pour en soutenir l'intérêt, nous croirons pouvoir leur emprunter quelques-unes de leurs charmantes citations.

Beaucoup de scènes de mœurs que nous reproduisons dans ce recueil, ont déjà sans doute trouvé leur place dans mainte publication périodique, empruntées qu'elles ont été, pour la plupart, aux œuvres de ces écrivains de talent dont s'honore la Bretagne, et avidement saisies dès leur apparition.

(1) L'ouvrage d'Albert-le-Grand est un amas d'extravagances et de merveilles, mais aussi un chef-d'œuvre de recherches et d'érudition ; tout le moyen-âge se trouve dans ce livre précieux. Il conserve la naïveté, l'originalité de l'imagination de nos pères ; il retrace les usages d'une haute antiquité, et nul autre n'est plus propre à faire connaître les mœurs de la Bretagne.

Donc, conserver, avec cette poésie des chants populaires si abondante, si belle et si longtemps négligée, les traditions, les anciennes coutumes de la vieille Armorique, tel a été notre but. Pour arriver à ce résultat, nous n'avons pu que devenir nous-même le simple et fidèle écho de ces écrivains distingués ; recueillir les bonnes traditions, les réunir, les coordonner et les présenter de telle sorte qu'elles puissent servir à l'intelligence de nos chants reproduits des vieux Bardes.

L'ouvrage dans lequel nous avons fait la plus riche et la plus abondante moisson, est le recueil que nous avons déjà cité : *Barzaz-Breiz*.

Là, à côté des textes bretons, nous avons trouvé la traduction, en prose française, du plus grand nombre des ballades dont nous offrons ici, avec l'autorisation qui nous en a été si gracieusement accordée par son sympathique auteur, la traduction en vers sous forme de chants, traduction bien pâle, sans doute, auprès des énergiques dialectes de Tréguier et de Cornouaille, mais dans laquelle nous avons mis tous nos soins, tous nos efforts, pour conserver, aussi littéralement que possible, la simplicité, la finesse, les tournures particulières et originales, les idées poétiques, satiriques, sentimentales, plaisantes même parfois, attribuées aux anciens bardes de l'Armorique.

Reproduire, le plus fidèlement possible, les nuances délicates des œuvres de ces trouvères, tel a été notre but principal ; puissions-nous pouvoir échapper au trait piquant lancé par l'Italien :

Traduttore, traditore.

Oui, c'est malheureusement une trahison, comme dit le proverbe, de traduire un poète ; aussi, en essayant de faire passer ces poésies bretonnes dans notre langue, sentons-nous bien à chaque instant que nous les dépouillons de leur parure, de leur élégance, de leur suavité ; il nous semble tenir

entre les doigts l'aile d'un papillon que nous privons de ses taintes brillantes de pourpre et d'or ; une rose que nous effeuillons ; une pervenche à laquelle nous enlevons ses nuances azurées, si tendres, si délicates.

Nos lecteurs voudront bien, nous l'espérons du moins, compléter par la pensée, tout ce qui manquera à notre traduction, et deviner des charmes dont nous n'aurons pu leur présenter qu'une bien faible et bien insuffisante esquisse ; car, nous ne le comprenons que trop, avec l'auteur des *Derniers Bretons*, ce ne sera plus cette enivrante sensation qu'éprouverait celui qui, comprenant le langage des Druides, entendrait par une tiède soirée d'été, en traversant les montagnes de la Cornouaille, l'*Hollaika* (1) lancé dans l'espace par le pâtre qui ramène lentement ses troupeaux à l'étable ; la ballade murmurée par quelque fileuse bretonne ; le chant d'amour soupiré par le cloarec, et confié à la brise qui l'emporte en allant se perdre avec lui dans quelques coulées ombreuses. Ce ne seront plus ces couplets, tantôt joyeux, tantôt plaintifs, qui vont se répondant de roche en roche ; ces vers qui voltigent dans l'air comme les insectes du soir, et que le vent vous porte au visage avec le parfum des blés-noirs et des genêts en fleurs, car ces poésies, semblables aux fruits de certaines contrées, demandent à être cueillies sous leur ciel, si l'on veut en sentir toute la suavité.

Les poésies populaires sont plus difficiles à traduire que les autres, le même savant écrivain l'a dit avant nous ; ajoutons encore avec lui que, pâles du voyage qu'elles sont obligées de faire pour passer de leur langage dans le nôtre, elles ressemblent à ces fleurs qui, venues d'un pays lointain, nous arrivent décolorées, à demi-flétries, et n'ayant conservé que bien peu de traces de leurs parfums délicieux.

(1) *Hollaika*. Appel des pâtres.

LA

BRETAGNE POÉTIQUE

(KANAQUENNOU* AR VRETONED)

GWENC'HLAN

BARDE DU V^e SIÈCLE

Poèmes de Gwenc'hlan connus sous le nom de *Diouganou*. — Au xv^e siècle, ils existaient encore, conservés dans l'abbaye de Landévennec. — Taliésin, barde gallois; d'où lui vient ce nom; ce qu'il signifie. — Gwenc'hlan annonce au v^e siècle la peste qui doit désoler Guingamp et ses environs en 1486. — Chant traduit du dialecte de Cornouaille, que Gwenc'hlan passe pour avoir composé dans la prison où il avait été jeté par un prince étranger. — Rapprochement fait entre les poésies de Gwenc'hlan et celles du gallois Liwarc'h. — Les chants de Gwenc'hlan laissent supposer qu'il croyait à la métempsycose. — Le nombre trois était en grande faveur chez les Druides. — C'est en 450, alors qu'il habitait entre Morlaix et la ville de Tréguier, que le barde Gwenc'hlan écrivit ses prédictions.

Kian, barde fameux, surnommé Gwenc'hlan (race pure où l'homme de la race sainte), chantait aux Bretons, dans le v^e siècle, les destinées futures de leur patrie.

Ses poèmes étaient connus sous le nom de prophéties de

(*) Le mot *awen*, source, rivière, etc., a pris par extension la signification de poésie; il entre dans la composition très-répandue *kana-awen*, chant de source, d'inspiration.

Gwenc'hlan (*Diouganou*), nous apprend le père Grégoire de Rostrenen.

Un manuscrit de ces prophéties existait encore en 1701, à Landévennec (1), la Chartreuse des lettres bretonnes, mais il fut perdu à la révolution, avec tous les papiers précieux que contenait cette abbaye; nombre de chartes, de poèmes bretons, de manuscrits de tout genre et du plus haut intérêt, tout fut mis dans des futailles en 1793, et envoyé à la direction d'artillerie du port de Brest, qui en fit des gargousses.

Rostrenen et le vénérable Dom Le Pelletier attestent avoir lu ses vers, au xvi^e siècle, dans l'abbaye même de Landévennec. Le premier de ces religieux assure que Gwenc'hlan, le prophète-barde, était né au comté de Goëlo, dans la Bretagne-Armorique, et qu'il prédit environ l'an 430, ce qui, depuis, est arrivé dans les deux Bretagnes.

Bien que le précieux recueil des œuvres du barde ait disparu, l'auteur n'en est pas moins resté célèbre en Bretagne; seuls, sur l'aile de la tradition, les vers suivants souvent cités ont échappé au temps :

« L'avenir entendra parler de Gwenc'hlan. Un jour les
 » descendants de Brutus élèveront leurs voix sur le Menez-
 » Bré, et ils s'écrieront en regardant cette montagne : Ici ha-
 » bite Gwenc'hlan, et ils admireront les générations qui ne
 » sont plus, et le temps dont je sus sonder la profondeur. »

Les légendaires regardent les Bretons comme les descendants de Brutus.

Taliésin, barde gallois, un des plus remarquables du vi^e siècle (*Tal-Iésin*, Front-Radieux) qui, lui, prend le titre de prince des bardes, des prophètes et des druides de l'Occident (*Myvirian*, t. 1), prétend avoir connu Gwenc'hlan dans sa jeunesse, et dit qu'il composa, en l'honneur des guerriers de sa

(1) L'abbaye de Landévennec est le plus ancien établissement monastique de la Bretagne; il fut fondé au v^e siècle par saint Guénolé. Il reste aujourd'hui bien peu de débris de cette remarquable abbaye.

patrié, de nombreux chants d'éloges. (*Myvirian*, t. 1, pages 55⁶ et suivantes.)

D'après la tradition, voici comment il aurait reçu ce nom de Taliésin : Exposé dans un berceau d'osier recouvert de cuir, et condamné à périr malgré sa beauté, l'enfant qui plus tard devait prendre le titre de prince des bardes, fut apporté par la mer dans la pêcherie d'un puissant chef breton, d'Elsin, fils d'Urien. Oh ! *Tal-iésin ! Tal-iésin !* s'écria l'éclusier : quel front radieux ! — *Tal-iésin !* répéta la jeune fille du chef breton en prenant l'enfant dans ses bras ; que ce soit donc son nom ! et elle l'emporta sur son cheval.

Plus tard, la légende populaire fait dire à Taliésin : « Je suis le chef des bardes d'Elsin, et ma terre natale est le pays des étoiles de l'été ; je suis un être merveilleux dont l'origine est inconnue ; je suis capable d'instruire l'Univers. » Gwenc'hlan avait annoncé la peste qui désola Guingamp et ses environs en 1486 :

« *M'az marvint,* »

— avait-il dit, —

« *M'az marvint holl a strolladou*

» *War Menez-Bre a bagadou.* »

« Ils mourront tous par bandes

» Sur Menez-Bré (1) par troupes. »

Les prophéties de Gwenc'hlan étaient en vers bretons.

La pièce suivante qui lui est attribuée, bien qu'appartenant au dialecte de Tréguier, a été recueillie en Cornouaille, dans la paroisse de Melgven, par M. de la Villemarqué, où elle lui

(1) La montagne du Menez-Bré passe pour le point culminant du pays ; elle est formée en pain de sucre, et on la croirait faite de main d'homme. On dirait une vaste taupinière au milieu de la campagne environnante. Elle y paraît accompagner pendant une longue suite de chemin le voyageur de quelque côté qu'il se dirige ; c'est comme la ville de Libourne, qu'on voit toujours de quelque part qu'on se tourne

fut chantée, nous dit-il lui-même, par un mendiant nommé Guillou-ar-Gall.

D'après la tradition, Gwenc'hlan passe pour avoir composé ce chant dans sa prison.

Longtemps poursuivi par un prince étranger qui en voulait à ses jours, ce barde, une fois tombé en son pouvoir, et après avoir eu les yeux crevés, fut jeté dans un cachot où il mourut ; mais peu de temps après, ce prince cruel tomba lui-même sous les coups des Bretons. Le poëte, en le maudissant, lui avait lancé cette imprécation prophétique.

La tradition paraît d'accord sur ce point avec le chant suivant :

*Pa guz ann heol, pa goevr ar mor
Me oar kana war dreux ma dor.*

(Dialecte de Cornouaille.)

Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle,
Je chante sur le seuil de ma porte.

I.

Quand le soleil se couche,
Quand l'oiseau s'effarouche
Et voltige dans l'air,
Sur le seuil de ma porte,
Au zéphyr qui l'emporte,
Moi, je chante un vieil air.

Lorsque j'étais jeune homme,
Au sortir d'un long somme
Tout joyeux je chantais ;
Devenu vieux, je chante !
Pourquoi sur cette pente
M'arrêter désormais ?

Oui, qu'il pleuve, qu'il vente,
Le soir, la nuit, je chante,
Et je chante le jour;
Cependant je chemine
L'âme triste et chagrine,
Pauvre vieux troubadour...

Si le vent, la tempête,
Ont fait courber ma tête,
Et si je suis chagrin :
Sur mes flancs, je l'avoue,
Bien lourde fut la roue
Du trop cruel destin !

Fil loin de moi la crainte !
Je dis dans ma complainte
Que le sort m'a vaincu ;
Mais, n'ai peur de personne...
Mon sang, je l'abandonne,
J'ai bien assez vécu !...

Le passant sur la route
Me trouvera, sans doute,
Quand il ne cherchera,
Car en tout lieu je perche,
Et c'est sans qu'il me cherche
Qu'il me rencontrera.

Arrive (que m'importe!)
La mort et son escorte :
— Qui doit être sera ! —
Il faut que chacun meure
Trois fois : — C'est à cette heure
Qu'on se reposera!...

II

Sale, écumant de rage,
 Je vois du bois sauvage
 Sortir le sanglier (1);
 Blessé, bien bas il boite;
 Son sang, à gauche, à droite
 Arrose le sentier...

De sang sa gueule est pleine;
 La rivière, la plaine,
 Les monts il a franchi;
 Le voici qui se dresse :
 Par l'âge et la vieillesse
 Tout son crin a blanchi.

Mais je vois qui se montre
 Et vient à sa rencontre
 Le blanc cheval-de-mer (2),
 La crinière ondoiyante,
 Plus belle, plus brillante
 Que la neige, l'hiver.

Sous lui l'eau tourbillonne;
 L'onde écume et bouillonne
 Au feu de ses naseaux.
 Des cavales fougueuses
 Sont, près de lui, nombreuses
 Autant que les roseaux.

(1) Gwenc'hlan représente le prince étranger sous la figure d'un sanglier.

(2) Le blanc cheval-de-mer représente le prince breton.

Voici la terre ferme :
Cheval-de-mer, tiens ferme !
Frappe fort... frappe fort !..
Frappe, frappe à la tête
Cette maudite bête...
Frappe jusqu'à la mort !

Dans le sang les pieds glissent
Et les crins se hérissent :
Frappe fort... frappe fort !
Du courage !... il se dompte...
Je vois que le sang monte.
Le sanglier se tord...

Frappe !... frappe à la tête.
Semblable à la tempête
Redouble ton effort ;
Prends garde qu'il n'échappe :
Fort !... Cheval-de-mer, frappe !
Frappe fort... frappe fort !...

III

A l'heure où la nuit tombe,
Comme au fond de ma tombe
Doucement je dormais,
Autour du champ de seigle,
J'entendis voler l'aigle,
L'aigle aux ailes de jais ;

« — Mes aiglons, venez vite,
 Abandonnez le gîte,
 Leur disait-il tout haut :
 Agneau, brebis ni chienne,
 Mais de la chair chrétienne,
 Voilà ce qu'il nous faut !... »

« — Noir corbeau, j^e t'écoute ;
 Dis-moi, sous cette voûte
 Que viens-tu de cacher ? »

« — Ce sont les yeux de flamme
 Du chef qui, lâche infâme,
 Les tiens fit arracher. »

« — Et toi, renard farouche,
 Que tiens-tu dans ta bouche ? »

« — Moi ? Vois : je tiens son cœur !... »

« — Toi, crapaud, sur sa lèvre
 Pâle et sentant la fièvre,
 Que fais-tu là, songeur ? »

« — Je suis là pour attendre
 Son âme, et la surprendre
 Quand elle passera ;
 Dans moi, toute ma vie,
 Pour te venger, flétrie,
 Elle demeurera !..

» Il faut que je la garde
 En moi, pour que du Barde
 Soit vengé le trépas ;
 Du Barde qui, naguère,
 Chantait sur la bruyère,
 Au près de Roc'h-Allaz. »

Gwenc'hlan se sert des mêmes idées, présente les mêmes images saisissantes que le gallois Liwarc'h pour faire allusion aux horribles festins nocturnes apprêtés aux aigles par la guerre; dans son chant de mort de Kendelann, fils de Kendraouen, tout en veillant auprès du cadavre, le roi-barde s'écrie :

« L'aigle d'Eli élève la voix, il est humecté du sang des hommes, du sang du cœur du blanc Kendelann.

» L'aigle d'Eli pousse des cris aigus, cette nuit, il nage dans le sang d'hommes blancs.

» L'aigle de Pengwern, au bec gris, pousse ses cris les plus perçants, avide de la chair de celui que j'aimais. »

L'aigle joue un grand rôle dans la poésie galloise. D'après les traditions populaires, le lac Lomond, d'Ecosse, contenait trois cent soixante îlots, et sur chaque îlot il y avait un rocher, et sur chaque rocher un aigle, et quand tous les aigles s'assemblaient sur un même rocher, et criaient, c'était le signal de quelque grande calamité.

On n'a certainement pas été sans remarquer cette idée de transmigration d'une âme d'un corps dans un autre : « Il faut que chacun meure trois fois, c'est à cette heure qu'on se reposera. »

« *Red eo d'ann holl werrel teir gwe,*

Kent eoid arsaod ens diver. »

C'est le dogme de la métempsycose, c'est-à-dire le passage de l'âme à travers plusieurs ordres d'existences, mourant sous une forme pour renaître sous une autre; c'est la croyance aux trois cercles d'existence de la mythologie druidique, et Gwenc'hlan comme Taliésin paraît y croire; c'est ce dernier qui dans le *Myvirian*, s'exprime ainsi : « Je suis né trois fois...; j'ai été mort, j'ai été vivant, je suis tel que j'étais... J'ai été biche sur la montagne, j'ai été coq tacheté... J'ai été daim de couleur fauve; maintenant je suis Taliésin. »

Le nombre *trois* était en grande faveur chez les Druides. Ils admettaient dans leurs triades la doctrine de la circulation

des âmes passant alternativement de la vie à la mort et de la mort à la vie. La mythologie druidique se composait de trois cercles d'existence.

Le premier était la *région vide*. Là, il n'y avait rien de vivant ni de mort. Le seul être c'était Dieu.

Le second de ces cercles se composait de la *migration*. Dans celui-ci, au contraire, tout était animé; il procédait de la mort, et l'homme l'avait traversé.

Le troisième enfin, était le cercle de la *Félicité*; tout y était animé, tout procédait de la vie, et l'homme le traversait dans le ciel.

Le trait saillant de ce dogme, on n'est pas sans l'avoir remarqué, c'est l'absence d'un cercle destiné à la punition des méchants.

C'est que, d'après les Druides, les châtiments des âmes criminelles devaient s'effectuer dans le second cercle, celui de la *migration*.

En raison de leurs fautes, les âmes étaient destinées à y être plus ou moins malheureuses, quoique toujours libres de leurs actions, et pouvaient se disposer, par la réforme de leurs vices, à un avenir meilleur dans la région de la *Félicité*.

L'âme de l'homme pouvait devenir assez criminelle pour rétrograder jusqu'à ce qui existe de plus vil dans la création de la seconde région. De là, à admettre qu'elle passe, pour sa punition, dans le corps d'un animal quelconque, puis tomber enfin dans la métempsychose, il n'y a pas loin, comme on le voit.

C'est ainsi que, dans le chant précédent, Gwenc'hlan admet, pour la punition du prince étranger, que son âme passera dans le corps de l'animal qui lui paraît le plus immonde, dans le corps d'un vil crapaud.

Grégoire de Rostrenen, dans le discours préliminaire de son *Dictionnaire breton*, dit : « Ce que j'ai trouvé de plus ancien sur la langue celtique ou bretonne, ça été le livre manuscrit des prédictions de Gwenc'hlan, astronome breton, très-fameux encore parmi les Bretons qui l'appellent le prophète. »

De Rostrenen mentionne au commencement de ce livre, que Gwenc'hlan écrivait l'an du salut 240, mais il corrige, dans sa *Grammaire*, cette erreur, et reconnaît que le barde composa et écrivit bien réellement ses prédictions, en 450, alors qu'il demeurait entre Roc'h-Allan, ou Roc'h-Allaz, c'est-à-dire au diocèse de Tréguier, entre Morlaix et la ville de Tréguier ;

« *Etre Roc'h-Allaz ha Porz-Gwenn,* »

comme le dit notre vieille légende bretonne.

Dans un de ses romans, un de nos féconds auteurs de ce siècle, a mis en scène avec beaucoup d'art, plusieurs situations empruntées à la ballade armoricaine, en plaçant dans la bouche d'un vieux pilote de l'île de Sein, qu'il nomme Mor-Nader, quelques strophes de la farouche ballade; et, dans ce Mor-Nader, figure sombre, menaçante et terrible, type sauvage s'il en fût, l'imagination se représente assez volontiers Gwenc'hlan tel qu'il devait être, lorsque du haut de son rocher incessamment battu par des vagues furieuses, il lançait son anathème prophétique et sa malédiction au prince étranger.

Mor-Nader est vieux, — dit-il — ses long cheveux blancs, fouettés par le vent, semblent hérissés sur sa tête; la froidure est âpre; sa poitrine et ses bras robustes sont nus; l'expression de son visage est farouche; ses yeux gris et ronds étincellent d'un délire sauvage. Sa voix caverneuse, mais retentissante, domine le sifflement de la tempête, domine le fracas des lames; il chante dans le dialecte de Cornouaille, avec un accent rauque et guttural ces paroles d'un sens étrange et sinistre :

Evid aoun me n'am euz ket,

'Meuz ket aoun da tout lazet;

Evid aoun me n'am euz ket;

Amzer awalc'h ez oun-me bet.

« Ce n'est pas que j'aie peur; je n'ai pas peur d'être tué. Ce n'est pas que j'aie peur; assez longtemps j'ai vécu. »

LA VILLE D'IS

Origine de Gralon. — Légendes de la destruction de la ville d'Is. — Chant traduit du dialecte de Cornouaille sur la submersion de la ville d'Is. — Proverbes bretons. — Ce que l'on voyait encore après bien des siècles éconlés dans la baie de Douarnenez. — Vieille chanson populaire connue du temps du chanoine Moreau. — Superstitieuse croyance sur le séjour des âmes du roi Gralon et de Dahut, sa fille. — Statue du roi Gralon entre les tours de la cathédrale de Quimper. — Fête qui se célébrait autrefois, en son honneur, le jour de la Sainte-Cécile. — Inscription qui se lisait jadis aux pieds de l'effigie du roi. — Destruction de la tour de plomb de la cathédrale de Quimper en 1620. — Saint Guénolé, abbé de Landévennec.

*There rolls the deep where grew the tree;
O earth, what changes thou hast seen!*

TENNYSON.

« Ici l'Océan roule ses flots où jadis croissait l'arbre ;
O terre, que de changements n'as-tu pas vus ! »

D'après une tradition qui remonte au berceau de la race celtique, il paraît certain qu'une terrible catastrophe engloutit la ville d'Is ou de Keris, qui existait en Armorique, dans la baie de Douarnenez, aux premiers temps de l'ère chrétienne. C'est un de ces mille problèmes, dit Emile Souvestre, que le passé semble proposer par ironie à la science du présent.

Is ou *Keris*, ou encore *izel*, signifie en breton *bas*, par opposition à *huel*, *haut*. *Keris* signifie la Ville-Basse. N'est-il pas probable que c'est de cette ville que parle la notice des Gaules, dressée sous Honorius, sous le nom de *Corisopitum*... altération de *Ker-is-oppidum* ?

« En cette cité, — dit Pierre Le Baud, l'aumônier de la reine Anne, — estoit l'apport des richesses et autres délices vénales qui estoient amenées en Armorique des estranges régions; car pourtant qu'aux habitants d'icelle seulement, estoit cognu l'usage de transnager le Raz de cap Sizun, les forains y descendoient des marchandises, dont elle estoit plus fréquentée et habitée, et de si grande amplitude et autorité, que jacoit ce que les historiens galliques ayent dict le nom de la cité de Paris avoir esté imposé en mémoire de Paris, fils du roi Priam de Troye, les Corisopitenses se vantent le dict nom de Paris avoir esté attribué comme pareille à Is. »

C'est vers 442, alors que saint Guénoé était 1^{er} abbé de Land-Tévenec, que cette cité, désormais introuvable, qui a laissé tant de souvenirs et si peu de traces de son existence, paraît avoir été submergée.

A la même époque, et dans le même pays, régnait un prince nommé Gralon-Meur, ainsi qu'il est appelé dans les poésies de Marie de France, c'est-à-dire le Grand; mais d'après Dom Lobineau, qui a écrit l'*Histoire de Bretagne*, « tout ce qu'on pourrait dire sur ce prince ne serait que le résultat de la tradition des légendes, et il y a si peu de fond à faire sur elles, qui sont les seuls mémoires dont on pourrait tirer ce que l'on aurait à en dire, qu'il vaut mieux s'en taire tout-à-fait. »

Ne partageant pas, à cet égard, l'avis du trop consciencieux historien breton, qui, à défaut des preuves authentiques et contemporaines qui manquent, aime mieux se taire tout à fait que de s'en rapporter aux légendes, nous empruntons à la tradition populaire, si riche dans notre Bretagne, les divers récits des faits qui se sont conservés en passant de bouche en bouche, et qu'elle seule désormais peut nous fournir. Souvent, d'ailleurs, dit M. Guizot, il y a plus de vérités historiques à recueillir dans ces récits où se déploie l'imagination populaire, que dans de savantes dissertations.

Tertullien, ce docteur de l'Eglise, ne l'a-t-il pas dit lui-même :

Traditio est, nihil quæras amplius.

Un lai sur Gralon-Meur, fut traduit en français, au temps de saint Louis, d'un poème que les paysans bretons chantaient encore au XIII^e siècle; M. de Fréminville en publie, dans son second volume des *Antiquités du Finistère*, une analyse dont nous extrayons le passage suivant :

« Gralon, quoique n'étant pas issu des rois de l'Armorique, appartenait du moins à une famille illustre des guerriers de ce pays, et il réunissait à une grande beauté une bravoure qui le mettait au-dessus des plus vaillants parmi sa tribu si féconde en hommes intrépides.

» Le désir de se signaler et de se faire remarquer par des actions éclatantes, le fit entrer au service de Witol, Guitol ou Guitor, roi de Léon, qui faisait alors une guerre très-active contre Kunar, roi de Cornouailles.

» Ce prince lui confia le commandement d'une partie de ses troupes, et Gralon s'en servit avec tant d'habileté, fit preuve de tant de courage, que partout où il porta ses armes, il assura la victoire au roi qu'il servait, et mérita son estime et son amitié particulières. »

Gralon eut de pieux et fréquents rapports avec saint Gwénolé ou Guénolé, abbé de Landévennec, premier monastère qui fut fondé en Armorique.

Le saint allait souvent voir le roi dans sa superbe cité d'Is, et prêchait contre les abominations qui se commettaient en cette grande ville, entièrement absorbée dans son luxe, ses débauches et sa vanité. La célèbre ville remplissait l'univers de sa renommée.

La singulière légende de la destruction de la ville d'Is, met naïvement en scène ce même saint Guénolé, la courtisane Dahut, et son père le bon vieux roi Gralon, qui seul échappa à la submersion de cette Sodome maritime.

Voici cette légende dans toute sa simplicité :

« La ville d'Is, capitale du roi Gralon, était défendue contre les invasions de la mer par une digue immense, au milieu de laquelle des écluses, soigneusement ménagées, livraient passage aux eaux nécessaires à l'alimentation de nombreux canaux. Ces écluses avaient une porte secrète, dont la clef se trouvait toujours entre les mains de Gralon, et qu'il ouvrait ou fermait lui-même lorsque cela était nécessaire.

» Dahut, sa fille, cédant aux sollicitations pressantes de son amant, à la suite des folies d'un banquet, profita du sommeil de son père, pour lui dérober la clef d'or qu'il portait au cou, courut ouvrir la porte de l'écluse qui défendait la cité des invasions de l'Océan, et submergea la ville.

» Toutes les légendes qui parlent de la résidence du roi Gralon, ne la désignent que sous le nom de la Superbe; toute espèce de luxe et de débauche régnait dans cette opulente cité. C'est en vain que les plus saints personnages y prêchaient les mœurs et la réforme; saint Guénoilé lui-même y perdait son temps et sa peine.

» La princesse Dahut, oubliant la pudeur et la modération de son sexe, y donnait l'exemple de toute sorte de dépravation.

» L'heure de la vengeance arrivait; le calme qui précède les plus horribles tempêtes, les chants, la musique, l'amour, le vin, la débauche, enivraient, endormaient les habitants endurcis de la superbe cité. Seul, le roi Gralon n'était pas insensible à la voix du ciel. — Un jour saint Guénoilé lui dit d'une voix sombre :

« Prince, le désordre est au comble, le bras de l'Eternel se lève, la mer se gonfle, la cité d'Is va disparaître : Fuis, fuis !! »

» La ville entière fut submergée. »

Suivant les uns, la belle et impudique Dahut perdit la vie, se noya près du lieu qu'on nomme Toul-Dahut, trou ou pertuis de Dahut; ou Poul-Dahut (l'anse de Dahut). Suivant

les autres, elle fut changée en sirène, et c'est ainsi que nous la retrouvons dans la ballade populaire :

« — As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer, peignant ses cheveux blonds comme l'or, au bord de l'eau ?

» — J'ai vu la blanche fille de la mer, je l'ai même entendue chanter : ses chants étaient plaintifs comme les flots. »

La tempête cessa, l'air devint plus calme, le ciel serein, mais depuis ce moment, le vaste bassin, sur lequel s'étendait une partie de la ville d'Is, fut couvert d'eau : c'est la baie de Douarnenez.

On montre sur le rivage, près de Ris, un monument irréfutable de ce terrible événement ; c'est un rocher nommé *Garrec*, sur lequel est empreint le pied du cheval de Gralon.

L'autre légende, celle qui représente Dahut perdant la vie dans les flots, est ainsi racontée :

« Lorsque le roi fut réveillé par saint Guérolé, il monta vite à cheval, et dit à sa fille de monter en croupe derrière lui. La vitesse de sa fuite était égale à celle de l'invasion des eaux qui couvraient les pieds de derrière de sa monture et menaçaient de l'engloutir, lorsqu'une voix terrible sortant on ne sait d'où, fit entendre par trois fois ces mots :

Tol an diaoul er mor, divar da varc'h.

« Jette le diable à la mer, de dessus ton cheval. »

» Au troisième avertissement, le roi comprit qu'il s'agissait de sa fille, et la précipita dans les flots. »

BALLADE

Sur les bords du Lough-Nigh (1) quand la fraîcheur du soir
 Descend, si le pêcheur s'attarde auprès des ondes,
 Dans le miroir des flots à ses pieds il croit voir
 Surgir du temps passé les antiques tours rondes.
 Ainsi notre mémoire en des songes brillants
 Va souvent entrevoir les époques passées,
 Et chercher tristement parmi les flots du temps
 Ce qu'ils peuvent couvrir de gloires effacées.

Thomas MOORE.

(Irish melodies, traduites en vers français par M. Henri JOUSSELIN.)

*Ha glevaz-te, ha glevaz-te
 Pez a lavaraz den Doue
 D'ar roue Gralon enn Is be ?*

(Dialecte de Cornouaille.)

As-tu entendu, as-tu entendu
 Ce qu'a dit l'homme de Dieu
 Au roi Gralon qui est à Is ?

I

De saint Guénolé jusqu'à ton oreille
 Est-il arrivé l'oracle divin ?
 A-t-elle entendu la voix qui conseille
 A Gralon de fuir l'amour et le vin ?

(1) Au temps de Giraldus, une vieille tradition prétendait que le Lough-Nigh avait été dans l'origine une source dont la crue subite avait inondé le pays, et, comme l'*Atlantida* de Platon, englouti toute une région. Il dit que par un temps clair, les pêcheurs avaient l'habitude de montrer aux étrangers les hautes tours ecclésiastiques ensevelies dans les eaux. « *Piscatores aquæ turres ecclesiasticas quæ more patriæ arctæ sunt et altæ, nec non et rotundæ, sub undis manifestè sereno tempore conspiciunt et extraneis transeuntibus, reique causas admirantibus, frequenter ostendunt.* »
 (Topogr. Hib., dist. 2, ch. ix.)

« — Ne vous livrez point, dit-elle, aux folies ;
Ne vous livrez point, dit-elle, à l'amour :
Après les plaisirs, les folles orgies,
Les deuils, les douleurs viennent à leur tour.

» Du poisson, dans l'eau qui vit et se croise,
Qui mange la chair, lui-même est mangé ;
Et, celui qui boit le vin, la cervoise (1),
Plus tard boira l'eau comme un enragé. »

« — Moi, je vais dormir, mes joyeux convives,
Dit le roi Gralon, en se soulevant !
Restez et buvez ! De ballades vives
Chantez les refrains, chantez-les souvent.

» Demain vous irez dormir à l'aurore,
Quand le jour viendra, dit le roi Gralon ;
Céans demeurez jusqu'au jour encore,
Et faites ce qui vous semblera bon. »

Quelque temps après, tout bas à l'oreille
De l'enfant du roi, l'amoureux glissait :
« Ma douce Dahut, pendant qu'il sommeille,
Va prendre la clef, comble mon souhait. »

Si bas, qu'on pouvait à peine l'entendre,
Elle répondit : « Selon ton désir,
Je vais l'enlever, tâcher de la prendre,
Et le puits alors tu pourras ouvrir... »

(1) *Cervoise*, boisson faite avec du grain et des herbes. La bière est une espèce de cervoise. Au rapport de Pline, elle était appelée *cervisia* par les Romains. L'usage de la bière remonte à une haute antiquité. Le houblon ne fut employé dans sa confection que dans les derniers siècles, et nos pères, pour lui donner plus de montant, furent dans l'habitude, jusqu'au *xvi^e* siècle, de mélanger avec leur cervoise des épices de diverses espèces.

III

Or, quiconque eût vu le roi sur sa couche,
Eût été rempli d'admiration ;
A de doux pensers souriait sa bouche,
Sans doute, il avait quelque vision.

Ses longs cheveux blancs, royale auréole,
Autour de son front rayonnaient encor ;
Ses lèvres semblaient dire une parole ;
A son cou pendait une chaîne d'or.

Quiconque se fût, aux aguets encore,
Trouvé dans ces lieux, eût vu, doucement,
Et, pour que son pas devint moins sonore,
Dahut, les pieds nus, marcher prudemment.

Elle s'approcha du vieux roi, son père ;
Elle se baissa, se mit à genoux ;
Puis, elle enleva, d'une main légère,
La chaîne, et revint à son rendez-vous.

IV

Mais on entendit bientôt dans la plaine :
Gralon, loin d'ici fuis, fuis ! seigneur roi !...
A cheval !... la mer a rompu sa chaîne,
La ville est sous l'eau... Gralon, lève-toi ! !...

« — Maudite, sois-tu ! vivante ou bien morte,
Ingrate Dahut, toi qui me trahis,
Qui pendant la nuit, fis ouvrir la porte,
La porte du puits de ma ville d'Is ! »

V

« — As-tu vu passer, ce soir dans la brume,
As-tu vu passer, dis-moi, forestier,
Haletant, fumant, tout couvert d'écume,
Du vieux roi Gralon le noir destrier ? »

« — Non ; je n'ai pas vu passer comme une ombre
Le noir destrier du vieux roi Gralon,
Mais j'ai reconnu, pendant la nuit sombre,
Le galop fougueux de son étalon. »

« — Pêcheur, as-tu vu, sur les bords de l'onde,
Au coup de midi, la fille des mers
Peigner ses cheveux, l'enfant rose et blonde,
Et baigner ses pieds dans les flots amers ? »

« — J'ai vu qu'elle errait le soir sur la rive ;
J'ai même entendu ses chants sur les flots ;
Comme l'Océan, sa voix est plaintive,
La nuit, on dirait des pleurs, des sanglots. »

La Bretagne possède plusieurs dictons ou proverbes se rapportant à la ville d'Is ; en voici quelques-uns :

Abaou beuzet Ker-Is,

N'euz ket kavet par da Paris.

Depuis qu'est submergé Ker-Is,

On n'a pas trouvé le pareil de Paris.

Cette dernière ville ne fut ainsi nommée, prétendent les Bretons, et nous avons vu que Pierre Le Baud a répété cette opinion des historiens galliques plus anciens que lui, que parce qu'elle s'annonça comme rivale de la ville d'Is, ou bien encore parce que la grande cité bretonne, enrichie par

le commerce, était si considérable, si importante, que l'on crut honorer la vieille Lutèce en l'appelant Paris, c'est-à-dire pareille à Is.

« Quand des eaux sortira Ker-Is,
Dans les eaux entrera Paris. »

Pa niveuxo Is
E veuzo Paris.

Les marins de la baie de Douarnenez disent qu'ils voient, aux basses marées, les ruines d'anciens édifices sous les eaux; et le chanoine Moreau, l'historien de la ligue en Bretagne, au seizième siècle, dit : « Il existe encore aujourd'hui des personnes anciennes qui osent bien assurer qu'aux basses marées, estant à la pesche, y avoir souvent vu des vieilles maseures de murailles. »

-Le même chanoine écrit encore :

« On trouve un pavé conduisant de Carhaix jusqu'au rivage de Douarnenez, et on prétend que ce sont des pavés pour arriver à la ville d'Is, que l'on dict avoir existé où est présentement la baye de Douarnenez ou la pointe du Raz, et qui depuis a esté, par succession du temps, conquise par la mer, il y a douze ou treize cents ans, sçavoir est au temps des saints personnaiges Corentin, Guénoilé, Judec, reigning en ces temps en la Bretagne, le roy Gralon, prince et souverain fondateur des églises de Kemper et de Landévennec. Et le tout arrivé par une juste punition de Dieu pour les péchés du peuple de la dicte ville d'Is. »

Les habitants de la baie d'Audierne disent aussi qu'il existe, dans ces parages, les débris d'une ville fameuse qui s'étendent de Penmarc'h (Tête de cheval), jusqu'au Raz, sur une étendue de plus de cinq lieues, et que l'on voit presque toujours sur un rocher éloigné du rivage, sous la forme de deux corbeaux, les âmes du roi Gralon et de Dahut, sa fille; elles disparaissent à l'œil de ceux qui s'en approchent.

C'est cette superstitieuse croyance qui a fait dire à Brizeux, dans son poème *les Bretons* :

Et je vois deux corbeaux, là-bas, sur le rivage,
Qu'un marin n'aime pas à trouver en voyage :
Les âmes de Gralon, et de sa fille Ahèz,
Ils suivent le vent d'ouest et la mort vient après.

Les historiens donnent indifféremment le nom de Dahut ou d'Ahèz à la fille de Gralon.

Tous les environs de la baie de Douarnenez offrent des débris des époques les plus reculées. Dans les fortes tempêtes, quand les sables sont enlevés par les fureurs de l'ouragan, il est certain qu'on aperçoit de larges troncs d'ormeaux d'une couleur noire, au fond de la baie.

Une vieille chanson populaire, connue dès le temps du chanoine Moreau, dit encore :

*« Seiz mantel dane ha tri ugent
Heb henvel ar re all,
A zeue euz ar Guer-a-Is
D'an oferen da Laoual. »*

Sept manteaux d'écarlate, et soixante
Sans nommer les autres,
Venaient de la ville d'Is
A la messe à Laoual (1).

Sous la plume élégante et facile d'un écrivain contemporain, — M. Raoul Ferrere — notre vieille légende vient de se trouver singulièrement et étonnamment rajeunie.

De nombreuses et merveilleuses variantes dues, à n'en point douter, à la féconde imagination de l'auteur, ne laissent pas cependant que d'y ajouter un charme et un intérêt réels.

Avec un semblant de raison peut-être, — attendu que ni

(1) A Lanval.

les plus anciens souvenirs populaires de Bretagne, ni notre ballade n'en font mention, — le nouveau légendaire s'est demandé quel sentiment de haine, de jalousie ou de vengeance, pouvait avoir poussé le favori de la princesse Dahut à faire ainsi périr, par un acte infâme, la superbe ville d'Is et tous ses habitants.

Sous les pénétrants regards de M. Ferrere, les brumes obscures et ténébreuses des longs siècles écoulés se sont dispersées. Pour lui, le passé a déchiré son voile. Bruyantes, joyeuses et tumultueuses, les clameurs de l'orgie lui sont parvenues sonores et distinctes ; et, seul il s'est trouvé initié à l'entretien secret des deux amants ; seul, il a surpris la confiance que le favori glissait à l'oreille de sa bien-aimée. Les splendeurs, les magnificences de la fête se sont déroulées devant lui ; vision éblouissante, éclairée par les lumières magiques de mille riches lampadaires, soutenus par des statues dorées semblables à celles que nous peint Lucrèce en vers pompeux, et qui portaient dans leur main droite les flambeaux ardents qui éclairaient les festius nocturnes :

... *Aurea sunt juvenum simulacra per ædes*
Lampadas igniferas manibus retinentia dextris,
Lumina nocturnis epulis ut suppedientur.

Telle qu'elle est ainsi racontée, la scène de la destruction de la ville d'Is est belle, et, en mettant de côté ce que la trop riche imagination de l'écrivain lui a fait entrevoir à travers les brumes du passé, en ne s'attachant qu'au fond même de la légende, le lecteur trouvera, nous en sommes convaincu, un attrayant intérêt au récit des splendeurs de la cour de Gralon.

• De toutes les baies que l'Océan a creusées sur les plages occidentales de la Bretagne, la plus remarquable est la baie de Douarnenez, Colisée gigantesque avec des entassements de rochers pour gradins. Par distances, le granit, comme taillé

à jour, découvre des déchirures profondes, arcades hardies, à travers lesquelles l'œil embrasse dans son ensemble cette baie immense encore agrandie par l'éclat des stalactites et le jour douteux qui environne le spectateur de clartés tremblotantes. Au loin, l'Océan se rue avec un fracas épouvantable contre la muraille de rochers qui lui ferme l'entrée de la baie ; mais, sans cesse, les vagues retombent vaincues et brisées. Le flot pénètre apaisé dans la baie ; il rampe sur la grève unie, et de ses glauques remous baise amoureusement le rivage tout couvert d'une luxuriante végétation.

A cette baie de Douarnenez se rattachent de grands souvenirs pour les paysans bretons, car sous cette immense nappe d'argent, existait au temps jadis la riche et puissante ville d'Is, la Babylone celtique, balayée un jour, par la colère céleste, de la face de la terre.

Une nuit, — celle du 1^{er} au 2 novembre — le palais du vieux roi Graalon, le roi d'Is, retentissait de bruits de fête. Dans la grande salle du festin, de jeunes esclaves beaux comme des femmes, s'empressaient autour des convives, versaient sur leurs cheveux et sur leurs bras des flacons d'essences et leur présentaient des couronnes de fleurs. Des prêtres revêtus de longues simarres de lin chantaient, en s'accompagnant sur la lyre d'ivoire, les louanges de Koridwen, la fée blanche. Des lampadaires à cinq branches, dont les flammes se reflétaient dans les plats d'or, éclairaient cette scène d'une lueur ardente.

Dans l'ombre, Is, la grande cité, dormait avec ses entassements de maisons, d'escaliers, de terrasses et de temples. De temps en temps, montait et pénétrait dans la salle, couvrant les clameurs de l'orgie, une rumeur sourde et déchirante à la fois. C'était la mer qui venait se briser contre la digue dont les hautes murailles et la porte d'airain protégeaient la ville contre l'Océan.

Sur un lit élevé, Dahut, la fille de Graalon, présidait au banquet : ses cheveux pendaient en longues torsades relevées

par des tresses de perles. Ses bras, ornés de larges cercles d'or, sortaient nus de la tunique sans manches et sans ceinture qui se courbait en molles draperies jusqu'à ses pieds. Un collier de riches émaux se jouait sur sa poitrine qui transparaissait voluptueuse et jeune à travers la trame aérienne du tissu ; et, retenant le bandeau de pierreries à ses tempes, une double rangée de perles descendait le long de ses joues pâles jusqu'à ses lèvres rouges comme une grenade mûre.

Derrière Dahut, deux belles esclaves agitaient au-dessus de sa tête de larges éventails de plumes ; une étroite tunique dessinait les contours de leurs corps élégants, de grands disques d'or scintillaient à leurs oreilles, des bracelets se heurtaient en bruissant sur leurs poignets délicats.

Accoudée sur les coussins de pourpre, la main à la joue et le doigt retroussé sur la tempe, Dahut semblait plongée dans une rêverie profonde ; sa poitrine se soulevait en mouvements tumultueux, et parfois, de son grand œil noir, un éclair jaillissait sous sa paupière à demi-fermée.

Au-dessous d'elle était étendu un jeune homme d'une rare beauté ; ses cheveux blonds descendaient en boucles parfumées sur ses épaules ; une barbe claire et soyeuse encadrait l'ovale parfait de son visage ; mais un observateur eut vainement cherché chez lui la sincérité du sourire et la loyauté du regard qui commandent la sympathie.

Lui aussi était sombre et ne prenait aucune part à la fête, et la lyre à sept cordes, dont il tirait d'ordinaire les sons les plus harmonieux, demeurait inerte à ses côtés.

Soudain Dahut s'arracha à sa rêverie ; son regard s'arrêta sur le jeune homme avec une indéfinissable expression de tendresse.

— Qu'as-tu, mon Gwenoë, dit-elle à voix basse, en rapprochant sa tête de la tête du jeune homme. Ton front semble chargé de tristesse ?

Gwenoë ne répondit pas, mais il leva vers sa souveraine

un long et douloureux regard; un soupir s'échappa de sa poitrine et une larme perla au bord de ses longs cils.

— Tu pleures! s'écria Dahut.

— Hélas! je vais vous quitter.

— Me quitter! moi! que dis-tu?

— Il le faut. Désormais il ne m'est plus possible de vivre dans cette ville maudite. Aujourd'hui, j'ai reçu devant le peuple assemblé le plus sanglant outrage, un soufflet, et le peuple entier a applaudi. Pour éteindre le feu qui dévore ma joue, il faut du sang!

— Malheur à qui t'a frappé! Je fais ma vengeance de la tienne. Quel qu'il soit, il mourra.

— Celui-là est au-dessus de votre puissance, ô reine, celui-là est le plus brave et le plus fort de vos guerriers. Il a pour lui l'amour du peuple qui le regarde comme son plus sûr défenseur; la faveur du roi qui lui a confié la garde des portes de la ville. Que puis-je contre Waroch, moi qui n'ai que votre protection?

Un frisson de rage parcourut le corps de Dahut.

— Le maudit! s'écria-t-elle. N'y a-t-il donc pas un moyen de le perdre?

— Peut-être, dit Gwenoé.

— Explique-toi.

— Waroch, gouverneur de la ville, a la garde de la porte d'airain. La clef ne le quitte jamais. Mais une seconde clef existe, et c'est votre père qui l'a. Elle pend à son cou par une chaîne d'or. En ce moment le roi repose. Emparez-vous de la clef pendant son sommeil.

— Et puis que feras-tu?

— J'irai moi-même ouvrir la porte d'airain. La mer envahira les parties basses de la ville. Le palais est trop élevé pour être menacé. Qu'importe la mort de quelques-uns des misérables qui ont applaudi à mon injure, si demain la lumière du jour éclaire le supplice de Waroch et ma vengeance.

Il y eut un instant de silence. Un combat terrible se livrait

dans l'âme de la fille de Graalon. Gwenoë la contemplait avec anxiété.

En ce moment, l'orgie avait atteint son paroxysme. Le vieux Graalon dormait, sa chevelure de neige flottait sur ses épaules. La clef d'or scintillait sur son vêtement de pourpre. Blanche comme une des vierges sacrées de Sayna, l'œil ardent, le sein agité, Dahut s'avancait à pas lents, une lampe d'albâtre à la main. Elle passait ses bras autour du cou du vieillard, soulevait doucement cette tête vénérable et, retenant son souffle, elle enlevait d'un mouvement rapide la chaîne et la clef.

La lune s'enfonçait dans l'Océan et l'aurore colorait de ses premiers rayons les toits des palais et les dômes dorés des temples. Des bouffées d'une brise fraîche et comme chargée de particules d'eau, un long murmure pareil à celui du vent d'orage passaient sur la ville endormie. Bientôt le bruit redoubla et devint distinct. C'était comme le roulement incessant que produiraient des milliers de chariots de guerre, traînés au loin sur un pavé sonore.

Tout à coup un cri s'éleva, suivi d'une longue clamour d'épouvante :

— La digue a été ouverte ! la mer arrive ! fuyons !

Sur la plus haute terrasse du palais, Dahut, les cheveux épars, contemplait la scène de désolation qui était son œuvre. Les cris des hommes, les sanglots des femmes, les hennissements des chevaux, les mugissements des animaux, le craquement produit par le bois des maisons enfoncées s'entrechoquant à la surface de l'eau, formaient une clameur lugubre qui résonnait comme un hymne de joie aux oreilles de la fille de Graalon.

Soudain un cri de terreur s'échappe de sa poitrine. La mer ne s'arrêtait pas ; elle montait au contraire avec une rapidité effrayante. Déjà elle couvrait une partie des degrés de marbre qui conduisaient à la terrasse. Bientôt elle aurait atteint Dahut elle-même.

Une voix répond à la voix de Dahut.

Graalon, monté sur un coursier rapide, saisit sa fille, la place en croupe et s'élançe sur la chaussée qui relie Is à la terre ferme.

Mais en vain Graalon déchire à coups d'éperons les flancs du cheval. L'eau arrivait tourbillonnante, irritée ; elle gagnait les fugitifs ; déjà, de ses franges d'écume, elle léchait les sabots du cheval, qui, fou de terreur, volait. Dahut jette un regard en arrière, et éperdue, fascinée par le mugissant abîme, elle ouvre les bras et roule dans le gouffre qui se referme sur elle.

L'Océan, satisfait d'avoir englouti sa proie, arrête subitement sa course. Les vagues soulevées viennent depuis ce jour mourir là, comme pour marquer à jamais l'endroit de l'expiation.

Ainsi disparut la ville d'Is. »

Gralon fut inhumé dans le monastère de Landévennec, où l'on célèbre encore, tous les ans, son anniversaire le 5 janvier.

Avant 1793, on voyait entre les tours de la cathédrale, à Quimper, la statue du roi Gralon, monté sur son fidèle coursier ; mais son titre de roi, à la révolution, fut cause de sa perte. Indépendamment de l'abbaye de Landévennec, Gralon avait encore été le fondateur de l'évêché de Quimper, et c'est sans doute en souvenir de cette fondation, que sa statue existait entre les tours de la cathédrale de cette ville, mais peut-être aussi, au contraire, était-ce pour perpétuer le souvenir de l'importation qu'on lui attribue du vin dans la Cornouaille, et pour laquelle, selon quelques-uns, il n'était pas entièrement à l'abri des reproches qu'adresse saint Guéno!é à ses compagnons de table, au commencement de la ballade.

Or, ce que l'on sait, c'est que tous les ans, le jour de la Sainte-Cécile, les musiciens, chantres et enfants de chœur

montaient sur la plate-forme qui domine le portail, se groupaient autour de la statue équestre, et là entonnaient ensemble, avec accompagnement d'instruments, un chant latin à la louange du roi Gralon.

Pendant qu'ils chantaient, un des valets-de-ville, muni d'un hanap, — formé de la corne d'un hurus, bœuf sauvage de l'ancienne Germanie, — ordinairement ciselé et enrichi d'un cercle d'or ou d'argent, d'une bouteille et d'une serviette blanche, que fournissait le chapitre de la cathédrale, montait en croupe derrière le roi. Il lui attachait la serviette au cou, remplissait le hanap, le vidait, essuyait cérémonieusement les lèvres de la statue, puis il lançait ensuite la corne au milieu de la foule assemblée; si l'un des spectateurs pouvait recevoir et remettre intacte cette coupe aux chanoines, le chapitre lui accordait une récompense pécuniaire.

Ce fut le 12 décembre, an deuxième de la république française, dit Cambry, qu'aux yeux d'un peuple pieux, doux et tranquille, des hommes excités par un nouveau genre de fanatisme, secondés par des soldats égarés, détruisirent les tombes de kersanton (1) des anciens évêques de la cathédrale de Quimper; leurs effigies rompues, renversées, languissaient pêle-mêle sous le portail principal; la vieille statue équestre du roi Gralon se distinguait à peine au milieu de ces tas de débris.

Depuis, en 1858, ce roi de pierre, dans tout l'appareil de la souveraineté, couronne en tête, sceptre en main, manteau royal sur les épaules, a été relevé par les Bretons de la Cornouaille, au fronton de leur temple, d'où il domine la vieille cité bretonne; seules les cérémonies qui, chaque année,

(1) Kersanton, pierre de couleur ardoisine et d'un grain très-fin, qui rend un son clair quand on le frappe avec du fer, et dont le temps n'altère que peu on point les roses et autres ornements légers qu'on en fait, tandis qu'il décompose à ses côtés les granits les plus durs.

avaient lieu à la Sainte-Cécile ont disparu ; mais, ainsi que le demande M. de la Villemarqué, puisqu'on a rétabli de nos jours la statue équestre, pourquoi pas aussi la fête primitive ? Il nous semble, à nous également, que c'eût été bien.

L'inscription qui se voyait jadis aux pieds de l'effigie du roi, et qui a été brisée en même temps que la statue, n'a point été remplacée ; elle est cependant curieuse à connaître à cause des vers assez bons, dit Albert de Morlaix, pour le temps qu'ils y furent posés, qui fut l'an 1424, que l'église fut rebâtie pour la troisième fois :

- « Comme au pape donna l'empereur Constantin
- » Sa terre, aussi livra ceste à saint Corentin
- » Grallon, roy chrestien des Bretons Armoriques,
- » Qui l'an quatre cent cinq, selon les vrais chroniques,
- » Rendit son âme à Dieu, cent et neuf ans ainçois
- » Que Clovis premier roy chrestien des François.
- » Cy estoit son palais et triomphant demeure :
- » Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne meure,
- » Pour éternel mémoire, sa statue à cheval
- » Fut ci-dessus assize au haut de ce portail,
- » Sculptée en pierre bize et neufve et dure
- » Pour durer à jamais si le portail tant dure.
- » A Landt-Tévénec gist du dit Grallon le corps,
- » Dieu, par sa sainte grâce, en soit miséricords. »

Ce qui n'a pas été rétabli davantage, c'est la tour de plomb de la cathédrale de Quimper. D'après la légende, cette tour aurait été incendiée en l'année 1620 et dans des circonstances étranges.

M. G. Milin, à qui nous sommes redevable de plusieurs communications sur les légendes bretonnes, a publié sur ce fait, inconnu sans doute de la plupart de nos lecteurs, un opuscule d'un haut intérêt.

En nous l'adressant, il nous a autorisé à en prendre des extraits pour notre *Bretagne poétique*.

Nous ne saurions mieux faire que de rapporter textuellement ce qu'il a su recueillir et si bien rapporter lui-même sur cette singulière légende :

« *La Revue de Bretagne et de Vendée* (octobre 1857), page 425, a reproduit une lettre du R. P. Albert le Grand, de 1636, adressée à M. le marquis de Rosmadec, à sa maison de Trécoat. Cette lettre s'exprime ainsi dans un de ses paragraphes : « Je ne suis pas informé de l'embrasement et fonte de la » pyramide de plomb qui estoit sur l'église de Saint-Coren- » tin, arrivé en l'an 1620 ; si vous sçavés les particularités, je » vos supplie de m'en instruire. »

Au moment où la *Revue de Bretagne et de Vendée* publiait cette lettre, une jeune et pauvre mendiante, Perrine Poder, du Ponthou, près Morlaix, me récitait, à Brest, sur la route de Paris, les vers qui vont suivre et qui font connaître les particularités que demandait si instamment le R. P. Albert. Le *Dictionnaire géographique et historique* d'Ogée, édition de 1843, parle aussi de la fonte de cette tour, à l'article *Quimper, événements depuis 1600 jusqu'à nos jours*. On y lit au 2^e volume, page 425 : « 1620. — L'aiguille de plomb au centre de la croisée de la cathédrale est, dit Albert le Grand, fondue par un étrange accident. » — Cet accident quel est-il ? Il le laisse ignorer. Malgré ce silence, les paroles rapportées par Ogée sufflèrent pour faire croire que le marquis de Rosmadec répondit à l'auteur de la *Vie des Saints de Bretagne* et que ce dernier, vu les particularités étranges de cet incendie, n'aura pas jugé bon de les révéler au public. On ne dut pas cependant les ignorer à Quimper, et cette légende est une des preuves que les esprits s'en occupèrent à cette époque. Quoi qu'il en soit, que cette pyramide ait été brûlée par la foudre (chose rare dans notre pays, le 25 décembre) ou autrement, toujours est-il qu'on peut en attribuer la disparition à un juste châtement du Ciel pour l'indigne profanation qui s'y commettait, au-dessus des voutes sacrées, au moment où se célébrait la plus auguste et la plus sainte des cérémonies.

Cette conclusion semble découler naturellement du texte de cette légende, empreinte d'ailleurs de l'esprit du xvii^e siècle et tracée, je n'en doute pas, sur le théâtre de l'événement par un spectateur dont l'imagination devait être bouleversée à la vue de cette tour en feu projetant, dans la nuit, sa sinistre clarté sur la ville. D'après cela, il n'est pas étonnant que le feu, signalé aux habitants de Quimper par un enfant à la mamelle, apparaisse au narrateur comme une flamme allumée par Satan, figuré au sommet de la pyramide par un milan tout rouge et les yeux dardant des éclairs. Le plus hardi parmi trente-un prêtres, le curé de Quimper, monte le premier dans la tour, interroge le Démon et lui demande ce qu'il cherche autour de sa maison. Le rouge esprit répond au curé que son église est profanée par deux clercs et une fille débauchée dans la chambre de la Tour, la nuit de Noël. Forcé au nom des prophètes de dire encore la vérité, il déclare ensuite qu'il faut empêcher les sonneurs (1) de faire danser, qu'il faut ouvrir à Quimper une Mission *prêchée par un évêque breton*, enfin il termine en disant que ce qu'il y a de mieux pour éteindre le feu, c'est du pain de seigle et du lait du sein d'une fille de dix-huit ans. Voilà le résumé de cette légende qui révèle après 252 ans le mystère du drame qui se passa dans la chambre de la Tour de plomb, à Quimper, la nuit de Noël de 1620.

Ainsi arrive-t-il souvent dans notre pays : la mémoire du peuple supplée au silence de l'histoire. »

(1) Par sonneurs, il faut entendre ici les joueurs de bombarde et de biniou, instruments qui charment tous les Bretons.

LA TOUR DE PLOMB

Le premier qui vit le feu dans la tour de plomb, ce fut un jeune enfant encore au sein ; il dit aux habitants de Quimper :
 « Le feu est dans votre église, le feu est des deux côtés, hélas !
 » Il est aussi au milieu. »

Dur eût été le cœur de celui qui n'eût pas pleuré, se trouvant dans l'église de Quimper, en voyant les saints et les saintes venir tous autour du cimetière (1). Il n'en est resté aucun dans l'église, si ce n'est la croix et Dieu crucifié, la croix environnée d'un feu terrible.

Dur eût été le cœur de qui n'eût pleuré se trouvant sous le portique de Quimper, en voyant la Vierge Marie obligée de sortir de sa demeure, entourée de la croix et de la bannière.

En voyant trente et un prêtres se répondant les uns aux autres, cherchant à connaître lequel, le plussavant d'entre eux, devait monter le premier dans la tour. — Le curé de Quimper est le plus hardi ; c'est lui qui monte le premier.

ANN TOUR PLOM

Kenta welaz ann tan enn tour plom
 E vos eur bugel oc'h ar vronn ;
 A lavaraz da Gemperiz :
 « Ema ann tan enn loc'h Ili, »
 » Ema ann tan enn daou goste,
 » Slouaz, e-kreiz ema ive. »

Kriz vije 'r galon na welche
 Ema Ili Kemper neb vije,
 O welet ar zent, ar zontezed
 Deuet holl enn dro d'ar vered ;
 N'en deuz manet blint enn-bi,
 Nemet ar groaz, Doue out hi,
 Eunn tan skrijuz ean dro d'ezhi.

Kriz vije 'r galon na welche,
 E porched Kemper neb vije
 O welet ar Werc'hus Vari
 O rankout dont er meaz he zi,
 Kroaz ha baniel enn dro d'ezhi.

Kriz vije 'r galon na welche,
 E porched Kemper neb vije
 O welet eur beleg ha tregont
 Hag hi holl oc'h en em respont,
 Da c'hout p'hini ann desketa
 A binche enn tour da genta ;
 Person Kemper eo ann hardia,
 Hen a bign enn tour da genta.

(1) Le cimetière de Quimper entourait-il la cathédrale en 1620 ? C'est ce que la légende semble dire. Le fait reste à vérifier.

Le curé de Quimper disait, tout en gravissant le degré :
 « Personne n'y peut monter avec le plomb fondu qui coule ;
 » où il tombe il brûle. Voilà le démon au haut de la tour,
 » il y est sous la forme d'un milan, il est rouge comme du
 » sang, ses yeux dardent la flamme. »

Le curé de Quimper demandait au démon qu'il conjurait :
 « — Que cherches-tu autour de ma maison ? Je ne vais pas
 » autour de la tienne. » « — Ton église est profanée par une
 » mauvaise fille et deux clercs dans la chambre de la tour,
 » la nuit de Noël. »

Le curé de Quimper disait au démon qu'il conjurait :
 « — Démon, dis-le moi, que disent les Prophètes ? » « — Em-
 » pêcher les sonneurs de sonner et ouvrir à Quimper une
 » mission prêchée par un évêque breton. Ce qui éteindra le
 » mieux le feu dans la Tour de plomb, ce sera du pain de
 » seigle et du lait de sein, le lait du sein d'une fille de dix-
 » huit ans, on ne saurait trouver rien de mieux. »

Person Kemper a lavare
 Hag enn tour na dre ma pigne :
 « Ann tour n'euz den 'vit mont ennha,
 » Gant 'r plom bervet o liversa ;
 » E leac'h ma kouez loaki a ra.
 » Ema 'nn erouant war bek ann tour,
 » Ema eno evel eur skoul,
 » Ema hen ru evel ar gwad,
 » Sirinka ra tan he saoulegad. »

Person Kemper a t'houlenne
 Oc'h ann erouant p'her konjuro :
 « — Petra glaskez war-dro va zi,
 » Me ne d-ann var-dro da hial ? »
 « — Da illz a zo intredlet

» Gant eur plac'h fall ha daou gloarek,
 » E kampr ann tour, noz Nedelek. »

Person Kemper a lavare
 D'an erouant p'her konjuro :
 « — Errouant, d'in-me leveret,
 » Petra lavar ar Brofeded ? »
 « — Miret oc'h ar souerien da zon,
 » Digas e Kemper ar mision
 » Frezeget gant 'nn eskop breton.
 » Kenta lizo ann tann enn tour plom
 » Vu bara segal ha leaz bronn,
 » Leaz divrona eur verc'h triouec'h via,
 » N'oufet biken kaouet gwel tra, »

L'événement qui fait l'objet de la légende précédente avait eu, en Bretagne, et même au-delà, un retentissement attesté par un récit contemporain, publié sous le titre suivant :

LA VISION PUBLIQUE

D'un horrible et très-épouvantable Démon, sur l'Église
cathédrale de Quimpercorentin, en Bretagne,
le 1^{er} jour de ce mois de février 1620

*Lequel Démon consuma une pyramide par le feu, et y survint un
grand tonnerre et feu du ciel.*

A Paris, chez Abraham SAUGRAIN, en l'Isle du Palais, jouxte la copie
imprimée à Rennes, par Jean DURAND, imprimeur et libraire, rue
Saint-Thomas, près les Carmes. — 1620.

LE GRAND FEU, TONNERRE ET Foudre DU CIEL ADVENUS
SUR L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE QUIMPERCORENTIN,
AVEC LA VISION PUBLIQUE, D'UN HORRIBLE ET
TRÈS-ÉPOUVANTABLE DÉMON DANS LE
FEU, SUR LADITE ÉGLISE.

Samedi, premier jour de février 1620, advint un grand malheur et désastre en la ville de Quimpercorentin, c'est qu'une belle et haute pyramide couverte de plomb étant sur la croisée de ladite nef fut toute brûlée par la foudre et le feu du ciel, depuis le haut jusques à ladite nef, sans pouvoir y apporter aucun remède. Et pour sçavoir le commencement et la fin, c'est que ledit jour, sur les sept heures et demie tendant à huit heures du matin, se fit un coup de tonnerre et éclairs terribles entre autres : et à l'instant fut visiblement vu un démon horrible et épouvantable en faveur d'une grande onde de grêle se saisir de ladite pyramide par le haut et au-dessus de la croix, étant ledit démon de couleur verte, ayant une longue queue de pareille couleur. Aucun feu ni

fumée n'apparut sur ladite pyramide qu'il ne fut près d'une heure après midi que la fumée commença à sortir du haut d'icelle et dura fumant un quart-d'heure et du même endroit commença le feu à paroître peu à peu en augmentant toujours qu'il devalait du haut en bas : tellement qu'il se fit si grand et si épouvantable que l'on craignoit que toute l'église fut brûlée, et non seulement l'église, mais aussi toute la ville.

Tous les trésors de ladite église furent tirés hors : les voisins d'icelle faisoient transporter leurs biens le plus loin qu'ils pouvoient, de peur du feu. Il y avoit plus de quatre cents hommes pour éteindre ledit feu et n'y pouvoient rien faire. Les processions allèrent à l'entour de l'église et autres églises chacune en prières.

Enfin ce feu allait toujours en augmentant, ainsi qu'il trouva plus de bois. Finalement, pour toute résolution on eut recours à faire mettre des reliques saintes sur la nef de ladite église, près et au-devant du feu. Messieurs du Chapitre (en l'absence de Monseigneur l'Evêque) commencèrent à conjurer ce méchant démon, que chacun voyoit appertement dans le feu, tantôt vert, jaune et bleu, jettant des *Agnus Dei* dans icelui et près de cent cinquante charretées de fumier ; et néanmoins le feu continuait. Et pour dernière résolution fit jeter un pain de seigle de quatre sols, dans lequel on y mit une hostie consacrée, puis on prit de l'eau bénite avec du lait d'une femme nourrice de bonne vie et tout cela jeté dedans le feu, tout aussitôt le démon fut contraint de quitter le feu : et avant que de sortir il fit un si grand remue-ménage, que l'on sembloit être tous brûlés et qu'il devoit emporter l'église et tout avec lui ; et en sifflant, il sortit à six heures et demie du soir dudit jour, sans faire autre mal (Dieu mercy) que la totale ruine de ladite pyramide, qui est de conséquence de douze mille écus au moins.

Ce méchant étant dehors, on eut raison du feu. Et, peu de temps après, ledit pain de seigle se trouva encore en

essence, sans être aucunement endommagé : fors que la croûte était un peu noire.

Et sur les huit ou neuf heures et demie, après que tout le feu fut éteint, la cloche sonna pour amasser le peuple, afin de rendre grâces à Dieu.

Messieurs du chapitre, avec les choristes et les musiciens, chantèrent le *Te Deum* avec un *Stabat Mater*, dans la chapelle de la Trinité, à neuf heures du soir.

Grâces à Dieu, il n'est mort personne, fors trois ou quatre blessés.

Il n'est pas possible de voir chose plus horrible et épouvantable qu'était ledit feu (1).

Puisque la légende de la destruction de la ville d'Is a mêlé si singulièrement le bon roi Gralon, sa fille l'impudique Dahut, et le bienheureux saint Guénolé, disons, avant de terminer entièrement ce récit, quelques mots sur ce saint, resté un sujet de vénération dans toute la Bretagne.

Neveu de Conan, et fils d'une belle et noble dame appelée Guen ou Blanche, il avait reçu lui-même le nom de Guénolé, qui signifie *il est tout blanc*, comme un présage de la candeur et de la pureté dont il devait être le modèle. Son père, Fragan, le confia à saint Corentin ; et il en fut bientôt le digne élève.

Depuis la 21^e année de son âge, jusqu'au dernier jour de sa vie, on ne le vit jamais s'asseoir dans l'église ; ses habits étaient de peaux de chèvres ; son lit était fait d'écorces d'arbres, de cailloux et de sable, et son chevet était une pierre ; son pain n'était que d'orge mêlée de cendre ; ses mets, des

(1) La connaissance de ce curieux document est due aux intéressantes recherches de notre savant concitoyen M. Mauriès, sous-bibliothécaire de la ville de Brest.

légumes sans beurre ni graisse. (Dom Lobineau. — *H. des Saints.*)

On se demande pourquoi et comment ce saint, d'une si angélique candeur, d'une chasteté si grande et si absolue, qu'un de ses historiens assure qu'il conserva soigneusement, est arrivé à jouir, presque de nos jours encore, près des naïves paysannes, du spécial et bien singulier privilège qui lui est accordé ?

Pourquoi se pressent-elles autour de son image, ces femmes ? Pourquoi ont-elles cet air si mystérieux ?

Oh ! arrêtez, indiscrets.... détournez votre vue.... Il s'agit d'un miracle, savez-vous ? — D'un miracle qui a besoin d'ombre et de mystère ; que vos regards ne cherchent pas à en soulever le voile.

Femmes stériles, elle viennent prier le bienheureux saint de devenir favorable à leur fécondité, et l'efficacité de son intervention est si réelle, qu'on n'en doute nulle part.

Une chose bien remarquable, c'est que dans un but presque analogue, une pareille pratique superstitieuse a lieu contre un de nos plus beaux men-hirs, celui de Plouarzel, où nos naïfs paysans se rendent quelquefois de fort loin et à pied.

« Là, les nouveaux mariés, — dit M. de Fréminville, — après s'être dépouillés de leurs vêtements, la femme d'un côté, l'époux de l'autre, se frottent le ventre contre une des bosses de la pierre. L'homme prétend, par cette cérémonie ridicule, obtenir des enfants mâles plutôt que des filles, et la femme prétend que, par là, elle aura l'avantage d'être maîtresse absolue du logis, et de gouverner entièrement son mari. »

Aux eaux thermales de Vichy, de Plombières ou des Pyrénées ; aux bains de mer d'Arcachon, de Biarritz ou de Saint-Malo, cette grande simplicité de mœurs serait difficilement comprise. Cela ne prouve qu'une chose : c'est que nos

bons et naïfs paysans ont encore conservé beaucoup de l'innocence de nos pères, et qu'on pourrait leur appliquer à bon droit ce vers de la Genèse, parlant de nos premiers parents avant leur chute :

Erat autem uterque nudus, et non erubescabant.

Autrefois, sur les bords de la Penfeld, rivière qui forme le vaste arsenal maritime de Brest, dans une petite chapelle dont on ne voit plus que les ruines, se trouvait une statue du saint, dont les femmes de nos marins attendaient le miracle. — Hâtons-nous d'ajouter, toutefois, que ces croyances superstitieuses sont désormais tombées en désuétude. Le souvenir n'en est point entièrement oublié, mais les pratiques en sont éteintes presque partout aujourd'hui dans nos campagnes.

Outre le bienheureux saint Guénoles qui, dans le ciel, doit se trouver bien étonné d'être l'objet d'un tel culte, Landévennec a fourni plus d'un abbé célèbre : Gurdestin entre autres, qui, au ix^e siècle, y fit fleurir les sciences et qui composa lui-même une vie de saint Guénoles.

C'est cet abbé historien qui raconte qu'il y avait près de Landévennec un petit canton où l'on ne mourait point. Les religieux, consumés par les austérités d'une vie pénitente, se plaignirent de ne plus voir de termes à leurs souffrances. Le saint eut recours au ciel, et reçut l'ordre de changer de demeure. Il transporta son habitation un peu plus loin, et dans l'endroit où se trouve à présent l'abbaye de Landévennec.

Alors la mort rentra dans ses droits; cependant, pour laisser encore quelque trace du premier miracle, elle fut assujettie à ne prendre que les plus anciens religieux, et ils ne mouraient même que selon leur rang et leur âge.

Cet ordre s'observa longtemps dans cette sainte maison; jamais on n'y voyait mourir de jeunes religieux avant leurs

anciens; mais la confiance qu'avaient ces jeunes religieux de vivre si longtemps ayant causé quelque relâchement dans la discipline monastique, le ciel remit les choses dans leur état naturel, et c'est depuis ce temps-là, seulement, que la mort prenait les religieux de Landévennec, jeunes et vieux, sans ordre et sans égard à l'âge, comme elle fait des autres mortels.

LES NAINS ET LES FÉES

Ce que sont les nains pour les paysans bretons. — Signification du nom *Korrigan* donné généralement aux fées. — Comment sont considérés les tailleurs dans les campagnes. — Chanson traduite du dialecte de Cornouaille sur Paskou-Hir, le tailleur. — Pourquoi les nains passent pour faux-monnayeurs. — Légendes et historiettes sur les nains. — Origine des fées bretonnes et galloises. — Endroits qu'elles choisissent pour leurs demeures. — Chanson que les nourrices des environs de Tréflaouénan chantent aux enfants pour les bercer. — Les fées sont accusées de voler les enfants des hommes et de les remplacer par des nains. — Ballade traduite du dialecte de Cornouaille (*l'Enfant volé*). — Histoire qui prouve combien il est dangereux de laisser un nouveau-né dans son berceau sans personne pour le garder. — La même croyance existe dans le pays de Galles. — Malheur à qui trouble les eaux de la fontaine où la fée peigne ses cheveux d'or. — Ballade du seigneur Nann, traduite du dialecte de Léon. — Les paysans bretons croient que l'âme monte au ciel sous la forme d'un oiseau. — Comparaison des croyances sur les fées de Bretagne avec celles des autres pays. — Comment expliquer la similitude qui existe dans les traditions de pays éloignés les uns des autres.

« Voyez-les

- » Ces petits nains velus sur cette roche bleue :
- » Comme ils mènent leur ronde en remuant la queue !
- » Nains de toutes couleurs, ils sont là près d'un cent.
- » Je n'ai plus dans le corps une goutte de sang. »

(*Les Bretons.*)

Dans l'acception vulgaire, un nain signifie un être d'une taille de beaucoup inférieure à la taille ordinaire de l'espèce humaine.

Pour les paysans bretons, ce n'est pas seulement cela : les nains et les fées sont les êtres surnaturels de leur poésie populaire.

Quels vilains petits êtres, quels génies malfaisants, noirs,

hideux et velus, que ces nains qui hantent les landes et les bruyères bretonnes !

La face ridée, la tête difforme, les jambes et les bras grêles et décharnés : aux mains, ils ont des griffes de chat ; aux pieds, des cornes de bouc ; leurs yeux sont petits et creux, mais brillants, pendant la nuit, d'un éclat phosphorescent ; leur voix est cassée comme celle des vieillards.

Les paysans les appellent généralement *courils*, *korriket*, *kornikanet*, etc. Les fées, elles, sont connues sous les noms de *horrigan*, en breton, *korridgwen*, en gallois, des mots *korr*, nain, naine ou *korrik*, diminutif, et *gan* ou *gwen*, génie.

Pauvre voyageur attardé, malheur à toi si tu as marché sur l'herbe qui égare ! Un seul moyen te reste désormais pour retrouver ton chemin : c'est celui de retourner ton vêtement.

Mille petits nains hideux sont là qui te guettent au milieu de la lande déserte.

N'entends-tu pas déjà leurs rires étouffés, leurs chuchotements à voix basse et leurs froissements de pas sur les feuilles desséchées ? — C'est en vain que tu essaierais de fuir et de leur échapper. — La lande en est couverte !

Ce que tu prenais tout-à-l'heure pour des touffes de bruyères ne sont que des groupes de kornikanets qui se séparent, s'animent, s'agitent, se réunissent dans l'ombre en faisant tourner, avec un bruit étrange, leurs ailes dentelées de chauve-souris.....

Ecoute leurs cris aigus et leurs rires lugubres ; vois-les s'agiter, se culbuter comme des démons sous les pâles reflets de la lune qui se lève.

Les douze coups de minuit arrivent faiblement à ton oreille, venant de l'horloge lointaine de l'église du bourg. — C'est l'heure où commence leur ronde infernale, et c'est en vain que tu voudrais te soustraire à leurs étreintes irrésistibles, à la force de leur puissance magique ; — emprisonné dans mille anneaux vivants, tu danseras..... danseras sans l'arrêter, sans pouvoir reprendre haleine, et, malgré toi, tu

chanteras en chœur avec eux le refrain de leur ronde celtique :
Lundi, mardi, mercredi.

Mais, pauvre voyageur égaré, tes pieds alourdis peuvent à peine se détacher de la terre ; tu regardes, presque sans les voir, les étoiles pâlir dans le ciel ; une faible et douce lumière que répand le soleil voisin de l'horizon annonce que le jour est proche, et les coqs font entendre leurs chants du matin dans les fermes éloignées.

Les nains hideux se séparent, disparaissent, s'effacent comme par enchantement, se cachent dans le fond de leurs grottes souterraines ; mais toi, toi qui n'étais soutenu que par leur puissance magique, épuisé, hors d'haleine, tu vas t'affaisser sur la lande, tes bras inanimés vont retomber sur tes genoux, ta tête va s'abaisser sur ta poitrine, et tu ne te relèveras plus !.....

Au tomber de la nuit, les esprits des talus,
Les noirs Corriganed dansent sur le palus.

(BRIZEUX. — *Marie.*)

La chanson suivante, qui prend, le plus souvent, la forme d'un conte, a pour héros un tailleur.

C'est, à n'en pas douter, une satire contre cette classe vouée, de tout temps, en Bretagne, comme d'ailleurs dans le pays de Galles, aux plaisanteries et au ridicule. — Mis au ban de la société armoricaine, les tailleurs, dans les campagnes, sont considérés comme des parias, et méprisés du laboureur, sans doute à cause de leur existence casanière et de leurs occupations féminines.

De nos jours, les gens du peuple disent encore qu'il faut neuf tailleurs pour faire un homme :

Nao c'hemener evid ober eunn den,

et ne prononcent pas leur nom, sans ôter leurs chapeaux, et sans ajouter : *sauf votre respect*, comme pour adoucir ce qui pourrait choquer l'oreille de ceux devant qui l'on parle.

Le proverbe breton suivant n'est point à leur avantage :

*Neb a lavar eur c'hemener
A lavar ive eur gaouier.*

Qui dit tailleur
Dit menteur.

P A S K O U - H I R

CHANSON.

*Paskou-Hir ar c'hemener,
Zo eet da ober al lger,
Abardae noz digwener.*

(Dialecte de la Cornouaille.)

Paskou-le-Long, le tailleur,
S'est mis à faire le voleur,
Dans la soirée de vendredi.

Paskou-le-Long, le tailleur,
N'a-t-il pas fait le voleur
Vendredi dans la soirée ?...
Ni culotte, ni pourpoint
Désormais ne trouve point
A faire dans la contrée.

Car, désertant leur logis,
Tous les hommes sont partis
Guerroyer contre la France ;
C'est qu'ils se font une loi,
Tous, de défendre leur foi,
Leur pays et leur croyance.

Il est entré chez les nains,
 Dans leurs sombres souterrains,
 Sur le dos portant sa hotte;
 Sur sa pelle il a posé
 Le pied; puis il a creusé
 Un large trou dans la grotte.

Il a creusé pour trouver
 Le trésor, et l'enlever....
 Ah! sa frayeur était grande!
 Cependant, bien loin, des nains
 On entendait les refrains
 Au beau milieu de la lande.

Courbé sous le poids de l'or,
 Plus vite courant encor
 Il est revenu de même;
 Il a quitté son habit,
 Promptement s'est mis au lit,
 De frayeur la face blême.

— N'entendez-vous pas du bruit?...

— Ce sont les *Dux* (1) de la nuit;

Ah! comme une feuille morte

Je tremble!... — « Lundi, mardi...

Mardi, mercredi, jeudi... »

— Fermez bien, fermez la porte!...

« Lundi, mardi, mercredi... »

Ce sont eux!... « Lundi, mardi... »

Ils chantonnent la semaine;

« Mardi, mercredi, jeudi... »

Ciel! dans la cour les voici

Qui dansent à perdre haleine.

(1) *Dux*. Follets qui habitent les taillis; on les voit, à minuit, se tenir par la main et tourner avec rapidité.

« Lundi, mardi, mercredi... »

— Sur mon toit, oui, les voici

Qui font un trou dans le chaume !

— Ah ! Paskou, te voilà pris :

Jette le trésor surpris,

N'en garde pas un atôme.

Va, Paskou, te voilà mort :

Prends, ami, ton passeport.

Asperge-toi d'eau bénite ;

Fourre-toi bien sous tes draps ;

Ne bouge pas tes longs bras,

Et rends ton âme contrite.

— Seigneur Dieu !... là, j'en vois un ;

Laid, le visage tout brun,

Les yeux brillants comme flamme :

Il va le long du pilier...

Un autre sur l'escalier,

Se tord de rire, et se pâme.

« — Lundi, mardi, mercredi... »

Par le sommeil alourdi

Tu dors trop, mon petit homme :

Fais-nous voir un peu ton nez ;

Ça ! de dormir c'est assez !

Pourquoi faire un si long somme ?

Tailleur, cher petit tailleur,

Ah ! tu trembles de frayeur ;

Nous t'apprendrons la mesure :

« Lundi, mardi, mercredi... »

T'en souviens-tu, vendredi

Tu vins dans notre mesure?...

Reviens encor nous voler !...
 Comme nous ferons voler
 Des coups sur ta maigre échine :
 « *Argent des Nains ne vaut rien.* »
 Fripon, voleur et vaurien,
 Mauvais tailleur de ratine !

Les Bretons, comme les Gallois et les Irlandais, croient que les nains sont faux-monnayeurs ; c'est au fond de leurs dolmens (1), de leurs grottes de pierres, disent-ils, que sont leurs ateliers, et c'est aussi là qu'ils cachent d'immenses trésors ; mais leur argent et de mauvais aloi :

Pax arc'hant korr tra na dal.
 Argent des nains ne vaut rien.

Ne pourrait-on pas supposer que ce sont ces petites monnaies de cuivre, informes et grossières, dont se servaient autrefois les Armoricaains pour traiter entre eux, par voie d'échange, et retrouvées à différentes époques, qui ont donné lieu à cette croyance ? Aux mois d'avril 1821 et juin 1825, on trouva dans la commune de Saint-Denoual et dans celle de Henan-Bihen, entre Lamballe et le Cap-Fréhel, plus de 1,500 de ces monnaies présumées gauloises.

(1) *Dolmens* ou *Dol-men* (Tables de pierres par excellence, ou pierres-tables). — C'étaient des autels ou pierres des sacrifices ; on les disposait le plus souvent de façon que trois pierres plates et brutes, ou même davantage, arrangées de champ en forme de triangle, de carré, etc., fussent à quelques pieds d'élévation au-dessus du sol recouvertes horizontalement par une autre pierre également plate et informe, mais d'une dimension bien plus considérable. Ces tables sacrées, *grottes des nains* ou *roches des fées*, comme dit le peuple, étaient pour la plupart dressées sur quelque petite hauteur naturelle, et à une distance déterminée du *peulvan* ou *menhir*, c'est-à-dire *Pierre-longue*,

Elles étaient de billon, et toutes sans légendes, inscriptions ni caractères.

On en avait déjà découvert en plusieurs autres lieux, et l'on en a encore découvert depuis.

Le nom de *Duz* que Paskou donne à ces nains dans la chanson, signifie lutin; les Celtes donnaient ce nom à ces mêmes gnomes, ainsi que nous l'apprend saint Augustin :

Dæmones quos duscias Galli nuncupant.

(*De civ. Dei.* l. xv, cap. 23.)

Dans certains cantons de Bretagne, ils ont conservé à peu près le même nom; on les appelle encore *Teus*. (*Teuz*. Le Gonidec, *Dictionnaire breton*.)

Bien plus qu'aux chansons, les légendes sur les nains sont multipliées à l'infini; entre toutes celles connues, la suivante est la plus répandue dans toute la Bretagne.

Elle est spirituellement et fort plaisamment racontée dans l'ouvrage intitulé : *Galerie Bretonne*, auquel nous l'empruntons; la voici :

« Un tailleur, bossu et contrefait, mais entreprenant et jovial, avait parié qu'il se mêlerait à leur danse. Il tint parole. — Frappé bientôt de la monotonie du refrain qu'ils répétaient sans cesse : *délun*, — *dimeurs*, — *dimerc'her*. (lundi, mardi, mercredi), il s'avisa d'y ajouter : *diziou ha digwener* (jeudi et vendredi)

Cette augmentation de mesure fut accueillie avec une allégresse délirante, et fit bouillonner plus vivement encore tous ces petits flots noirs autour de lui; les korrikets lui donnaient le choix de la récompense que, sans le savoir, il avait méritée d'eux, et notre bossu demanda qu'on le délivrât de sa bosse.

Aussitôt, saisi et ballotté de main en main, roulé dans un sens et déroulé dans l'autre, il retomba enfin à terre sans bosse et comme refait à neuf.

Un autre tailleur bossu se promit bien d'avoir recours, dans le même but, à cette recette merveilleuse, et dès la nuit

suiivante, s'étant jeté au milieu d'une ronde de korrikets, il allongea, comme son confrère, leur refrain de doux mesures, en ajoutant *disadorn ha disul* (samedi et dimanche).

Un trépignement de bonheur répondit en effet à ces mots qu'il put croire magiques ; mais plus il les répétait, moins ils excitaient leur joie. Enfin, la chaîne sautillante et criarde se brisa brusquement.

Le moment de la récompense était venu : envoyé de l'un à l'autre comme une balle, ainsi que l'avait été son confrère, il voltigea aussi quelque temps dans l'espace, et puis se retrouva sur ses pieds. — Mais, ô disgrâce ! bien loin d'être débarrassé de sa bosse de derrière, il en avait une autre par devant ! — Cette rigueur des korrikets venait de ce qu'en prononçant quelques mots de plus : « *Et voilà la semaine terminée!* » la longue pénitence à laquelle ils étaient condamnés par une puissance inconnue finissait avec la chanson, et qu'il ne les prononça pas. — Un autre, plus avisé, par la suite les prononça, et voilà pourquoi, depuis lors, les korrikets ont cessé leurs danses infernales.

Une aventure à peu près semblable à celle du tailleur Paskou, arriva à un certain fournier nommé Iannik-ann-Trévou ; mais, plus rusé que notre tailleur, une fois le trésor bien caché chez lui, il prit soin de couvrir de cendres et de charbons ardents l'aire de sa maison, en sorte que quand les nains vinrent, au milieu de la nuit, pour reprendre leur bien, ils se brûlèrent tellement les pieds, qu'ils s'enfuirent au plus vite, en poussant des cris effroyables, mais non sans avoir préalablement tiré vengeance du fournier, dont ils brisèrent toute la vaisselle, comme le dit la chanson :

E ti Iannik-ann-Trévou

Hon euz rostet hor t'harmou

Ha gret foar gant he bodou.

Chez Iannik-ann-Trévou,

Nous avons brûlé nos pieds cornus,

Et fait bon marché de ses pots.

Le véritable nom de Iannik-ann-Trévou serait, paraît-il, Iann Stankik, qui passait pour sorcier dans sa paroisse. C'était un habile homme qui s'occupait principalement de médecine vétérinaire, et on lui attribuait des cures merveilleuses.

Les pots dont il est question dans la chanson, sont ceux qui lui servaient pour ses onguents ou *louzou*.

Des variantes de cette même satire sont très-répandues dans différentes communes de la Cornouaille. Elles paraissent toutes se rapporter à un seul et même fait qui se serait réellement passé dans le pays, et les familles qui portent le nom de Stankik sont encore assez nombreuses en Bretagne.

Si les nains nous sont représentés comme des êtres noirs, hideux et velus, les *Korrigan*, au contraire, quoique de petite taille comme celle des autres fées européennes, ont leurs formes admirablement proportionnées, délicates, aériennes et diaphanes.

Les fées (*fat* en celtique ; en latin *fata*) sont d'origine bretonne. La croyance aux génies, aux magiciens, est encore répandue dans toute la Basse-Bretagne. Le paysan qui craint l'approche d'un sorcier, tient son pouce élevé, et met dans la manche des enfants un morceau de pain de seigle.

De toutes les superstitions populaires admises par les Bretons, leur croyance aux fées est la plus poétique, peut-être ; dans tous les cas, c'est la plus ancienne. Veut-on retrouver sur leur origine quelques documents remontant à une haute antiquité ? C'est à l'histoire du pays de Galles qu'il faut le demander.

Les Gallois reconnaissent des fées de deux espèces : les unes bonnes et bienveillantes pour l'homme ; les autres d'une joyeuse malice, toujours prêtes à jouer un méchant tour, et à rire aux dépens de la victime.

Chez les Bretons, la croyance aux fées est indigène ; elle se lie chez ce peuple aux plus anciennes traditions, et l'on

en reconnaît la trace dans les premiers monuments de son histoire.

L'un des plus anciens passages relatifs aux fées gauloises se trouve dans le géographe Pomponius Mela : « L'île de Sein — dit-il — est sur la côte des Ossimiens. Ce qui la distingue, c'est l'oracle d'une divinité gauloise. Les Druidesses qui l'habitent, animées d'un génie particulier, peuvent, par leurs vers, exciter des tempêtes, et dans l'air et sur la mer ; prendre la forme de toute espèce d'animaux, guérir les maladies les plus invétérées, prédire l'avenir ; elles exercent leur art surtout pour les navigateurs qui se mettent en mer dans le seul but de les consulter. »

Toute la parure des fées consiste dans un voile blanc qu'elles roulent autour de leur corps. La nuit, leur beauté est éblouissante, mais dès que paraît l'aurore, on s'aperçoit que leurs cheveux sont blancs et que leur visage est ridé. Elles ont de belles voix, et les traditions leur prêtent une grande passion pour la musique.

Les chants populaires s'accordent tous pour les représenter au bord des fontaines ou des étangs, peignant leurs longs cheveux, et se tressant, comme les *mari-mor-gan* (sirènes) et les *groac'h* (maïades), des couronnes de glaïeuls.

Comme les nains elles habitent les *dolmens*. Elles se tiennent de préférence, pendant la nuit, dans les lieux qui avoisinent les fontaines, et d'où la Vierge, qui passe pour leur plus grande ennemie, ne les a pas encore chassées.

Les paysans bas-bretons racontent sérieusement que ce sont de grandes princesses qui, n'ayant pas voulu embrasser le christianisme quand les Saints vinrent en Bretagne, furent frappées de la malédiction divine, et condamnées à faire pénitence ; elles ont en haine le clergé et la religion ; pour les mettre en fuite, il suffit de la vue d'un prêtre.

Leur souffle est mortel ; elles jettent des sorts ; et quiconque ose troubler l'eau de leur fontaine, les surprendre quand elles peignent leurs cheveux d'or, est presque toujours cer-

tain de mourir peu de temps après avoir fait leur fatale rencontre.

Les nourrices de Tréflaouénan, qui redoutent excessivement leur influence, endorment les petits enfants en leur chantant la berceuse suivante :

Bretons, craignez les Korrigan.
Si, le soir, après la prière,
Vous revenez par la bruyère,
Bretons, craignez les Korrigan.

Auprès de la fontaine
Ne passez pas la nuit :
Votre mort est certaine ;
Elles veillent sans bruit...
Croyez, n'approchez pas ;
Fuyez plutôt bien vite,
Regagnez votre gîte ;
Elles sont sur vos pas.

Bretons, craignez les Korrigan.
Si, le soir, après la prière,
Vous revenez par la bruyère,
Bretons, craignez les Korrigan.

Et si, dans la nuit sombre,
Sous les chênes tremblants,
Vous entendez, dans l'ombre,
Ces fantômes errants :
Fuyez, n'approchez pas,
Prenez par la colline,
Car leur voix argentine
Ne l'entendez-vous pas ?

Bretons, craignez les Korrigan.
Si, le soir, après la prière,
Vous revenez par la bruyère,
Bretons, craignez les Korrigan.

Si, loin de vos chaumières,
 Vous les trouvez, le soir,
 Au milieu des bruyères,
 Ah ! mourez sans espoir...
 Croyez, n'approchez pas,
 Invoquez la Madone :
 Cette douce patronne
 Protégera vos pas.

Bretons, craignez les Korrigan,
 Si, le soir, après la prière,
 Vous revenez par la bruyère,
 Bretons, craignez les Korrigan,

On accuse ces fées de voler les enfants ; aussi sont-elles, pour toute paysanne armoricaine, un véritable sujet d'effroi. Les petits nourrissons sont mis sous la protection de la Sainte-Vierge, en portant au cou un chapelet ou un scapulaire.

Dans la ballade suivante, où il est question d'un enfant dérobé, la jeune mère, la belle Marie, a négligé de prendre cette précaution. Pendant qu'elle est à la fontaine à laver les maillots de son petit Loïc, une de ces Korrigan l'enlève et met à la place, dans son berceau, un nain hideux à la face rousse comme celle d'un crapaud.

A son retour, le désespoir de la pauvre mère est impossible à décrire ; mais elle est tellement pleine de foi et d'espérance dans la Vierge, elle l'implore avec tant de larmes dans la voix et dans les yeux, que la Reine du ciel vient à son secours, et lui fait retrouver son enfant.

Ainsi que ceux de sa race, la voix du petit monstre déposé dans le berceau ressemble à celle d'un vieillard ; aussi se garde-t-il bien de parler, dans la crainte de laisser découvrir la fraude.

Il faut que la jeune mère l'y contraigne en excitant sa curiosité : elle feint de préparer le dîner de dix laboureurs de la maison dans une seule coque d'œuf ; c'est là le moyen

de rompre le charme. Etonné, le nain oublie qu'il ne doit pas parler ; la mère le fouette impitoyablement ; il crie plus fort, et la Korrigan, qui l'entend, se hâte d'accourir pour le délivrer, en rapportant à la mère, l'enfant qu'elle lui avait volé.

BALLADE

Marie la belle est affligée ;
Elle a perdu son cher petit Loïc ;
La Korrigan l'a emporté.

*Marie goant a zo keuziet ;
He Loïk ker e deux kollet ;
Gand ar Gorriganed ema eet.*

(Dialecte de Cornouaille.)

I

Elle a du chagrin la belle Marie,
Car elle a perdu son petit Loïc ;
De la Korrigan la sorcellerie
Sans doute en veut faire infâme trafic.

II

MARIE.

M'en allant puiser l'eau de la fontaine
Afin de laver son petit trousseau,
Son bonnet de lin, son maillot de laine,
Je laissai Loïc dormir au berceau.

Lorsque je revins (jugez de ma peine !)
Lorsqu'après avoir fouillé chaque coin,
Par les prés, les bois, jusqu'à perdre haleine,
Pour le retrouver, je courus bien loin.

On a mis ce nain, ce monstre à la place,
 Qui, sans dire mot, égratigne et mord,
 Qui, d'un vil crapaud, a la rousse face,
 Qui tette toujours et jamais ne dort.

Vous, qui dans le ciel, ô Vierge Marie,
 Tenez votre fils entre vos deux bras,
 Vous l'avez gardé; le mien, de ma vie,
 Désormais, hélas!... ne verrai-je pas?...

LA VIERGE.

— « Ne t'afflige pas, ma fille, ma fille,
 Ton petit Loïc te sera rendu :
 Tu l'endormiras près de la charmille,
 Tu le reverras, il n'est pas perdu.

» Pour dix laboureurs celui qui, ma fille,
 Dans une maison feint de préparer
 Le repas du soir dans une coquille,
 Force le muet, le nain à parler.

» Dès qu'il a parlé : fouette-le.... qu'il crie ;
 Dès qu'il a crié, qu'il est entendu,
 Il est enlevé ; — la sorcellerie
 N'a plus de pouvoir, le charme est rompu. »

LE NAIN.

— « Que faites-vous là ? ma mère, ma mère,
 Que faites-vous là ? — demande le nain.... »

MARIE.

— « Ce que je fais là?... Bonne ménagère,
 Dans l'œuf, tu le vois, je coupe le pain.

» Pour dix laboureurs le dîner prépare,
 Pour dix laboureurs de notre maison.
 Quoi de surprenant? — Est-ce chose rare?
 Vilain petit nain, hideux avorton! »

LE NAIN, étonné.

— « Pour dix à diner!.... là.... dans cette coquel!...
 J'ai vu l'œuf avant que poule pondit ;
 J'ai vu le gland vert bien avant l'époque
 Que chêne, à Brézal, lui-même grandit. »

MARIE.

— « Hideux petit nain, tu vis trop de choses.
 Tiens, petit vieillard, tiens : clac, clic, clac, clic!
 Ah! va, je te tiens, pleure, si tu l'oses :
 Je suis sûre alors de voir mon Loïc.... »

LA KORRIGAN.

— « Ne le frappe pas!.... vois sa face blême ;
 Jamais je ne fis aucun mal au tien ;
 Lui, sur son front blanc, porte un diadème....
 Je vais le chercher.... mais rends-moi le mien. »

III

Quand à la maison s'en revint Marie,
 Son enfant dormait dans son blanc berceau,
 Alors de bonheur, joyeuse, ravie,
 De ses yeux fondit un petit ruisseau.

Eveillé, l'enfant ouvrit sa paupière.
 Puis en lui tendant ses bras innocents :
 « Encore un baiser, un baiser, ma mère ;
 Oh ! va ! j'ai dormi ; dormi bien longtemps!... »

Toutes les nourrices vous diront combien il est dangereux de laisser un nouveau-né dans son berceau, sans personne pour le garder.

La nommée Catherine Cloar fit comme la jeune femme de notre ballade, elle laissa tout seul son enfant au logis. Ecou-

tous comment Emile Souvestre raconte ce qu'il advint pendant son absence.

« Une fée vint à passer, dit-il, elle entendit les vagissements de l'enfant, et elle entra. — Voyant un petit si blanc, avec sa bouche si rose et ses jolis yeux plus bleus que les *jeannettes* des champs, elle en eut envie, le prit, et déposa à sa place un petit korrig, son fils, qui était plus noir et plus malin qu'un chat. — Quand Catherine Cloar revint, elle ne s'aperçut de rien, et elle continua à nourrir le petit ; mais à mesure que l'âge lui venait, c'était merveille de voir qu'il ne grandissait nullement et qu'il devenait plus malicieux chaque jour. — Quand on l'envoyait garder les vaches aux champs, il s'amusa à leur attacher une branche d'épine à la queue ; les pauvres bêtes se sentant piquées à chaque mouvement, commençaient à courir en agitant leurs queues, et le nain riait comme un des bonshommes de bois qui soutiennent les maisons de Morlaix.

Il criait *haro* sur les vaches affolées, il leur jetait des pierres pour les effaroucher encore davantage : Catherine Cloar se désespérait de voir que son fils restait si petit de taille et devenait si grand en méchanceté. Souvent elle disait à son mari assis auprès d'elle au coin du feu.

— Par Sainte-Anne ! mon homme, cet enfant n'est pas notre fils ; il a trop de petitesse de corps et de finesse d'esprit pour cela.

Cloar alors étendait ses grosses mains devant le feu, tirait sa pipe de sa bouche, crachait dans la cendre, grognait un peu dans sa barbe, et ne disait rien ; c'était comme cela qu'il avait l'habitude de répondre.

La pauvre femme se désespérait de voir son fils aussi laid.

Enfin, une aventure inattendue vint lui faire connaître la vérité.

Un soir que le vent et la pluie faisaient fureur, et que le nain était seul au logis, voilà qu'on frappe à la fenêtre, et qu'une grosse voix dit :

— Y a-t-il quelque bête à vendre ?

C'était le boucher de Vannes (1) qui passait par là, et qui avait voulu voir, malgré la pluie, s'il ne pourrait pas faire un bon marché.

Il avait un grand manteau bleu qui l'enveloppait, lui, son cheval et un veau qu'il emportait, si bien que lorsque le nain ouvrit la petite croisée de bois, il vit en même temps s'avancer trois têtes : celle de l'homme, celle du cheval et celle du veau, et il crut que toutes les trois tenaient au même corps ! — Grandement effrayé, il ferma vivement la fenêtre en disant :

— J'ai cent ans, j'ai vu le gland avant de voir le chêne, et je n'ai jamais vu pareille chose.

Le boucher s'en alla bien étonné.

Quelques jours après, il rencontra Catherine Cloar, et lui redit ce qu'il avait entendu. Celle-ci, confirmée par là dans les soupçons qu'elle avait eus, résolut de s'assurer de la vérité. — En conséquence, le jour même, pendant que le petit était dehors, elle acheta cent œufs, elle les cassa tous et rangea les coques, comme on ferait de prêtres en surplis dans une belle procession de la Fête-Dieu ; puis, entendant la voix du nain, elle se cacha.

Celui-ci entra, et voyant les œufs ainsi disposés :

— J'ai cent ans, murmura-t-il, j'ai vu le gland avant de voir le chêne, et je n'ai jamais vu pareille chose.

Catherine l'avait entendu, elle n'eut plus de doute. Dès le soir, elle raconta tout à son mari, et tous deux résolurent de tuer le petit qui devait être un démon. — Mais comme ils allaient exécuter leur projet, la fée, avertie par la connaissance que son espèce a de toutes les choses cachées, entra dans la maison en tenant un beau garçon par la main, et elle dit aux époux :

« — Voilà votre fils que j'ai nourri dans le tumulus de Tir-

(1) Vannes, en breton *Gwenned*, pays découvert, à la lettre blé blanc.

Forden avec des racines et du charbon, vous voyez qu'il est beau et joyeux, prenez-le, et rendez-moi le mien. »

Quelle que soit la forme sous laquelle on le présente, en vers, ou en prose, le fond du récit de cette tradition reste toujours le même, et doit remonter à une très-haute antiquité.— Dans le pays de Galles, la même croyance existe; on y rencontre dans une ancienne ballade les mêmes idées, et presque exactement les mêmes expressions que dans notre vieux *gwerz* armoricain.

Nous l'avons dit plus loin, indépendamment de ce que les fées sont accusées de voler les enfants, elles le sont encore d'aimer à s'unir aux hommes, et de violer toutes les lois de la pudeur pour y arriver.

Les paysans vous affirmeront que c'est dans un seul et même but qu'elles volent les enfants, et qu'elles recherchent l'union des hommes : elles veulent, disent-ils, régénérer, à tout prix, leur race maudite.

Pour son malheur, le seigneur Nann a rencontré une Korrigan au bord de la fontaine où elle peignait ses blonds cheveux.

« — Quel est ce téméraire, — dit-elle, — qui ose venir troubler mon eau? — Ou vous m'épouserez sur l'heure, ou dans trois jours vous mourrez ! »

La Korrigan venait de lui jeter un sort.

La ballade du seigneur Nann est très-répandue dans la Haute-Bretagne, où elle se chante encore aujourd'hui.

Bien anciennement, elle avait été déjà mise en couplets français, qui représentent la traduction des stances bretonnes :

— Oh ! dites-moi, ma mère, ma mie,
 Quel habit mettrai-je aujourd'hui ?
 — Prenez du noir ; prenez du blanc ;
 Mais le noir est plus convenant.

.

— Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi la terre est rafraîchie?...

— Je ne veux plus vous le cacher
Votre mari est enterré!...

BALLADE

*Ann aoutrou Nann hag he bried
Iaouankik-flamm oent dimezet,
Iaouankik-flamm dispartiet.*

(Dialecte de Léon.)

Le seigneur Nann et son épouse
Ont été fiancés bien jeunes,
Bien jeunes désunis.

Le seigneur Nann et son épouse
Jeunes ont été fiancés ;
Mais, bientôt, par la mort jalouse,
Jeunes ont été séparés.

Hier, Madame a mis au monde
Deux jumeaux plus blancs que le lait :
L'une, une fille rose et blonde ;
L'autre, un garçon : — c'est à souhait !

LE SEIGNEUR NANN

« — Dites-moi, la belle accouchée,
Que désire-t-il votre cœur ?
Je veux faire une chevauchée
Seul, et sans varlet ni piqueur.

Désirez-vous chair de bécasse ?
Préfèrez-vous chair de chevreuil ? »

L'ÉPOUSE

« — Oh ! dites-moi, seigneur, en chasse,
Pourquoi, dites, allez-vous seul ? — »

Sans répondre, il saisit sa lance ;
Fait seller son destrier noir ;
Le pied dans l'étrier s'élance ;
Franchit le seuil de son manoir.

Du cheval il presse la hanche ;
L'excite de sa forte voix ;
Et, bientôt, une biche blanche,
S'enfuit devant lui dans le bois.

Il court et la poursuit si vite
Que la terre tremble sous eux,
Et que son cheval, qu'il irrite,
Frappe et fend le sol argileux.

Mais la nuit vient, noire et profonde ;
Du cheval il presse le flanc,
Et dans sa course vagabonde,
Il arrive auprès d'un étang.

Couvert de sueur, pour y boire ;
Il arrête court son élan,
Il ne voit pas, dans la nuit noire,
Tout près de lui la Korrigan.

Assise au bord de la fontaine,
Elle peignait ses cheveux blonds ;
Chantait les jours de la semaine,
Fixant sur lui ses yeux profonds :

LA KORRIGAN

« — Qui donc est assez téméraire
Que de venir troubler mon eau ?
Epousez-moi, je veux vous plaire,
Vous m'entendez, beau jouvenceau ?

Epousez-moi vite, sur l'heure,
Ou mort vous serez dans trois jours. »

LE SEIGNEUR NANN

« — Je ne crois pas qu'ainsi je meure,
Cherchez, Korrig, d'autres amours.

Vous ne serez pas mon épouse,
Car j'ai femme depuis un an.
Je dormirai sous la pelouse,
Quand Dieu voudra, la Korrigan ! »

LA KORRIGAN.

« — Je veux vous épouser sur l'heure,
De vous recevoir un baiser... »

LE SEIGNEUR NANN.

« — Non ; je retourne à ma demeure...
Plutôt mourir que t'épouser ! »

« — Oh ! dites-moi, ma bonne mère,
S'il n'est pas fait, faites mon lit :
Sur moi la Korrigan sorcière
Vient de jeter un sort maudit.

N'en dites mot à mon épouse,
Mais dans trois jours je serai mort,
Car une Korrigan jalouse
Vient sur moi de jeter un sort. »

Trois jours après, la jeune femme
Adressait cette question :

« — Pourquoi la cloche, à Notre-Dame,
Fait-elle aujourd'hui carillon ?

Pourquoi sont-ils en bas, les prêtres ?
Pourquoi sont-ils vêtus de blanc ? »

LA BELLE-MÈRE.

« — Un étranger, sous vos fenêtres,
Est mort cette nuit sur ce banc. »

LA JEUNE FEMME.

« — Oh! dites-moi, ma belle-mère,
Mon seigneur Nann où donc est-il? »

LA BELLE-MÈRE.

« — Il est allé chez votre frère
Chasser par ce beau mois d'avril. »

LA JEUNE FEMME.

« — Dois-je mettre une robe verte
Aujourd'hui, si je sors sans lui? »

LA BELLE-MÈRE.

« — La mode veut, ma chère Berthe,
De porter du noir (1) aujourd'hui. »

En passant par le cimetière,
Un tombeau tout neuf elle vit :

« — De notre famille, ma mère,
Qui donc est couché dans ce lit? »

LA BELLE-MÈRE.

« — Hélas! derrière cette grille
Celui qui dort près du clocher,
C'est ton mari, ma pauvre fille,
Je ne puis plus te le cacher... »

(1) Dans certains cantons, il est d'usage que les jeunes femmes s'habillent en noir pour leurs relevailles.

Alors, ses deux genoux fléchirent,
 Elle ne se releva plus;
 De ce moment, les saints se dirent :
 Nous avons deux nouveaux élus.

Le lendemain, des fleurs nouvelles
 Autour du tombeau s'entr'ouvraient;
 Et, vigilantes sentinelles,
 Dans l'air deux chênes s'élevaient.

Au sommet des plus hautes branches,
 On vit s'abattre et s'agiter
 Deux oiseaux, deux colombes blanches,
 Ouvrir l'aile et se becqueter.

Puis, quand pour se baigner dans l'onde,
 Le soir, se plongea le soleil,
 On les vit quitter ce bas-monde
 Et prendre leur vol vers le ciel.

« Comme deux colombes appelées par le désir, ouvrant et refermant leurs ailes, volent dans l'espace, emportées par la volonté vers leur doux nid. »

*Quali colombe dal desio chiamate,
 Con l'ali aperte e fermo al dolce nido
 Volan per l'aer dal voler portate!*

DANTE (*Inferno*. Chant v.)

Dans leur poétique naïveté, les paysans bretons croient que l'âme monte au ciel sous la forme d'un oiseau.

A ce propos, écoutez la manière charmante dont l'auteur du *Barzaz-Breiz* raconte l'explication que lui donna un vieux

laboureur, qui le regardait en silence suivre de l'œil une alouette qui s'élevait en chantant dans les airs :

« — Elle chante bien gaiement, n'est-ce pas?... Mais je parie que vous ne comprenez pas sa chanson ?

» — Je l'avoue.

» — Eh bien ! voici ce qu'elle chante :

*Per, digor ann nor d'in,
Bireiken na bec'hinn,
Na bec'hinn, na bec'hinn !*

Saint-Pierre, ouvre-moi la porte,
Je ne pêcherai plus jamais,
Plus jamais, plus jamais !

» — Nous allons voir si on lui ouvre...

» Au bout de quelques minutes, comme l'oiseau descendait :

» — Non !... Elle a trop péché. Voyez comme elle est de mauvaise humeur ! — L'entendez-vous, la méchante ?

Pec'hinn ! pec'hinn ! pec'hinn !

Je pêcherai ! je pêcherai ! je pêcherai !

Le temps n'a pu changer ces rêveries de l'habitant des champs. L'oiseau qui chante et qui voltige autour de lui répond toujours à ses questions, lui rappelle les époques les plus intéressantes de son existence.

Ce n'est pas en Bretagne seulement, que les croyances sur les Fées sont ainsi répandues. Dans tous les âges, dans tous les pays, l'humanité a payé ce tribut à sa faiblesse.

Dans la principauté de Serbie, on chante la ballade du prince *Marko*, et, comme dans notre chant breton, on suppose que l'on ne trouble pas impunément les eaux qui sont consacrées aux fées.

En Suède, sur le même sujet, tout le monde connaît la chanson de *maître Olaf* dans la danse des *Elfes*.

Dans les pays slaves, les Wilis ne ressemblent-elles pas également aux fées de notre Bretagne ?

« Pauvres fiancées mortes avant le jour des noces. — a dit d'elles Henri Heine dans son charmant ouvrage intitulé

simplement : *de l'Allemagne*, — elles ne peuvent demeurer tranquilles dans leur tombeau. Dans leurs cœurs éteints, dans leurs pieds morts, est resté cet amour de la danse qu'elles n'ont pu satisfaire pendant leur vie, et à minuit, elles se lèvent, elles se rassemblent en troupes sur la grande route, et malheur au jeune homme qui les rencontre, il faut qu'il danse avec elles jusqu'à ce qu'il tombe mort.

» Parées de leurs habits de noce, des couronnes de fleurs sur la tête, des anneaux brillants à leurs doigts, les Willis dansent au clair de la lune comme les Elfes ; leur figure, quoique d'un blanc de neige, est belle de jeunesse. Elles rient avec une joie si perfide, elles vous appellent avec tant de séduction, leur air a de si douces promesses, que ces bacchantes mortes sont irrésistibles. »

C'est de cette tradition qu'a été tiré le ballet fantastique de *Giselle*.

En parlant ici des traditions de contrées éloignées, nous avons eu un but : celui de faire remarquer la grande ressemblance qui existe entre elles. Mais comment se rendre compte de leur voyage d'un pays à l'autre ? Comment suivre leur itinéraire ? Cela nous semble bien difficile, car ainsi que l'a pensé Campbell : « La fiction a l'aile plus rapide que la science, elle répand ses étamines de fleurs à travers le monde, et nous ne les voyons pas jusqu'à ce que ces fleurs surgissent tout à coup, et nous étonnent par la ressemblance de leurs couleurs avec celles des autres contrées. »

Pour expliquer cette similitude dans les traditions qui s'offrent à l'imagination de divers auteurs de pays éloignés, ne pouvons-nous pas penser nous-mêmes qu'elles dérivent toutes d'une même source, en remontant jusqu'à cette époque où, avant de se diviser, le genre humain ne faisait qu'une seule et même grande famille ?

LE VIN DES GAULOIS

Les Bretons font de nombreuses expéditions sur le territoire de leurs voisins. — Ils pillent les campagnes, détruisent les vignes, enlèvent les vins, brûlent les moissons. — Chant bachique et barbare traduit du dialecte de Cornouaille. — La sobriété n'est pas la vertu du paysan bas-breton. — Loi, qui existait en 1536, contre les ivrognes.

Rien de plus sauvage, rien de plus barbare que ce chant qui, selon toutes les probabilités, doit avoir été composé vers le vi^e siècle, à cette époque où les Bretons faisaient de nombreuses expéditions sur le territoire de leurs voisins, qu'ils désignaient tous sous le nom unique de Gaulois. Le désir de se procurer ce qui leur manquait en Bretagne, surtout le vin, objet de leur prédilection, les faisait se réunir en troupe formidable pour ce pillage organisé. Ils se mettaient en campagne, armés d'instruments de toutes sortes, pouvant aussi bien servir pour la vendange que pour la guerre. Ils tombaient à l'improviste sur l'ennemi, cueillaient ses raisins, saccageaient ses vignes, et revenaient en emportant les vins qu'ils n'avaient pu ingurgiter sur place; traînant sur de lourds chariots le fruit de leurs rapines, poussant devant eux les vendangeurs captifs, et hurlant leur chant sauvage, en traversant les bois et les marais.

C'est ainsi qu'ils ravagèrent le Cotentin, le Maine, l'Anjou, et les deux rives de la Loire.

Le chant suivant le dit assez; ces récoltes de l'épée étaient sanglantes : vin et sang coulaient ensemble.

Le vin au Breton vainqueur; le cep au Gaulois grossier.

La vérité est qu'ils ne laissaient rien, ni vin, ni ceps, brûlant vignes et moissons, sans épargner quelquefois les monastères.

Les chroniques des moines et les livres des historiens, depuis Ermold le Noir et Grégoire de Tours, sont remplis d'injures et de lamentations à ce sujet. Ce dernier surtout, qui fut lui-même victime de leurs pillages, a, dans ses écrits, parlé longuement de leurs expéditions.

- On voit déjà que, dès cette époque reculée, les Bretons préféraient le vin à la bière ou cervoise faite avec de l'orge, et même à l'hydromel tant célébré par les Bardes.

CHANT BACHIQUE

I

Mieux vaut le vin
Blanc de raisin,
Que vin de mûre.
Sous la ramure,
Mieux vaut le vin
Blanc de raisin.

Mieux vaut tonneau
De vin nouveau
Mieux vaut que bière.
Sur la bruyère,
Mieux vaut tonneau
De vin nouveau.

Oui, c'est réel :
Mieux qu'hydromel,
Mieux vaut encore
Vin qui se dore
Au feu du ciel,
Que l'hydromel !

Mieux vaut cent fois
 Vin de Gaulois
 Que vin de pommes (1).
 Quand on est hommes,
 Mieux vaut cent fois
 Vin de Gaulois.

Gaulois grossier,
 Pour toi fumier
 Où l'on recueille
 Le cep, la feuille;
 — Pour toi fumier,
 Gaulois grossier !

Pour toi, vainqueur,
 Breton de cœur,
 La blanche écume
 Du vin qui fume ;
 Pour toi, vainqueur,
 Breton de cœur !

Là, vers l'étang,
 Le vin, le sang,
 Réunis coulent,
 Et les pieds foulent,
 Près de l'étang,
 Le vin, le sang !

Le vin est blanc.
 — Sorti du flanc
 Le sang est rouge.
 Si Gaulois bouge,

(1) Vin de pommes. Cidre. — Pline dit textuellement que, de son temps, on faisait du vin avec les poires et toutes les espèces de pommes : *Vinum fit e pyris, et malorumque omnibus generibus.*

Là, de son flanc,
Jaillit le sang !

C'est à la fois
Vin de Gaulois
Et sang qui coulent...
Bretons se soulent
De vin de choix,
De sang Gaulois !

De vin repu,
Du sang j'ai bu
Dans la mêlée.
Dans la vallée,
De vin repu,
Du sang j'ai bu !

Vin blanc de choix,
Sang de Gaulois,
Tous deux nourrissent
Et réjouissent ;
Vin, sang Gaulois,
Tout à la fois !

II

A toi, soleil
Rouge et vermeil,
Vin, sang et danse
En abondance.
A toi, soleil,
A ton réveil !

Oui, danse et chant,
Cri menaçant,
Cri de bataille,
Bruit de ferraille,

Bruit menaçant
Du fer tranchant!

Danse de fer,
Ronde d'enfer,
Danse du glaive;
Là, sur la grève,
Près de la mer,
Ronde d'enfer!

Que sans remord
Donne la mort
Le fer du glaive;
Oui, qu'il se lève,
Et sans remord,
Donne la mort!

Des Franks l'effroi,
C'est toi le roi,
Glaive sauvage;
Car du servage
Brisant la loi,
C'est toi le roi!

Libre d'affront,
Ah! qu'à ton front
L'arc-en-ciel donne
Noble couronne
A ton beau front,
Libre d'affront!

O feu! ô feu! ô acier! ô acier! ô feu! ô feu! ô acier et feu!
O chêne! ô chêne! ô terre! ô flots! ô flots! ô terre et chêne!

Tan! tan! dir! oh! dir! tan! tan! dir ha tan!
Tann! tann! tir! ha tonn! tonn! tir ha tann!

N'est-ce pas là, en effet, le chant sauvage, énergique et barbare d'hommes enivrés de vin, de carnage et de sang ?

« *De vin repu, du sang j'ai bu dans la mêlée terrible...*

— chantent-ils, —

» *Car le vin et le sang des Gaulois nourrissent qui en boit ; vin et sang nourrissent ! !... »*

Ces bons Bretons, comme on les appelle aujourd'hui, n'ont pas, ainsi qu'on le voit, joui toujours d'une aussi flatteuse renommée.

Brito malus, — disait Ausone, — « Qui dit Breton, ne dit pas bon. »

La seconde partie de ce chant, pense M. de la Villemarqué dans ses notes et éclaircissements au sujet de cet hymne guerrier, serait un fragment de la *danse de l'Épée*, chanson des anciens Bretons, en l'honneur du soleil.

Cette seconde partie — pense-t-il — serait alors beaucoup plus ancienne encore que la première, et nous rejetterait même en plein paganisme.

Depuis cette époque, la sobriété n'est guère devenue la vertu du paysan bas-breton : s'enivrer est pour lui le suprême bonheur ; non-seulement il ne regarde pas l'excès du vin comme un déshonneur, mais il y attache une espèce de gloire. Il croit que le vin est toujours salutaire, et que celui qui en boit le plus se porte le mieux. Ce qu'il préfère à tout, c'est le *gwin-ardant*, le vin de feu (l'eau-de-vie).

La liqueur qui lui fera le plus tôt perdre la raison est celle qu'il estimera le plus.

Il paraît même que de tout temps il a joui de cette réputation de bien boire, car n'est-ce pas Rabelais qui s'écrie : *Beuvons ici à la Bretesque !*

C'est-à-dire, buvons comme des Bretons qui ne laissent rien dans leur verre, tandis que, dans d'autres provinces, la coutume était de ne point le vider jusqu'à la dernière goutte.

Dans quelques vieux châteaux, on voyait encore, il y a peu d'années, une table sur laquelle était un appareil propre à placer une barrique : cette table servait à certaines fêtes de l'année. On posait dessus un tonneau de vin ; tout autour étaient rangées des viandes froides, et le repas n'était fini que lorsque la barrique était vide.

Si l'on en croit le couplet suivant d'une chanson qui, d'après Cambry, se chantait à Quimper à l'époque fiévreuse de 1794, ce qui précède ne paraît pas exagéré :

Le Champenois, le Bourguignon,
Font part de leur bon vin à maint autre canton ;
Si Bacchus en plantait de pareil en Bretagne,
On y connaîtrait mieux la valeur de ce don,
Et loin de l'envoyer en Bourgogne, en Champagne,
Tout coulerait par le gosier breton,
Même la lie et le bondon,
Tout coulerait par le gosier breton.

Il n'en coule malheureusement que trop encore de nos jours, surtout de ce *gwin-ardant* (vin de feu), comme ils l'appellent. Aussi ne serions-nous pas fâché de voir revivre un peu de cette loi contre les ivrognes, qui était en vigueur en 1536 : que tout homme qui serait trouvé en état d'ivresse, serait sur-le-champ constitué prisonnier au pain et à l'eau ; qu'en cas de récidive, il serait en outre battu de verges en prison ; qu'à la troisième fois, il le serait en public ; enfin, qu'à la quatrième rechute, il serait banni sans miséricorde, avec

amputation d'oreilles. Malgré toutes ces rigueurs, je ne voudrais pas cependant mettre la main au feu, qu'on ne rencontrât pas encore de temps à autre, sur nos routes de campagnes, bien des incorrigibles, et, dans tous les cas, que d'oreilles menacées, grand Dieu !

LE LOUP

(Er Blef)

A qui le Bas-Breton applique ce nom de *Loup*. — Le jeu du loup en Bretagne. — Chant. — Guerre d'invasion. — Télégraphie au moyen de feux allumés de distance en distance. — Qualité des armes des archers bretons et gallois.

Le vieux gwerz *le Loup*, qui a tous les caractères de la plus haute antiquité, rappelle une guerre d'invasion.

Ce nom de *loup*, était encore celui que tout Bas-Breton donnait, au quatorzième siècle, à l'ennemi Français, auquel il s'obstinait à ne pas vouloir se soumettre.

Inscrit en 1867, dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, le chant suivant est extrait de la collection de M. J.-M. de Penguern, qui fait connaître lui-même, dans son argument, comment il s'est conservé ; et, dans ses notes, à quelle occasion il paraît avoir été composé :

« Les enfants jouent dans toute la Bretagne, à un jeu qu'ils nomment le *Jeu du Loup*.

Un cercle est tracé sur la terre. Le berger et les moutons s'y tiennent. A l'entour rôde le loup, armé d'un mouchoir noué. Les agneaux sortent du cercle, viennent le braver, et sont rappelés par le berger, chantant les couplets suivants.

Quel contraste entre l'air et les paroles ! Nous n'avons jamais pu écouter sans tristesse ces voix enfantines, chantant gaiement, sans la comprendre, la sinistre histoire des malheurs de nos pères. »

Devedigou deut d'ho kraou,
 Man er blei mez er c'hoajaou ;
 Divagat, divagat,
 Deut d'er ger 'n eur bagat.

Adreuz mengleu, run, ha len,
 A maint arri tost a ten,
 Krom er vas dre an daou ben.

Devedigou deut d'ho kraou
 Man er blei mez er c'hoajaou ;
 Divagat, divagat,
 Deut d'er ger 'n eur bagat.

Un tan alum, tri zan maro ;
 Lan, baelan glas ha kolo :
 Eskern skignet leis ar vro.

Devedigou deut d'ho kraou,
 Man er blei mez er c'hoajaou ;
 Divagat, divagat,
 Deut d'er ger 'n eur bagat.

Eskern potret, eskern merc'het,
 Eskern krignet, eskern torret,
 Tanfoelt biken vouint douaret.

Devedigou deut d'ho kraou,
 Eman er blei 'u ho koajaou ;
 Divagat, divagat,
 Deut d'er ger 'n eur bagat.

Petits agneaux dispersés, dispersés,
 Ralliez-vous ; rentrez en bande ;
 Les loups des bois sont dans la lande :
 Petits agneaux, revenez, revenez !

A travers les ravins, les marais, les étangs,
 Ils se culbutent tous, se déchirent les flancs,
 Le bâton (1) se recourbe, et pressés sont leurs rangs,

Petits agneaux dispersés, dispersés,
 Ralliez-vous, rentrez en bande ;
 Les loups des bois sont dans la lande :
 Petits agneaux, revenez, revenez !

Un feu brille allumé ; mais trois feux sont éteints ;
 De landes, de genêts, jonchés sont les terrains,
 Et d'ossements humains partout les champs sont pleins.

Petits agneaux dispersés, dispersés,
 Ralliez-vous, rentrez en bande ;
 Les loups des bois sont dans la lande :
 Petits agneaux, revenez, revenez !

Couvrant nos champs foulés et comblant nos marais,
 Rongés, broyés, brisés, ossements d'hommes faits
 Que l'on n'entertera jamais, au grand jamais !

Petit agneaux dispersés, dispersés,
 Ralliez-vous, rentrez en bande ;
 Les loups des bois sont dans la lande :
 Petits agneaux, revenez, revenez !

(1) Le bâton de l'arc.

« César, parlant de la rapidité avec laquelle les nouvelles se transmettaient de Genabum aux frontières des Avernus, nous apprend que les Gaulois plaçaient de distance en distance, sur des hauteurs correspondantes, des vigies qui annonçaient l'arrivée de l'ennemi, le jour par des cris, la nuit par des feux d'alarme répétés de poste en poste (1).

N'est-ce pas là ce qu'on retrouve dans notre chant? Pauvres agneaux revenez au bercail... Accourez vers les *oppida*, femmes, enfants, vieillards, vous y trouverez un asile et des défenseurs.

Au loin, déjà les feux du signal s'éteignent. D'autres plus rapprochés s'allument. Près de nous, ces amas combustibles vont briller à leur tour. Voici l'ennemi!

Les fragments de ce chant breton, sont chantés par les enfants des environs de Lanvallon et de Plouha.

Le bâton se recourbe, est-il dit au premier couplet, le bâton, c'est-à-dire l'arc, l'une des trois espèces d'armes offensives à cette époque; les deux autres étaient la lance et l'épée.

Les anciens Bretons étaient célèbres dans l'art de travailler leurs armes, et un archer gallois a laissé une description des excellentes qualités qu'elles devaient avoir :

« Que le voleur vienne à passer dans le bois, dit-il, et que je sois en face de lui, tenant à la main mon arc d'if rouge, à la corde sèche et roide, et ma flèche, droite et faite au tour, à la corde arrondie, aux longues plumes fines, retenues par un fil de soie verte, au dard d'acier, épais et lourd, large d'un pouce en travers, et d'une couleur bleuâtre, qui tirerait du sang à une girouette; que j'aie le pied sur une butte, et un

(1) Cette correspondance télégraphique, au moyen de signaux par le feu, qui se répétaient de proche en proche, était familière aux Grecs eux-mêmes, aux Romains, et à divers autres peuples. (PLINE, l. 2, ch. 71.) Polybe nomme *pyrsies*, les signaux des anciens Grecs par le feu.

chêne derrière moi, et le vent au dos, et le soleil de côté, et ma maîtresse sur le sentier, tout près de moi, me regardant, et que je la sache là : — et je décocherai au voleur une flèche si roide et si bien ajustée, et si résonnante et si perçante, que quand même il porterait une cotte de fer ou un haubert de Milan, il n'en serait pas plus protégé que par un torchis de fougère, un paillasson ou un filet. »

Le jeu du loup est un jeu répandu dans toute la Bretagne. Le couplet suivant offre du chant cité d'autre part, une variante aussi curieuse qu'importante :

Devedigou deut d'ho kraou :
Ema 'r bleizik enn dicheaou (1).
 — *Piou ar vamm ?*
 — *Ar gounte'! gamm.*
 — *Piou ann tad ?*
 — *An Eskop dilagad.*
Deomp holl enn eur bagad !!!..

Petits moutons, venez à votre étable :
 Voici le loup aux aguets.
 — Qui est la mère ?
 — Le couteau recourbé.
 — Qui est le père ?
 — L'Évêque sans yeux, à qui on les a arrachés.
 Allons tous en bande !!!..

Les enfants, dans leurs jeux, ont gardé, en Bretagne, la trace de tout ce qu'il y a peut-être de plus ancien dans la langue, et parfois, les événements auxquels ces jeux font allusion, histoire et mythologie païenne, s'y trouvent fréquemment. Ces jeux n'ont pas été assez étudiés; ils tendent à disparaître, et disparaîtront sans avoir donné la clef de toutes les énigmes qu'ils renferment.

(1) C'est dans ce couplet seul qu'on rencontre ce mot, qui doit signifier *aguets*, et ne doit se dire que d'un animal qui guette, épie sa proie, caché sous des branchages ou dans quelque buisson.

LA PESTE JAUNE

EN BRETAGNE

Caractère de la peste jaune. — Cause présumée de cette peste. — Elle décime la paroisse d'Elliant. — Ballade. — Vœu d'entourer les murs des églises d'un cordon de cire. — Notre-Dame du Guéodet. — Notre-Dame de Kerdevot. — Légende de la peste d'Elliant. — Rapprochement établi entre cette légende et une légende orientale sur le même sujet.

La mort ! la mort partout ! ouvrant sa double serre
Elle était sur la mer, elle était sur la terre.

(Poème *les Bretons*.)

Au vi^e siècle la peste (d'après les anciens actes *pestis flava*, et d'après le breton *gwall velen* — fièvre jaune ou jaunisse empestée) qui désola l'Europe, exerça de grands ravages en Armorique et en Cambrie.

D'après Taliésin (*Myvirian*, t. 1, page 227) ceux qui en étaient frappés perdaient les cheveux, les dents et la vue, jaunissaient et ne tardaient pas à mourir.

« *He vleo, he zent, he lagat.* »

Une nuée fort basse, et qui semblait presque traîner sur la terre comme un brouillard épais et puant, l'avait engendrée dans le pays. Tout ce qu'elle attaquait, hommes et bestiaux, périssait infailliblement.

C'est dans la Basse-Cornouaille que ce fléau fit le plus de ravages ; il y eut des cantons dont la population fut entièrement décimée. La paroisse d'Elliant fut de ce nombre.

La peste a emporté tout le monde, dit dans son langage énergique et sombre la ballade bretonne :

Eet ann hall dud gat ar rosen.

BALLADE

Habitants du Faouet (1), hommes de Langolen,
 Du saint barde vêtu de la robe de lin
 Ecoutez les avis ; entrez dans vos églises,
 Usez, de vos genoux, usez les dalles grises.

La peste d'Elliant est partie, et la Mort
 Paraît, enfin, sur nous, vouloir frapper moins fort,
 Mais elle emporte, hélas ! sept mille et cent des nôtres ;
 Hormis deux, vous savez qu'elle a pris tous les autres !...

Une femme bien vieille, et son unique fils,
 Eux deux seuls, voilà tout de qui vivait jadis :
 « — Si, jusqu'à ma maison vient la peste mortelle,
 » Bientôt nous sortirons tous les deux, disait-elle. »
 Personne maintenant dans le bourg d'Elliant !...
 Personne... On n'y voit plus pas même un mendiant,
 Et l'on pourrait faucher sur la place déserte
 L'herbe de tous côtés qui pousse drue et verte ;
 On y pourrait, vraiment, comme avant la moisson,
 Au milieu des chemins faire la fauchaison ;
 Excepté, toutefois, dans les trous de l'ornière
 Du char qui conduisait les morts au cimetière.

Dur eût été le cœur, au pays d'Elliant,
 De qui n'eût pas pleuré, certes, en les voyant
 Par la peste frappés, hâves, pâles squelettes,
 Ces pauvres morts traînés par plus de vingt charrettes.

(1) Prononcez Fawet.

— Ils étaient neuf enfants dans la même maison ;
 La Mort, en un seul jour, fit sa triste moisson.
 Jugez quelle douleur, quelle douleur amère
 Dut ressentir le cœur de cette pauvre mère,
 Qui traînait seule, hélas ! le fatal tombereau
 Qui conduisait ses fils, ses neuf fils au tombeau !
 Le père, lui, suivait, plus pâle qu'un fantôme ;
 Personne, près de lui, pour dire quelque psaume ;
 Il marchait l'œil hagard, sifflait une chanson...
 Il sifflait !.. il venait de perdre la raison ! —
 La mère, elle, hurlait, criait à fendre l'âme :
 « Enterrez mes neuf fils ! Ah ! pour eux je réclame
 » Une fosse, un tombeau, là, sous le vieux cyprès,
 » Et de cire un cordon, mon Dieu je vous promets,
 » Qui fera, par trois fois, le tour de votre église ;
 » A mon secours, mon Dieu, venez, mon cœur se brise !...
 » Au monde j'avais mis neuf enfants : — les voilà !
 » La mort, en un seul jour, la mort me les vola.
 » Pour me donner de l'eau, du pain, non plus personne ..
 » Aucun bruit maintenant près de moi ne résonne..
 » Autour de moi, partout, des miasmes impurs ;
 » De morts le cimetière est plein jusques aux murs.
 » Il faut bénir les champs pour enterrer les autres,
 » A mon secours venez, Dieu, Vierge, Saints, Apôtres !
 » Autour de moi ne sont que des crânes, des os !
 » Tout est plein jusqu'aux murs dans le champ de repos :
 » Il y flotte un drap blanc à la cime d'un chêne,
 » Mais personne debout pour lutter dans l'arène ! »

Le vœu d'entourer plusieurs fois les murs de l'église, d'un long cordon de cire, remonte à une très-haute antiquité. Un concile tenu à Nantes en 658 l'autorise. (Dom Morice — *Histoire de Bretagne*. — Preuves, t. 1.)

Dans son *Voyage dans le Finistère*, Canibry parle d'une peste

pendant laquelle les habitants de Quimper firent vœu de consacrer, tous les ans, à la vierge du Guéodet une bougie assez longue pour entourer les murs de la ville, elle devait brûler sans cesse.

Notre-Dame du Gué-de-l'Odet était en grande vénération à Quimper avant la révolution.

On conservait dans cette chapelle une bougie continuellement allumée depuis le désastre de la ville d'Is. — Si cette bougie s'éteignait, disait la tradition, Quimper devait subir le même sort que l'antique capitale du roi Gralon. C'était par un puits, placé contre l'église même, que la submersion devait avoir lieu ; en 1792, la bougie brûlait encore.

A Kerdevot, paroisse limitrophe d'Elliant, on offre des cordons de cire, dont on ceint le tour extérieur de la chapelle ; cette cire bénite est ensuite revendue aux fidèles par petits morceaux qu'on allume au chevet des mourants et des trépassés.

On attribue à Notre-Dame de Kerdevot d'avoir fait arrêter à Elliant la peste qui ravageait cette paroisse. La Vierge, sous la figure d'une dame en robe blanche, se montra à la Peste, et lui défendit de dépasser cette limite. On montre encore près du ruisseau qui sépare Ergué d'Elliant, l'empreinte de son pied difforme que le fléau y laissa sur une pierre.

Les anciens, qui aimaient le merveilleux, ne manquaient pas de raconter, après avoir chanté la ballade de la Peste d'Elliant que nous connaissons, la légende que voici :

« C'était au bourg d'Elliant, par un beau jour de pardon ; un jeune meunier, arrivé au gué avec ses chevaux, vit une belle dame en robe blanche, assise au bord de la rivière, une haguette à la main, qui le pria de lui faire passer l'eau.

— Oh ! oui, sûrement, madame, répliqua-t-il ; et déjà elle était en croupe sur sa bête, et bientôt déposée sur l'autre rive.

Alors la belle dame lui dit :

— Jeune homme, vous ne savez pas qui vous venez de pas-

ser? Je suis la Peste. Je viens de faire le tour de la Bretagne, et je me rends à l'église au bourg où l'on sonne la messe; tous ceux que je frapperai de ma baguette mourront subitement; pour vous, ne craignez rien, il ne vous arrivera aucun mal, ni à votre mère non plus.

Et elle disait vrai, ajoutaient-ils, car la chanson le prouve :

« Une femme bien vieille, et son unique fils,
 » Eux deux seuls, voilà tout de qui vivait jadis. »

Un de nos plus charmants chroniqueurs modernes, Léo Lespès, généralement plus connu sous le pseudonyme de Timothée Trimm, a raconté, dans une de ses intéressantes causeries, la légende de la fameuse voyageuse noire, qui est si vieille, si vieille — dit-il — qu'elle en est jeune.

Il y a de tels rapprochements à faire entre ces deux légendes, et la prose élégante du chroniqueur colore si vivement ce poétique récit, que nous eussions été heureux de voir reproduite ici, dans son entier, cette fine et spirituelle légende orientale à côté de notre vieille et naïve tradition armoricaine. — Malheureusement, le cadre que nous nous sommes imposé ne nous le permet pas, et nous sommes obligé, à notre grand regret pour la satisfaction de nos lecteurs, de rappeler seulement à leurs souvenirs cette légende de la fameuse voyageuse noire, que tous certainement ont dû lire, de cette vieille femme, longue, sèche, à figure pâle et osseuse, aux doigts effilés et cruels, traînant avec elle une petite valise noire à larmes blanches, de cette lugubre mégère qui apprend au cavalier qui vient de faire sa rencontre sur la route qui conduit de Téhéran à Bagdad qu'elle se nomme la Peste, et qui se fait transporter par lui dans cette dernière ville, en lui promettant, pour ce service, de l'épargner lui-même, les favorites de son harem, ses enfants, ses amis les plus proches, de ne faire, en un mot, que cinq cents victimes dans Bagdad, s'il consent à la laisser monter en croupe derrière lui.

Est-ce la tradition armoricaine, est-ce la légende orientale qui est la plus vieille ?

Nous laissons à d'autres le soin de le décider.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la ballade de la Peste d'Elliant chante un fléau qui, d'après des preuves authentiques, ravagea l'Armorique au *vi*^e siècle. — « C'est une des belles ballades bretonnes, — a dit M. Poujoulat, expert en cette matière, — et le trait de ces neuf enfants, conduits au cimetière par leur pauvre mère, suivis par leur père qui siffle, car il a perdu la raison, est l'expression, l'image vive d'un grand deuil. »

ARTHUR

Roi de la Grande-Bretagne au ^{vi} siècle, son nom signifie homme-ours (*Arth-Ur*). — Son origine. — Dans tout le cours de son existence il se trouve mêlé à l'enchanteur Merlin. — Ses victoires et la devise de ses armes. — Il est regardé dans les romans du cycle breton comme le fondateur de l'ordre de chevalerie, si connu sous le nom de *Table-Ronde*. — Lois qui firent autorité pour les chevaliers de tous les pays. — Pour les Bretons comme pour les Gallois, Arthur existe encore : il est dans l'île enchantée d'Avalon, d'où il reviendra un jour, plus fort et plus puissant que jamais. — L'existence d'Arthur est contestée par quelques écrivains ; d'autres réunissent sur lui, au contraire, des faits qui paraissent certains. — Son nom est resté fidèlement populaire dans toute la Bretagne. — Marche d'Arthur, traduite du dialecte de Cornouaille. — Les Bretons trouvent glorieux de mourir pour leur patrie.

Arthur, prince gallois, est-ce ta meute noire
 Qui chasse cette nuit au son du cor d'ivoire ?
 Prince Arthur, est-ce toi ? de l'île d'Avalon
 A-t-il vu s'échapper l'indomptable lion ?
 Avec Gauvain, Tristan, et le roi de Cornouailles,
 Est-ce lui qui chevauche à travers les broussailles ?
 Revient-il au Hnelgoat le grand sonneur de cor ?
 Arthur, nous t'attendons, nous t'attendons encor.

(BRIZEUX.)

Roi de la Grande-Bretagne au ^{vi} siècle, Arthur est fameux dans les romans de la Table-Ronde. La vie de ce personnage n'est qu'un mélange de fables. Arthur signifie homme-ours (*Arth-Ur*). Arthur *ursum sonat* (Nennius).

Les anciens Bretons et ses compatriotes du pays de Galles l'identifiaient avec la *Grande-Ourse* qui, en gallois s'appelle le *Chariot-d'Arthur*.

Selon les traditions, il était fils naturel d'Uther, pendragon ou chef des Bretons qui, d'après la légende, séduisit Igraine, fille du roi de Cornouailles, en prenant, avec l'aide de l'enchanteur Merlin, la forme d'un nuage.

Arthur succéda à son père vers l'an 516, toujours avec l'aide de Merlin, qui lui donna une épée magique, et auquel il se trouve mêlé dans tout le cours de son existence.

Arthur vainquit les Saxons, les Pictes, les Ecosseis, soumit l'Irlande, et se signala par mille exploits sur le continent même. En témoignage de ses victoires, il portait dans ses armes, sur champ d'azur, cette devise :

« *Moult de couronnes, plus de vertus.* »

D'après les romans du cycle breton, ce fut lui qui institua l'ordre de chevalerie, si connu sous le nom de *Table-Ronde*.

Aussi, fut cil qui par haute vaillance
 Institua premier la Table-Ronde
 Pour chevaliers la plus belle ordonnance
 Sans doutance qu'oncques fut en ce monde
 Tant de bruit jusqu'à présent redonde.

La fable de la Table-Ronde forme la partie la plus importante et la plus curieuse de la chronique de Brut, rimée en 1155 par le trouvère normand Robert Wace; vingt fois remaniée depuis, amplifiée, transformée en prose, elle se trouve dans toutes les langues de l'Europe.

L'ordre se composait de vingt-quatre chevaliers, dont les noms se trouvent gravés sur une table de marbre ronde, conservée à Winchester depuis 1480.

Les vingt-quatre preux obéissaient à des lois portées au nombre de douze, et qui firent autorité pour les chevaliers de la Table-Ronde de tous les pays. Les voici telles que les rapporte un chroniqueur belge du quinzième siècle :

Article 1^{er}. Ne jamais déposer les armes.

Article 2. Chercher les périls et les aventures les plus hasardeuses.

Article 3. Défendre les faibles et les opprimés.

Article 4. Ne faire violence à personne.

Article 5. Ne point se nuire entre soi.

Article 6. Combattre pour le salut de ses amis.

Article 7. Exposer sa vie pour le pays.

Article 8. Ne rien rechercher pour soi que l'honneur.

Article 9. Ne jamais manquer à la foi promise.

Article 10. Remplir soigneusement tous devoirs de religion.

Article 11. Exercer l'hospitalité envers le premier venu.

Article 12. Rapporter exactement à ceux qui sont chargés d'écrire les gestes de l'ordre ce qui est arrivé, que le fait soit favorable ou honteux pour le narrateur.

C'est dans le château de la *Joyeuse-Garde*, non loin de Brest, qu'Arthur réunit ses preux chevaliers :

« Au grand Artus il prit un soir envie
D'envoyer là, pour finir les discours,
Toute la fleur de la chevalerie,
Bliombéris, Caradoc, Sacremor,
Gauvin lui-même, et vingt autres encor. »

A cette époque le château ne s'appelait pas *Joyeuse-Garde*, mais au contraire, le *Château des pleurs dans la forêt* (*Castel-Gouelou-Forest*).

Lorsque la cour du roi Arthur y fut réunie, les tournois, les joutes s'y succédèrent sans interruption.

En ce temps-là, comme on le sait, les chevaliers étaient polis. — Les uns tenaient compagnie aux dames, et leur parlaient d'amour; les autres récitaient des lais, des fabliaux et des histoires du temps passé, voire même du temps présent, si bien que ceux qui étaient dans la forêt les entendant ainsi se réjouir, s'écrièrent : *Meurbet a joa euz er goard* (*Ils mènent grande réjouissance dans la garnison*), et de là ce château fut

appelé *Castel-Joa-euz-ar-Goard*, de qui les Français ont fait *Joyeuse-Garde*.

On n'ignore pas de quelle grande renommée a joui Arthur comme chef des chevaliers de cette fameuse Table-Ronde. — Trahi par son neveu Mordred, qui séduisit Geneviève, sa femme, Arthur, blessé dans une grande bataille, fut conduit dans l'île d'Avalon, où, suivant la tradition bretonne, il fut, par les fées bienfaisantes, guéri de ses blessures. Il vit encore, et doit revenir au moment du danger, pour vaincre et chasser les oppresseurs étrangers. « Nous avons déposé Arthur sur un lit d'or, — fait dire au barde Taliésin le chroniqueur Geoffroy de Monmouth, — la fée après avoir considéré ses blessures, nous a promis de les guérir. — Heureux de ce présage, nous lui avons laissé notre roi. »

« Cette île d'Avalon est riche et belle, — dit un romancier français du XIII^e siècle, — le château est le plus magnifique qu'on puisse jamais rencontrer. Tout homme couvert de blessures qui se frotte à l'une des pierres de cette demeure, est aussitôt guéri; elles sont brillantes comme le feu. Chaque porte est faite d'ivoire le plus dur, et cinq cents fenêtres éclairent la tour dont les murs sont d'or mêlé de pierreries. Au sommet brille un aigle en or qui tient en son bec un gros diamant; là demeure le peuple des fées. »

Pour tout Breton comme pour tout Gallois, Arthur est encore dans cette île enchantée.

Par delà le détroit, chez nos frères de Galles,
On n'a point oublié la bannière d'azur;
Le barde vénéré siège encor dans les salles,
Et les livres fervents prônent le grand Arthur !

BRIZEUX.

Un très-ancien écrivain, pour parler de sa disparition et de son retour, s'exprime en ces termes : *Arthuri sepulchrum nusquam visitur, unde antiquas nœniarum adhuc eum venturum fabulatur*. « Comme on ne voit nulle part le tombeau d'Arthur,

on se tient sur de très-anciens contes en vogue parmi le peuple pour débiter qu'il reviendra. »

L'évêque gallois Giraud, confirmant cette tradition, la rapporte ainsi :

« Les Bretons, amoureux des fables, et leurs chanteurs populaires avaient coutume de raconter, dans leurs fictions, qu'après la bataille de Camlamm, où le traître Mordred fut tué et Arthur mortellement blessé, une déesse imaginaire, appelée Morgane, transporta le corps du prince dans l'île d'Avalon, où ses blessures devaient être guéries, et d'où il devait revenir fort et puissant pour gouverner les Bretons. »

L'existence d'Arthur a été contestée. Un critique anglais, Ritson, a écrit tout un livre pour prouver que ce héros n'a jamais vécu. (*The life of Arthur, from ancient historians and authentic documents, by Joseph Ritson. London, 1825, in-8°.*) Mais Sharon Turner, dans son histoire des Anglo-Saxons (*History of the Anglo-Saxons. The fifth edition, vol. Ier, page 285*), a réuni sur lui des faits qui paraissent véritables. Arthur fut un des chefs cambriens qui, du v^e au vi^e siècle, luttèrent avec le plus de bonheur contre l'invasion étrangère des Saxons et l'indépendance de sa patrie. C'est cette lutte qui lui a mérité la gloire populaire dont il a joui. C'est ce qui l'a fait choisir, par les poètes et par les romanciers, comme le type des héros chevaleresques.

Le nom d'Arthur est fidèlement resté populaire dans toute la Bretagne. Si Merlin a dit vrai, on le reverra un jour, ce chef vénéré, monté sur son coursier blanc comme la neige, il viendra rallier autour de lui ses compatriotes. Qu'une grande guerre se prépare ; que les foyers et les autels semblent menacés ; soudain, déployant l'étendard de la défense, vous entendrez sortir encore de mille vigoureuses poitrines la marche guerrière du grand Arthur, qui retentira du fond de la plaine au sommet des plus hautes montagnes. « Allez en Bretagne, — disait en son temps Alan de l'Île, — osez dire qu'Arthur est mort, et les enfants vous lapideront! » —

Combien de Bretons ne croient-ils pas encore que, chaque fois qu'une grande bataille doit avoir lieu, on l'aperçoit au point du jour, lui et son armée, au milieu des brouillards; sur le sommet de la montagne. — On chante encore son chant de guerre, et, la nuit, lorsque le paysan entend à travers les forêts le son lointain du cor et les aboiements des chiens, cela prédit le beau temps, dit-il, car « *voilà la chasse d'Arthur qui passe.* »

LA MARCHÉ D'ARTHUR

Deomp, deomp, deomp, deomp, deomp, deomp, d'argad!

Deomp, kar, deomp, breur, deomp, map, deomp, tad!

Deomp, deomp, deomp holl, deomp 'ta, tud vad!

(Dialecte de Cornouaille.)

Allons, allons, allons au combat! Allons parent,

Allons, frère, allons, fils, allons, père, allons!

Allons! allons tous! allons donc, hommes de cœur!

Allons au combat! allons, parent, frère!

Allons au combat! allons, gens de cœur!

Allons, allons tous! allons fils et père!

Redisons le chant du Breton vainqueur!

Le fils du guerrier disait à son père :

« — Voyez-vous passer, au sommet du mont,

Voyez-vous là-bas, couverts de poussière,

Ces fiers cavaliers, haut levant le front?

Dans leurs rangs serrés, mille lances brillent.

Ces fiers cavaliers arrivent du Nord,

Serrés trois par trois, nombreux ils fourmillent,

Leurs drapeaux flottant sous un vent de mort!

Plus de neuf longueurs d'un jet de ma fronde

Du premier paru va jusqu'au dernier;

C'est la voix d'Arthur que j'entends qui gronde :

Arthur les conduit, marche le premier.

Arthur, dites-vous?... Mon arc et mes flèches!
 A sa suite, allons!... agitions nos dards!
 Sus! à l'ennemi!... faisons-lui des brèches;
 De Bretagne, allons! haut les étendards!

Cœur pour œil, et bras pour une morsure!
 Homme pour enfant! volons au combat!
 Sang pour un sanglot, et mort pour blessure!
 Flamme pour chaleur, et chef pour soldat!

Au vallon, ainsi que sur la montagne
 Jour et nuit faisons couler flots de sang;
 Levons l'étendard de notre Bretagne:
 Arthur nous conduit, marche au premier rang!

Et si nous tombons, percés dans la lutte,
 Un sang généreux nous baptisera;
 Nous serons joyeux à cette minute,
 Où notre âme à Dieu s'en retournera.

Oui, si nous mourons, percés dans la lutte,
 Nous, de nos aïeux nobles rejetons,
 Jamais n'en sera trop tôt la minute,
 Si nous mourons bien, chrétiens et Bretons!!

Et ce sont toujours ces mêmes hommes, ces mêmes Bretons
 — la France entière vient de les voir à l'œuvre — qui vous
 disent encore aujourd'hui, dans leur dur mais énergique lan-
 gage, ce que, plus harmonieusement, Horace écrivait dans
 le sien : « *Dulce et decorum pro patria mori!* » Il est doux,
 il est glorieux de mourir pour sa patrie!

MERLIN

Merlin, personnage fameux dans les romans de la chevalerie. — On le considère comme un magicien et un enchanteur. — Sa vie est intimement liée à celle d'Arthur. — Saint Colomban passe pour l'avoir converti. — Un vieux chant laisserait supposer, au contraire, que c'est saint Kado. — Merlin-Devin. — Chant traduit du dialecte de Cornouaille. L'herbe d'or. — La verveine. — Ce que les Bretons appellent *louzou*. — Le gui. — L'œuf du serpent. — Le trèfle à quatre feuilles. — La biche blanche de sainte Nennoc'h. — Droit d'épaves. — Aventures de Viviane. — Merlin-Barde, chant traduit du dialecte de Cornouaille. — Disparition de Merlin, séduit par la beauté de Viviane. — Forêt de Brechelian. — Fontaine de Baranton. — Ses propriétés. — Visite qu'y fit Robert Wace. — Ce qu'il y vit. — Gauvain à la recherche de Merlin. — Traduction d'un conte breton sur les aventures de Merlin. — Le Mabinogion. — Amour de Merlin pour les pommes. — Merlin reste toujours la silhouette d'une grande figure des temps anciens.

Merlin, que les Gallois écrivent Myrdhin, et les Armoricains Marzin, est un personnage fameux dans les romans de la chevalerie. Il naquit, dit-on, au v^e siècle, au pays de Galles, d'une Vestale et d'un démon, d'autres disent d'une nonne et d'un esprit de l'air.

On lui attribue un livre de prophéties que Duguesclin aurait consulté la veille même de la bataille d'Auray; il a été traduit dans toutes les langues, et notamment en latin, par Geoffroy de Montmouth, chroniqueur et évêque de St-Asaph, en 1151 (*Vita Merlini Caledonii*), et en français, dès 1498, par Robert de Borron.

Le roi Wortigern, qui gouvernait le pays de Galles, lorsque Merlin vint au monde, voulut, conseillé par ses devins, le faire égorger sur les fondations d'une citadelle qu'il ne pouvait construire; Merlin se sauva en apprenant au roi ce qui l'empêchait de réussir dans cette construction.

— Sous les fondations de la ville que vous voulez élever, dit-il, se trouve un étang dans lequel dorment deux serpents. L'un est rouge, c'est l'image des Bretons ; l'autre blanc, c'est le symbole des Saxons. Tous deux renversent les fondations que vous voulez construire, et tôt ou tard le dragon rouge vous dévorera. C'est un mystère qui m'a été révélé, ô Roi ! l'étang est l'image de ce monde ; les deux serpents, de deux étendards nationaux ; le rouge est celui des Bretons ; le blanc, celui du peuple qui s'est emparé de tant de contrées de la Bretagne ; il la possédera presque entièrement de la mer à la mer, mais, à la fin, notre nation se relèvera et elle chassera les Saxons par delà l'Océan.

(Et postea gens nostra surget et gentem Anglorum trans mare viriliter dejiciet. — NENNIUS, p. 33.)

Plus tard, cette prophétie s'accomplit, lorsque les Bretons trouvèrent un libérateur dans Arthur.

C'est à la cour de ce dernier roi que vécut Merlin, et il s'éleva tellement au-dessus de ses contemporains par ses connaissances et son génie, qu'on le considéra comme un magicien et un enchanteur. — Il reudit successivement mille services à Arthur ; il se changea pour lui, en ermite, en vieillard, en nain, en cerf, etc.

Dans un des chants populaires conservés jusqu'à nous par la tradition, nous trouvons le barde Merlin en quête d'objets sacrés pour les Druides ; c'est à ce moment qu'une voix l'apostrophe et lui dit :

Ne deuz divinour nemed Doue

Dieu seul est devin !

Ces mêmes paroles se retrouvent dans plusieurs chants des anciens bardes gallois. Si cette voix qui interpelle le vieux barde est celle de saint Colomban, qui passe d'après quelques-uns pour avoir converti Merlin, cela laisserait supposer alors que les fragments de la poésie suivante remonteraient au vi^e siècle, ce saint étant mort en 615 à l'abbaye de Bobbio, qu'il

avait fondée. Si c'est, au contraire, celle de saint Kado, auquel la tradition accorde également la gloire d'avoir converti le vieux barde, en ce moment déchu de sa puissance, le chant serait encore un peu plus ancien puisque, d'après Albert le Grand, ce saint, originaire de la Grande-Bretagne, naquit environ l'an 522, et mourut en 570.

Dans cette ballade, Merlin nous est représenté sauvage et s'en allant errant loin de ses bosquets embaumés, vieux, cassé, demi-nu, la tête chauve, la pluie et le vent fouettant son visage.

De tous ceux qui l'aimaient, un seul lui est resté fidèle, c'est son loup familier :

« O cher loup, mon fidèle compagnon, lui dit-il, toi qui m'as suivi dans ces bois, la cruelle faim te presse comme moi, tu ne trouves plus rien à manger ; avant moi, tu as habité les forêts ; avant moi, l'âge a blanchi ton poil ; la vieillesse odieuse a rendu ton pas lourd et anolli tes nerfs ; il ne te reste plus comme à moi que la force de hurler étendu sur la terre. » —
*Tu lupe, care comes?... Et te dura fames et me languere coegit.
 Tu prior has silvas coluisti ; te prior ætas protulit in canos...*

(*Vita Merlini.*)

MERLIN-DEVIN

1^{re} BALLADE.

Il s'est levé dès l'aurore, il parcourt les bois,
 les rivages et les prairies ; il cherche l'œuf
 rouge du serpent marin, ce talisman que
 l'on devait porter au cou, et dont rien n'é-
 galait le pouvoir.

Est ovorum genus in magna fama.

(PLIN. I, XXIX.)

— « *Marzin, Marzin, pelec'h it-hu*
Ken beure-ze, gand ho ki-du ?
Iou, iou ! ou ! Iou, iou ! ou ! Iou, iou ! ou ! » —

— « *Merlin, Merlin, où allez-vous*
Si matin avec votre chien noir ? (1)
Iou, iou ! ou ! Iou, iou ! ou ! Iou, iou ! ou ! » —

« — Où courez-vous si bon matin
 Sur cette route ?
 Votre chien noir vous suit sans doute,
 Où courez-vous ? Merlin, Merlin. — »
 Iou, iou ! ou ! Iou, iou ! ou ! Iou, iou ! ou !

« — Pour le trouver, je viens chercher
 Sur le rivage,
 L'œuf du serpent du marécage,
 L'œuf rouge au creux du vieux rocher.

Pour les trouver, je cherche encor
 Dans la prairie,
 Dans la plaine toute fleurie,
 Le cresson vert, et l'herbe d'or.

(1) Le chien noir (*ki du*) signifie ici le loup, compagnon de Merlin.

Je cours pour trouver dans le bois ,
 Le gui du chêne
 Qui croît auprès de la fontaine ,
 Le gui dont je veux faire choix . »

« — Merlin , revenez sur vos pas ,
 Laissez au chêne
 Le gui ; l'herbe d'or à la plaine ,
 Et le cresson qui croît là-bas .

Laissez , dans le creux du rocher ,
 Parmi l'écume ,
 L'œuf du serpent , car je présume
 Qu'il n'est pas prudent d'y toucher .

Merlin , revenez de ce lieu ,
 Revenez vite ,
 Mouillez votre front d'eau bénite :
 Il n'est d'autre devin que Dieu !

(*Ne deuz divinour nemed Doue !*)

Le cri *iou, iou, ou!* qui revient après chaque couplet de la ballade, est aujourd'hui le cri de joie des Bretons.

L'herbe d'or (*aour ieoten*) est une plante médicinale qui croît dans les plaines; les paysans en font grand cas; ils prétendent qu'elle brille au loin comme de l'or. On ne rencontre ce simple que rarement, et au petit point du jour. Celui qui parvient à le trouver peut se rendre invisible à volonté, il découvre les trésors et n'est jamais malade; mais pour la cueillir, il faut être nu-pieds, en chemise, et tracer un cercle à l'entour. Ce simple s'arrache et ne se coupe pas.

En général, les herbes et les plantes jouent un grand rôle dans la superstition bretonne. Il y a le *louzou* qui donne la force: c'est le gui, le chêne, la fougère, la verveine (*verbena*); dans l'opinion des Druides, cette plante possédait les plus grandes vertus. Ils la ramassaient au commencement de la canicule, et à la pointe du jour. Cette action était précédée

d'un sacrifice fait avec des fèves et du miel. Après cela, ils creusaient, de la main gauche, avec un couteau, tout autour de la racine de la plante, et la faisaient ensuite adroitement sauter en l'air. Les feuilles, la tige et les racines devaient sécher séparément à l'ombre. Ces précautions étant bien observées, la verveine chassait les fièvres, conciliait les esprits et les cœurs, rendait gai, et opérait beaucoup d'autres merveilles qu'on ne lui connaît plus. Nos Bas-Bretons appellent aujourd'hui en leur langue cette excellente plante médicinale *louzaouen-ar-groaz* : — Herbe de la croix, à cause de ses feuilles opposées deux à deux.

Le gui est une plante parasite, vivace et ligneuse, qui naît et se développe sur les branches dépouillées des arbres, dont elle pompe la sève à travers leur écorce. Les fleurs jaunes, groupées en cloche, apparaissent ordinairement vers le mois de février ; elles produisent de petites baies ovales, molles et blanches ; qui mûrissent en automne. — Le gui croît rarement sur le chêne ; c'était pourtant ce dernier seul qu'il fallait pour la cérémonie des Druides ; par la triple raison, dit Pline (liv. 16, ch. 44), qu'ils le regardaient comme tombé du ciel, comme le signe du choix que Dieu avait fait de l'arbre qui le portait, et comme le remède à tous leurs maux : *E cælo missum putant signumque electæ ab ipso Deo arboris; et omnia sanatem, appellantes suo vocabulo*. On a observé que dans le bois du *gui de chêne* se trouve, comme petit jeu de la nature, un soleil fort bien marqué : ce qui lui donnerait encore un nouveau rapport avec ce soleil invisible dont le nôtre n'est qu'une bien faible image.

Pline nous apprend encore que le gui était coupé avec une faucille d'or. Le sixième jour de la lune on le recevait dans un *sagum* (1) (manteau blanc), l'eau dans laquelle on le faisait tremper rendait féconds tous les animaux qui en buvaient.

(1) *Sagum*, en bas-breton actuel *sahé* ou *saë* (*sayon* ou *saie*).

Pline (XXIX, 3) nous parle aussi de ce fameux œuf du serpent, que le savant auteur de la *Bretagne-Armorique* (l'abbé Manet, volume 1^{er}, page 258), pense ne devoir être qu'une échinite, ou pétrification d'oursin marin :

« Durant l'été, on voit se rassembler, dans certaines cavernes de la Gaule, des serpents sans nombre, qui se mêlent, s'entrelacent, et avec leur salive, jointe à l'écume qui suinte de leur peau, produisent cette espèce d'œuf. Lorsqu'il est parfait, ils l'enlèvent et le soutiennent en l'air par leurs sifflements, c'est alors qu'il faut s'en emparer avant qu'il ait touché la terre. »

Les Druides, qui apparemment avaient le mot pour se trouver là à point, et qui étaient fort attentifs à ce qui se passait, épiaient avec soin l'heureux moment où cet œuf allait retomber, et le recevaient dans leur habit. Celui qui s'en était saisi, prenait alors la fuite au plus vite, monté sur un cheval léger, pour échapper aux serpents, qui ne manquaient pas de le poursuivre jusqu'à ce qu'une rivière leur barrât le passage.

La bonne fortune résidait dans cet œuf. — Les Druides le portaient au cou, richement enchâssé, et le vendaient à très-haut prix.

Comme talisman, rien ne vaut le véritable trèfle à quatre feuilles. — *Ar melchen peder delien*, cueilli à minuit, avec les dents, au clair de la lune !... Songez surtout combien il est utile de se le procurer : les fiancés qui voient la *biche blanche de sainte Nennoc'h* sont menacés de mourir le jour de leur mariage ! — La possession du trèfle à quatre feuilles est le moyen de s'en préserver.

La légende rapporte que, fille d'un prince de la Cambrie, Nennoc'h Guengustle ayant refusé d'épouser le « fils aîné d'un roytelet d'Ecosse, » pour se consacrer au service de Dieu, vint aborder en 458, à l'endroit situé près du village de Plœmeur, près l'embouchure du Blavet, appelé aujourd'hui Lan-Néec, et autrefois Landt-Nennoc'h, terre de Nennoc'h.

Le prince Erekh, qui gouvernait cette partie de l'Armorique, lui permit de s'y établir et d'y construire un couvent qui fut bientôt rempli de jeunes filles d'une grande pureté ; c'est le plus ancien couvent qui ait été fondé dans les Gaules, et le prince Erekh lui accorda la plus complète protection (1).

Dans la *Vie des Saints de Bretagne*, Albert le Grand raconte l'événement arrivé à la *biche blanche*, et cette partie de la vie de la sainte nous paraît assez curieuse pour être reproduite ici :

« Le susdit prince Erekh estant un jour allé à la chasse, poursuivit si vivement une biche ès environ du monastère de sainte Nennoc'h, qu'elle fut contrainte de se sauver dans son église, et entrant de course dans le chœur où la sainte assistoit au divin service, se jeta à ses pieds demy-morte de lassitude. Les chiens la suivoient de fort près ; mais estant arrivez en un petit ruisselet qui est au-devant de l'église de Sainte-Nennoc'h, ils s'arrêtèrent tout court, sans passer plus avant. Le comte y arriva incontinent, et, estonné de voir sa meutte abboyer extraordinairement, et ne voulant passer outre, descendit de cheval, et, accompagné de ses gens, entra dans l'église où il trouva sainte Nennoc'h accompagnée de ses filles ; mais ce qui l'estonna, fut de voir la biche qu'il poursuivoit couchée aux pieds de la sainte comme dans un azile assuré, se moquer des vains efforts des chasseurs et des chiens.

Il la salua et toute sa vénérable compagnie, et, ayant congédié ses domestiques, demeura huit jours entiers dans ce lieu, conférant souvent avec la sainte, à laquelle il donna plusieurs terres et revenus pour l'accomodation de son monastère. »

(1) Ces respectables vierges portaient une tunique et un manteau de laine brune (*pullam tunicam, et furvum pallium*) avec un voile blanc. — Leur monastère n'était plus, à l'époque de 1789, qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Quimperlé.

Les habitants du village de Lan-Névec, prétendent que la biche blanche de sainte Nennoc'h existe encore ; nous avons déjà dit que sa rencontre est un funeste présage, et voici, pour continuer la légende, ce qui aurait donné lieu à cette superstition :

On sait avec quelle férocité les anciens habitants de l'Armorique, voisins des côtes, traitaient autrefois les naufragés, et comment, toujours prêts à la curée, ils se disputaient les épaves qu'une mer furieuse apportait au rivage (1).

Une grande querelle s'était élevée au sujet de la possession

(1) Pour se faire une idée juste de ce droit odieux, qu'on nommait en langage du temps le *pégoi de la mer*, ou le *lagan*, il faut savoir que, quoiqu'il eût été connu des Gaulois et de tous les anciens peuples, il avait pris un caractère tout particulier de férocité en Bretagne, à l'occasion des ravages des Normands. Comme ces brigands ne descendaient dans nos contrées que pour piller et *saccager*, chacun des seigneurs bordiers se crut par la justice naturelle autorisé à user envers eux de représailles, et à se faire surtout raison de ceux de ces aventuriers qui faisaient naufrage sur nos rivages.

Ce qui se pratiqua d'abord à l'égard des ennemis, s'observa peu à peu envers des amis, et dégénéra insensiblement en une espèce de propriété seigneuriale.

Tous les hauts-Justiciers voisins de la mer se l'attribuèrent, chacun dans son territoire ; mais nul n'en tira un plus gros profit que les vicomtes de Léon, dont tous les domaines longeaient les côtes. Aussi Guyomarch, l'un des membres de cette illustre maison, disait-il en plaisantant, par allusion aux écueils qui sont à la pointe de la Bretagne du côté de Brest, qu'il avait en sa possession la pierre la plus précieuse de tout l'univers, puisque chaque année elle ne lui rapportait pas moins de cent mille sols. Or, quand un navire venait à se jeter sur un de ces innombrables rochers, la plupart cachés sous l'eau, c'était une affreuse émulalion à qui courrait le plus vite sur cette proie et dépouillerait le plus inhumainement les infortunés que les flots avaient épargnés. On prétend même que, dans les temps reculés, les habitants de ces côtes sauvages de l'Armorique allumaient des feux, pendaient un fanal allumé à la tête d'une vache, pour attirer les vaisseaux éloignés, trompés par le mouvement de ces animaux et par ces feux qu'ils croyaient pouvoir suivre.

de ces épaves, entre les seigneurs de Kerizouët et de la Sauldraye; le premier prétendait être le maître des grèves, des barres et des naufrages, depuis Land-Nennoc'h jusqu'au Pouldu; le second se disait, lui, possesseur de tout ce qui passait le goulet du Loc'h, hommes, bois, cordages, débris de toutes sortes. De là, de fréquentes batailles que les seigneurs se livraient entre eux.

Un mariage, celui de Gertrude, fille du seigneur de Kerizouët, avec le jeune Alain de la Sauldraye, vint mettre fin à ces rivalités. Le festin avait été joyeux, les joutes brillantes, les passe-pieds animés, et la fête tirait à sa fin. Retiré à l'écart sur une des terrasses du vieux castel, Alain, l'impatient Alain, devisait mystérieusement d'amour avec la belle Gertrude. Tout à coup, lancée comme une flèche, vient passer à leurs yeux la biche blanche de sainte Nennoc'h. Alain, habitué à chasser les loups et les sangliers, se sent pris d'un désir irrésistible de poursuivre la biche blanche; en vain Gertrude, en émoi, veut retenir son bien-aimé; un son de cor se fait entendre au fond de la vallée, Alain s'élançe et disparaît sous la voûte du bois.

Le lendemain, le jour suivant, pendant un mois, pendant longtemps, bien longtemps, la pauvre Gertrude, en pleurs, attendit son cher Alain, mais il ne revint plus jamais, et la triste épouse d'un jour mourut bientôt elle-même de désespoir.

Revenons à Merlin, que nous avons un instant abandonné pour la légende de sainte Nennoc'h et de sa biche blanche.

Antérieure au xiii^e siècle, l'autre ballade sur Merlin, et qui se chante encore aujourd'hui dans la péninsule Armorique, célèbre les aventures d'un jeune musicien qui se rend à la fête donnée par le roi, afin d'y gagner le prix des courses, prix qui n'est autre que la main de la belle Aliénor, l'enfant du roi.

Le jeune homme est vainqueur, mais le roi élève toutes sortes de difficultés à l'exécution de sa promesse : il exige

qu'il lui apporte la harpe de Merlin, harpe suspendue au chevet du lit de l'enchanteur, et tenue par quatre chaînes d'or fin. — Pour la réussite de cette hasardeuse entreprise, la grand'mère du pauvre enfant, qui elle-même est une sorcière (des prêtresses et des magiciennes étaient affiliées à l'ordre des Druides), lui donne un marteau d'or.

« *Kemet tra ma zo na drouzfe,*
» *Ma ve skoet gat ar morzoul-ze.* »

« Rien ne résonne, dit-elle,
» Sous les coups de ce marteau-là. »

Il part; — il enlève la harpe demandée.

Non encore satisfait, le roi réclame l'anneau que Merlin porte à la main droite.

L'enfant désespère d'arriver à ce but, mais soutenu par les paroles de sa vieille grand'mère, et grâce à un rameau magique qu'elle lui donne, il enlève l'anneau, et, tout joyeux, le porte lui-même au roi en réclamant la récompense promise.

Cette fois encore, de nouvelles conditions lui sont imposées : on exige que Merlin en personne soit amené à la cour pour célébrer le mariage.

Le pauvre jeune homme perd tout espoir de remplir cette dernière condition, lorsque sa grand'mère reconnaît, dans un mendiant qui passe, le grand enchanteur lui-même, à la recherche de sa harpe et de son anneau; elle le fait entrer; lui fait manger trois pommes enchantées, et il est forcé de la suivre au palais, où le roi donne enfin la main de sa fille au vainqueur.

Mais, la noce une fois terminée, Merlin s'échappe, disparaît, et on ne le retrouve plus.

Cette disparition de Merlin rappelle une des circonstances les plus importantes de sa vie, et prouve que son histoire était familière aux poètes populaires de la vieille Bretagne.

Messire Robert de Borron a raconté cet événement dans son *Roman de Merlin*, imprimé à Paris par Michel le Noir, l'an 1505; mais au lieu du texte même qui, écrit dans la langue de l'époque, contient par conséquent certaines locutions vieillies et surannées, nous préférons donner les quelques lignes suivantes, extraites de l'ouvrage *Myrdhinn ou l'enchanteur Merlin*, par M. de la Villemarqué, qui reproduisent exactement, mais dans un langage rajeuni et charmant, la scène ravissante de l'enlèvement de l'enchanteur, par celle qui l'aime d'un amour si profond : *qu'elle a laissé père et mère pour le tenir entre ses bras jour et nuit.* »

« Quand Merlin revint vers Viviane, les églantiers étaient en fleurs, au bord de la forêt, comme au jour où il vit son amie pour la première fois. Comme alors, il avait pris sa mine éveillée, ses cheveux blonds bouclés, sa cotte et son chaperon d'écolier.

Viviane le trouva si charmant qu'elle lui témoigna plus d'amour que les autres fois. Cependant elle se désolait à l'idée de le voir la quitter encore, et cherchait comment elle pourrait le retenir près d'elle ainsi jeune et beau, pour toujours; mais vainement elle imagina vingt moyens, et vainement elle les employa; Merlin seul eut pu lui venir en aide. Voyant cela, elle se mit à lui faire des caresses comme elle ne lui en avait jamais faites.

« — Mon doux ami, il y a encore une chose que je ne sais pas, et je l'apprendrais volontiers; je vous prie de me l'enseigner. »

Merlin, quoiqu'il devinât sa pensée, lui demanda ce que c'était.

« — Doux ami, je voudrais savoir comment emprisonner quelqu'un sans pierres, sans bois et sans fer et seulement par enchantement. »

Merlin hocha la tête et soupira.

« — Pourquoi soupirez-vous? dit-elle. »

« — Douce dame, je vois bien ce que vous pensez, et que

vous voulez me retenir, mais je me sens si faible que, bon gré malgré, il faudra que je vous accorde ce que vous demandez. »

Viviane avec une joie d'enfant lui sauta au cou : « — Mon doux ami, n'est-il pas juste que vous soyez mien, puisque je suis vôtre ? N'ai-je pas quitté père et mère pour vous ? Tout mon désir, toute ma pensée, n'est-ce pas pour vous ? Sans vous, ai-je joie ou bonheur ? En vous est toute mon espérance, je n'attends de bien que de vous, et puisque je vous aime et que vous m'aimez, j'ai bien droit que vous fassiez ma volonté, comme vous avez droit que je fasse la vôtre. »

Merlin répondit :

« — Oui, je la ferai de tout mon cœur, ma douce amie ; c'est justice ; demandez-moi ce que vous voudrez.

« — Je veux, reprit Viviane, que ce *jardin de joie* ne soit jamais détruit, que nous y vivions toujours tous les deux, sans vieillir, sans nous quitter, sans jamais cesser de nous aimer et d'être heureux.

« — Je ferai ce que vous désirez, répondit Merlin.

« — Ne le faites pas vous-même, mon doux ami ; mais dites-moi comment m'y prendre. »

Merlin lui apprit donc comment elle devait s'y prendre, et Viviane en fut si ravie qu'elle redoubla ses tendresses.

Or, un jour qu'ils se promenaient, seul à seul, la main dans la main, sous les feuilles nouvelles, à Brocéliande, ils trouvèrent un grand buisson d'aubépine tout chargé de fleurs. Ils s'assirent dessous, à l'ombre, parmi l'herbe verte, et Merlin reposa sa tête sur les genoux de Viviane.

Passant et repassant avec amour ses doigts dans les cheveux blonds de l'enchanteur, Viviane finit par l'endormir. Lorsqu'elle sentit qu'il dormait, elle se leva et tourna neuf fois son écharpe autour du buisson d'aubépine fleurie, en faisant neuf enchantements que Merlin lui avait appris. — Puis elle revint s'asseoir près de lui, et remit la tête de son ami sur ses genoux, pensant que ce qu'elle avait fait n'était

qu'un jeu, et qu'il n'y avait rien de sérieux dans ces enchantements.

Mais quand Merlin ouvrit les yeux et regarda autour de lui, la forêt, le jardin, l'aubépine, tout avait disparu, et il se trouvait dans un château enchanté, couché sur un lit de fleurs, prisonnier d'amour de Viviane. »

MERLIN-BARDE

2^e BALLADE.

« *O vont d'ar fest c'hui a gano,
O tont en dro c'hui a oelo.* »

(Dialecte de Cornouaille.)

« En allant à la fête vous chanterez,
En revenant vous pleurerez. »

I

LE JEUNE HOMME.

« — Grand'mère, écoutez ma requête,
Bonne grand'mère, écoutez-moi :
Je voudrais aller à la fête,
Aux courses que donne le roi. »

LA GRAND'MÈRE.

« — Ah ça ! petit fou que vous êtes,
Avez-vous assez beau pourpoint ?
Non ; — vous n'irez pas à ces fêtes,
S'il tient à moi, vous n'irez point.

» En rêvant cette nuit dernière,
On voit que vous avez pleuré... »

LE JEUNE HOMME.

« — Que votre cœur, bonne grand'mère,
A cet égard soit rassuré. »

LA GRAND'MÈRE.

« — Oui, oui, tout le long de la route
Vous en allant, vous chanterez ;
Mais en vous revenant, sans doute,
Pauvre petit, vous pleurerez. — »

II

Il vient d'équiper sa pouliche,
De la ferrer d'acier poli,
De jeter housse fine et riche
Sur son dos tout enorgueilli ;

Aux oreilles de sa monture,
Ardente comme un vrai volcan,
Il vient de placer, pour parure,
Les nœuds d'un frais et beau ruban.

Alerte!... sautant sur sa selle,
En un clin-d'œil il est monté ;
Rapide comme une gazelle,
Vers la fête il est emporté.

El arrivait comme les cornes
Sonnaient, sonnaient de toute part,
Et que les chevaux, près des bornes,
S'alignaient tous pour le départ.

UN HÉRAUT.

« — Qui franchira la haute grille
» En un bond vif, de bon aloi,
» Franc et parfait, aura la fille,
» Epousera l'enfant du roi ! »

Et soudain, la jeune pouliche,
 Frappe le sol, piquée au jeu ;
 Plus vive qu'un faon, qu'une biche,
 Par les naseaux souffle du feu ;

Elle frappe du pied la terre ;
 Jette des éclairs par les yeux ;
 D'un seul bond franchit la barrière
 Raidissant ses jarrets nerveux.

LE JEUNE HOMME.

« — Seigneur, selon votre promesse,
 Aliénor (1) est-elle à moi ?
 C'est aujourd'hui jour de hiesse,
 En votre parole j'ai foi. — »

LE ROI.

« — Non, non, vous n'aurez pas ma fille !
 Point ne veux pour Aliénor
 D'un mari de votre famille ;
 Partez ! — Je garde mon trésor. »

Un vieillard, à la barbe blanche
 Plus brillante que la toison
 Qui, parfois, s'accroche à la branche,
 A l'épine noire, au buisson,

Était assis sous un grand chêne,
 A la droite, tout près du roi :
 Sa longue tunique de laine (2)
 Disait quel était son emploi.

(1) *Ali-Enor*. — Conseil d'honneur.

(2) Les grands-prêtres, les professeurs, les sacrificateurs, outre la branche de chêne qui était le signe distinctif dans l'exercice public de leurs fonctions, portaient dans les mêmes circonstances de longues robes blanches, ceintes d'une bande de cuir doré.

Il parla tout bas à l'oreille
 Du roi qui lui tendait le front,
 On eut ouï voler l'abeille
 Tant le silence était profond.

De son sceptre de bois d'érable
 Le roi trois coups frappa soudain,
 Trois coups il frappa sur la table,
 Puis, levant lentement la main :

« — Si tu peux m'apporter la harpe (1)
 Du sorcier, du barde Merlin,
 Qu'il suspend avec une écharpe,
 Et de longues chaînes d'or fin ;

Si tu peux, seul, par la fenêtre,
 La prendre au chevet de son lit,
 Aliénor auras peut-être ;
 Maintenant, pars, va, tout est dit. »

III.

LE JEUNE HOMME.

« — Si vous m'aimez, bonne grand'mère,
 Vite un conseil me donnerez ;
 Pour moi ne soyez pas sévère,
 Vite un conseil, si vous m'aimez. »

(1) Les Bardes et les Druides connaissaient la lyre, la cithare et la harpe.

Bardi cum dulcibus lyræ modulis cantabant.

Et le fidèle Tristan avait appris à Iseult, sa mie, l'art de chanter les lais armoricains, en s'accompagnant avec sa harpe (au vi^e siècle).

Od ma harpe me delitoire ;
 Bientost en oist parler.
 Le muît savoie bien harper
 Bon lais de harpe vous appris
 Lais bretons de nostre pais.

LA GRAND'MÈRE.

« — Si, n'en faisant qu'à votre fête,
 Vous m'eussiez plutôt obéi,
 Vous n'eussiez point à cette fête
 Été, pauvre enfant étourdi. —

Mais, petit-fils, séchez vos larmes,
 La harpe sera détachée ;
 Enfant, dissipez vos alarmes,
 Allons ! je ne suis plus fâchée.

Prenez ce marteau que personne
 Ne sait que j'ai. — Bien, le voilà :
 Courage, enfant, rien ne résonne
 Sous les coups de ce marteau-là. »

IV.

LE JEUNE HOMME.

— « En ce palais bonheur et joie !
 D'Aliénor vite la main,
 Car voici l'écharpe de soie,
 Voici la harpe de Merlin ! — »

Lors, le fils du roi vers son père
 Se pencha pour le conseiller,
 Riant, bien loin d'être sévère,
 Le roi lui dit pour le railler :

« — Si, de Merlin ouvrant les portes,
 Tu prends la bague de son doigt,
 Aliénor, si tu l'apportes,
 Sera le prix de ton exploit. »

LE JEUNE HOMME.

« — Si vous m'aimez, bonne grand'mère,
 Vite un conseil ne donnez,
 Pour moi ne soyez pas sévère.
 Vite un conseil si vous m'aimez. — »

LA GRAND-MÈRE.

« — Petit-fils, n'avez nulle peine,
Et ne pleurez pas pour cela ;
Reposez-vous ; — prenez haleine ;
Tenez, prenez ce rameau-là :

Il a douzes feuilles fragiles,
Que j'ai mis sept nuits à chercher,
En sept ans, dans les mois fertiles,
En sept bois, pour mieux me cacher.

A minuit, (faites bonne garde !)
Lorsqu'au loin le coq chantera,
N'ayez point peur : Merlin-le-Barde,
Merlin point ne s'éveillera. — »

Comme au milieu de la nuit brune
Le chant du coq retentissait,
Par la laude, auprès de la dune,
Un cheval fougueux bondissait.

Au loin le coq chantait encore
Que l'anneau du sorcier Merlin
Était enlevé ; qu'à l'aurore
L'enfant reprenait son chemin.

V.

Le jour venu, le matin même,
Le jeune homme était près du roi,
Et ce dernier, surprise extrême !
S'écria : c'est de bon aloi !

Voilà qu'il a gagné sa femme ! »
Et tous de dire comme lui.
« Par saint Guevroc, par Notre-Dame !
Il est notre maître aujourd'hui, »

Trois hommes, au pied d'un vieux tremble :
Le roi, son fils et le vieillard,
Furent alors s'asseoir ensemble,
Causèrent longtemps à l'écart.

Quand vint le roi, sans autre exorde :
« — Gendre, je t'ai donné ma foi,
Aliénor, va, je t'accorde...
Pourtant encore écoute-moi :

Oui, je te donnerai ma fille,
Et tout le pays de Léon ;
Oui, tu seras de ma famille,
Mais à cette condition :

C'est que, du fond de son village,
Tu l'amèneras à ma cour,
Pour célébrer ton mariage,
Merlin, l'enchanteur troubadour. »

VI

LA GRAND'MÈRE.

« — Où vas-tu, nu-pieds, tête nue,
Où vas-tu donc, Barde Merlin ?
Pourquoi, le long de l'avenue,
T'en aller seul si bon matin ? »

MERLIN.

« — Si, seul ainsi je me hasarde,
Si ma robe n'est qu'un lambeau,
C'est que j'ai perdu, pauvre barde !
Ma harpe d'or et mon anneau. »

LA GRAND'MÈRE.

« — Votre harpe n'est pas perdue ;
Votre anneau ne l'est pas non plus ;
Merlin, la faim vous exténue,
Entrez chez moi... point de refus. »

MERLIN.

« — De votre bon cœur je ne doute,
 Mais je ne mangerai morceau,
 Ne m'arrêterai dans ma route
 Que possesseur de mon anneau. »

LA GRAND'MÈRE.

« — Trop tôt votre cœur se désole,
 Entrez, mangez, et, croyez-moi,
 Croyez, Merlin, à ma parole,
 Remettez-vous de votre émoi. »

Elle insista tant notre vieille,
 Elle insista tant qu'il entra,
 Vit devant lui pain et bouteille,
 Pommes, cervoise, *et cætera*.

Quand, sur le soir, vers sa grand'mère,
 Pensif, revint notre écuyer,
 Il fut surpris de voir — mystère! —
 Le barde assis près du foyer.

Il avait triste et pauvre mine
 Merlin-le-Barde en ce moment,
 Qui, la tête sur la poitrine,
 Pâle, dormait profondément.

LA GRAND'MÈRE.

« — Il dort et ne saurait t'entendre,
 Car il vient de manger, debout,
 Trois pommes cuites sous la cendre,
 Mon fils, il te suivra partout. »

VII

En parlant à sa camériste,
 La reine dit : « Quel est ce bruit,
 Qui me réveille à l'improviste?
 Est-ce le jour?... Est-ce la nuit?...

Je vois sous mes rideaux de soie,
 A peine un peu poindre le jour;
 Quels sont donc tous ces cris de joie ?
 Qu'est-il arrivé dans la cour ? »

LA CAMÉRISTE.

« — C'est que le palais est en fête !
 C'est que Merlin vient d'arriver !
 Là-bas, tenez, je vois sa tête :
 Reine, voulez-vous vous lever ?

A sa suite, une vieille femme
 Aux habits plus blancs que les lis,
 Et, près d'elle, je vois, Madame,
 Venir aussi votre beau-fils. »

« — Lève-toi de ton lit, de suite,
 Dit le Roi — debout ! bon crieur,
 Va publier les noces, vite,
 A tout puissant et haut seigneur.

Que tous ceux qui le voudront viennent
 Aux noces de l'enfant du roi,
 Autant que les salles contiennent !
 Autant qu'il en viendra, ma foi !

De tous les endroits de Bretagne,
 Juges, gens d'église, guerriers,
 Partout qu'on se mette en campagne ;
 Commande les ménétriers.

Marche, invite les nobles hommes,
 Mais les grands comtes tout d'abord ;
 Les riches et les gentilshommes ;
 Les pauvres gens du Sud au Nord.

Va, messenger, selon l'usage,
 Par les chemins prends ton essor,
 Annonce à tous le mariage.
 De mon enfant, d'Aliénor. »

UN CRIEUR.

« — Ouvrez grandes vos deux oreilles
Faites silence, écoutez-tous,
Je vais vous conter des merveilles :
Aliénor prend un époux !

De tous les endroits de Bretagne,
Juges, gens d'église, guerriers,
Debout ! mettez-vous en campagne,
Suivez les gais ménétriers.

Avec nous venez, nobles hommes ;
Mais les grands comtes tout d'abord.
Venez, riches et gentilshommes,
Pauvres, venez du Sud au Nord.

Ni chair, ni pain, ni vin pour boire
Ne manquera, soyez certains ;
Et de valets, veuillez m'en croire,
Vous verrez de nombreux essaims.

De deux cents porcs, force saucisses ;
De deux cents bœufs gros, gras et beaux
La bonne chair ; deux cents génisses ;
Deux cents chevreuils ; deux cents taureaux ;

Pour les prêtres, cent robes blanches ;
Pour les guerriers, cent colliers d'or ;
Riches manteaux, bleu-des-pervenches,
Aux compagnes d'Aliénor.

Pour les pauvres gens huit cents braies.
Nuit et jour, cent musiciens
Feront danser sous les frénaics,
Et les jeunes et les anciens.

Merlin, qui s'est mis en voyage,
Habitant du roi le séjour,
Célébrera le mariage
Au milieu de la grande cour.

Enfin la fête sera telle
 Qu'on n'en verra point désormais
 De plus brillante, de plus belle ;
 Qu'il n'en sera, certes, jamais! — »

IX.

UN PASSANT.

« — Est-ce que la noce est finie,
 Chef-des-Cuisines, dites-moi?... »

LE CHEF DES CUISINES.

« — Oui ; — de quinze jours de folie
 On a fait un joyeux emploi.

Après bien des jours de liesse,
 Et, chargés de riches présents,
 Pauvres, guerriers, gens de noblesse,
 Sont repartis depuis longtemps.

Enfin, que puis-je vous apprendre?...
 Dans le pays du Bas-Léon,
 Du roi l'heureux et jeune gendre
 Avec sa femme est là, dit-on.

Tous sont partis l'âme joyeuse,
 Seul notre vieux roi ne l'est pas,
 Aussi, chaque soir sous l'yeuse,
 Pensif, il va porter ses pas.

Le Barde Merlin dans l'espace
 Encore une fois s'est perdu :
 Nul ne peut retrouver sa trace,
 Ne sait ce qu'il est devenu..... »

Cette disparition, nous l'avons déjà dit, est attestée dans l'histoire réelle de l'enchanteur — Si l'on s'en rapporte à la légende, Merlin séduit par la beauté d'une fée des bois, ap-

pelée Viviane — « en gallois Houib-Lélian, Prêtresse-souffle-Fée » quitta la cour d'Arthur pour aller vivre près d'elle. Arthur le fit chercher par un chevalier qui le trouva chantant aux bords d'une fontaine, et le ramena à la cour, mais il s'en échappa bientôt de nouveau pour aller rejoindre Viviane.

Nous avons vu comment celle-ci, qui craignait de le perdre une seconde fois, prépara un enchantement dans la forêt, sous un buisson d'aubépines ; le roi Arthur le fit, en vain cette fois, chercher de nouveau par ses chevaliers. La forêt où Merlin s'était retiré n'était autre que celle de Paimpont, autrefois *Brecilien*, *Brecheliant* ou *Broceliande*, dont parle dans ses œuvres Robert Wace, poète du xii^e siècle.

.....Brechelian

Dont Bretons vont souvent fablant (faisant des fables).

Une forêt moult longue et lée (large).

Ki en Bretagne est moult louée.

Cette forêt se trouve située dans la commune de Concoret, arrondissement de Ploërmel, département du Morbihan ; elle est célèbre dans les romans de la Table-Ronde comme ayant été le théâtre d'une grande partie des enchantements que ses chevaliers eurent à surmonter ; elle passe surtout pour avoir été le principal théâtre des opérations magiques de l'enchanteur Merlin et de Viviane, sa mie.

Outre la tombe de Merlin, on y rencontre la fontaine de Baranton et le Val-sans-Retour. — Des propriétés magiques étaient attribuées à cette fontaine, et regardées comme tellement certaines que nous les voyons constatées au xv^e siècle dans une ordonnance du comte de Laval relative aux *usements et coutumes de la forêt de Brecilien*. On y lit :

« Joignant à la fontaine de Belenton (Baranton) il y a une grosse pierre que l'on nomme le perron de Belenton, et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine et que l'eau d'icelle roule et mouille ledit perron, il pleut au

pays si abondamment que la terre et les biens estant en icelle en sont arousés et moult leur profite. »

Les romanciers français du *xiii^e* et du *xiv^e* siècle ont raconté les merveilles dont cette forêt était le théâtre.

La coupe d'argent, la pierre de marbre, la pluie merveilleuse ont disparu aujourd'hui ; mais la fontaine existe encore, et les Bretons ont grande confiance dans ses eaux magiques.

La fontaine de Baranton contient, — dit-on, — une source d'eau minérale ; des rides en sillonnent sans cesse la surface, comme si l'on y avait lancé quelque chose ; c'est pourquoi les enfants s'amuseut à y jeter des épingles en disant : Ris donc, fontaine de Baranton, et je te donnerai une épingle.

Robert Wace, qui avait mis en vers le premier roman de la Table-Ronde, entendit tant parler des fées qui résidaient dans la forêt sacrée, qu'il résolut d'aller en Bretagne pour vérifier les bruits publics. Il termine ainsi les détails de son voyage par ces vers naïfs :

Là, allai-je merveilles quere,
 Vis la forêt et vis la terre ;
 Merveilles quis, mais ne trovai ;
 Fol m'en revins, fol y allai,
 Fol y allai, fol m'en revins,
 Folie quis, por fol me tins.

Ce fut dans cette forêt que Gauvain (en gallois *Gwalc'h-mai*, *Epervier ou Faucon-de-la-Plaine*), neveu et conseiller d'Arthur, avec quelques autres chevaliers de la Table-Ronde, cherchèrent Merlin. On assure que Gauvain seul l'entendit, mais qu'il ne put le voir.

Le roi dont il est question dans la ballade paraît être le chef des Bretons d'Armorique Budik. Il avait marié sa fille, la blanche Aliénor, à un prince qu'on ne nomme pas, et lui avait donné en dot plusieurs seigneuries sur les côtes de Léon.

On retrouve la preuve de cette donation dans une charte

du XI^e siècle. (Dom Morice. — *Histoire de Bretagne*). On y lit : « Un chef breton Armoricaïn donne à sa fille le pays de Léon en dot. »

Le chef des cuisines à qui le passant de notre ballade s'est adressé pour avoir des nouvelles de la noce de la belle Aliénor, n'est pas un personnage sans importance, comme on pourrait le supposer. Ce cuisinier en chef, ce *maître queux*, était, dit-on, le frère de lait d'Arthur, en même temps qu'il était son sommelier. Cette charge, selon Hoël-Da, le Justinien breton, était la troisième comme importance de toutes les charges de la cour. Le Brut d'Angleterre donne à sir Kay (*maître queux*) le titre de sénéchal.

Il existe un vieux conte breton, — très-certainement nouveau pour la plupart de nos lecteurs ; — qui montre Merlin sans auréole, alors qu'il va essayer de ceindre celle de l'amour de Viviane. Ce conte a été recueilli, dans le dialecte breton même, de la bouche d'un journalier du port de Brest, nommé Abautret, Antoine, par M. Gabriel Milin, breton érudit, qui, en nous le communiquant, a bien voulu nous donner, en même temps, l'autorisation d'en insérer une traduction sommaire dans notre *Bretagne poétique*.

Merlin, jeune homme d'un esprit entreprenant, fils d'une veuve qui n'avait pas jugé à propos de se remarier, se met un jour en route pour aller à la recherche d'aventures. Il rencontre dans une cabane un solitaire qui le conduit, après l'avoir fait reposer, vers une fontaine au-dessus de laquelle s'élevait un pommier tout couvert de pommes d'or.

— Jeune homme, — lui dit-il, — monte sur cet arbre, et attends-y les événements.

A peine y est-il installé depuis quelques minutes, qu'arrive une belle et séduisante jeune fille : c'est Viviane. Elle se baigne dans la fontaine. Merlin détache une pomme et la laisse tomber ; la jeune fille la ramasse et part. Le lendemain, Merlin regagne son poste, laisse tomber deux pommes que Viviane ramasse encore. Le troisième jour, notre jeune

homme en abat trois; la jeune fille, cette fois, lève la tête, l'aperçoit, l'invite à descendre, et avec de douces paroles l'engage à l'accompagner.

La jeune fille est ravissante, son esprit paraît égaler sa beauté, aussi Merlin, sans se faire prier à l'excès, s'exécute-t-il de la meilleure grâce du monde.

Ils arrivent chez les parents de la belle, sortes de géants, magiciens et anthropophages qui, dès qu'ils aperçoivent Merlin, veulent le mettre en pièces. Viviane s'interpose, le défend et le sauve. Le chef de cette famille de géants ne renonce cependant pas si facilement à ses projets. Il veut se défaire de Merlin, et son dessein bien arrêté est de le faire périr. Dans cette intention, il le charge d'un message près de son frère, autre monstre plus cruel encore, trois fois plus colossal que lui, et qui a reçu l'avertissement de tuer le messager dès qu'il se présentera.

Mais Viviane elle-même est sorcière; elle connaît parfaitement tous les projets de son père, elle en avertit Merlin, lui donne secrètement des conseils; et la nuit venue, les deux amants sortent sans bruit, s'échappent, elle, montée sur le mulet d'or du magicien, et Merlin, après avoir enfourché le mulet d'argent.

Avant le jour, le géant s'étant aperçu de la disparition de sa fille et de ses deux mulets, court après le ravisseur. Viviane le voit arriver dans un nuage de poussière. Aussitôt s'élève un mur, et sur le mur un oiseau. Le magicien étonné s'arrête, interroge, et, n'obtenant aucune réponse, revient chez lui. — Il part de nouveau, retourne, repart ainsi cinq fois consécutivement, sans pouvoir se saisir ni de Merlin ni de Viviane, qui se transforment tour-à-tour en clocher et en cloche, en fontaine et en poisson, en fleur et en rossignol, en meunier et en meunière.

Au sixième voyage, Viviane, pour se débarrasser de son père, ne trouve pas d'autre moyen que de le noyer, puis elle continue sa fuite avec Merlin.

Celui-ci manifeste bientôt le désir de revoir sa mère. Viviane y consent, à condition toutefois que, pendant son absence, qui d'ailleurs ne doit être que d'une très-courte durée, il n'embrassera personne.

Merlin arrive fatigué, il se couche et s'endort. Sa marraine survient, elle apprend son retour, court à lui et l'embrasse pendant son sommeil. Merlin se réveille, ayant totalement oublié Viviane, tout ce qu'elle avait fait pour lui, et décidé même, au contraire, à se marier sans retard. Quant à la jeune sorcière elle ne l'oublie pas; elle bâtit un château magnifique dans une forêt voisine. Bientôt la nouvelle s'en répand. Trois amis de Merlin, chevaliers émérites, vont la voir et sont pris pour dupes. Merlin a connaissance du château et de la châtelaine, et veut, lui aussi, tenter l'aventure. Il part l'avant-veille de ses noces; il arrive, est bien accueilli, trouve bonne table et bon gîte. Les offres de la dame acceptées, Merlin fait part de son prochain mariage, et invite Viviane à honorer le festin de sa présence. Celle-ci accepte et donne l'assurance qu'elle s'y rendra. En attendant, on soupe gaîment, mais pas un seul mot du passé. L'heure de se coucher ne tarde pas à venir. Merlin se trouve retenu par une force surnaturelle sur le foyer, entre une lumière fumante et un tison qui s'éteint.

Il murmure, sans avoir lieu de se plaindre, car sa part est belle comparée à celle de ses trois devanciers. N'importe! il se retire au crépuscule. Le jour des noces arrive, et la cérémonie nuptiale terminée, on vient au banquet; on se met à table. Tout le monde est dans la joie, personne ne manque. Cependant on annonce une jeune dame; elle apparaît, éclipsant les plus belles, et demandant le nouveau marié. Tout le monde se lève et fait place.

Merlin, désappointé, reconnaît celle qui l'a joué; il se lève cependant, lui fait les honneurs et la place à ses côtés.

On apporte le rôti, un coq et une poule qui se dressent debout sur l'assiette. La poule bat des ailes, et, s'adressant au coq, lui dit :

— « Petit coq, ne te rappelles-tu pas les pommes d'or de la fontaine ?

— » Non, répond le petit coq.

— » Ne te rappelles-tu pas non plus le géant ?

— » Non, non, dit encore le petit coq.

— » Tu te rappelles peut-être le mulet d'or et le mulet d'argent ?...

— » Oui, dit le petit coq, je commence à me rappeler.

— » Alors tu te rappelles mieux encore le clocher et la cloche, l'étang, le petit poisson d'or et ce qui s'en suivit ?

— » Oui, dit le petit coq, cette fois battant aussi des ailes : je me rappelle, je me rappelle. »

A ces paroles, Merlin, en effet, s'était rappelé Viviane ; elle était à ses côtés, rayonnante de bonheur.

Merlin l'admire et la contemple ; puis, se souvenant qu'il est marié, il dit à haute voix : — « Avant que l'on se lève de table, je désire dire un mot. » — « Parlez ! parlez ! lui crie-t-on. » — Merlin alors : — « J'avais un petit coffret précieux, don d'une divinité adorable ; j'en perdis la clef, il y a quelque temps ; c'était un malheur que je déplorais ; je fis faire aussitôt une nouvelle clef, et, au moment où l'on me la remettait, je retrouvai l'ancienne. — De laquelle, beau-père, dois-je me servir de préférence ? Je vous demande votre avis. »

« — De l'ancienne, assurément, répond celui-ci, parce qu'il n'est pas sûr que la nouvelle soit sans défaut ; l'ancienne, éprouvée par l'usage, doit être préférée. » — « Vous avez parlé en docteur, répond Merlin : prenez votre fille, je vous la remets telle que vous me l'avez donnée. Cette jeune dame que vous voyez, a eu les prémices de mon cœur, je retourne avec elle. Adieu. »

A ces mots les deux amants disparaissent et n'ont pas été revus depuis.

Ce conte serait digne de figurer dans le *Mabinogion*.

En France, peu de personnes, peut-être, ont entendu parler de ce livre.

Le *Mabinogion*, dont la nationalité des Gallois est fière, est un recueil de traditions qu'on peut diviser en deux parties :

1° Les contes relatifs au roi Arthur et aux chevaliers de la Table-Ronde ;

2° Les contes relatifs à différents princes gallois.

C'est le nom donné à un manuscrit précieux de la bibliothèque du collège de Jésus, à Oxford. Il est in-folio, sur vélin, écrit à deux colonnes, et remonte à la fin du quatorzième siècle ; mais on le regarde comme la copie d'un manuscrit beaucoup plus ancien.

On doit à lady Charlotte Guest une élégante traduction, avec notes, de cet ancien manuscrit gallois qui, aujourd'hui, a son pendant en France, grâce à la publication des *Contes populaires des anciens Bretons*, par M. Th. de la Villemarqué.

On a vu que la ballade est d'accord avec l'histoire pour accorder à Merlin un goût tout particulier pour les pommes, et pour le faire tomber dans un piège dont ces fruits sont l'appât.

Il dort et ne saurait l'entendre,
Car il vient de manger, debout,
Trois pommes cuites sous la cendre.

.

Merlin a consacré à l'arbre qui les produit tout un long poème dans lequel il dit : — « J'ai cent quarante-sept pommiers de la plus grande beauté, dont les branches sont couvertes de feuilles verdoyantes, l'ombre aussi recherchée que les fruits, et la garde confiée non pas à un dragon, comme dans le jardin des Hespérides, mais à une jeune fille charmante, aux cheveux flottants, et aux dents brillantes comme des perles de rosée (*Myvirian*, t. 1, page 151).

Que de contes merveilleux ; que de légendes naïves restent encore à recueillir dans notre Bretagne, isolée dans ses bruyères, dans ses superstitions, et dont la dure écorce n'a été entamée que lentement par la civilisation.

Assurément, nous n'en connaissons que la plus faible partie, car, courant les bourgs, les campagnes et les routes, ces contes, devenus aujourd'hui la véritable science du passé, n'existent plus que dans la mémoire des mendiants, des cultivateurs et des hommes de peine.

Combien nous en échapperont peut-être? Cependant, quelle intéressante étude, quelle récolte riche, abondante et curieuse resterait à faire, en puisant à cette source populaire, à cette source toujours jaillissante et pour ainsi dire intarissable que nous appelons la mémoire, et qui ne cesse de fournir, quand on l'interroge, ces chants et ces légendes que nous ne nous lassons jamais d'admirer.

Toutefois, que Merlin soit considéré comme un personnage mythologique, réel, légendaire, poétique ou romanesque, il n'en reste pas moins la silhouette d'une grande figure des temps anciens. Il est digne d'être célébré et de passer à la postérité, parce que sa confiance fut inébranlable dans un avenir libérateur, et qu'il sut défendre sa patrie contre l'oppression étrangère.

NOMÉNOÉ

Recherches sur l'origine de Noménoé. — Il poursuit l'œuvre de la délivrance de la Bretagne. — Charles-le-Chauve est pris à ses démonstrations d'obéissance. — Noménoé entre dans le pays de Rennes, et se rend maître de la plus grande partie de ce territoire. — Chant traduit du dialecte de Cornouaille qui raconte cet événement à sa manière. — Précautions prises par les Druides pour cueillir la sélage, espèce de sabine ou de bruyère. — Les Bretons conservent à Noménoé le respect et l'admiration dus à un grand roi.

Presque tous les historiens de la Bretagne sont d'accord pour donner à Noménoé une origine éclatante. Dans la note 38^e du 1^{er} volume de l'histoire de Dom Morice, on affirme qu'il était fils d'Erispoé, descendant des anciens rois et ducs de Bretagne. D'Argentré admet pour Noménoé une origine royale.

« Du temps que Louis-le-Débonnaire estoit en Bretagne, — dit-il, — il y avait deux frères germains, issus de l'ancienne race des princes de Bretagne : l'un nommé Rivallon, qui estoit l'aîné, l'autre qui s'appelait Noménoé..... »

D'autres prétendent, au contraire, et M. de Kerdanet est de ce nombre, qu'il appartenait à une bonne famille de laboureurs, et que même, dans son jeune âge, il avait conduit la charrue :

*Quidam fuit hoc tempore
Nomenoïus nomine,
Pauper fuit progenie,
Agrum colebat vomere.*

Toujours est-il que Noménoé fut un grand homme qui parvint à la couronne soit par sa naissance, soit par son mérite, qui régna avec gloire et mourut en combattant pour l'indépendance de la Bretagne, après avoir noblement porté le titre de roi des Bretons, en dépit de Charles-le-Chauve.

Il poursuivit l'œuvre de la délivrance de la Bretagne, et il opposa, dans ce but, la ruse à la force; l'histoire nous le dépeint pour avoir, dès les premiers pas de sa carrière politique, employé la ruse et l'adresse.

Loin de se mêler aux autres seigneurs du pays, qui souffraient impatiemment le joug de l'étranger, il épia, avec une patience remarquable, le moment de se proclamer indépendant, en feignant jusque-là de se soumettre à la domination étrangère.

Charles-le-Chauve fut pris à ces démonstrations d'obéissance; mais quand vint le moment d'agir, Noménoé appela toute la vaillante population bretonne, lui promit la liberté, les privilèges du passé, et, fort désormais du concours de divers seigneurs du pays, il chassa les Franks, et enleva à l'ennemi les villes de Nantes et de Rennes, qui depuis n'ont pas cessé de faire partie de la province de Bretagne; il délivra enfin ses compatriotes du tribut qu'ils payaient aux Franks.

En 843, pendant que les Normands, ces farouches pirates, saccageaient Nantes, Noménoé entra dans le pays de Rennes, et se rendit maître de la plus grande partie de ce territoire.

La tradition raconte l'événement à sa manière, et voici, d'après elle, comment se détermina ce grand acte d'indépendance.

CHANT

*Ann aour ieoten a xo falc'het ;
Brumenni raktal en deux gret.*

— *Argad !* —

(Dialecte de Cornouaille.)

L'herbe d'or (1) est fauchée ;
Il a bruiné tout-à-coup.

— Bataille ! —

I

Sous le fer qui l'entaille ,
L'herbe trouve la mort ;
Le ciel se couvre au nord ;

— Bataille ! —

Voyez comme il bruine
Aux montagnes d'Aré (2) ;
Comme, au lointain, décline
L'horizon par degré :

(1) L'herbe d'or, ou la sélage, *selago* — espèce de sabine ou bruyère, à feuilles de tamaris — ne peut être, dit-on, atteinte par le fer sans que le ciel se voile et qu'il arrive un grand malheur. Cette plante, comme la verveine, le trêfle, etc., se cueillait par les Druides, avec moins de pompe sans doute que le gni, cependant on y employait quelques pratiques superstitieuses : un prêtre à jeun, purifié par le bain, et revêtu d'habits blancs, commençait par l'offrande du pain et du vin. Il s'avancait ensuite, pieds nus, dans la campagne, passait sa main droite du côté gauche, par dessus sa tunique, arrachait l'herbe de terre sans s'aider d'aucun ferrement, et l'enveloppait dans un linge blanc tout neuf.

(2) Quelques autres écrivent montagné d'Aréz. On prétend que ce nom leur est venu de ce que les voyageurs qui les traversent, s'impatientant de ne pas les voir finir, s'écrient d'ordinaire en bas-breton : *Mené* ou *Menex-Aré*, c'est-à-dire, encore une montagne !! — elles s'étendent depuis Plourac'h jusqu'au Faou.

Il bruine... il bruine,
 Et depuis si longtemps,
 Qu'à peine l'on devine
 Les routes et les champs...

Tant épaisse est la brume
 Que mon œil ne peut voir
 Mon fils, au toit qui fume,
 Revenir plein d'espoir :

« — Bon marchand, qui viens vendre
 Ici ton noir taureau,
 Sais-tu, peux-tu m'apprendre
 Que fait mon fils Karo?... »

Eh! dis-le moi, brave homme,
 Court-il quelque péril ? »

« — C'est Karo qu'il se nomme,
 Dis-tu?... bien... que fait-il?...
 Est-ce un garçon, mon maître,
 Qui comble tous tes vœux?...
 Ah! comme moi, peut-être,
 Il est marchand de bœufs?... »

« — Non. Mais fort comme un chêne,
 C'est un homme de cœur :
 Avec nos bœufs, il traîne
 Le tribut au vainqueur ;
 A Renne il accompagne
 Les chars (car ils sont trois).
 Du tribut de Bretagne
 Il va payer les droits. — »

LE MARCHAND.

« — Si c'est lui qui le porte,
 En vain tu l'attendras ;
 Au seuil de cette porte
 Il ne reviendra pas. .. »

Car, lorsqu'après le cuivre
 On a pesé l'argent,
 Il manquait une livre,
 Puis deux.... puis trois sur cent.

L'intendant, sans enquête,
 Sans écouter sa voix,
 A dit : Bientôt ta tête,
 Vassal, fera le poids : —
 Alors, de son épée
 Il a frappé ton fils ;
 Sa tête, il l'a coupée
 Comme l'on coupe un lis !...

Il l'a prise en silence
 D'un air insouciant ;
 Et puis, sur la balance
 L'a jetée, en riant... » —
 A ces mots, le vieux père
 Pensa s'évanouir ;
 Le front contre la terre
 On l'entendit gémir :

« — Sous le fer qui l'entaille,
 L'herbe trouve la mort ;
 Le ciel se couvre au nord :
 — Bataille !... » —

II

Le grand chef de famille,
 Le père aux cheveux blancs,
 Appuyé sur sa fille,
 S'avance à pas tremblants ;
 Suivi d'une cohorte
 De longue parenté,
 Il arrive à la porte
 Du roi Noménoé.

LA BRETAGNE POÉTIQUE.

« — Dis-moi, portier, ton maître
 Est-il à la maison?
 Que le garde en bien-être
 Dieu!... qu'il y soit ou non.... »
 Revenant de la chasse,
 Le seigneur au logis
 Rentrail : tout faisait place
 Devant ses grands chiens gris. .
 Magnifique en son rôle,
 Noménoé régna,
 Portait sur son épaule,
 Un sanglier saignant ;
 Le sang sur sa main blanche,
 Visqueux, frais et fumant,
 Tout le long de sa hanche,
 Coulait encor vivant.

NOMÉNOÉ.

« — Enfants de la montagne,
 Bonjour! bonjour à tous!...
 Bonnes gens de campagne,
 De moi que voulez-vous? »

LE CHEF DE FAMILLE.

« — Savoir si la justice
 Pour nous est un vain nom ;
 S'il est un Dieu propice,
 Et vous, le chef breton! »

NOMÉNOÉ.

« — Il est une justice.
 Un chef, si je le puis... »

LE CHEF DE FAMILLE.

« — Que votre bras punisse
 Alors les Franks maudits;

Sur eux, mort et vengeance !
 Chassez, chassez le Frank.
 Pitié pour ma souffrance,
 Et vengez mon enfant.

» Sa tête était si blonde,
 Et si fin son profil !
 Ah ! que le ciel confonde
 L'intendant lâche et vil
 Qui, sans doute en démence,
 Méprisant tous les droits,
 L'a mise en la balance
 Pour compléter le poids !... »

La longue barbe grise
 Du vieillard sanglotant,
 Et qu'agitait la brise,
 La folâtre, en passant,
 Brillait tout arrosée
 De pleurs : c'était pareil
 A ceux de la rosée,
 Au lever du soleil.

NOMÉNOÉ.

« — Par ma flèche et la hure
 De ce noir sanglier,
 Vieillard, va, je le jure !
 J'irai le châtier...
 Avant que je n'enlève
 Ce sang qui teint ma main,
 Je jure sur mon glaive
 De te venger soudain... »

Sous le fer qui l'entaille,
 L'herbe trouve la mort ;
 Le ciel se couvre au nord :

— Bataille! —

III

Ce que ne fit personne,
 Noménoé l'a fait :
 Sur la grève bretonne,
 Où la mer déferlait,
 Il est allé lui-même
 Ramasser les cailloux
 Que l'Océan y sème
 Quand il est en courroux.

Il compte, par surprise,
 Les offrir en tribut :
 Des sacs de toile grise
 Sont remplis dans ce but,
 Et lui-même, en personne,
 Et tout prince qu'il est,
 Vers la cité félonne
 Se dirige en secret.

NOMÉNOÉ.

« — Ouvrez, ouvrez la porte
 Qu'il entre dans vos murs :
 Noménoé vous porte
 Bon argent, soyez sûrs.... »

L'INTENDANT.

« — Laissez dans la remise
 Vos chariots, seigneur ;
 Entrez, la table est mise,
 O noble visiteur.... »

» Laissez votre cavale
 Aux mains de l'écurier ;
 Entrez dans cette salle
 Vous asseoir au foyer.... »

NOMÉNOÉ.

« — Non pas ; — je le déclare,
 Je veux payer d'abord ;
 Point je ne désespère
 Avant d'être d'accord. — »

Le premier sac, sans doute,
 Pesait bien ; — le second
 Laissait un léger doute...
 L'intendant fit un bond ;
 Mais, quand vint le troisième,
 Beaucoup du poids manquait.
 « — Ohé !... dit-il, tout blême,
 Dénouons le paquet. »

NOMÉNOÉ.

« — Attends, — de mon épée
 Je coupe les liens :
 Elle est bonne et trempée,
 Seigneur intendant... Tiens !... »
 Et prompt, le roi se lève,
 Tranche la tête au Frank ;
 D'un seul coup de son glaive,
 L'étend mort dans son sang !...

De l'intendant la tête
 Tombe au fond du bassin.
 On crie : « Arrête ... arrête !...
 Arrête l'assassin !...
 Arrête !... il est en fuite...
 Vite !... voici la nuit ;
 Courez à sa poursuite :
 Comme le vent il fuit... »

NOMÉNOÉ.

« — Si vous voulez m'en croire,
Courez, vous ferez bien :
La nuit est sombre et noire,
Courez, je ne crains rien :
Usez, soldats de France,
Vos beaux souliers dorés,
Pour nous, votre balance
Jamais plus n'userez !...

Sous l'herbe qui l'entaille
L'herbe trouve la mort ;
Le ciel se couvre au nord :
— Bataille !! —

Noménoé fut le plus puissant des princes qui, jusqu'alors, aient régné en Bretagne, et quoique bien des siècles se soient écoulés depuis, les Bretons conservent à ce grand roi toute l'admiration, tout le respect dus au génie. La postérité a reconnu en lui un guerrier digne de défendre, par sa valeur, un trône qui devait lui appartenir par les droits de la naissance, ou par son mérite.

LE RENARD-BARBU

Alain, surnommé *Barbe-Torte* ou le Renard-Barbu. — Origine de ce prince. — Son débarquement à l'entrée de la rivière de Gouet. — Tous les Bretons se réunissent autour de lui et le reconnaissent pour leur souverain. — Il défait et chasse les Normands. — Les grèves de Languenx qui furent témoin de la bataille, servent aujourd'hui d'hippodrome pour les courses de Saint-Brieuc. — Chant de guerre du dialecte de Cornouaille.

Né du comte Mathuédoi et de la fille d'Alain-le-Grand, Alain, surnommé *Barbe-Torte*, avait suivi sa famille en Angleterre. Il apprit à vaincre les Normands à la cour du roi Adelstan, son parrain, suivant Le Batd.

A peine eut-il atteint sa vingtième année qu'il entreprit de recouvrer les Etats de son aïeul.

Après l'invasion des Normands en Bretagne, cette malheureuse province gémit cinq ou six ans sous la domination des barbares. Alain, que l'histoire a surnommé *Barbe-Torte*, et la tradition *Barbu* ou le *Renard*, jeune prince courageux, intrépide et d'une force surprenante, suivi de ses Bretons qu'il animait de ses exemples, aborda les Normands auprès de Dol et les tailla en pièces; puis, sachant qu'auprès de Saint-Brieuc il y avait encore d'autres troupes de la même nation, il remonta immédiatement sur ses vaisseaux, fit son débarquement à l'entrée de la rivière de Gouet, attaqua les barbares et les défit entièrement. A la nouvelle de ces deux victoires, tous les Bretons, que la terreur avaient tenus dispersés, se réunirent autour d'Alain, et le reconnurent pour

leur souverain ; sous la conduite de ce jeune héros, ils marchèrent contre les Normands, les battirent et les chassèrent avec tant de rapidité, que bientôt il ne leur resta plus que Nantes.

Ils avaient l'intention de tenir bon et de s'y fortifier en attendant qu'il leur vint quelques secours de leur nation, mais Alain les prévint, et les Bretons, sans leur donner le temps de se reconnaître, les poursuivirent l'épée dans les reins jusque dans leurs vaisseaux.

Les Normands s'embarquèrent à la hâte, mirent aussitôt à la voile, et prirent le chemin de la mer, pour ne plus revenir de longtemps en Bretagne.

« *Cum suis Britannis qui adhuc superstites erant, reperit
» turmam Normanorum nuptias celebrantem, quam ex impro-
» viso aggrediens detruncavit omnes.* »

(*Chronicon Nannetem.*)

Les grèves de Languieux furent témoin de la bataille qui ouvrit à Alain-Barbe-Torte l'entrée de la Bretagne, par la défaite, en 937, des hordes normandes ou scandinaves qui y avaient pris terre ; aujourd'hui, elles servent d'hippodrome pour les courses de Saint-Brieuc.

Pour l'intelligence du chant suivant, disons d'abord que l'on surnomme, en Basse-Bretagne, *Epis sans barbe* ou *Têtes rasées*, les hommes qui coupent leurs cheveux, contre l'usage national.

Ce nom sert donc à distinguer, dans le bardit qu'on va lire, les guerriers Bretons des guerriers étrangers.

Les Normands se rasaient les cheveux et la barbe.

CHANT DE GUERRE

*Al louarn barveg a glip, glip, glip, glip, glip er c'hoad;
Goa konikled arall-oro ! lemm dremm he xaoulagad !*

(Dialecte de Cornouaille.)

Le Renard-barbu glapit, glapit, glapit, glapit, glapit aux bois ;
Malheur aux lapins étrangers ! ses yeux sont deux lames tranchantes !

Le Renard-barbu glapit dans la lande ;
Malheur aux lapins des bords étrangers !
Ses yeux sont de feu ; sa dent ne demande
Qu'à vous déchirer, hôtes passagers.

Ainsi que le vent, ses pieds sont rapides ;
Ses ongles crochus sont rougis de sang ;
Alain-le-Renard glapit. — Les Druides
Entendent son cri : Guerre ! guerre au Frank !

J'ai vu les Bretons préparer leurs lances,
Et les aiguiser, non sur le granit,
Mais sur les Gaulois, dont les violences
Devaient amener un combat subit.

J'ai vu les Bretons au champ de bataille
Moissonner, non pas la faux à la main,
Mais le glaive nu, d'estoc et de taille,
J'ai vu les Bretons moissonner le grain.

Non pas le froment, — non pas notre seigle,
Mais les gras épis du pays Saxon.
J'ai vu les Bretons, aussi prompts que l'aigle,
Du pays Gaulois faucher la moisson.

J'ai vu les Bretons, dans l'aire foulée,
Fous, se démener, battre les épis ;
Oui ; j'ai vu voler la balle arrachée
Aux épis rasés de ces ennemis.

Et ce n'était point comme à l'ordinaire,
 Non, ce n'était point avec des fléaux
 Qu'ils battaient si fort les épis dans l'aire,
 Mais avec les pieds de leurs noirs chevaux.

J'ai bien entendu le cri que l'on pousse
 Quand tout est fini, moment solennel !
 Il a retenti, vibrante secousse,
 Du vallon d'Elorn au Mont-Saint-Michel.

Depuis Saint-Gildas jusqu'à la montagne
 Où, sur les rochers, vient battre la mer.
 Au cap où finit la Basse-Bretagne,
 Qu'à tout bon Breton le Renard soit cher.

Et que de ce chant l'on garde mémoire;
 Mais qu'on plaigne, hélas ! le pauvre chanteur ;
 Sur lui, fier de voir aux siens la victoire,
 Les Gaulois vaincus ont puni l'auteur.

Ils ont arraché la langue au poète,
 Mais s'il est muet, n'a-t-il pas un cœur ?
 N'a-t-il pas toujours la main toute prête
 A tracer les chants du Breton vainqueur ?

Le chant qu'on vient de lire a évidemment trait à l'une des conquêtes d'Alain-Barbe-Torte, et, bien, ainsi que le fait remarquer M. de la Villemarqué dans une note sur ce chant et sur ce héros, que le poète breton y parle des Gaulois (Franks) et des Saxons, et non *d'hommes du Nord*, on ne peut douter, et nous partageons son avis, d'après le sujet de la pièce, que ces noms ne soient synonymes d'*ennemis* en général, et qu'ils ne veuillent désigner les *étrangers* vaincus par Alain-le-Renard.

LE ROSSIGNOL

(Ann Eostik)

Cette ballade est supposée antérieure au XIII^e siècle. — Le sujet en est d'une minime importance. — Elle était déjà populaire à l'époque où vivait Marie de France. — Brizeux l'a rajeunie. — Nouvelle traduction du dialecte de Léon. — Saint-Malo. — Dogues préposés au maintien de la sûreté publique de cette ville.

L'événement qui a fourni le sujet de cette ballade est d'une minime importance ; cependant, il donna lieu à une chanson déjà populaire à l'époque où vivait le trouvère Marie de France ; mais déjà le poète français n'avait fait que paraphraser l'œuvre du poète breton, que nous devons supposer antérieure au XIII^e siècle.

A Saint-Malo, en la contrée,
 Est une ville renommée ;
 Deux chevaliers illec manaient,
 Et deux forez maisons avaient.
 L'un avait femme épousée,
 Sage, courtoise, moult acemée,
 Li autre fut un bachelier
 Bien est connu entre ses pairs.

.

(*Poésies de Marie de France*, t. 1, p. 314)

Assez récemment encore, cette charmante ballade a été rajeunie par le mélodieux chantre des *Bretons* et de *Marie* ; aussi n'est-ce pas sans une juste et bien naturelle appré-

hension que nous en donnons nous-même une nouvelle traduction, dont le fond ne peut évidemment avoir varié; mais on nous pardonnera d'avoir cédé au désir de la voir figurer dans ce recueil.

L'événement se résume à ceci :

Une jeune femme de Saint-Malo, mariée sans doute contre son gré à quelque vieillard goutteux, cacochyme et jaloux, comme malheureusement il ne s'en trouve que trop, aime un jeune homme qui la paye de retour.

Souvent, au milieu de la nuit, elle se lève pour aller causer avec lui... à la fenêtre...; mais les rues de cette ville sont tellement étroites, les pignons tellement rapprochés, qu'elle peut lui parler à voix basse.

Le vieux jaloux prend l'éveil, se doute de quelque chose, et, un beau matin, interpelle sa femme :

« — Pourquoi vous levez-vous donc si souvent au milieu de la nuit ?

» — C'est pour voir aller et venir les grands vaisseaux sur la mer, lui répond-elle.

» — Oh! que nenni... Ce n'est sûrement pas pour un vaisseau que vous allez si souvent à la fenêtre;... ce n'est pas pour un vaisseau, ni pour deux, ni pour trois;... ce n'est point pour les regarder, et ce n'est pas non plus pour voir la lune et les étoiles.... Madame, dites-le moi... pourquoi chaque nuit vous levez-vous?

» — Je me lève pour aller voir et admirer mon petit enfant qui dort dans son berceau....

» — Oh! ce n'est pas non plus pour regarder dormir un enfant que vous vous levez ainsi;... non, non, ce ne sont pas des sornettes qu'il me faut!...

» — Allons, allons, ne vous fâchez pas, mon vieil et cher époux, voici tout mon secret... vous allez voir... c'est un pur caprice de femme :

» Il y a dans le jardin, sur un rosier, un petit rossignol qui chante toutes les nuits, toutes les nuits, si doucement, si

merveilleusement, lorsque la mer s'apaise, que je me lève de mon lit pour l'écouter chanter. »

« — Que ce soit vrai ou que ce soit faux, se dit le vieux mari, qui feignit de tomber dans le piège, je ferai tendre par mon jardinier un lacet dans le jardin. »

Le lendemain, par un grand hasard, un rossignol s'y trouve pris ; il l'apporte à sa femme, l'étouffe sous ses yeux, le jette dans le blanc giron de la pauvre désolée, qui se voit ôté ainsi tout prétexte de se lever désormais la nuit.

BALLADE

— *Livrit d'in, va greg nevez,*

Perak 'ta savit kelliex ?...

(Dialecte de Léon.)

— Dites-moi, ma nouvelle épouse,
Pourquoi vous levez-vous si souvent ?...

I

Hier, à Saint-Malo, pleurait à sa fenêtre,

Comme une enfant,

Une épouse, disant : — « Mon Dieu que je vais être

Triste à présent !...

Mon pauvre rossignol est mort ; lui, que sans cesse,

J'allais sans bruit

Écouter. — Ah ! pour moi, mon Dieu quelle tristesse !

Surtout la nuit. »

II

« — Pourquoi donc, si souvent, ô ma nouvelle épouse,

Vous levez-vous ?

Vous vous levez dix fois, quelquefois même douze,

D'auprès de nous...

Pourquoi, de votre lit, souvent nu-pieds, nu-tête,
Sortir ainsi ?...

De ce que vous cherchez, ou vous mettez en quête,
Je prends souci... »

« — Cher époux, de mon lit si, la nuit, je me lève,
Oh ! c'est pour voir

Les grands vaisseaux marcher, voguer loin de la grève,
Et se mouvoir... »

« — Ce n'est pas, sûrement, pour un vaisseau, ma femme,
Pour deux, ni trois,
Qu'ainsi vous vous levez si doucement, Madame,
En tapinois.

» Oh ! ce n'est pas non plus pour compter les étoiles,
Non ; mais pourquoi
Vous levez-vous ainsi quand la nuit tend ses voiles,
Dites-le moi ?... »

« — Je me lève, et vais voir la bouche si vermeille,
Sous son rideau,
De mon petit enfant qui doucement sommeille
Dans son berceau. »

« — Non ce n'est point pour voir dans son petit lit d'ange
Dormir l'enfant,
Qu'ainsi vous vous levez, Madame ; c'est étrange,
Assurément !... »

« — Mon vieux petit mari, voyons, point de colère,
Point de courroux ;
N'allez pas vous fourrer en tête de chimère :
Apaisez-vous ! —

» Non, ne vous fâchez pas, voyons, je vais vous dire
La vérité :
C'est un rossignolet que j'entends qui soupire,
En liberté ;

Un petit rossignol qui, toutes les nuits, chante
 Si tendrement,
 Que son timbre divin me ravit et m'enchanté
 Extrêmement.

» En bas, dans le jardin, derrière le mélèze,
 Ou l'alisier,
 Il chante si gaîment, lorsque le vent s'apaise,
 Sur le rosier,
 Que, seule ici, je viens, seule, quand tout sommeille,
 Marchant sans bruit,
 Au chantre des bosquets ouvrir, prêter l'oreille,
 Là, chaque nuit... »

Lorsque le vieux seigneur entendit son épouse,
 Il réfléchit ;
 Et, comme tant soit peu son âme était jalouse,
 Lors, il se dit :
 « — Que ce soit faux ou vrai tout cela... que m'importe !
 Le rossignol
 Sera pris, dès demain, ou le diable m'emporte !
 Au premier vol. »

Le lendemain matin dès qu'apparut l'aurore :
 « — Ça ! jardinier,
 Ecoute-moi, dit-il, un souci me dévore ;
 Fais ton métier :
 Ici, dans mon jardin, la nuit, chante sans cesse
 Un rossignol
 Que je te voudrais voir, ce soir, avec adresse,
 Surprendre au vol.

» Si tu le prends, — dis-moi, — je te donne, en échange,
 Un beau sou d'or. »
 Le jardinier consent, et soudain vers la grange
 Prend son essor.

Il prépare un lacet caché sous le feuillage :
 Le pauvre oiseau
 Fut surpris au milieu de son joyeux ramage
 Dans un réseau.

Quand le seigneur le tint, il vint vers son épouse,
 Le vieux barbon,
 Et, mort, lança l'oiseau, l'homme à l'humeur jalouse,
 Dans son giron :
 « — Voici le rossignol, tenez, ma jeune femme,
 Dit-il tout doux,
 Il vous fera plaisir, je suppose, Madame,
 Il est à vous !... »

III.

Et le servent d'amour, penché sur sa tourelle
 Bien tristement,
 Disait en apprenant le matin la nouvelle,
 Secrètement :
 « — Hélas ! nous voilà pris, ô ma charmante brune,
 Quel désespoir !
 Ah ! nous ne pourrons plus, tous deux, au clair de lune,
 Causer le soir !... »

C'était le bon temps alors, et à cette époque les servants d'amour, les coureurs d'aventures, n'étaient pas encore menacés de laisser leurs mollets dans la gueule des chiens de Saint-Malo, dangersignalé par la chanson devenue populaire :

Bon voyage, Monsieur du Mollet,
 A Saint-Malo, débarquez sans naufrage.

Cette cantilène, due à la verve comique de Désaugiers, et qui parut pour la première fois dans le vaudeville de *Monsieur du Mollet*, prend son origine dans un fait historique :

Les quais construits entre Saint-Malo et Saint-Servan

n'existaient pas à cette époque. La marée haute allait battre les remparts de cette première ville, mais quand elle s'était retirée, elle laissait un libre passage à pied sec entre les deux villes. Pendant la nuit et à la marée basse, les bateaux demeureraient sur la grève exposés aux déprédations des rôdeurs; des gardiens furent demandés à la ville et au chapitre, et vingt-quatre dogues de la plus belle encolure furent préposés au maintien de la sûreté publique. Ces animaux étaient de ces mâtiens de la grande espèce que les Anglais nomment aujourd'hui *bandog*, *bull-dog*, et qui ont le masque noir, joufflu, ridé sur les lèvres, et la tête extrêmement grosse. De tout temps, ils ont été renommés pour la chasse et la défense. Nos ancêtres les employaient même à la guerre. (Picot. *Hist. des Gaul.*) Quand venaient dix heures, le gardien entrait dans la niche des molosses, affamés à dessein, et les lâchait en liberté.

Pendant plusieurs siècles, ces nobles animaux donnèrent l'exemple de l'incorruptibilité la plus grande; mais il arriva, par une nuit noire de décembre, pendant l'horreur d'une profonde nuit, que ces cerbères malouins, emportés par l'excès d'un zèle, louable sans doute dans leur pensée, mais criminel dans son résultat, soupèrent d'un officier de marine, et cette infraction à leur programme leur coûta la vie.

Les juges furent sans pitié : les vingt-quatre dogues furent tués dès le lendemain ; et c'est depuis cette époque que les étrangers peuvent aborder à Saint-Malo sans crainte d'y laisser des mollets, qu'ils n'y apportent peut-être pas...

L'ENVOUTEMENT

OU L'ENFANT DE CIRE

(AN BUGEL KOAB)

Envoûtement. — Ce qu'était ce prétendu maléfice. — En quoi consistait l'opération. — Ballade traduite du *Gwerziou Breiz-Izel*. — Les Romains pratiquaient quelque chose d'analogue à l'envoûtement, pour faire le mal.

L'envoûtement était une opération magique par laquelle on ensorcelait une personne. Ce prétendu maléfice était en usage au moyen-âge.

L'opération consistait à percer, à brûler une image de cire, en prononçant certaines paroles cabalistiques, dans le dessein de faire souffrir les mêmes tourments à la personne représentée par cette figure.

Quiconque voulait faire tomber une autre personne en langueur, fabriquait une petite figure de cette espèce, et la donnait à une jeune fille qui la portait enmaillottée durant neuf mois dans son giron; les neuf mois révolus, un faux prêtre ou un mauvais prêtre baptisait l'enfant, à la clarté de la lune, dont l'effet était surnaturel; on lui écrivait au front le nom de la personne qu'on voulait faire mourir, et jamais le sortilège ne manquait d'opérer, le malheureux ne pouvait plus qu'*amenuiser, seichier, et finalement de mâle-mort mourir*.

Le sujet de notre ballade est tiré d'un recueil nommé *Gwerziou Breiz-Izel*, par M. F.-M. Luzel. — Pour le texte breton, ainsi que pour les différentes versions qui y sont données, nous renvoyons à cet ouvrage.

BALLADE

*Na mar karje Landregerix
Alc'houeza kloz dor ho iliz,
Na vije ket ur bugel-koar
Bet badezet en skeud al loar !*

Si les habitants de Tréguier voulaient tenir
bien closes les portes de leur église, un
enfant de cire n'y aurait pas été baptisé
au clair de la lune !

I

Si, la nuit, fermaient leur église
De Tréguier les bons habitants,
On n'y ferait pas, par surprise,
Baptiser de petits enfants !

II

Poularfeutenn rencontre un jour
Bistigo sur la grande route :
« — Que faites-vous en ce séjour ?
Répondez-moi, je vous écoute. »

BISTIGO.

« — Je vais là-bas, au bourg voisin,
Choisir belle étoffe écarlate,
Rubans soyeux, tissus de lin,
Pour ma charmante fille Agathe. »

POULARFEUTENN.

« — Si vous saviez ce que je sais !...
Pauvre homme, il faut bien vous le dire ;
Rien n'achèteriez désormais :
Elle a fait un enfant de cire !

On le réchauffe bien souvent,
 Et trois fois par jour on le *pique*,
 Chaque fois qu'on le fait, vraiment,
 Votre corps devient plus étique. »

BISTIGO.

« — Poularfeuntenn, dites-le-moi :
 L'enfant a-t-il eu le baptême ? »

POULARFEUNTENN.

« — A Tréguier, certes, sur ma foi,
 Et dans la grande église, même !

Oui, dans l'église de Tréguier :
 La lune prêtait ses mystères... »

BISTIGO.

« — Voisin vous voulez m'intriguer,
 Eh bien ! qui furent les compères ? (1) — »

POULARFEUNTENN.

« — Le compère ? — Votre valet,
 La commère ? — Votre servante ! — »

BISTIGO.

« — Qui l'a baptisé, s'il vous plaît ?
 Je vous attends bouche béante. »

POULARFEUNTENN.

« — Qui l'a baptisé, cet enfant ?
 Eh ! eh ! pardieu !... C'est un faux prêtre,
 Pour avoir un sac d'argent blanc,
 Un bon sac d'or jaune peut-être. »

(1) On appelle compères, en Bretagne, le parrain et la marraine.

III

Sans tarder Monsieur Bistigo
 S'en retourna vers sa demeure,
 Ah ! se disait-il, *in-petto*,
 On ne m'attend pas à cette heure !

IV

BISTIGO.

« — Ma fille, de votre bahut
 Ouvrez-moi donc, ouvrez la porte ;
 Vous voulez savoir dans quel but ?..
 Ouvrez toujours ; que vous importe ? — »

LA JEUNE FILLE.

« — La clef de mon petit bahut,
 Depuis bien longtemps est cassée ;
 Je vous jure sur mon salut
 Que je ne l'ai pas remplacée. » —

Alors, sans ajouter un mot,
 Monsieur Bistigo prend sa hache,
 Frappe, et découvre le marmot
 Qu'au fond du bahut on lui cache.

.

V

Tous deux, sur le même bûcher,
 L'enfant et la fillette blanche,
 Se virent ensemble attacher,
 Après la grand'messe, un dimanche.

Avec eux ont été brûlés,
 Et le parrain et la marraine;
 Devant tous les gens assemblés,
 Le faux prêtre aussi, pour sa peine.

Monsieur Bistigo pleurait dru
 En s'arrachant la chevelure :
 Hélas ! hélas ! qui l'aurait cru ?
 Se disait-il... quelle imposture !

VI

Si, la nuit, fermaient leur église,
 De Tréguier les bons habitants,
 On n'y ferait pas, par surprise,
 Baptiser de petits enfants !

M. Henri Rivière, qui joint à son titre d'officier de marine distingué celui d'écrivain de talent, a récemment choisi pour sujet d'un de ses romans, qui porte le titre : *l'Envoûtement*, la croyance à ce prétendu maléfice.

« Au fils de M. le président Esnault d'Oncières, qui vient de raconter au docteur l'étrange maladie dont son père est atteint, celui-ci explique ainsi l'influence occulte de cette opération magique :

— « Si extraordinaire que tout ceci puisse paraître, c'est fort simple. Vous venez de voir par vous-même ce qu'était l'envoûtement, ce qu'il est encore aujourd'hui, puisque la tradition, ce que je n'eusse pas cru, s'en est conservée. L'envoûtement n'était qu'une image matérielle de l'hostilité cérébrale et systématique dont le sorcier poursuivait sa victime. Les sorciers étaient tous des gens éminemment nerveux. Avant d'entrer en crise, ils avaient la ferme volonté d'attaquer leur ennemi. Alors leur cerveau, obéissant, bien qu'il ne fût plus contrôlé par l'intelligence, à la direction qu'elle lui avait imprimée, et qui subsistait plus ou moins longtemps,

agissait, comme un instrument de mort, par de violentes émissions du fluide qui lui est propre. Au bout de plusieurs crises, autrement dit de plusieurs tortures infligées à la personne contre laquelle ils s'acharnaient, surtout si cette personne, sachant ce qui se machinait contre elle, avait le système nerveux surexcité et prédisposé à l'envahissement du fluide, ils atteignaient leur but. »

Les méchants, chez les Romains, pratiquaient quelque chose d'analogue pour faire le mal. C'est ainsi qu'Horace, dans sa description des conjurations magiques de Sagane et de Canidie, fait mention de deux simulacres, l'un de cire, l'autre de laine, dont celui-ci, qui représentait la sorcière, devait persécuter le premier et le faire périr à la fin. « *Lanea et effigies erat, altera cerea, etc.* »

LE MARQUIS DE LOC-MARIA

Le marquis de Loc-Maria ou de Guérand. — De qui il est fils. — Dans sa jeunesse, il est la terreur des naïfs maris de Plouégat. — Madame de Sévigné le remarque aux Etats de Vitré, dans un des séjours qu'elle fit à sa terre des Rochers. — Elle vante sa grâce à la danse. — Aux réunions des aires neuves, le jeune marquis ne souffre pas de rivaux. — On lui reproche d'y avoir commis le meurtre d'un olerc de Garland, qu'il tua sous les yeux de sa fiancée. — Devenu vieux, il dote d'un hôpital pour les pauvres, la paroisse de Plouégat. — Ballade traduite du dialecte de Léon. — Testament du marquis de Guérand.

Louis-François, marquis de Loc-Maria ou de Guérand, dont il est question dans la ballade bretonne, ne paraît pas avoir été un modèle de sagesse ni de modération dans sa jeunesse ; emporté, querelleur, riche, hautain, et livré à lui-même, il était la terreur des maris de Plouégat, et la tradition rapporte qu'il désolait tellement sa mère, dont les larmes et les prières ne pouvaient rien sur lui, qu'elle courait elle-même sonner la cloche du château pour donner l'alarme lorsqu'il sortait de Guérand.

Dans la suite, le marquis s'amenda un peu, devint plus tard lieutenant-général, et reçut même, pour sa participation glorieuse au gain de la bataille de Spire, en 1703, douze canons enlevés aux Impériaux.

Il était fils de Claude de Névet, veuve de Gabriel de Goulaine, et de Jean du Parc, chevalier et seigneur de Loc-Maria, marquis de Guérand.

Madame de Sévigné, dans l'un des longs séjours qu'elle fit à sa terre des Rochers, en Bretagne, connut le jeune marquis, aux Etats de Vitré, en 1671, mais elle ne le cite que pour la grâce avec laquelle il dansait : « — Les violons et les passe-pieds de la cour, écrit-elle à sa fille, font mal au cœur au prix de ceux-là ; je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Loc-Maria et de quelle manière il ôte et remet son chapeau ; quelle légèreté !... quelle justesse !... il peut défier tous les courtisans et les confondre, sur ma parole : il a soixante mille livres de rente et sort de l'Académie ; il ressemble à tout ce qu'il y a de plus joli, et voudrait bien vous épouser. »

Voilà, certes, un portrait, tracé par la plume d'une femme spirituelle et devant s'y connaître, peu de nature, ainsi que nous l'avons déjà dit, à inspirer le calme et la sécurité aux cœurs des bons et naïfs maris de Plouégat.

Si le jeune marquis brillait aux bals de la cour, il n'excellait pas moins aux dansés des *aires neuves*, et n'y souffrait de rivaux d'aucun genre.

La ballade arrivée jusqu'à nous, reproche au marquis de Loc-Maria le meurtre d'un *clerc de Garlan*, qu'il tua sous les yeux de sa fiancée. C'est à cette occasion, qu'il fut forcé de quitter la Bretagne pour un temps.

Devenu vieux, et sur le point de mourir, il songea à mettre son âme en règle avec Dieu, et, pour faire le contre-poids de ses désordres dans la balance de l'Éternel, il fit à un grand nombre d'églises ou de chapelles des environs, plusieurs legs précieux.

La paroisse de Plouégat lui dut un hôpital que la Révolution n'a pas plus respecté que le château de Guérand lui-même.

Dans les ruines de cet hôpital, on voyait chaque soir, et bien avant dans la nuit, briller une petite lumière : c'était, disaient les vieillards, le marquis de Loc-Maria qui veillait et priait Dieu, à genoux, de lui pardonner sa jeunesse.

BALLADE

Deiz-mad ha joa barz ar ger-ma ;

Peleac'h 'ma Annaik drema ?

(Dialecte de Léon.)

Bonjour et joie dans cette maison ;

Où donc est Annaik par ici ?

I

UN JEUNE CLERC.

« — Dans la maison, bonjour et joie!

Où donc est Anna par ici?... »

LA SERVANTE.

« — Sous son beau corps sa couche ploie,

Elle dort calme et sans souci;

D'un doux sommeil elle repose,

La tête sur ses deux beaux bras ;

Ses yeux, sous sa paupière rose,

Sont clos... Chut! ne l'éveillez pas!...

Mais le *clerc* vite se dépêche,

Monte lestement l'escalier ;

Il est rouge comme la pêche

Qui mûrit sur son espalier.

Près du lit de la jeune fille

Il va s'asseoir et l'appeler :

« — Annaik !... debout, ma gentille :

A l'aire neuve il faut aller !

Nous danserons tous deux ensemble... »

ANNAIK.

« — A l'aire neuve !... oh ! non vraiment !
Rien que d'y penser, vois, je tremble...
Je n'irai point assurément :
Là, sans doute, le méchant homme
Qui me poursuit toujours, partout,
Se trouvera... le gentilhomme,
Ciel ! que je crains par dessus tout ! »

LE JEUNE CLERC.

« — Quand ils seraient cent ! du courage !
Viens, Annaik, sois sans effroi,
Quand ils seraient cent... davantage,
Oh ! va, ne crains rien près de moi.
Prends mon bras... que rien ne t'émeuve ;
Viens, nous danserons tout comme eux ! »
Mettant alors sa robe neuve,
Elle a suivi son amoureux.

II

A l'hôtelier, d'une voix forte,
Parlait le marquis de Guérand :
« — Tu dois l'avoir vu, de ta porte,
Par ici le clerc de Garlan ? »

L'HOTELIER.

« — Ce matin, fillette gentille
Au bras d'un clerc ai vu passer :
Leste était la joyeuse fille ;
Tous les deux s'en allaient danser.

C'était, ma foi, merveilleux couple !
 Lui, belle plume à son chapeau ;
 A son cou chaîne longue et souple ;
 A son habit, bouquet nouveau.
 Elle avait un charmant corsage
 Brodé d'argent ; brillante croix :
 Son cadeau de noces, je gage,
 Car ils sont flancés, je crois. »

Sur son étalon sauta vite
 Le jeune marquis de Guérand,
 Puis, il se mit à sa poursuite
 Sur son cheval fougueux, fringant ;
 Il se rendit à l'*aire neuve* :
 « — Allons, clerc, mets bas ton pourpoint,
 Viens lutter ; viens faire l'épreuve
 De la rudesse de mon poing. »

LE CLERC DE GARLAN.

« — Je n'en ferai rien. L'on me nomme
 Vilain, j'en porte le pourpoint ;
 Vous êtes marquis, gentilhomme,
 Et moi, certes, ne le suis point...
 Vous êtes fils de noble dame ;
 Moi, le simple clerc de Garlan. »

LE MARQUIS.

« — Pourquoi, des filles, par ma lame !
 As-tu donc le choix, paysan ? »

LE CLERC DE GARLAN.

« — Ce n'est pas moi qui l'ai choisie,
 Excusez-moi, marquis, pardon ;
 C'est Dieu qui, la trouvant jolie,
 Le bon Dieu qui m'en a fait don. »

Quand elle entendit de la sorte
Parler le marquis en public,
Blanche et plus pâle qu'une morte
Devint la petite Annaïk...

La pauvre enfant, folle, éplorée,
Disait : « Oh ! viens, allons-nous-en. »

LE MARQUIS.

« — Auparavant, dis, de l'épée
Veux-tu jouer, clerc de Garlan ? »

LE CLERC.

« — Je n'ai jamais touché d'épée :
Jouer du bâton, ne dis pas... »

LE MARQUIS.

« — Avec moi, dans cette journée,
Viens donc en jouer du *penn-bas* ! (1)
On te dit partout terrible homme ! »

LE CLERC.

« — Marquis, pensez à votre rang... »

LE MARQUIS.

« — Assez !... je vais te montrer comme
Je sais faire couler le sang !... »

Alors, voyant tomber à terre
Le sang du clerc, d'un bras nerveux,
Annaïk au milieu de l'aire
Saisit le marquis aux cheveux ;

(1) *Penn-bas*. — Bâton à tête.

Elle enlace sa chevelure ;
 De l'aire avec lui fait le tour ;
 A demi-folle, elle murmure
 Des mots sans suite, tour-à-tour :

« -- Va-t'en !... puisses-tu disparaître !...
 Va-t'en bien loin, méchant marquis,
 Loin de ces lieux fuis, lâche, traître !
 Va-t'en bien loin de ce pays ! »

III

Tout en pleurant, vers sa chaumière
 La pauvre Annaïk revenait :
 « -- Si vous m'aimez, ma bonne mère,
 Faites mon lit dans mon retrait ;
 Faites mon lit vite et bien tendre,
 Car malade est mon pauvre cœur... »
 « -- A cela, je devais m'attendre,
 Dit sa mère d'un ton moqueur.

Vous avez trop dansé, ma fille. »

ANNAÏK.

« -- Hélas ! je n'ai pas trop dansé,
 Mais mon doux clerc, sous la charmille,
 Est mort !... le marquis l'a tué...
 Demain qu'on aille au cimetière,
 Au vieux fossoyeur on dira :
 Ne jette pas sur lui de terre,
 Annaïk bientôt le suivra !

» Et, puisque sur la même couche
 Nous n'avons pas dormi tous deux,
 Je veux, oui, je veux qu'on me couche
 Près de lui, dans le même creux ..

Puisque nous n'avons pas, ma mère,
 Été mariés dans ce lieu,
 Bientôt, oui, bientôt, je l'espère,
 Nous nous marierons devant Dieu ! »

Il existe encore un autre *gwerz* sur le marquis de Guérand de nature à nous apprendre que ce ne fut que sur les derniers jours de sa vie qu'il confessa ses torts à la marquise son épouse, qui elle-même, de son côté, paraissait mener joyeuse vie à Guingamp.

Cette légende, qui a pour sujet la mort et le testament du marquis de Guérand, nous a été donnée par M. Milin, qui la tenait lui-même d'un journalier des vivres du port de Brest, nommé Lavanant, né au pays de Tréguier.

On en trouve déjà une variante, racontée par E. Souvestre dans sa *Topographie du Finistère*, mais elle n'est pas aussi complète que cette dernière.

Si l'on ajoute foi à la légende du pays de Tréguier, le marquis aurait mené jusque dans une vieillesse avancée une conduite assez légère, car après avoir reconnu lui-même qu'il avait donné ample sujet à la marquise de se séparer de lui, et après des pardons réciproques, le mourant fait inscrire dans son testament, qu'il avait cent et une marquises, entre Morlaix et Guérand, et autant entre Guérand et Pomeno, marquises de second ordre, comme le fait spirituellement remarquer M. Milin, mais à chacune desquelles il lègue cent bons écus de rente.

Nous l'avons dit, il pensa tout concilier en faisant d'abord d'importantes donations à diverses églises de Bretagne, et en fondant un hôpital pour les pauvres dans la paroisse de Plouégat.

Le cadre dans lequel nous sommes obligé de renfermer ce livre, ne nous permet pas de donner dans tout son entier le texte breton, qui est fort long. Nous faisons un résumé de ce testament et nous reproduisons seulement, dans la langue

bretonne, les strophes qui ont trait aux donations faites par le marquis.

« S'il vous plaît vous écouterez un chant tout nouveau qui vient d'être composé sur le marquis de Guérand. »

« Monsieur le marquis est à Guérand ; il est très-malade ; il va faire son testament. — La marquise, elle, est à Guingamp. »

« La marquise est à Guingamp, où elle prend ses ébats avec des gentilshommes. »

« Elle reçoit une lettre. Elle est à peine ouverte, que les pleurs lui montent aux yeux, et la lecture n'en était pas achevée, que le papier est tout mouillé par les larmes. »

« La marquise dit à son cocher : Attelle quatre chevaux à mon carrosse, il faut que j'arrive ce soir à Guérand. »

« La marquise demandait aux pauvres qui passaient : Chers pauvres, dites-le moi, êtes-vous allés voir le marquis ? »

« Madame, excusez-nous ; nous ne sommes pas allés le voir, mais nous avons prié Dieu pour lui. »

« Dur eût été le cœur de celui qui se trouvant alors à Guérand, n'aurait pas senti ses paupières se mouiller de larmes, en entendant le marquis et la marquise se demander mutuellement pardon. »

« Pardonnez-moi, dit-elle, mon époux, pardonnez-moi de vous avoir quitté. » — « C'est moi qui dois vous demander pardon, madame, puisque je vous en ai donné le sujet. »

« Ma pauvre épouse, si vous le voulez bien, je ferai maintenant mon testament. » — « Faites tel testament qu'il vous plaira, et tout ce que vous direz, sera exécuté. »

« Le premier article de son testament fut d'offrir son âme à Dieu, son corps à la terre bénite, à l'église ou au cimetière. »

« *Kant skoed a roinn e Plegat,
E ti ann aoutrou sant Egat ;
Kant skoed a roinn e Plogonven
E ti ann aoutrou sant Euzen. »*

« Je donnerai cent écus à Plégat,
A la maison de monsieur saint Agapat.
Je donnerai cent écus à Plougouven,
A la maison de Monsieur saint Yves. »

« *Daou c'hant skoet e Lujividi,
Me am beuz savet anezhi :
Kant skoet a roinn da Ger-n-itron,
Hou-nez a garann em c'halon. »*

« Je donnerai deux cents écus à Lujividi,
Parce que c'est moi qui l'ai fondé.
Je donnerai cent écus à Kernitron,
Celle-là je l'aime de tout mon cœur. »

« *Hanter-kant ebarz e Lanmeur,
Da zant Veler dindan ar c'heur.
Kant skoed a roinn c'hoaz e Tredrez
Kant all e Loumikel ann Trez. »*

« Je donnerai cinquante écus à Lanmeur,
A saint Mélaire sous le chœur.
Je donnerai encore cent écus à Trédrez,
Et cent autres à Michel-en-Grève. »

« *Eunn ograou roinn da Blestiniz,
Hag eunn all e Sant-Iann-ar-Biz. »*

« Je donnerai des orgues à Plestin,
Et d'autres orgues à Saint-Jean-du-Doigt. »

« Jamais, jamais je ne suffirai, mon époux, à exécuter tout ce que vous ordonnez, — dit la marquise en l'interrompant. »

« — Prenez la clef de mon cabinet, — répondit-il, — il y a sept ans qu'on ne l'a ouvert. »

« La dame étonnée s'exclama en voyant tout l'or et tout l'argent que renfermait le château de Guérand. »

*« Etre Montroulez ha Gwerrand,
M'em beuz eur varkizez ha kant;
Etre Gwerrand ha Pomeno,
Em beuz kemend all tro war dro. »*

« Entre Morlaix et Guérand j'ai cent et une marquises ; entre Guérand et Pomeno j'en ai autant ou environ. »

*« Peb a gant skoed leve roinn d'he,
Hag ho po c'hoaz muioc'h 'vit-he.
Ma fried paour, ma em zentet,
Eunn ospital neve vo savet. »*

« Je leur donnerai à chacune cent écus de rente, et vous, marquise, vous aurez encore bien plus. Ma pauvre épouse, si vous tenez à faire ma volonté, vous ferez bâtir un nouvel hôpital qui renfermera douze pauvres, un bon prêtre pour les soigner et les instruire, et auxquels il ne manquera rien. »

Entre ce gwerz et celui raconté par E. Souvestre dans sa *Topographie du Finistère*, il y a de nombreuses variantes, mais s'ils sont différents dans quelques détails, le fond en reste toujours exactement le même : ainsi, c'est à Guingamp, d'après notre version, que la marquise se trouve à prendre ses ébats avec des gentilshommes, lorsque lui parvient la lettre du marquis; dans l'autre, elle est à Paris, dans un salon inondé de lumières, joyeuse, parée, et prenant son plaisir avec beaucoup de jeunes gens.

Dans son testament, le marquis de Loc-Maria ne craint pas de faire l'aveu à son épouse qu'il possède deux ou trois cents marquises de contrebande, dans les environs de Morlaix, de Guérand et de Pomeno; c'est beaucoup sans doute, mais qu'il est encore loin du compte que, dans son ode xxxii^e, Anacréon prétend posséder dans les diverses parties du globe :

« Si vous pouvez compter — dit-il — toutes les feuilles des arbres, nombrer les flots de la mer entière, je vous charge seul du calcul de mes amours. »

La ballade recueillie par Emile Souvestre est muette sur les nombreuses divinités faciles que l'opulent seigneur de Loc-Maria comptait pour son plaisir dans la circonscription de plusieurs lieues de son château de Guérand, mais les deux chants sont d'accord sur les legs faits aux églises, ainsi que sur la fondation d'un hôpital pour les pauvres.

LES TROIS MOINES ROUGES

(Ann tri vanao'h ruz)

Fondation de l'ordre des Templiers. — L'ordre s'enrichit, mais en même temps les dérèglements s'introduisent dans le Temple. — Reproches faits aux Templiers. — Suppression de l'ordre par le Pape Clément V. — Les Templiers étaient nombreux en Bretagne. — On leur donna le nom de Moines-Rouges. — *Gwerz* traduit du dialecte de Cornouaille. — Versions qui existent en Bretagne sur les moines en général. — Miracle de la cane de Montfort. — Cantique du R. P. Candide.

C'est dans l'année 1118 que neuf chevaliers français fondèrent, à Jérusalem, l'ordre des Templiers, dans le but de protéger les pèlerins. Cet ordre ne tarda pas à se répandre bientôt par toute l'Europe, et à prendre un accroissement considérable.

Le Concile assemblé à Troyes, en 1127, leur donna l'habit blanc; le pape Eugène III leur ordonna d'y dessiner une croix; saint Bernard établit les règles de cet ordre religieux.

D'immenses donations furent faites aux Templiers; mais, en même temps que l'ordre s'enrichissait, le dérèglement des mœurs s'introduisait dans le Temple.

Ils possédaient, dit M. Michelet, 9000 manoirs dans la chrétienté, et ils trouvaient assez d'or dans leurs coffres pour acheter le royaume de Chypre.

Eblouis par leurs propres richesses, ils se dispersèrent en France, en Angleterre, en Espagne, par toute l'Europe enfin.

Il n'est point d'abominations dont les Templiers ne furent accusés : abjuration de la foi ; orgies libertines ; cérémonies infâmes accompagnées d'infanticides, enfin toutes les superstitions insensées et dégoûtantes, les rits bizarres, les excès de la débauche la plus effrénée, reprochée aux anciens hérétiques, il n'y en a aucun dont on n'ait chargé les Templiers.

Dans de telles conditions, l'ordre ne tarda pas à être jugé et condamné.

Le supplice des Templiers est un des événements les plus marquants du règne de Philippe-le-Bel.

Le 13 octobre 1307, cinquante-neuf chevaliers, et le grand-maître Jacques Molay, furent accusés d'hérésie et livrés aux flammes ; ils moururent en protestant de leur innocence et en ajournant au tribunal de Dieu le pape Clément V et le roi Philippe-le-Bel, qui les avaient fait condamner.

Un peu plus tard, tous ceux qui se trouvaient en France furent arrêtés, et, en 1312, l'ordre entier fut définitivement supprimé par le pape Clément V.

En Bretagne, on les appelait *moines rouges*, à cause de la grande croix écarlate qu'ils portaient sur la poitrine ; — comme on va le voir par le fait consigné dans le vieux *gwerz* suivant, ils n'y étaient pas plus populaires que dans les autres parties de l'Europe, et leur nom seul épouvante encore nos bonnes femmes.

Il est à supposer que c'est dans une antique commanderie dont les ruines se voient encore aux portes de Quimper que le fait arriva.

La Bourgogne et la Bretagne étaient les deux provinces de France dans lesquelles les chevaliers du Temple avaient le plus de possessions.

LÉGENDE

*Xrena rann em izili, krena gand ar c'hlae'har,
O welet ar gwalleuriou a sko gand ann deuar.*

(Dialecte de Cornouaille.)

Je frémis de tous mes membres, je frémis de douleur,
En voyant les malheurs qui frappent la terre.

En voyant tous les maux qui frappent cette terre,
Je frémis de douleur.
A l'effroi je succombe, et la crainte m'atterre :
Partout mort et malheur !...

Oh ! c'est que c'est affreux, c'est effrayant, terrible,
Et digne de l'enfer,
L'événement qui vient d'arriver, chose horrible !
Aux portes de Quimper :

La belle Katelik cheminait dans la lande,
Disant son chapelet,
Quand trois moines armés (raconte la légende),
La prennent au corset.

Sur des chevaux montés, on dit que ces trois moines,
Au milieu du chemin
Trouvèrent Katelik, près des hautes avoines,
La prirent par la main.

LES MOINES.

« — Avec nous, au couvent, venez la jeune fille,
Rien ne vous manquera :
Vous aurez des bijoux, une riche mantille
Qui bien mieux vous ira. »

LA JEUNE FILLE.

« — Oh ! non, je n'irai pas ; j'ai peur de vos épées,
 Et l'on m'a dit souvent,
 Que l'on n'avait plus vu maintes filles trompées
 Revenir du couvent. »

LES MOINES.

« — Jeune fille, partons !... venez cueillir des roses,
 Venez chercher des fleurs... »

LA JEUNE FILLE.

« — Nenni, je n'irai pas... de trop vilaines choses
 On dit de vous, seigneurs. »

LES MOINES.

« — On entend dire assez d'infâmes calomnies
 Aux venimeux tranchants ;
 Que mille et mille fois les langues soient punies ,
 Les langues des méchants !...
 N'ayez pas peur, venez avec nous, belle fille... »

LA JEUNE FILLE.

« — Je n'irai pas vraiment ;
 J'aimerais mieux brûler sur le feu qui pétille
 Que vous suivre au couvent. »

LES MOINES.

« — Bast ! venez avec nous, nous vous mettrons à l'aise,
 N'ayez peur de remords... »

LA JEUNE FILLE.

« — J'aime mieux, messeigneurs, cela ne vous déplaît,
 Seule, rester dehors.
 » Voyez ce que l'on dit : sept jeunes fiancées,
 Gentilles à ravir,
 Ecoutant vos propos, un soir y sont entrées,
 Et n'en ont pu sortir... »

UN DES MOINES.

« — S'il est entré chez nous sept belles jeunes filles,
 La huitième seras !... »
 Et l'un d'eux, à ces mots, prenant par les charmillles
 L'enlève dans ses bras.

A cheval, au galop, un bandeau sur la bouche,
 Sur la selle en travers,
 Le ravisseur la tient, fuit, et d'un œil farouche
 La couve, le pervers !...

Après sept ou huit mois, huit mois et quelque chose :
 « — Dites, que ferons-nous
 De cette fille-ci, toujours triste et morose,
 Frères, qu'en dites-vous ? »

« — Mettons-la, croyez-moi, mettons-la dans la terre ;
 Oui, là, sous cette croix...
 Non ; sous le maître-autel : cet endroit-là, mon frère,
 Convierait mieux, je crois. »

« — Soit !... sous le maître-autel, tous trois, ce soir, dans l'ombre,
 Eh bien !... enterrons-la ;
 Personne ne viendra, certes, dans ce lieu sombre
 La chercher jamais là. »

Vers la chute du jour, au loin, se ride l'onde ;
 Le nuage se fend ;
 En feu jaillit l'éclair ; au loin l'orage gronde ;
 Partout mugit le vent.

Un pauvre chevalier, en ce triste parage,
 Voyageait seul et tard,
 Mouillé, crotté, trempé, ballotté par l'orage,
 Chevauchant au hasard.

Grand Dieu! se disait-il, où trouver un asile,
 Un malheureux réduit?...
 Il se trouvait alors tout près d'un péristyle
 Que lui cachait la nuit.

Il l'aperçoit enfin, arrête sa monture,
 Puis en descend soudain;
 Il s'approche, et regarde au trou de la serrure
 S'il voit un être humain.

A la faible lueur qui brille dans l'église
 Qu'y voit-il, ô stupeur!
 Trois moines rouges, grands, à longue barbe grise;
 Il recule.... il a peur!...

Ils creusent tous les trois, près de l'autel, à gauche,
 Un trou large et profond.
 On voit que la luxure, on voit que la débauche
 Ont ravagé leur front.

Sur le côté, près d'eux, aux barreaux de la grille,
 Les pieds nus attachés,
 Se lamente, tout haut, une tremblante fille,
 Les habits déchirés.

LA JEUNE FILLE.

« — Messeigneurs, messeigneurs, ô laissez-moi la vie!
 Je promets en retour
 De me cacher la nuit, à vous seuls asservie;
 De me cacher le jour.... »

Aux yeux du voyageur disparaît la lumière.
 Il reste cependant....
 Il entend des cris sourds qui, comme d'une bière,
 Vont, au loin, se perdant.

La voix disait : — « Mon Dieu, je voudrais le baptême
 Pour mon pauvre petit ;
 Pour moi le viatique en ce moment suprême,
 Au nom de Jésus-Christ. »

LE VOYAGEUR.

« — Mon bon seigneur Evêque, avec moi venez vite,
 Et quittez votre lit,
 Prenez votre surplis ; moi, je prends l'eau bénite,
 Ecoutez mon récit :

Pendant que vous dormez sur votre couche molle,
 Une fille gémit
 Au fond d'un trou profond... Quand elle serait folle,
 C'est un crime maudit!... »

Le lendemain l'on vit, en dedans de la grille,
 Tout un peuple indigné
 Qui, bientôt, découvrit la pauvre jeune fille
 A l'endroit désigné.

Son petit nouveau-né, couché sur sa poitrine,
 Mort, souriait serein.
 Elle, elle avait rongé ses bras, bonté divine !
 Et déchiré son sein !...

Moussigneur éploré se jeta sur la pierre
 Quand il vit tout cela,
 Et trois jours et trois nuits, les genoux sur la terre,
 Jésus il appela.

Tous les moines présents (c'était la nuit troisième),
 L'enfant se leva droit ;
 Il ouvrit de grands yeux, secoua son front blême,
 Et les montrant du doigt :

« — Ce sont ceux-là ! dit-il. » Et, suivant la légende,
 Les moines découverts
 Furent brûlés tout vifs. — On jeta par la lande
 Les cendres des pervers !...

Outre cette ballade contre les Templiers, nous avons trouvé d'autres versions de chansons à peu près analogues, contre les moines en général, mais notre intention n'est pas de les publier ici ; il y en a une entre autres, connue sous le nom de : *Ann daou Vanac'h hag ar plac'hik iaouank* (les deux moines et la jeune fille), qui se trouve dans le *Gwerziou Breiz-Izel*, mais rien n'indique dans ce *gwerz* que les moines fussent de l'ordre des Templiers ; on paraît y reconnaître, au contraire, qu'ils appartenaient à d'autres ordres, car les mots Jacobins et couvent de Saint-François y reviennent souvent.

Il est à regretter que l'infortunée de notre ballade n'ait pas eu l'inspiration de cette autre jeune fille de Montfort qui, se trouvant dans une position analogue ou tout au moins aussi périlleuse, recourut à l'intercession de saint Nicolas pour l'en retirer ; elle eût peut-être été, comme elle, transportée miraculeusement hors du couvent et mise à l'abri de toute entreprise fâcheuse.

L'histoire de cette jeune fille de Montfort et de sa cane est assez curieuse pour trouver place dans ce recueil. Nous la trouvons racontée tout au long, dans un cantique qui peut se chanter sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie*, écrit par un religieux Carme, natif de cette ville, et témoin oculaire de l'événement, le R. P. Candide de Saint-Pierre.

Ecoutez le fait mémorable
 Touchant la cane de Montfort ;
 Cette histoire est bien véritable
 Et d'en douter on aurait tort.

Plusieurs personnes de mérite
 Ont signé cette vérité,
 A la fin de l'histoire écrite
 Par un homme de probité (1).

Une paysanne, une fille
 D'une ravissante beauté,
 Vint d'un lieu qu'on nomme Saint-Gille
 En Montfort, ancienne cité.

Cette fille fut rencontrée
 Par quelques soldats du château
 De cette ville bien murée
 Et presque toute ceinte d'eau.

Ils l'amènèrent à leur maître,
 Qui la fit sous la clef serrer ;
 Ce qui lui fit assez connaître
 Qu'on voulait la déshonorer.

Elle eut recours à la prière,
 S'adressant à saint Nicolas
 Qui, par sa bonté singulière,
 Tira trois filles d'un tel pas.

Elle promit qu'en son église,
 Elle irait lui rendre ses vœux
 Chaque an, si, par son entremise,
 Elle évitait ce pas fâcheux.

(1) Cette histoire a été écrite en 1652, par le R. P. Vincent Barleuf, ancien prieur de l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort, et à la fin du livre on peut voir les noms des personnes qui ont signé, comme messire Rolland de Neufville, évêque de Léon ; messire Doremét, grand vicaire de Mgr de Saint-Malo ; Henri de la Trémouille, duc et pair de France, comte de Montfort, etc., etc.

Ce vœu fait, s'étant assoupie,
Par un miracle surprenant,
Elle se vit libre et sortie
Hors de ce péril évident.

Pour abrégér, comme le cantique du R. P. n'a pas moins encore d'une vingtaine de couplets, je vous dirai qu'une fois sortie en liberté, elle tomba de nouveau entre les mains des serviteurs du château qui entreprirent d'en user comme ils supposaient que l'avait fait leur maître. La pauvre jeune fille, éperdue, regardant de tous côtés qui pourrait venir à son secours, n'aperçut que des canes sauvages sur l'étang du château.

Elle supplia encore le saint de permettre à ces animaux d'être témoins de son innocence, et que si elle devait mourir sans pouvoir accomplir le vœu qu'elle lui avait fait, de laisser ces oiseaux le remplir eux-mêmes à leur façon, en son nom, et

Par un coup encor merveilleux,
Elle échappa, sans nulle offense,
Des mains de ces gens vicieux.

Elle mourut dans l'année. Or, vers la Saint-Nicolas d'été, voici qu'une cane sauvage, accompagnée de ses petits canetons qui marchaient deux à deux comme dans une procession, se dirigea vers l'église. Elle y entra, voltigea devant l'image du bienheureux libérateur, comme pour le flatter par le battement de ses ailes, puis s'en retourna vers l'étang, après avoir laissé un de ses petits en offrande. Quelque examen qu'on put faire, on ne sut jamais ce qu'il était devenu. — Ceci se passait en l'an 1649. — Pendant plus de deux cents ans, la cane, toujours la même cane, est revenue à jour fixe, avec sa couvée, dans l'église du grand saint Nicolas de Montfort. — Le restant de l'année, nul ne savait où elle se tenait.

Le R. P. Candide termine ainsi son cantique :

Vous pouvez, après cela, croire,
Et sans crainte de vous tromper,
La vérité de cette histoire
Dont je viens de vous occuper.

Ce qu'il y a de plus certain pour nous, c'est que du miracle de cette cane, la ville de Montfort avait retenu le nom de Montfort-la-Cane, qu'elle conserva jusqu'à l'an III, pour le changer ensuite contre celui de Montfort-la-Montagne, avant de recevoir celui qu'elle porte aujourd'hui, de Montfort-sur-Meu.

MARIAGES

ET

CÉRÉMONIES DES NOCES

Préliminaires des mariages en Cornouaille et au pays de Tréguier. — Personnage désigné sous le nom de *Baxvalan*; sa mission. — Dans quelle classe de la société le *Baxvalan* est le plus généralement choisi. — Les oiseaux jouent un grand rôle dans les poésies populaires. — Manière originale de faire connaître au *Baxvalan* si sa demande est accueillie ou si elle est rejetée. — Préparatifs de noces. — Première entrevue (*gweladen*). — Choix des filles et des garçons d'honneur. — Demande dialoguée et chantée; Colloque entre le *Baxvalan* et le *Breutaer*, parent ou ami de la fiancée qui remplit près d'elle l'office de tuteur poétique. — Proverbes bretons. — Chanson de la ceinture, traduite du dialecte de la Haute-Cornouaille. — Prière pour le repos de l'âme des parents défunts. — Larmes de la jeune fille au moment de la bénédiction paternelle. — Départ pour l'église. — Cérémonies qui suivent la messe. — Retour à la maison de la mariée. — Conrses. — Repas de noces. — Impôt nommé le *Prof*. — Chanson de la mariée. — Rapprochement entre ce chant et un autre sur le même sujet qui se chante en Russie. — Chanson de table, traduite du dialecte de Cornouaille. — Ce que signifie la branche de bouleau; emblème du rameau de coudrier. — Chanson de Plougasnou. — Les noces du Roitelet (ballade). — Lutte de l'Aigle et du Roitelet. — Ce qui fait dire aux paysans Bas-Bretons que le Roitelet est un petit rageur. — Danses. — Cérémonies de la première nuit des noces. — Usages bizarres dans le Morbihan. — La soupe au lait. — Le lendemain des noces consacré aux pauvres. — Chant des pauvres en l'honneur de la mariée, traduit du dialecte de Tréguier. — Iann-ar-Guenn, chanteur aveugle. — La Fête de l'*Armoire*. — Chanson de l'*Armoire*, ou mieux : chanson de la *Veuve*, traduite du dialecte de Léon.

Les fleurs des ajoncs, les grappes jaunes des genêts embaument l'air; elles resplendent comme des papillons d'or. — Au loin, matinales et diligentes, on entend butiner

les abeilles, et sur les bruyères pourprées, encore humides de la rosée de la nuit, voltige, en jetant au ciel ses notes perlées et joyeuses, la légère alouette.

Aussi matinal que l'insecte et que l'oiseau, heureux de respirer à pleins poumons les premiers parfums du printemps, je reposais ma vue sur les sentiers fleuris de notre poétique Bretagne, lorsque je vis surgir d'un chemin creux, et s'avancer à pas précipités dans la lande, encore déserte à cette heure, un homme qu'à son costume particulier, aussi bien qu'à la baguette de genêt qu'il portait à la main, je reconnus pour être un *Bazvalan*.

Qu'est-ce donc un *Bazvalan* ?

Laissez-moi, lecteur, vous présenter de suite ce personnage. Il n'est pas sans avoir une certaine importance dans nos campagnes.

Le *Bazvalan*, ou entremetteur de mariage, se choisit parmi les mendiants et les tailleurs, mais plus particulièrement parmi ces derniers.

Sa mission est des plus délicates : elle consiste à devenir le messenger d'amour d'un jeune homme à qui il faut rendre favorables les parents de la jeune fille qu'il a le désir d'obtenir en mariage.

Ce nom de *Bazvalan*, qui vient de *baz* (bâton ou baguette) et de *balan* (genêt), indique l'usage où ils sont de porter dans leurs missions amoureuses une branche de cet arbuste qui fut, chez nos pères, l'emblème de l'adresse.

Si, comme nous l'avons dit à l'occasion du chant populaire : *les Nains*, le tailleur est un être mis à part, isolé parmi ses compatriotes, il arrive cependant, surtout quand il n'est plus ni jeune, ni beau, qu'à force d'être aimable avec les femmes, complaisant, serviable et cauteleux avec les maris, il parvient à se concilier la bienveillance de chacun.

Dans ces conditions, un tailleur devient quelquefois un homme important dans sa paroisse, et, dès-lors, se fait choisir comme entremetteur de tous les mariages ; aucune noce ar-

moricaïne ne saurait avoir lieu sans son intermédiaire ; c'est l'homme indispensable, c'est le diplomate de la Basse-Bretagne.

Mais, par quels charmes secrets cet homme, regardé par les laboureurs comme une superfétation du genre humain, parvient-il à se faire confier une mission aussi importante ?... Quel est donc son talisman ?

Jovial et caustique, le tailleur est un répertoire vivant de contes, de fables et d'historiettes ; les commérages perfides, les propos malins ne lui font pas défaut ; initié, par la nature même de sa profession qui lui donne accès dans les fermes, à tous les secrets de la famille, à toutes les petites intrigues amoureuses, dont il sait, comme un fin limier, découvrir les traces, il charme par ses longues causeries les ménagères, qui le consolent, en retour, du mépris de leurs maris, par toutes sortes de douceurs, d'attentions et de soins officieux.

Assez galant par nature, il sait encore s'attirer la bienveillance de la maîtresse du logis, en lui piquant en cachette quelque fichu ou quelque coiffe de lin, à l'insu du mari, qui le croit occupé à la confection de son traditionnel *bragoubraz*, de ses larges braies ou de ses guêtres, l'une des parties du vêtement des Gaulois, et qui sont encore portées aujourd'hui par les paysans Bas-Bretons.

Pour faire une plus ample connaissance avec le *Bazvalan* que le hasard vient de nous faire apercevoir dans la lande, voulez-vous que nous le suivions pas à pas dans sa délicate mission ?

Soit... Mais sachons d'abord que déjà, la semaine dernière, il a pu, adroitement, se rendre favorable la jeune fille chez les parents de laquelle il dirige aujourd'hui ses pas ; que quelqu'un, caché derrière les grands chênes qui bordent la route, l'a vu attendre et guetter la petite Anna à son retour du marché du village, et que, bien probablement, il s'était procuré ce jour-là le *louzou ar garantex*, autrement dit l'*herbe de l'amour*.

La rencontre s'est faite comme si le hasard seul en eût été la cause; et d'un air de la plus parfaite indifférence, il a d'abord causé avec elle de la pluie, du beau temps, de la belle apparence des récoltes, de la vache à Goulven Keriadec qui s'est laissée choir dans la rivière; puis, par une transition toute naturelle et presque insensible, il est arrivé à lui parler du dernier *pardon* (1), à lui démontrer que, pour elle aussi, le temps est arrivé de songer au mariage; le nom de son protégé, avec un air de la plus parfaite indifférence, est venu tomber au milieu de la conversation, et la jeune fille a rougi jusque dans le blanc des yeux.

« — Voyez mon père, ... parlez à ma mère, a-t-elle enfin répondu timidement, en tortillant les coins de son tablier brun. »

Le *Bazvalan*, habitué à comprendre à demi-mots, n'en a pas demandé davantage; il sait bien que c'est là une réponse favorable et l'aveu tacite que le jeune homme plaît.

En route donc! Et maintenant que la connaissance est faite, attachons-nous aux pas de notre messager d'amour et ne le quittons plus.

C'est à peine si le premier rayon d'un beau soleil de printemps dore le haut sommet du clocher de granit; si les moulins commencent à faire tourner dans les airs leurs grandes voiles blanches; mais la saison est si riante! Sur une étendue si vaste s'étend le vert tapis formé de laudes, émaillé çà et là de bruyères roses et blanches, de genêts d'or et de sarrazin aux tiges de corail, que, nous l'espérons, vous ne regretterez pas de vous aventurer avec nous dans ces ravissantes coulées bretonnes.

Heureux présage!.. Le *Bazvalan* vient d'entendre, près de lui, roucouler dans le taillis une tourterelle.

(1) On donne, en Bretagne, le nom de *Pardon* aux assemblées près de la chapelle du lieu consacré, parce que cette fête donnait l'occasion de gagner des indulgences.

Heureux présage, certes, car si par malheur il avait entendu, au contraire, le cri d'une pie ou d'un corbeau, ces oiseaux de mauvais augure lui auraient appris qu'il devenait inutile de continuer sa route, et que sa demande serait rejetée; car, en Bretagne, comme d'ailleurs chez tous les autres peuples, les oiseaux prophétiques tiennent une large place dans les poésies et dans les traditions populaires.

Dans les chants de la Suède, de la Finlande et du Danemark, on rencontre à chaque instant des passages où les oiseaux prédisent l'avenir, portent des messages, annoncent les malheurs qui doivent arriver. — Une jeune fille doit-elle mourir? Son sort lui est révélé d'avance d'une façon toute mystérieuse: elle trouve sur une branche d'arbre ou dans le calice d'une rose une blanche colombe qui chante des cantiques à l'enfant Jésus, et qui lui apprend, dans son langage, qu'une jeune fille remontera au ciel avant la fin de l'année. Dans le Levant, on conserve encore un grand respect pour la cigogne.

En Angleterre, le roitelet, l'hirondelle et le rouge-gorge sont l'objet d'une extrême bienveillance. Le perroquet, la corneille sont le sujet des ballades écossaises. — Lisez les légendes scandinaves: les oiseaux n'y prédisent-ils pas l'avenir? — Partout donc les oiseaux appartiennent aux poésies populaires. Dans tous les temps, dans tous les pays, le corbeau a été regardé comme un oiseau sinistre, qui n'a le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs. En Bretagne, on ne retirera pas de l'idée de nos bons paysans que la chouette qui va se percher sur la cheminée d'une maison où gît un agonisant, n'y vienne pour annoncer une mort prochaine, et qu'elle n'attende que ce moment pour faire entendre son *hou! hou!* sinistre et voilé qui attriste tant les heures silencieuses de la nuit.

Le paysan Breton est extrêmement superstitieux. Il n'a donc pas été indifférent à notre *Bazvalan* d'entendre dans le buisson le doux roucoulement de la tourterelle, ce symbole

de la fidélité, au lieu de l'agaçant bavardage de la pie, ou le croisement du corbeau, cet oiseau de mauvais augure, et cependant, plus il approche de la demeure des parents de la jeune fille, plus ses pas se ralentissent et son air devient soucieux.

Ah ! c'est que de la manière dont il va être reçu tout d'abord, dépend la réussite ou non de son entreprise. Si à son arrivée, et avant même qu'il se soit expliqué sur le but de sa visite, la ménagère met la poêle, comme à l'ordinaire, sur le feu, et fait une omelette que l'on mange en famille, bon signe... tout va bien... c'est grande chance que sa demande sera accueillie ; mais si l'on met la poêle le dos en l'air, c'est l'assurance donnée qu'elle sera rejetée ; ou bien encore, si, quand il aura souhaité le bonjour au seuil de la porte, on tarde à le faire entrer, si on pose les tisons debout dans la cheminée, ou si la maîtresse du logis, prenant avec lenteur une crêpe, l'approche du feu, du bout des doigts, en lui tournant le dos, il sait qu'il n'y a rien à tenter, et qu'il n'a qu'à s'en revenir.

Ces différentes et originales manières de répondre épargnent, d'un côté, l'embarras d'une demande, de l'autre, les mortifications d'un refus, et dispensent de toutes explications.

Mais le nôtre, nous l'avons vu, a commencé par se rendre la jeune fille favorable, aussi dès qu'il arrive, lui crie-t-on joyeusement :

« — Entrez !... »

La table se couvre de beurre, de lait, de crêpes, et chacun lui fait fête.

Il adresse à voix basse quelques paroles à la maîtresse du logis ; puis, quand la conversation est terminée, elle expose les choses à la jeune fille déjà prévenue, et l'accord est fait.

Restent maintenant les grands préparatifs de la noce, et ce n'est pas une petite affaire en Bretagne !

Dès le lendemain, la maison va prendre un aspect inaccoutumé ; tout va respirer l'abondance, car à certain jour fixé,

les deux familles se réunissent chez les parents de la jeune fille, et cette première entrevue se nomme *gweladen*; c'est une espèce de visite domiciliaire.

Les meubles ont été frottés, cirés, et sur les rayons du vaissellier sont rangées de nombreuses assiettes aux couleurs vives et tranchantes; les grands bassins de cuivre brillent comme de l'or; les armoires, dont les portes ont été laissées entrebâillées à dessein, laissent apercevoir une grande quantité de linge ou de pièces de toile; dans les celliers, des barriques sont entassées jusqu'en haut.

Les deux pères se frappent dans la main, en signe d'un engagement mutuel, et, de ce moment, le marché matrimonial est inviolable à leurs yeux; cependant, dans certains cantons, il est encore laissé au garçon quelques jours pour avoir le droit de se dédire: pour cela, il lui suffit d'entrer chez sa fiancée au moment où les parents sont rassemblés autour du foyer, de prendre un tison et de le déposer en travers de l'âtre; cette action suffit pour déclarer qu'il renonce à s'asseoir au foyer de la famille à laquelle il avait voulu d'abord s'allier.

Jadis, après le *gweladen*, c'était au moyen d'une somme d'argent assez forte, dont on convenait ce jour-là, qu'il était permis à l'un ou à l'autre des contractants de parler de *dédit* (*dislavar*); mais cet usage, qui autrefois était assez commun, ne se pratique plus du tout aujourd'hui.

Il est difficile de rencontrer plus de loyauté et de bonne foi que dans les alliances de nos paysans bretons.

Avant de se séparer, on fait choix des filles et des garçons d'honneur, et dès le lendemain ces derniers se mettent en campagne pour faire les invitations aux noces: parents, alliés, amis, connaissances, pauvres, riches, tout le monde est invité, et l'on compte parmi les convives trois ou quatre cents personnes et quelquefois même le double.

Enfin, le jour ardemment désiré arrive; dès le matin, une foule joyeuse remplit la cour de la fiancée; on vient la chercher pour la conduire à l'église. Le fiancé ne tarde pas à se présenter accompagné de son garçon d'honneur et de son *Bazvalan* qui, ce jour-là, en signe de sa mission, a la jambe droite chaussée d'un bas rouge, la jambe gauche d'un bas bleu, et porte à la main sa baguette de genêt

Attention!... Un spectacle dont rien ne saurait dépasser l'originalité va commencer.

A un signal convenu, le *Bazvalan* s'approche de la porte de la future et commence un chant improvisé et arbitrairement modulé, auquel doit répondre un autre chanteur de la maison, que l'on nomme *Breutaer*, et qui, comme le *Bazvalan* près du jeune homme, remplit l'office de tuteur poétique auprès de la fiancée.

Silence!... le signal est donné... le *Bazvalan* s'avance... il chante... écoutons :

LA DEMANDE

LE BAZVALAN.

Au nom du Tout-Puissant le Père,
 Au nom du Fils, du Saint-Esprit,
 Que sous ce toit tout soit prospère
 Et plus gai qu'en mon cœur contrit!

LE BREUTAER.

Et qu'as-tu donc... triste est ton âme?
 Ton cœur, dis-tu, n'est plus joyeux?
 Où donc est cette vive flamme
 Qui brillait jadis en tes yeux?...

LE BAZVALAN.

J'avais une colombe blanche,
J'avais un blanc petit pigeon;
Tous deux volaient, de branche en branche,
Jusqu'au faite de mon donjon;

Mais, comme un coup de vent d'automne,
S'est abattu là, l'épervier,
Et ma colombe si mignonne,
Ne revient plus au colombier.

LE BREUTAER.

Pour un gars que la peine éprouve,
Tes cheveux blonds sont bien lissés;
Ainsi que pour danser, je trouve
Tes pieds bien finement chaussés.

LE BAZVALAN.

Ne raille pas; car, si profonde
Est ma peine, mon pauvre ami,
Que je n'aurai joie en ce monde
Qu'en retrouvant l'oiseau chéri.

LE BREUTAER.

Ni ton pigeon, ni sa compagne,
Depuis que je suis par ici,
N'ai vu voler dans la campagne,
Hélas! hélas! mon pauvre ami...

LE BAZVALAN.

Tu mens! car d'autres gens l'ont vue :
Elle volait vers ton verger;
Du côté de ton avenue
Quelques-uns l'ont vu voltiger.

LE BREUTAER.

Ni ton pigeon, ni sa compagne,
 Depuis que je suis par ici,
 N'ai vu voler dans la campagne,
 Hélas ! hélas ! mon pauvre ami...

LE BAZVALAN.

Si ma blanche colombe est morte,
 Pour mon pigeon c'est le trépas ;
 Par la serrure de la porte
 Je vais voir... ne me retiens pas...

LE BREUTAER.

Je vais y voir moi-même... reste...

(Il entre dans la maison et revient un moment après.)

Je sors, ami, de mon logis :
 Je n'ai trouvé, je te l'atteste,
 Nul oiseau dans mon chênevis ;

Mais des lilas, des églantines,
 Et surtout, au coin du jardin,
 La rose qui, sous les épines,
 A le velouté du satin.

Tiens !... si tu le veux, sur la haie
 Je vais aller te la cueillir,
 Ici, tout près de l'oseraie :
 Cela pourra te réjouir...

(Il entre une seconde fois dans la maison, puis
 revient tenant une petite fille par la main.)

LE BAZVALAN.

Charmante fleur, fraîche et rosée !
 Ah ! si mon pigeon devenait
 Une goutte de la rosée,
 Sur son calice il tomberait...

(Après une pause.)

Mais à ton grenier, tiens! . . j'y pense :
 Peut-être bien, qu'en voltigeant,
 Elle est venue, et fait bombance,
 La gourmande, tout ravageant.

LE BREUTAER.

Je vais y voir moi-même... reste...

(Il revient avec la maîtresse du logis.)

Je sors, ami, de mon grenier,
 Et n'ai trouvé, je te l'atteste,
 Que cet épi de l'an dernier...

Là, point de colombe égarée,
 Pas la moindre trace d'oiseau...
 Rien qu'un épi de l'autre année...
 Le veux-tu mettre à ton chapeau ?

LE BAZVALAN.

Autant que cet épi, féconde,
 Ma colombe aurait de petits...
 Mais où donc est la vagabonde ?

(Après une pause.)

Je vais visiter ton taillis...

LE BREUTAER.

Je vais y voir moi-même... reste...
 Tu salirais tes beaux souliers ;
 Dans cet endroit boueux, agreste,
 N'y vont brouter que les béliers.

(Il revient avec la grand'mère.)

Là, point de colombe évadée ;
 Je n'ai trouvé dans mon taillis
 Que cette pomme bien ridée,
 Sous l'arbre, tout près du treillis ;

Prends-la ; — mets-la dans ta pochette,
Fais-la manger à ton pigeon
Qui, picotant cette reinette,
Sera moins triste en son donjon

LE BAZVALAN.

Tant que sa compagne évadée
Lui manquera, toujours à jeun
Il restera : — « *Bien que ridée*
La pomme encore a son parfum. — »

De ta pomme je n'ai que faire,
Ami, va, garde-la, merci ;
Colombe saurait mieux me plaire
Que ta fleur et que ton épi.

LE BREUTAER.

Seigneur Dieu!... qu'il a donc de ruse!
Viens, mon ami, vite, suis-moi :
Ta colombe est ici recluse,
Elle t'attend tout en émoi.

Dans une cage, bien gardée,
Sous des barreaux d'or et d'argent,
Elle est là, joyeuse et parée;
Belle à ravir elle t'attend!...

Cet épisode d'un mariage breton a fait l'objet d'un charmant tableau dû au talent de M. Fischer, et qu'on a pu admirer à Paris au Salon de 1861.

Improvisés qu'ils sont, ces discours chantés reçoivent une foule de modifications, aussi bien dans les paroles que dans les modulations; le fond, cependant, en est respecté, et reste, à peu près, invariablement toujours le même; les broderies différentes qui y sont ajoutées dépendent beaucoup du talent

du chanteur ou *Rimer*, nom que l'on donne encore quelquefois au *Bazvalan*.

« Quoique ridée, la pomme encore conserve son parfum. »

C'est là un vieux proverbe breton que le *Bazvalan* a trouvé à propos d'introduire dans sa chanson :

« *'Vit ma krinst ann aval mad*

» *Ne d-eo ket kolled he c'houex-vad.* »

« — Pour être ridée une bonne pomme

» Ne perd pas sa bonne odeur. »

Cambry a publié, en prose française, un de ces dialogues entre un *Bazvalan*, le *Demandeur*, comme il l'appelle, et un *Breutaer*, le *Répondeur*, l'avocat de la jeune fille.

Emile Souvestre, dans les premières éditions de ses *Derniers Bretons*, reproduit un chant analogue ;

Brizeux, enfin, a décrit, en vers et d'une manière ravissante, des détails curieux relatifs aux deux poètes rivaux :

Ils déclamaient en vers comme des bacheliers,

— nous dit-il, —

Tous deux, suivant l'usage, avaient sur leurs souliers
Des lacets rouge et bleu ; debout devant la porte
L'avocat du garçon commença de la sorte :

« Salut aux cœurs joyeux, ouverts et sans façon !
A vous gloire et bonheur gens de cette maison !
Or, sans plus de détours, amis, où donc est-elle
La perle du logis, la fleur qu'on dit si belle ?
Ce vase de parfum qu'on me cache avec soin,
Un jeune homme amoureux l'a deviné de loin :
Il soupire, il languit ; pour sécher tant de larmes
Je suis venu ; ma voix, hélas ! a peu de charmes. »

— Hélas ! hélas ! lui répond-on de la maison, c'est un bien grand malheur, mais celle que vous cherchez ne vit plus ici :

« Au fond d'un cloître saint l'enfant a transplanté
Le beau lis odorant de sa virginité. »

« Quand les chiens dépisés abandonnent la voie,
Maladroit le chasseur s'il lâche aussi sa proie, »

reprend l'avocat du jeune homme, et il continue à vanter les perfections de son protégé : nul ne pourrait dire qui l'a surpassé à conduire un sillon, à creuser un fossé ; c'est un cerf à la course, c'est le roi des lutteurs, et

« Quand sa charrette verse en un mauvais chemin,
Lui, pour la retenir n'a qu'à tendre la main. »

Le défenseur de la jeune fille ne veut pas demeurer en reste avec lui, et c'est alors qu'il se met à vanter ses précieuses qualités : — de toutes ses compagnes, elle est la plus habile fileuse ; c'est la plus adroite, et il faut voir, quand elle va porter aux dames du manoir, le lait tiré de la veille,

« Comme ses pieds sont vifs, et comme sur la route
Elle court, sans verser autour d'elle une goutte ! »

Enfin, après un débat plus ou moins prolongé, une scène analogue à celle décrite dans notre chant a lieu : l'avocat de la jeune fille, cédant aux instantes sollicitations du *Bazvalan*, entre dans la maison, en revient lui présentant une jeune femme, et le dialogue commencé continue :

Etranger difficile, est-ce là votre belle ?

LE BAZVALAN.

Les anges sont moins frais. Cette fleur de santé
Est d'une vierge encor bien loin de son été,
Et d'une vierge aussi sa taille droite et fine ;
Mais l'ongle de ce doigt, que de près j'examine,

Me dit que bien souvent, pour un fils au berceau,
 Tout autour du bassin il chercha le gruau.
 Donc, l'ami, retournez, vous en cachez une autre,

LE BREUTAER.

(Il revient avec une petite fille.)

Et ce petit bijou, serait-ce point le vôtre ?

LE BAZVALAN.

Telle était à dix ans celle qu'on veut de vous,
 Cette enfant quelque jour charmera son époux ;
 Mais il faut que ce fruit, âpre et trop vert encore,
 Longtemps sur l'espalier mûrisse et se colore ;
 L'autre grappe, dorée aux rayons du matin,
 Attend le vendangeur pour paraître au festin.

LE BREUTAER.

Vraiment vous l'emportez ! votre finesse est grande,
 Chanteur ! Sous cet habit de toile de Hollande,
 Voici venir enfin ce que vous désirez :
 De trois rangs de velours ses bras sont entourés,
 Et sur son béguin blanc tout brodé d'écarlate,
 Comme au front d'une sainte un ruban d'or éclate,

.

Avez-vous vu le rusé *Bazvalan* comme après avoir examiné le doigt de la jeune femme, il a reconnu que ce devait être celui d'une jeune mère qui a dû bien souvent chercher le gruau au fond du bassin pour son petit nourrisson ; c'est qu'en effet, en Bretagne, dans les campagnes, c'est ainsi que l'on donne la bouillie aux enfants : la mère en charge le bout de l'index, souffle dessus à plusieurs reprises, le met dans la bouche, l'en ôte, l'y remet, et recommence ce manège, jusqu'à ce que la bouillie n'ait plus que le degré de chaleur qui convient à l'enfant.

Un dernier exemple de la ruse des *Bazvalan* : Connait-on bien de plus adroit que la manière dont un de ces demandeurs termina la lutte qu'il avait longuement soutenue contre son adversaire devant la porte de la jeune fiancée, et qui ne paraissait pas devoir finir de sitôt ?

« *Ha pa ve merc'h euz a Benmarc'h,
Em euz he goulennet avoalc'h !
Mar d-e guerc'h ? — Roit-hi;
Ma neket ? — Mirit-hi. »*

« *Fût-elle l'héritière de Penmarc'h,
Depuis assez longtemps je la demande !
Si elle est vierge ? — Accordez-la ;
A-t-elle cessé de l'être ? — Gardez la ! »*

Lorsque le *Breutaer* et le *Bazvalan* se sont entendus, ce dernier est introduit dans la maison ; il s'assoit un moment à table, puis va prendre le fiancé qui, pendant le discours, s'est tenu caché non loin de là.

Aussitôt qu'il paraît, le père de famille lui remet une sangle de cheval qu'il passe à la ceinture de sa future ; tandis qu'il boucle et qu'il délie la sangle, le *Breutaer* chante les vers suivants :

*Gwelet em euz enn eur flouten
Eur gazek vihan, hi laouen.*

« — J'ai vu dans la prairie une jeune cavale joyeuse. »
(C'est la chanson de la ceinture : *Ar c'houriz*.)

J'ai vu jeune cavale,
Qu'en beauté rien n'égale,
Dans les champs diaprés ;
Elle courait joyeuse,
Sautait capricieuse,
S'ébattait dans les prés.

Sous la branche du hêtre,
Je l'ai vu tondre et paître
L'herbe au bord d'un ruisseau
Au ravissant murmure,
Près d'une source pure,
Dont elle buvait l'eau.

Mais, par le chemin passe,
Beau, leste et plein de grâce
Un jeune cavalier :
Sur ses habits l'or brille,
Et fine est sa cheville
Dans son étroit soulier.

Elle reste immobile,
La cavale indocile,
Calme d'étonnement ;
Auprès de la barrière,
Sans crainte, la première,
Elle vient lentement.

Elle allonge la tête,
L'intelligente bête :
Le cavalier alors
De sa main la caresse ;
De plus près il la presse
Et lui passe le mors.

A son front il la baise...
Elle en tressaille d'aise,
Son œil lance du feu ;
Tout son crin est humide,
Il la sangle, il la bride,
L'orne d'un ruban bleu.

Quoi de plus symbolique que cette image enfantée par la poésie armoricaine, et de plus curieux que cette cérémonie ?

Dès qu'elle est terminée, les deux familles se confondent, et le poète, s'arrêtant à quelques pas du foyer, commence un

discours rempli de sentiment où, après avoir imploré le ciel en faveur des habitants de la maison, murmuré avec l'auditoire un *De profundis* pour le repos de l'âme de ceux qui y sont morts, il rappelle à la fiancée toute la tendresse que lui ont prodiguée ses parents depuis sa naissance et la douloureuse séparation à laquelle il vont se résigner pour son bonheur.

Comme on comprend bien cette immense douleur à la lecture des vers touchants que Victor Hugo adressait à sa fille aînée, à sa fille chérie, pour la conyer au bonheur dans sa nouvelle famille :

Aime celui qui t'aime, et sois heureuse en lui.
 Adieu, sois son trésor, ô toi qui fus le nôtre !
 Va, mon enfant chéri, d'une famille à l'autre,
 Emporte le bonheur, et laisse-nous l'ennui.

Ici l'on te retient, là-bas on te désire.
 Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir :
 Donne-nous un regret, donne-nous un espoir ;
 Sors avec une larme, entre avec un sourire.

Pourquoi l'illustre poète n'a-t-il pas toujours conservé ce mélodieux langage ?

La jeune fille bretonne fond en larmes, et la bénédiction paternelle, venant encore ajouter à sa vive émotion, il faut, lorsqu'arrive le moment de partir, l'arracher des bras de sa mère.

C'est la fille d'honneur qui va soutenir la fiancée ; le *Breutaer* lui prend la main, la met dans celle de son futur, leur fait échanger leurs anneaux et prononcer le serment d'être unis sur la terre comme le doigt l'est à la bague, afin, après la mort, de l'être dans le ciel.

Bientôt après, les fiancés se disposent à se mettre en marche ; tous les gens de la noce les suivent, et c'est ainsi que l'on se rend à la mairie d'abord, puis à l'église ensuite. Dès que la messe est terminée, dans certains cantons il est

d'usage d'aller à la sacristie, où le prêtre qui a fait le mariage attend les nouveaux époux.

Le garçon d'honneur sort alors d'un panier d'osier, couvert d'une serviette bien blanche, un pain et une bouteille de vin. Le *recteur* (1) trace sur la croûte du pain, avec un couteau, le signe de la rédemption, coupe un morceau qu'il bénit et qu'il partage ensuite entre les jeunes mariés; il verse du vin dans un gobelet d'argent; le mari en boit quelques gouttes et passe ensuite lui-même le gobelet à sa femme.

Cet acte, dans son langage symbolique, veut encore dire aux époux que tout, désormais, doit leur être commun sur cette terre.

On prend congé du recteur, puis parents et amis se remettent par couple sur leurs montures et partent au galop pour la demeure de la mariée.

C'est réellement parfois une chose curieuse et souvent même effrayante que ces courses rustiques dont les noces bretonnes offrent le spectacle.

Enfourchés sur un simple bât et gouvernant leur *bidet* avec une corde grossière, et le plus souvent n'ayant pas d'étriers, ces cavaliers n'en pourraient pas moins défilier pour la vitesse comme pour l'intrépidité les jockeys célèbres du sport.

C'est un *steeple-chase* désordonné à travers des chemins impraticables, tantôt creusés profondément comme une large ornière, tantôt se dessinant en longues sinuosités sur le flanc pierreux et rapide des montagnes.

A chaque instant, on craint de les voir rouler et se briser la tête, tant il y a de hardiesse et de témérité dans ces courses échevelées et ventre à terre de haut en bas.

Le premier couple qui touche le but gagne un ruban rouge, le second un ruban blanc; mais, sauf à offrir ensuite

(1) *Recteur*. — Nom donné dans la Haute-Bretagne au curé d'une paroisse.

ces prix à leurs belles, on a souvent vu plus d'un cavalier se débarrasser adroitement, au moyen d'un coup de coude, de son supplément de bagage, et être salué dans son triomphe peu galant par les sons criards des bombardes et des binious.

C'est ordinairement dans l'*aire*, au milieu de laquelle on a disposé, sur des tréteaux, de longues et solides planches qui font l'office de tables et de bancs, que se donne le repas de noces. C'est là que s'entassent les nombreux convives, s'élevant parfois à plusieurs centaines d'individus, aux estomacs vigoureux, qui ne craignent pas de se trouver en présence de bœufs et de moutons entiers, joyeux et bruyants buveurs qui font couler des flots de cidre et de vin, au bruit étourdissant des binious.

On comprend que la dépense serait exorbitante, ruineuse même, si l'amphitryon en faisait seul tous les frais ; aussi, est-il d'usage que chaque invité paie son écot ; la manière de le percevoir s'opère de différentes façons : au pays de Tréguier, par exemple, ce sont les pères et les parrains des jeunes époux qui font le tour de la table, suivis du marié et du garçon d'honneur qui présentent tour-à-tour aux convives un grand sac de toile ou une taie d'oreiller, dont ils tiennent l'entrée ouverte, et où chacun dépose successivement l'argent que volontairement il destine à payer sa part du festin.

Cette manière de lever l'impôt se nomme le *prof*.

Le nom de chaque convive et la somme qu'il a jugé convenable de payer sont proclamés à haute voix et de cette manière :

« — Thomas Kerouanton a payé trois écus!... un coup à sa santé!... c'est un brave qui le mérite!... »

Le rusé garçon d'honneur stimule parfois l'amour-propre des invités en accusant un chiffre supérieur à celui réellement donné ; c'est une innocente fraude qui a souvent pour effet d'engager l'invité à ne pas rester en dessous de son voisin, et, par suite, de rendre la collecte beaucoup plus

fructueuse ; il est rare qu'elle ne dépasse pas les frais de la noce. Cette habitude de proclamer à haute voix ce que chacun donne n'est d'ailleurs qu'une imitation de ce que fait lui-même, en chaire, M. le Recteur, au prône du dimanche, avant de commencer son sermon. Il donne en détail la liste des offrandes faites à son église, et le nom des bienfaiteurs :

— François Madec a donné un minot de seigle à saint Corentin.

— Mathurin Kerzunio a donné un quarteron de beurre à saint Guevroc, etc., etc.

Au moment du dessert, chacun doit sa chanson. Le marié dit d'abord la sienne, puis, à son tour, la jeune épouse adresse ainsi ses adieux aux compagnes de sa joyeuse enfance :

« — Lorsque j'étais toute jeune, mon cœur était si ardent, si ardent !... que pour rien au monde je ne l'aurais donné, mon pauvre cœur !... »

« — Hélas ! aujourd'hui, je viens de le placer dans un lieu où les joies et les plaisirs ne font point leur demeure. »

« Peines et fatigues m'attendent ; trois petits berceaux d'osier au coin du feu ; trois autres au milieu de la maison ; filles et garçons y sont ensemble. »

« — Courez aux pardons, jeunes filles ; allez fouler en dansant la terre des aires neuves ; je ne puis plus, vous le voyez, je ne puis plus y courir avec vous. »

« — Ma place est à la maison, il faut que j'y reste ; — Je ne suis plus qu'une servante, jeunes filles, car je suis mariée ! adieu mes compagnes, adieu pour jamais ! »

En écrivant cette complainte, nous pensions à cet autre chant que dit également, en Russie, au moment de les quitter, la fiancée à ses jeunes compagnes. Ces chants de deux nations éloignées offrent une analogie si frappante ; ils respirent tous deux un parfum si pénétrant de mélancolie plaintive, de

regrets si cuisants d'abandonner pour toujours ce temps heureux de jeune fille, que nous cédon's au désir de rapprocher ici ces deux poésies populaires :

« — O mes chères compagnes, vous vous êtes gaiement promenées dans la large rue, et moi, pauvre fille, j'ai cessé mes promenades ! mes cheveux blonds ne seront plus tressés comme autrefois ; ma robe ne sera plus si brillante. Ma liberté de vierge n'est plus. La tendresse de ma mère m'abandonne. Le beau temps reviendra ; vous irez dans la verte prairie ; vous cueillerez des fleurs ; vous tresserez des couronnes pour vos têtes riantes ; vous irez chanter en chœur dans la large rue, et moi, pauvre femme, je chanterai mon chant plaintif. »

Une chanson très en vogue, qui se dit presque toujours aux repas de nocés est la suivante que nous traduisons du *Barzaz-Breiz*. La voici :

CHANSON

« *O Itron Varia Blevin !
Deux ann noz ha deus ar mintin,
Ha deus ar mintin pa savann,
Chiminal ma dous a welann. »*

« *O Notre-Dame de Plévin !
Le soir et le matin, et le matin
Quand je me lève, je vois
La cheminée de ma douce. »*

I

Notre-Dame de Plévin !
Chaque soir, chaque matin,
Le matin, quand tout embaume,
Je vois s'élever tout droit,
De ma belle l'humble toit,
Couvert de mousse et de chaume.

Dès l'aurore, à mon lever,
 Au loin, je vois s'élever
 Le toit de ma douce belle
 Qui n'est plus comme autrefois...
 Pourtant, encore une fois,
 Il faut que j'aile chez elle.

II

Certain matin, sans apprêt,
 Loizaik, au genêt,
 Conduisait paître ses vaches ;
 Elle cueillait des pavots,
 De rouges coquelicots,
 Des bleuets et des bourraches.

Son grand œil était d'azur ;
 Son teint d'un rose aussi pur
 Que l'est la fleur de l'érable.
 Elle est pleine de talents,
 Mais dédaigne les galants,
 La blondinette adorable.

Elle avait, près du hallier,
 Mis le pied sur l'échalier
 Pour mieux franchir la barrière,
 Quand, par un chemin à pic,
 Se présenta Piarik
 Tout auprès de la clairière.

PIARIK.

Ma dotrice, j'allais chez vous ;
 Me voulez-vous pour époux ?
 Ah ! mon amour est sincère !
 Répondez comme autrefois
 Fit votre mère, à la voix,
 A l'amour de votre père.

LOIZAIK.

Je ne saurais vous mentir,
 Mais à point il faut venir
 Et, jeudi, je me marie ;
 Je vous le dis, sans détour :
 Jeudi doit être le jour
 Le plus heureux de ma vie ;

Jeudi, sans plus de retard,
 Vous êtes venu trop tard,
 Il faut être plus précoce :
 Un autre ici, certain jour
 A semé la fleur d'amour,
 Et c'est jeudi notre noce.

PIARIK.

C'est moi qui mis cette fleur
 Autrefois dans votre cœur,
 Vous l'en avez arrachée ;
 Elle est bien flétrie, hélas !
 Mais, mon cœur, lui, ne l'est pas ;
 N'en êtes-vous point touchée ?...

Oh ! je vous aime pourtant !
 Et toujours, à chaque instant,
 Je pense à vous, c'est ma peine !...
 Si le jour paraît, alors
 Je pense à vous !... Si je dors
 Je crois sentir votre haleine !...

Dans l'ombre et souvent, la nuit,
 Seul, je suis venu, sans bruit,
 Jusqu'au seuil de votre porte ;
 Ma pauvre âme a bien souffert !
 Mais vide comme un désert,
 Pourquoi n'est-elle pas morte ?...

A courir par les taillis,
 J'ai déchiré mes habits
 Aux épines de la lande;
 J'ai tout usé mon sabot...
 Ah ! dites le dernier mot
 Qu'à genoux je vous demande...

LOIZAIK.

Vous désirez le savoir ?
 Eh bien ! soit ! vous pouvez voir :
 « Trois sentiers chez vous conduisent,
 Tous les trois sont bien battus,
 Partez !... ne revenez plus,
 Vos plaintes ne me séduisent. »

III

Et lui de s'en revenir,
 N'ayant que le souvenir
 De Loïze, la volage :
 « Je désirais du bouleau
 Mais n'ai vu, sur le coteau,
 Que du coudrier sauvage ! »

Singulière manière de congédier son monde, vous l'avouerez. Si vous voulez avoir mon dernier mot, écoutez-moi bien, lui dit-elle, le voici : — Trois sentiers conduisent chez vous, prenez-en un et ne revenez plus.

Et Piarik de s'en revenir aussi triste que la mort :

« Je voulais cueillir du bouleau, et je n'ai eu que du coudrier. »

*Bezo am boa sonj da gahouet,
 Ha padal helvez am euz bet.*

En Cornouaille, si une jeune fille agrée un jeune homme qui lui fait la cour, elle lui offre une branche de bouleau ; si elle le refuse, c'est un rameau de coudrier qu'elle lui donne. — Dans les traditions celtiques, le coudrier est le symbole de la défaite.

Cambry a recueilli une chanson du pays de Plougasnou, dans laquelle une jeune beauté sévère prend la même tournure originale pour répondre à son amoureux qui sollicite une faveur :

« — Bonjour, bonjour, ma chère Aliette, que de temps s'est écoulé depuis le jour où je te vis pour la dernière fois ! »

« — Je n'ai plus la moindre preuve de ton existence. Hier, je respirais, près d'un jardin qui t'appartient, l'odeur des roses, des œillets, et depuis le printemps, pas un bouquet n'a paré mon corset. »

« — A quoi me servent les présents que je te fais ? — Ce ruban d'argent, cette bague jaune, qu'ont-ils produit ? Et voilà pourtant la sixième paire de sabots que j'use à ta poursuite. »

« — Ah ! ah !... Ce sont des faveurs que tu désires ? — Mon ami, trois chemins conduisent à ma demeure ; prends le premier, le second ou celui-ci, et n'use plus dorénavant tes sabots à les parcourir. »

Une autre ballade qui se chantait aussi autrefois aux noces armoricaines, est celle intitulée : *Les noces du roitelet (Eured al lawenan)*, que nous extrayons de la collection de M. J.-M. de Penguern ; elle est d'un bout à l'autre d'une originalité singulière, et nous regretterions de ne pas la voir figurer dans notre recueil, car cette bluette, ainsi que le fait remarquer l'érudite collectionneur, si insignifiante, en apparence, nous montre peut-être, sous son jour le plus vrai, l'époque si inconnue de l'occupation romaine ; — notre tra-

duction française ne saurait donner qu'une idée bien imparfaite de cette chansonnette gracieuse, surtout dans l'expression :

D'eured al Lawenan
An oac'h a zo bihan.

Eun eured brao ve
Ma ve bara ive!
Hag o tonet ar Fra
Ganti enn dors vara.

D'eured al Lawenan
An oac'h a zo bihan.

Eun eured brao ve
Ma vije kig ive;
Hag o tonet ar Bik
Ha ganti eur pes kik.

D'eured al Lawenan
An oac'h a zo bihan.

Eun eured brao ve
Ma ve keuneud ive;
O tont ar Gazek-Koat
Ganti eur bec'h skolpat.

D'eured al Lawenan
An oac'h a zo bihan.

Eun eured brao ve
Ma vije tan ive;
A dont eno ar Vran
A gantan eur c'hef-tan.

D'eured al Lawenan
An oac'h a zo bihan.

Aux noces du Roitelet,
L'époux est petit, fluët.

Tout serait à merveille
Si le pain n'y manquait!
Or, voici la Corneille
Qui l'apporte au banquet.

Aux noces du Roitelet
L'époux est petit, fluët.

Noce serait jolie
Si viande était avec!
Arrive alors la Fie
Un morceau dans le bec.

Aux noces du Roitelet
L'époux est petit, fluët.

De bouleau branche sèche
Vaudrait mieux que bois vert!
Et vite se dépêche
D'en porter le Pivert.

Aux noces du Roitelet
L'époux est petit, fluët.

La noce serait belle
Si le feu brillait beau!
Soudain, rouge étincelle
Apporte le Corbeau.

Aux noces du Roitelet
L'époux est petit, fluët.

Eun eured brao ve
 Ma vije gwin ive ;
 Hag o tont ar Gegin
 Ganti eur podad gwin.

D'eured al Lawenan
 An oac'h a zo bihan.

Eun eured brao ve
 Ma vije peak ive ;
 Hag o tont ar Goelan
 Hag eur peskik gantan.

D'eured al Lawenan
 An oac'h a zo bihan.

Eun eured brao ve
 Ma vije dans ive ;
 A donet ar Penglaou
 Gantan eur biniaou.

D'eured al Lawenan
 An oac'h a zo bihan.

Eun eured brao ve
 Ma vije ped ive ;
 O tont an Erweder
 Da laret ar *Bater*.

D'eured al Lawenan
 An oac'h a zo bihan.

An oll envedigo
 Deus pevar c'horn ar vro,
 Deud int deus ar c'hoajo,
 Deud int deus an envo.

Deud int, nemet unan,
 D'eured al Lawenan.

Oh ! ce serait merveille
 D'avoir aussi du vin !
 Muni d'une bouteille
 Le Geai vient au festin.

Aux noces du Roitelet
 L'époux est petit, fluët.

Que frais poisson de rade
 Serait mets excellent !
 Porteur d'une dorade
 Srvient le Goëland.

Aux noces du Roitelet
 L'époux est petit, fluët.

Ce serait chose étrange
 De danser comme un fou ;
 Alors vient la Mésange
 Apportant son biniou.

Aux noces du Roitelet
 L'époux est petit, fluët.

Noce serait complète,
 De prier en plein air !
 Et soudain l'Alouette
 Descend dire un *Pater*.

Aux noces du Roitelet
 L'époux est petit, fluët.

Des quatre coins du monde,
 Quittant bois et berceaux,
 Sont venus, à la ronde,
 Tous les petits oiseaux.

Aux noces du Roitelet,
 Un seul... un seul y manquait.

Quel est donc cet oiseau qui manque ainsi à tous ses devoirs en se dispensant d'assister aux noces du Roitelet ?

Laissons, si vous le voulez bien, à M. de Penguern le soin de nous l'apprendre lui-même ; personne ne saurait l'expliquer d'une manière plus charmante :

« Quel est cet impertinent, — dit-il, — qui seul ne vient pas aux noces du Roitelet ?

A cette question, à laquelle ils s'attendent, les chanteurs répondent par le récit suivant :

On sait que l'Aigle a peur du Roitelet ; voici pourquoi :

Les oiseaux étaient sans roi. L'Aigle et le Roitelet se mirent au rang des prétendants.

— Vous obéirez, dit le premier, à celui qui volera le plus haut.

Le combat accepté, l'on partit.

L'Aigle volait, volait.

Parvenu à une hauteur prodigieuse : — Ai-je la couronne ? dit-il.

— Pas encore lui répond son léger compétiteur ; vole, vole toujours, je suis plus haut que toi !

D'un vigoureux coup d'aile il atteint les nuages.

— Est-ce assez ?

— Vole toujours !

La terre a disparu.

— Y suis-je ?

— Vole toujours !

Il se perd dans les espaces célestes.

— Vole toujours !... vole toujours !...

— Mais où donc es-tu, vermisseau ?

— Je suis plus haut que toi !

L'Aigle épuise sa fureur et tombe. Le sceptre est décerné au petit Roi.

Or, voici comment l'astucieux vainqueur l'avait gagné : En partant, il s'était mis bravement sur le dos de son rival, qui ne s'en était même pas aperçu... il était si lourd ! —

L'adresse triomphait encore de la force. — Le Roitelet, c'était la nation armoricaine luttant à forces inégales contre ses conquérants. Dédaigneux et hautain, l'Aigle n'abandonnait pas son aire pour se mêler à ses joies, à ses fêtes. Le pays appartenait réellement aux Armoricains. Les vainqueurs y campaient, et c'était tout. »

Les noces du Roitelet se retrouvent dans tous les dialectes; celui du Léonais, si doux, si mélodieux, leur prête un nouveau charme. Ce couplet de la version qui se chante à Taulé en fera juger. J'en donne la traduction textuelle mot à mot :

Eun eured brao a viche

A ma viche frouez ive ;

A donet eno ar Pinter,

A gant-han eur sac'hadik per.

Da eured al Laouenan

An ozac'h a zo bian.

La noce serait belle

S'il y avait des fruits,

Et de venir le Pinson

Apportant avec lui une petite
[sacochette de poires.

Aux noces du Roitelet

L'époux est petit, fluet.

Le nom des oiseaux varie souvent, et l'on comprend pourquoi? — On évoque, selon les cantons, les hôtes des bois, de la montagne ou du rivage; la Mouette, le Grèbe, le Moreton, la Bernache ont leurs couplets.

Celui de l'Alouette est plus récent. Les Bretons chrétiens ont dû l'ajouter. Mais il peint si bien les habitudes de notre croyante et religieuse contrée, que nous nous fussions bien gardé de l'effacer.

Il y a longtemps que cette rivalité dynastique de l'Aigle et du Roitelet a été citée. Pline n'a-t-il pas dit : *Dissident aquilæ et trochylus, si credimus, quoniam rex appellatur avium.* Et le Père Belon, dans son livre de la *Nature des Oiseaux*, article *Roytelet* : « Le Roytelet, de si petite nature, faict nuy-sance à l'Aigle, qui maîtrise tous autres oyseaux. »

Dans la Grande-Bretagne — je ne parle pas de la ville de Cork, en Irlande, où ce pauvre petit oiseau est, tous les ans

le jour de Noël, l'objet d'une chasse acharnée, — le Roitelet est l'objet d'un culte pieux.

Webster, poëte contemporain de Shakspeare, célèbre le soin du Roitelet pour les morts et l'associe à la charité du bon Robin, le Rouge-Gorge :

*« Call for the Redbreast and the Wren,
Since o' er shady groves the hover,
And with leaves and flowers do cover
The friendless bodies of unburied men. »*

« Venez, Rouge-Gorge et Roitelet, qui voltigez au-dessus des bosquets ombreux, et couvrez, de feuilles et de fleurs, le corps des infortunés qui meurent sans sépulture. »

Nous citerons encore le vieux proverbe anglais dont le commentaire est que la plus grande affection doit être donnée à ces deux oiseaux :

*A Robin and a Wren
Are God Almighty's Cock and Hen.*

Le Rouge-Gorge et le Roitelet sont le Coq et la Poule du Dieu tout-puissant.

Le petit Roitelet breton a ceci de particulier : c'est qu'il chante aussi bien l'hiver que l'été, et alors que, généralement, les autres oiseaux se taisent.

Il fait sa nourriture d'insectes qu'il va chercher en voltigeant de branche en branche ; il s'acharne avec fureur contre les troncs des arbres, et y enfonce sans cesse le bout de son petit bec dur et fin.

Le paysan qui le regarde faire, a de lui l'opinion que c'est un petit rageur, et il a d'autant plus de raison pour le croire, qu'il vous assure qu'il l'entend prononcer très-distinctement ces mots bretons :

Dtr, dtr, pa na dor !

Dtr, dtr, pa na dor !

Acier, acier, puisqu'il ne casse pas !

Acier, acier, puisqu'il ne casse pas !

Laissons-le donc s'acharner contre sa branche, et revenons, nous, si vous le voulez-bien, à nos jeunes mariés.

Aux chansons, succèdent naturellement les danses. Dans nos campagnes de Bretagne, on danse surtout pour avoir le simple plaisir de sauter. Figurez-vous voir à l'appel du biniou (1) nasillard, les quatre ou cinq cents convives se lever, se prendre par la main, et former une de ces roudes dans lesquelles on voit des visages de femmes, chauds de vin et de plaisir, des têtes d'hommes agitées par l'ivresse, s'en allant de ci de là, et ce grand cercle mouvant, hurlant, palpitant, tourner, tourner... tourner sans cesse.

Cette danse furieuse, dans laquelle chaque paysan frappe de son talon la terre en cadence, et saute les pieds en dedans, dure une bonne partie de la soirée, c'est-à-dire jusqu'au moment du coucher de la nouvelle mariée.

A ce moment, d'étranges singularités se présentent dans les mariages bretons :

Dans beaucoup d'endroits, le marié ne s'approche de sa moitié que la troisième nuit.

Dans son ouvrage intitulé : *Voyage dans le Finistère*, Cambry a dit que les garçons et les filles d'honneur couchent ensemble la première nuit ; le récit de l'écrivain remonte à 1794 ; toutefois, nous pensons que Cambry a avancé là un fait entièrement inexact : les époux, le garçon et la fille d'honneur se mettaient bien quelquefois au lit ensemble, mais ces deux derniers s'en retiraient peu après ; il est vrai qu'en Bretagne, comme en France, le célèbre droit de *marquette*, qui livrait au seigneur la fiancée de son vassal pendant la nuit des noces existait, mais l'histoire dit que le plus souvent, et même toujours, ce droit se convertissait en un tribut d'argent, prudemment acquitté par le mari.

Dans le Morbihan, un usage des plus bizarres existe : après avoir conduit dans un lit nuptial les amants qui se

(1) *Biniou*. — *Musette*.

sont unis, le garçon d'honneur, le dos modestement tourné, tient une chandelle à la main, et ne s'enfuit, ne disparaît que quand elle lui brûle les doigts.

Dans certains cantons, le garçon et la fille d'honneur, font l'office de veilleurs dans la chambre nuptiale, et à Scaër, par exemple, ils sont chargés de donner au marié, pendant toute la nuit, des noisettes qu'il doit casser ; mais tous ces usages tombent depuis longtemps déjà en désuétude, et en Cornouaille, comme ailleurs, il n'en restera plus, peut-être, dans quelques années, que le souvenir.

Dans d'autres cantons, enfin, à minuit, on déshabille la mariée devant tout le monde, et on la couche ; son mari se place auprès d'elle ; on leur sert des noix, des gâteaux et une soupe au lait.

Pendant cette chaste et naïve cérémonie, biniou et bombardes (1) jouent l'air de la *Soupe au lait*, dont les jeunes gens et les jeunes filles chantent les paroles ; paroles qui n'ont rien de bien remarquable puisqu'elles se bornent à peu près à ceci : — « Voici la soupe au lait qui passe le seuil de la porte : Voici la soupe au lait qui entre à la maison. »

« *Ema ar zouben dre lez, o vont war ann treujaou ;
Ema ar zouben dre lez, o vont tre barz ann-ti* ».

Mais de ces paroles si simples et si peu remarquables en apparence, le barde moderne des Bretons, le chantre de *Marie*, en a fait un chant d'une suavité et d'une chasteté remplie d'une telle tendresse, que nos lecteurs nous sauront gré, à n'en point douter, de le retrouver ici, dans son entier :

Chantons la soupe au lait, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Près du lit des époux chantons la soupe blanche :
La voilà sur le feu qui bout dans son bassin,
Comme les flots de joie et d'amour dans leur sein ;
La voilà sur le feu qui déborde et s'épanche.

(1) *Bombarde* (son du barde) — Hautbois.

Chantons la soupe au lait, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Bien ! le lait jusqu'aux bords dans les écuelles fume,
Dans un seul vase offrons leur part aux deux époux,
Pour qu'ils boivent toujours, ainsi que le lait doux,
Dans un vase commun le lait et l'amertume.

Chantons la soupe au lait, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Admirez ! admirez ! de ses larges mamelles
La génisse féconde a donné le lait blanc :
Ainsi la jeune mère, avant la fin de l'an
Versera son lait pur à deux bouches jumelles.

Chantons la soupe au lait, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Saint Herbod, écoutez les appels de notre âme ;
Et vous sainte Hénora, les vœux de notre cœur.
Oh ! ne laissez jamais sans la douce liqueur
Les pis de la génisse, et les seins de la femme.

Chantons la soupe au lait, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Assez !... les mariés ont bu la soupe blanche ;
L'épouse rougissante est pleine d'embarras ;
Elle voudrait cacher sa tête sous son bras.
L'époux attire à lui cette fleur qui se penche.

Chantons la soupe blanche, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que de l'or.

Tout lendemain de noce appartient aux pauvres. — On sait que le mendiant, en Bretagne, a accès dans toutes les chaumières, et, ainsi que le voyageur sans asile, qu'il est accueilli comme un hôte de Dieu, et qu'il trouve toujours place au foyer et à la table du laboureur.

*Pa xeu ar paour da doull ho tor,
Ma na rois d'exhan respondit gand enor.*

(Proverbe breton.)

Quand le pauvre viendra à votre porte,
Si vous ne donnez pas parlez-lui poliment.

Donc, le lendemain de la noce est ce que l'on appelle le jour des pauvres.

De bonne heure, on les voit arriver de tous côtés ; ils ne tardent pas à remplir l'aire et la cour. Ils portent toujours leurs haillons, et cependant, on voit qu'ils ont fait leurs efforts pour se mettre le plus proprement possible.

On ne tarde pas à leur servir les restes du festin de la veille qui leur sont offerts par les nouveaux mariés eux-mêmes. — Quand ils ont mangé, qu'ils se sont bien réconfortés, le jeune époux va présenter sa main à la mendiante la plus respectable de la bande ; la jeune femme donne la sienne au mendiant le plus considéré, et alors commence une de ces rondes, aussi curieuse qu'on puisse se l'imaginer.

Un des mendiants chante à la mariée une pièce composée en son honneur, et qui généralement lui convient à merveille. Voici quelques strophes traduites d'une de ces chansons :

Nous avons choisi nouvelle maîtresse,
Et de parler d'elle est notre plaisir,
Nous voulons l'aimer de vive tendresse,
Qu'elle soit heureuse est notre désir !

Oui, sans contredit, de bien des paroisses
Elle est la plus belle et meilleure aussi :
Du pauvre elle sait calmer les angoisses ;
Comme avec bonheur, on lui dit : merci !

Ses pieds sont petits; ses lèvres sont roses;
 Ses yeux sont d'un bleu de la fleur du lin;
 Si nous sommes las, tristes et moroses,
 Soudain à sa voix s'enfuit le chagrin.

Ces couplets, extraits d'un chant breton fort long, ont, paraît-il, été composés par un pauvre aveugle nommé *Iann-ar-Gwen*, autrement dit, en français, Jean-le-Blanc.

Dans son ouvrage intitulé *Bretagne*, M. Armand Guérin nous parle ainsi de ce personnage :

.
 « Et la ronde s'enroule au son de la bombarde
 De ce jour, Iann-ar-Gwen, de cœur s'est fait le barde
 Pour le pauvre il a fait son plus beau gwerz breton
 On le chante à Tréguier et par tout le canton. »

Un excellent article, publié il y a quelques années par le *Magasin pittoresque*, nous aidera à faire une plus ample connaissance avec ce chanteur aveugle :

« — Jean-le-Guen, pour un de nos esprits positifs, serait tout bonnement un vieux mendiant ou à peu près. Pour les Bretons, c'est une espèce d'Homère, et pour les habitants de Tréguier en particulier, c'est une des gloires du pays. Depuis longtemps il est complètement privé de la lumière. C'est un des hommes qui connaissent le mieux le génie de la langue bretonne; il en possède parfaitement les divers dialectes, et se sert habilement de l'un ou de l'autre, suivant le canton auquel il adresse ses chants. Il affectionne surtout le Morbihan. Il compose ses chansons chez lui, puis il les fait imprimer à Morlaix par petits cahiers, et va, comme le vieil aveugle de la Grèce, de village en village, chantant ses vers, et recevant en échange l'hospitalité. Les Bretons l'aiment beaucoup, et, comme il est connu d'une extrémité à l'autre de la province, il est sûr de ne jamais manquer de rien.

Libre comme l'air et honoré, il vit où il veut. Quelquefois il arrive de bonnes aubaines au père Le Guen : c'est dans les mariages. On vient le chercher pour composer et chanter l'épithalame et, quand on le ramène chez lui, le lendemain ou le surlendemain de la noce, il n'est pas rare qu'il y ait quelques écus dans le coin de sa bourse.

La maison que s'est fait construire l'aveugle avec le produit de ses vers est entièrement isolée. Elle est sur la pente de la montagne, presque au bord de l'eau.

Un petit champ de pommes de terre, cultivé par des mains amies, est auprès. Deux fois par jour l'eau monte jusqu'au niveau de sa maison ; deux fois elle descend à dix ou douze mètres plus bas. La mer lui sert d'horloge. L'aveugle écoute le bruit qu'elle fait en se brisant ou en glissant légèrement le long du rivage, et il apprend par elle où en est le soleil. »

Revenons à nos jeunes époux. — La chanson du mendiant est terminée, et c'est le moment où, comblés de bénédictions par tous ces pauvres gens, ceux-ci se disposent à les quitter. Les uns appellent toutes les grâces du bon Dieu sur leurs têtes ; les autres le bonheur d'une postérité aussi nombreuse que celle des petits oiseaux du printemps, celui de vivre aussi vieux que les patriarches dont leur a parlé, dans la chaire, le recteur de la paroisse, et d'avoir, après leur mort, la jouissance du bonheur éternel dans le Paradis.

Ils prient et psalmodient encore qu'ils sont déjà bien loin de la maison ; pendant longtemps on entend le murmure monotone de leurs voix, qui diminue à mesure qu'ils s'éloignent, se mêle au bruit des feuilles agitées par la brise dans les bois, finit par mourir insensiblement, puis par ne plus s'entendre.

Les cérémonies de noces précédemment décrites sont celles du pays de Cornouaille et, à peu de choses près, celles du pays de Tréguier. Mais en Léon la joie du paysan est plus austère et n'éclate que par lueurs et comme malgré lui.

Grave et concentré, le Léonard chante peu, et ne connaît pas les danses folâtres des montagnes, ni les joyeux *jabadaos* ; sa danse à lui est grave et sévère.

Il n'est peut-être pas inutile d'expliquer au lecteur ce que le Breton appelle un *jabadao* ; c'est une danse vive et gaie, qui commence par un cercle où l'on danse quatre ou huit ensemble ; chaque couple s'isole ensuite pour aller en avant et en arrière ; puis le danseur fait galamment pirouetter la danseuse en lui passant la main au-dessus de la tête. Suivant les lieux, cette danse se complique plus ou moins, mais partout elle conserve son caractère d'abandon et d'agaçante folie.

Le paysan léonard est trop grave pour avoir une pareille danse ; le propre de son caractère est la tristesse et la résignation ; à tout, et instinctivement, même à ses joies terrestres, il mêle l'importante pensée de l'éternité.

Le jour le plus gai des noces, chez le Léonard, est sans contredit le troisième.

C'est le jour où le meuble, considéré comme indispensable pour entrer en ménage, l'armoire en noyer, est transportée au domicile du mari.

Cette armoire est luisante comme un miroir, et quatre bouquets en relèvent les quatre coins.

La translation de ce meuble se fait en grande cérémonie, et quelque lourd qu'il soit, il doit être placé tout monté sur la charrette qui doit le transporter.

C'est souvent une opération assez difficile ; mais les bras ne manquent pas, et de joyeuses et abondantes libations de *gwin-ruz* et de *gwin-ardant* (vin rouge et vin de feu — eau-de-vie) sont là pour faire disparaître et lever tous les obstacles.

La charrette n'a pas fait son entrée dans la cour de la ferme, que les sonneurs ou musiciens, qui l'attendaient à table, accourent à sa rencontre, jouent quelque vieil air na-

tional, et l'annoncent solennellement à tous les échos d'alentour.

« — A vos armes, sonneurs ! chantez la fiancée !
Le char où son armoire avec pompe est dressée
S'avance, précédé de l'habile artisan
Qui sur un tel chef-d'œuvre a sué près d'un an. »

BRIZEUX.

Mais c'est ici qu'a lieu le piquant de la cérémonie. Un curieux dialogue s'établit ; les parents de la jeune femme demandent à faire entrer le meuble dans la demeure du mari.

A cette demande, les portes se ferment précipitamment, et les gens de la maison, à travers la fenêtre la plus étroite qu'on a seule laissée ouverte, répondent qu'il n'est pas possible d'introduire cette armoire dans la maison :

« Au seuil de la maison le chariot s'arrête,
La ferme cependant reste close et muette.
Un tailleur jovial, orateur du convoi,
Heurte tout en fureur, et demande pourquoi
Cette porte est fermée, où s'est caché le maître,
Et s'il faut que l'armoire entre par la fenêtre ?... »

BRIZEUX.

Après bien des pourparlers, on voit qu'une lutte va s'établir : les gens qui sont venus avec l'armoire se disposent à diriger le timon de la charrette contre la porte principale de la ferme comme pour la défoncer ; mais, inutile de le dire, tout se borne au simulacre, la porte s'ouvre à temps pour empêcher tous dégâts, et l'armoire est introduite dans le domicile conjugal, au milieu des acclamations de la foule.

Les parents, les amis entrent à sa suite, déposent sur la table leurs cadeaux de beurre, de lait, de crêpes, etc., puis la fameuse armoire est placée, au milieu des bravos, dans l'endroit le plus apparent de la demeure.

Nous l'avons dit, on chante peu en Léon. Cependant la fête de l'Armoire a sa chanson : c'est un dialogue entre une veuve et un jeune homme qui la recherche en mariage. La conclusion en est mélancolique ; la demande du jeune homme est rejetée ; la veuve se retire dans un cloître pour y finir ses jours.

Le Léonard, on le voit, ne perd jamais de vue que les joies sont entremêlées de peines, et le barde, en chantant aux jeunes époux au moment de leur entrée en ménage, un sujet aussi grave, a sans doute l'intention de leur rappeler, comme l'a dit ailleurs un autre *Bazvalan*, « que le mariage est un vaisseau qui vogue, exposé à toutes sortes de tempêtes, bien qu'au sortir du port la mer soit calme et belle. »

CHANSON DE L'ARMOIRE .

*Selaouit, va dous intanvex,
Deuet-oun d'ho ti d'ober al lex ;
Breman digouezet ann amzer
Da silexel pe da ober.*

(Dialecte de Léon.)

Écoutez ma douce veuve, je viens vous faire ma cour ;
voici le temps de prendre un parti.

LE JEUNE HOMME.

Écoutez, ma douce veuve,
Je viens vous faire ma cour ;
Dites, votre temps d'épreuve
Doit-il finir en ce jour ?

LA VEUVE.

Non ; ce n'est point cette année
 Que je finirai mon deuil.
 Je veux, pauvre infortunée,
 D'un cloître franchir le seuil.

LE JEUNE HOMME.

Que dites-vous?... dans un cloître
 Vous voulez porter vos pas?...
 La rose est faite pour croître,
 Fleurir auprès du lilas.

LA VEUVE.

Jeune homme, sur la pelouse
 La rose fleurit, mais moi
 Je dois devenir l'épouse
 De Dieu qui m'en fait la loi.

LE JEUNE HOMME.

Oh ! ne soyez pas rebelle,
 Ici même, en cet endroit,
 Laissez-moi passer, ma belle,
 Cet anneau sur votre doigt.

LA VEUVE.

A mon doigt jamais personne
 Ne passera plus d'anneau :
 C'est à Dieu que je me donne
 Le front couvert d'un bandeau.

LE JEUNE HOMME.

Mais voyez comme je pleure !
 Sentez mon cœur palpitant :
 Voulez-vous donc que je meure,
 Vous, hélas ! que j'aime tant ?...

LA VEUVE.

Du temps je vous tiendrai compte
 Que vous perdez près de moi;
 Aussi de votre mécompte,
 De vos pleurs, de votre émoi.

De votre espérance vaine;
 Et, pour nous trouver unis,
 Je prierai Dieu qu'il nous mène
 Un jour dans son Paradis!...

Singulier motif de chanson de nocces ! — s'écrie M. de la Villemarqué. — Bien singulier, en effet, et il est fort à supposer que cette *Chanson de l'Armoire*, que l'on eût tout aussi bien fait, selon nous, de désigner sous le nom de *Chanson de la Veuve*, n'a pas été composée dans le but de prouver que nos jeunes et jolies paysannes bretonnes désirent toutes rester indéfiniment dans un état de chasteté, après un premier mariage.

En Bretagne, comme d'ailleurs dans tous les autres pays du monde, il peut se trouver certainement des jeunes femmes désireuses de rester fidèles à un premier mari; mais le cas n'est pas si rare que d'y voir une jeune veuve convoler joyeuse à un second hymen, pour que ce fait ait été l'objet d'un *sonne* qui, très-probablement, doit son origine à un cas tout particulier, à une circonstance toute spéciale, et dont les acteurs sont restés inconnus.

Si le jeune homme, si le nouveau prétendant possédait un agréable physique, avait quelques attraits aux yeux de la veuve de notre ballade, elle est certes bien méritante, avouons-le, de résister, comme elle le fait, à d'aussi tendres prières, à d'aussi pressantes sollicitations, et de se résigner à entrer dans un cloître pour y devenir l'épouse du Seigneur. — Reconnaissons-le au moins, avec saint Jérôme, lui qui appelle cette chasteté des veuves « *une chasteté laborieuse*, » parce que, — dit-il, — il leur faut combattre le souvenir des plaisirs qu'elles ont goûtés. »

LA FÊTE DE L'AIRE NEUVE

Travail nécessité pour la confection d'une *aire neuve*. — C'est une fête pour tous les agriculteurs. — Les danseurs se chargent d'une partie de la confection de l'*aire neuve*. — Luttons. — Préludes des luttons. — Ce que les luttons entendent par les mots : *kosteen* ; *peg-gourenn* ; *cliquet-roon*. — De temps immémorial les luttons bretons ont été célèbres. — Chanson de l'*Aire neuve* traduite du dialecte de la Haute-Cornouaille. — Réflexions sur cette chanson. — La fontaine de Saint-Nicolas, patron des amoureux. — Chanson de l'*Épingle*. — Vertus curatives de l'eau de certaines fontaines, en Bretagne et dans le pays de Galles. — Dévotion des jeunes filles à saint Vincent-Ferrier. — Croyance aux lavenses de nuit (*k annerez-noz*).

La joie rayonne au fond des cœurs et s'épanouit sur tous les fronts.

Il est question de faire une *aire neuve*, et, pour nos paysans bretons, c'est l'occasion d'une fête qui, à bon droit, et par excellence, peut être considérée comme celle de l'agriculture.

Depuis bien longtemps on en parle dans le village, et voisins et amis ont été prévenus.

Voici le jour arrivé :

Munis de pioches, de râteaux et de divers autres instruments aratoires, des travailleurs défoncent le terrain, enlèvent les cailloux, tandis que leurs camarades vont chercher, dans les environs, des charretées de terre glaise, destinée à former l'*aire*.

De cette terre bien détrempeée, bien battue, et réduite en mortier, on prépare une surface parfaitement unie et sans fentes.

Quand, après plusieurs jours, cette terre paraît suffisamment sèche, on en foule le sol afin d'en faire une masse dure et compacte. C'est une rude besogne que celle-là, mais ne croyez pas qu'elle se fasse à force de bras; c'est le plaisir et la danse qui se chargeront de ce soin.

Les ouvriers les plus forts et les plus robustes ne s'acquitteraient pas de cette tâche, en s'épuisant de fatigue, aussi bien que le font les paysans bretons, danseurs passionnés et frénétiques.

En avant les binious!... en avant les bombardes!...

A leur appel bruyant et joyeux, danseurs et danseuses accourent de toutes parts et piétinent sur l'*aire neuve*; les rondes les plus animées se forment, se déploient, s'enlacent et se déroulent avec une mesure cadencée et parfaite.

Baignés de sueur, haletants de fatigue, les jeunes gars bas-bretons s'agitent, sautent et bondissent ainsi jusqu'au soir, c'est-à-dire jusqu'au moment où, dans un autre exercice bien autrement fatigant encore, ils vont pouvoir déployer, dans la lutte, la force et la vigueur de leurs muscles.

L'aire va servir d'arène : Arrivez ! arrivez ! *List ! list !*
Place ! place !

La foule se presse avec de grands cris. On reconnaît les lutteurs à leur costume particulier ; ils sont simplement vêtus d'un pantalon et d'une chemise de grosse toile qui leur serre le corps de manière à ne laisser aucune prise.

Leurs longs cheveux, roulés en torsade, sont noués solidement sur le sommet de la tête.

Le maître de la ferme qui donne l'*aire* vient y placer triomphalement, au milieu, l'arbre chargé du prix du combat, et qui consiste généralement en un beau chapeau neuf, orné de rubans ou de chenilles aux couleurs vives et bariolées. Souvent encore, un mouton ou un veau est offert comme prix au vainqueur.

Les juges du camp sont choisis parmi les vieillards qui, à cause de leurs infirmités, ne peuvent plus prendre part à la

lutte. Pour maintenir la foule et pour l'empêcher de pénétrer dans l'enceinte, on désigne quatre jeunes garçons : les uns, au moyen de fouets, font reculer les hommes, tandis que les autres (comme il faut toujours se montrer galant envers les femmes) se contentent de promener une poêle à frire qui menace de noircir toutes les coiffes mal alignées, et qui force les contours du cercle à se régulariser promptement.

Aux deux premiers rangs, les spectateurs se tiennent accroupis sur leurs talons ; les autres sont debout, ou perchés sur les arbres voisins.

Un roulement de tambour, ou le son criard de la bombarde, se fait entendre : c'est le signal.

A cet appel, un lutteur entre en lice ; il s'empare d'un des prix, l'élève au-dessus de sa tête ; puis, il fait bravement le tour de l'enceinte, attendant un antagoniste. S'il fait trois fois le tour du cercle sans trouver un rival qui se sente assez vigoureux pour se mesurer avec un si terrible lutteur, le prix lui est acquis sans combat. Mais s'il se présente un nouveau champion qui veuille le lui disputer, il lui crie : *Choum aze !* (halte-la !)

Le gant est relevé, le combat va commencer, et les spectateurs vont en suivre avec anxiété les préludes et les péripéties.

Le nouveau lutteur s'avance, il touche son adversaire à l'épaule, lui frappe trois fois dans la main, et se tournant vers lui, ils font ensemble le signe de la croix :

— N'emploies-tu ni sortilèges ni magie ? lui demande-t-il.

— Je n'emploie ni sortilège ni magie.

— Es-tu sans haine contre moi ?

— Je suis sans haine contre toi.

— Allons donc !

— Allons !

— Je suis de Plonéour.

— Moi, de Commana.

Les deux adversaires se frappent de nouveau dans la

main ; jurent de rester amis après comme avant le combat ; déclarent qu'ils sont chrétiens ; font serment de n'avoir formé aucun pacte avec le diable, au risque de leur damnation éternelle ; enfin, qu'ils n'ont recours à aucun *louzou*.

Nous l'avons dit plus loin, à l'article consacré à Merlin : ce que les Bas-Bretons appellent *louzou*, est un talisman composé de certaines herbes qu'il faut cueillir le premier samedi du mois, à minuit, et dans certains carrefours. Ceux qui possèdent cette plante sont invincibles dans la lutte, mais c'est au prix de la damnation de leur âme.

Une fois certains qu'ils combattent à conditions égales, les lutteurs se mesurent d'un regard sauvage, et leurs noms circulent dans la foule attentive.

Les deux athlètes se déchaussent, se frottent les mains de poussière, afin de les rendre plus âpres et moins glissantes, prennent une attitude académique, se saisissent mutuellement, s'enlacent lentement, en se passant réciproquement la main droite sur l'épaule gauche, et la main gauche sur le flanc droit ; puis, les jambes écartées, le front contre le front, tantôt ils se poussent avec une force qui se neutralise et les rend immobiles, tantôt ils s'allongent, se rapetissent, se plient en avant ou en arrière, tournoient ou bondissent comme un seul homme.

Le barde des *Bretons* a fait de ces jeux une vigoureuse peinture :

« Ils se prirent la main en ennemis courtois,
Et firent tous les deux un grand signe de croix.
Debout, pied contre pied et tête contre tête,
Comme s'ils attendaient que leur âme fût prête,
Ils restèrent ainsi tellement engagés,
Qu'en deux blocs de granit on les eût dit changés.
Leur front tendu suait et montrait chaque veine ;
Leur poitrine avec bruit rejetait leur haleine ;
Tout leur corps travaillait, pareils à ces ressorts
Qui semblent pour s'user faire de longs efforts ;

Puis, afin d'en finir, sur la terre qui tremble,
 L'un par l'autre emportés, ils bondissaient ensemble,
 Mais par un nœud de fer l'un à l'autre liés,
 Toujours ils retombaient ensemble sur leurs pieds. »

Pour être proclamé vainqueur, il ne suffit pas de renverser son adversaire ; il faut que le vaincu tombe sur le dos, et touche le sol de ses deux épaules, c'est là la seule et bonne manière, d'après les règles de la lutte bretonne. Si le lutteur tombe sur le côté, la défaite n'est qu'incomplète, ce n'est que ce que l'on appelle un *kosteen*, et l'épreuve recommence. Mais alors, ce ne sont plus seulement le *peg-gourenn* (croc-en-jambe) ou le *cliquet-roon* (tourniquet). A l'adresse et au sang-froid des champions succèdent la colère et la violence ; ils s'étreignent plus vigoureusement, et font craquer leurs chemises. Enfin, lorsque la défaite d'un des lutteurs est bien et dûment constatée, le bruit de sa chute est couvert par les hourras de l'assistance : *Lamm zo ! lamm zo !*

Le tumulte devient des plus grands, les rangs se rompent, le vainqueur est entouré par les gars de son village, et enlevé par vingt bras qui le portent en triomphe. On lui donne le prix qu'il a si bien mérité, et le bruit des danses, le chant des buveurs, terminent joyeusement cette belle journée.

Les descriptions de ces luttes ne manquent pas dans les différents ouvrages, soit en prose, soit en vers, qui ont traité de la Bretagne au point de vue de ses mœurs, de ses coutumes et de ses usages, mais, en quelques lignes, le tableau suivant, dû à la plume d'un de nos poètes armoricains, M. A. Guérin, est la reproduction fidèle de ces jeux :

.
 « Lors, un gars de Cornouaille, au sourire hautain,
 S'avance... par trois fois lui frappe dans la main :
 — Tu n'as, pour te servir, pris nulle herbe sacrée ?
 — Aucune, et toi ? — Ni moi. — Je suis du Menez-Brée.

— Et moi de Lesneven. — Allons, alors ! —

Leurs bras

S'entrelacent soudain ; ils roidissent leurs pas :
 Sous la sueur bientôt leur visage se voile,
 Et se colle à leur peau leur chemise de toile.
 Un habile *peg-gourn* fait tomber l'un des deux,
 Mais non pas sur le dos. — Le combat hasardeux
 Recommence plus fort, et lentement s'achève
 Par la chute d'un gars qui plus ne se relève.
 Car par un *cliquet-roon*, qui l'enlève à propos,
 L'homme de Lesneven a roulé sur le dos. »

Les luttes n'ont pas lieu seulement à l'époque des moissons et à l'occasion des *aires neuves*. Tous les ans, dans certains *pardons*, ces jeux se célèbrent en Cornouaille, et il est curieux de voir les paysans bas-bretons, qui croient que les eaux de certaines fontaines ont la propriété de donner plus de vigueur et d'élasticité aux membres, faire couler ces eaux dans leurs manches et le long de leur poitrine, pour acquérir plus de force et se rendre invincibles dans la lutte.

De temps immémorial, les lutteurs bretons ont été célèbres. Nos anciens ducs encourageaient la lutte ; les seigneurs avaient leurs lutteurs ; le connétable de Richemond, duc de Bretagne, fit jouter devant la cour de Charles VII ceux qu'il menait à sa suite, lors de son voyage à Tours, au mois de janvier 1458 ; et si, lorsqu'aux réjouissances du Champ-du-Drap-d'Or, cette célèbre entrevue entre François I^{er} et Henri VIII, la France dut céder la palme de la lutte à l'Angleterre, on avait eu des fils de l'Armorique à lui opposer, dit l'histoire contemporaine, les Anglais n'eussent point été vainqueurs, car les Bretons ne connaissaient pas de rivaux dans la lutte.

Et cependant :

Non, chez nous point
 De ces coups de poing,

Qui font tant d'honneur à l'Angleterre !

ainsi que l'a chanté Béranger.

Je ne voudrais pas terminer ce chapitre sur les combats singuliers de nos Bretons sans parler de cette lutte centenaire qui eut lieu en 1826, dans la paroisse de Plunéret, près de Sainte-Anne-d'Auray. Nous la trouvons racontée par M. Louis Dufilhol, dans une de ses intéressantes études sur la Bretagne, et ce fait, paraît-il, est réellement historique.

A Poulbran il y eut une belle noce, où s'égayaient trois cents joyeux convives... Comme bien vous pensez on y causa de luttes. Là se trouvait le vieux Tugdual, âgé de cent trois ans, et tout près son ami Kerihuel, plus *jeune* d'un demi-lustre. Tous deux étaient venus bien assis sur de petites haquenées grises, bien escortés de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, bien joyeux d'avoir encore une fête... A eux les honneurs... Chacun chargeait un verre de cidre, le buvait à moitié en disant : Bonne grâce (*Gres mat*). — Les vieux répondaient : Buvez avec santé! (*Ehuet get ihet!*) et ne refusaient pas de boire le reste, selon la coutume. De demi-verre en demi-verre, la tête s'échauffa, les années reculèrent...

— Dame! mon vieux, dit Tugdual à Kerihuel, il y a soixante-quatre ans que je te donnai un fier *lamm* à la foire de Mériadec.

— Un *lamm*! ce n'était qu'un *kosteen*! répond Kerihuel. Demande à Yvon.

— Yvon est dans le trou de terre.

— Demande à...

— Plus de témoin, mon vieux...

— Il faut recommencer...

— Soit...

Et voilà nos deux bonnes gens aux prises, et de chaque côté trois générations qui leur crient : Tiens bon!

Leurs tremblotants efforts n'avaient rien de bien alarmant. Tous les enfants s'empressaient d'amonceler des bottes de paille à l'entour pour adoucir la chute des centenaires :

aussi tombèrent-ils très-posément; mais Kerihuel tomba dessous. — Tu vois que je n'ai pas perdu mes forces, dit Tugdual, quand on l'eut relevé... Tiens, mon vieux, embrassons-nous, je crois bien que nous ne lutterons plus. — On les rapporta, et, chemin faisant, Tugdual disait en riant tout bas :

— Hein! j'ai encore battu le vieux une fois avant de m'en aller.

CHANSON DE L'AIRE NEUVE

Ma xud oa eet d'ai leur-neve ;

Ha me d'ho heul d'ar fest ive !

(Dialecte de la Haute-Cornouaille.)

Les miens étaient allés à l'aire neuve ;

Et moi d'aller aussi avec eux, à la fête !

Les miens, dès le matin, joyeux, pour l'aire neuve

Etaient partis ;

Et moi d'aller, comme eux, marchant le long du fleuve,

Loin du logis...

Ce n'est certes pas moi qui, dans notre demeure,

Seul fus resté ;

Je marchais, grignotant ma galette et mon beurre,

Plein de gaieté !

Sonne, cloche de Nizon,

Sonne, sonne,

Carillonne,

Sonne, cloche de Nizon,

Sonne ton gai carillon.

Pas plus que les garçons, croyez-moi, les fillettes

Ne manquaient point,

Et mon cœur bondissait au doux bruit des musettes,

Sous mon pourpoint.

C'est là que j'aperçus une enfant jeune et belle,
 Au frais minois,
 Qui dansait, sautillait, comme la tourterelle
 Au fond du bois.

Sonne, cloche de Nizon, etc.

Ses beaux grands yeux brillaient comme fait la rosée
 Sur une fleur,
 Au matin, quand la tige est encore arrosée
 Par la vapeur;
 Ils étaient de ce bleu que donne, en nos campagnes,
 La fleur du lin;
 Elle, tout en dansant, regardait ses compagnes
 D'un air malin.

Sonne, cloche de Nizon, etc.

Moi, pour mieux contempler ses traits (bonheur suprême!)
 Son teint si frais,
 D'elle je m'approchai... je devais être blême
 Tant je tremblais;
 Puis, j'osai l'inviter à venir à la danse
 Prendre son vol:
 Comme son pied cambré marquait bien la cadeuce,
 Foulait le sol!

Sonne, cloche de Nizon, etc.

A ta ferme, ce soir, tu m'as dit de me rendre,
 Chères amours!
 Je viens de faire achat d'une croix; — pour la pendre,
 D'un beau velours,
 Car, de Saint-Nicolas, c'est pour toi, qu'à la foire
 J'ai tant couru...
 Cela fera si bien, la croix, la tresse noire,
 Sur ton cou nu!...

Sonne, cloche de Nizon, etc.

Et la bague d'argent qu'à ton doigt je veux mettre
 En souvenir,
 Afin que de m'aimer tu puisses le promettre...
 Et le tenir !
 C'est, nous en revenant, bien tard, en compagnie,
 De ta maison,
 Que le tailleur a fait, sur toi, gentille amie,
 Cette chanson.

Sonne, cloche de Nizon,
 Sonne, sonne,
 Carillonne.
 Sonne, cloche de Nizon,
 Sonne ton gai carillon.

Cette chanson du tailleur est une satire, bien qu'elle n'ait pas l'air d'en être une. Le tailleur, nous l'avons dit, est au courant de toutes les intrigues ; il surprend souvent les amourettes, et souvent aussi, il se donne le malin plaisir d'en effeuiller la fleur aux yeux de la foule ; mais cette fois, les traits du chanteur sont si légers et si peu acérés qu'ils ne sont pas faits pour produire de bien profondes blessures.

M. de la Villemarqué fait spirituellement remarquer que le joyeux refrain du carillon de la cloche de la paroisse est mis là, par le tailleur, pour narguer le jeune coureur d'*aire neuve*, et lui faire sentir qu'elle l'appelle peut-être au catéchisme.

Nous venons de le voir : notre amoureux est allé à la foire de Saint-Nicolas acheter une croix et un beau ruban de velours noir. En Bretagne, ce digne et vénéré saint est le patron des jeunes cœurs épris ; ils lui enfoncent, par dévotion, des épingles sans nombre dans les pieds, et en remplissent sa fontaine. L'épingle arrive-t-elle au fond de l'eau, et tombe-t-elle sur la tête ? — La jeune fille qui vient de faire cette épreuve est sûre de trouver un époux dans l'année. — Reste-t-elle sur l'eau, en travers ? — Elle doit se résigner à

entrer dans un couvent. — Tombe-t-elle enfin sur la pointe ?
 — Hélas ! c'est un tombeau qu'elle lui prédit ! — Ecoutez, à
 ce sujet, la chanson populaire :

CHANSON DE L'ÉPINGLE

Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau,
 Pour voir si la saison prochaine
 Vous garde un époux jeune et beau ;
 Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau.

Jeune fillette, approchez-vous :
 Jetez l'épingle à l'eau discrète,
 Quand elle tombe sur la tête
 Dans l'année on trouve un époux.

Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau,
 Pour voir si la saison prochaine
 Vous garde un époux jeune et beau ;
 Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau.

Hélas ! si le hasard moins doux
 Veut qu'en travers elle s'arrête,
 Pour le couvent tenez vous prête,
 Car vous n'aurez jamais d'époux.

Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau,
 Pour voir si la saison prochaine
 Vous garde un époux jeune et beau ;
 Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau.

Si le sort funeste et jaloux
 Veut que sur la pointe elle tombe...
 Tenez-vous prête pour la tombe :
 Un cercueil sera votre époux !

Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau,
 Pour voir si la saison prochaine
 Vous garde un époux jeune et beau ;
 Venez, venez à la fontaine
 Jeter vos épingles dans l'eau.

Est-il besoin de faire remarquer que la tête de l'épingle, qui est la partie la plus lourde, est aussi nécessairement celle qui parvient la première au fond ? Cependant, il arrive, parfois, que l'épingle reste en travers sur l'eau, mais cela dépend beaucoup de la manière et des précautions que l'on prend de l'y placer.

Un autre saint, après saint Nicolas, jouit également, en Bretagne, du privilège d'attirer les amoureux.

Dans une propriété de Vannes, remarquable par ses belles avenues, à Limur, existe une petite chapelle sous le vocable d'un saint qui, dit-on, fait marier, dans l'année, les filles qui le viennent implorer.

La première chose qui frappe la vue, en entrant dans l'édifice, c'est la statue de saint Vincent-Ferrier (1) dont l'un

(1) Ce saint, Espagnol d'origine, et de l'ordre des Frères-Prêcheurs, après avoir évangélisé la Bretagne, mourut à Vannes, le 5 avril 1419, dans la soixante-troisième année de son âge. — La duchesse Jeanne de France, fille de Charles VI, voulut ensevelir elle-même le corps du saint homme; et le duc, son époux, lui fit faire de magnifiques obsèques dans l'église cathédrale, où il fut déposé dans une chapelle sous le chœur au côté gauche du grand autel. Lors de leur séjour en Bretagne du temps de la Ligue, les Espagnols, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de leur roi,

des pieds est criblé d'épingles. A ceux qui s'enquièreent du motif de cette espèce de profanation, voici ce qu'on répond : Ce sont les jeunes filles de la paroisse qui, impatientes de se marier, transforment ainsi en pelotte l'un des pieds du vénérable saint. Heureuse celle qui parvient à y planter solidement son épingle! elle peut compter qu'un amoureux la viendra bientôt demander à sa famille.

Mais nulle espérance pour la pauvre enfant dont l'épingle s'est détachée : saint Vincent-Ferrier renvoie certainement son mariage à plus tard.

Les fontaines jouent un grand rôle dans les superstitions bretonnes : l'eau de la fontaine de Saint-Jean-du-Doigt, commune de Plougasnou, guérit les maux d'yeux ; on en boit et on s'en baigne les paupières.

La fontaine de Saint-Mandé guérit les maux de pieds ; celle de Loguivi fait connaître la destinée des enfants : on prend la première chemise du nouveau-né, on la jette dans la fontaine ; si le collet s'enfonce le premier, l'enfant mourra ; si c'est le bas de la chemise, il vivra.

On voit, dans les environs de Morlaix, la fontaine du Relecq ; on s'y rend au mois d'août ; le malade, qui arrive ordinairement en sueur se fait verser un pot d'eau fraîche sur le dos : ce remède guérit les rhumatismes.

On conduit les enfants à une autre fontaine du voisinage, on leur trempe le ventre dans l'eau : c'est pour les préserver de la colique.

essayèrent d'enlever de Vannes le saint corps, mais les chanoines de cette ville le dérobèrent à leurs recherches. Dans la rue des Orfèvres, 13, se trouve la maison dite de *Saint-Vincent-Ferrier*, qui renferme une chapelle dans une salle que l'on croit avoir été la chambre du saint. On y voit une vieille toile figurant son portrait, une lampe en paille artistement travaillée, qui passe pour être son ouvrage, la pierre qui lui servait d'oreiller, la pale qui couvrait son calice, et une jolie statuette de la sainte Vierge en ivoire.

Près du passage de Plougastel, on rencontre une fontaine singulière par l'effet que la mer produit sur ses eaux : elle les fait baisser quand elle monte, et remonter, au contraire, quand elle perd. Elle porte le nom de *Fontaine de Saint-Languy*, et elle est aussi l'objet d'une vénération particulière.

Dans le pays de Galles, en Angleterre, les fontaines possèdent également certaines qualités qui leur sont propres. Celle de sainte Tègle, par exemple, est renommée pour la guérison de l'épilepsie. Mais il faut se soumettre à certaine cérémonie : se baigner dans la fontaine, faire une offrande de quelques sous ; ne commencer la cérémonie qu'après le coucher du soleil ; si le patient est un homme, offrir un coq ; si c'est une femme, donner une poule. Laisser le volatile dans l'église, et s'en aller. S'il meurt, on s'imagine que la maladie lui a été transférée, et la cure est faite. On le voit, dans les deux pays, les croyances superstitieuses ont encore conservé une grande analogie entre elles.

En Bretagne, les paysans aperçoivent quelquefois, disent-ils, près des fontaines, une femme qu'ils appellent *Laveuse de Nuit* (*Kannerez-noz*) : elle présente un drap mouillé à tordre au voyageur, elle essaie de le tourner toujours dans le sens inverse, et finit par lui casser les bras, s'il n'a pas soin lui-même de le tordre dans le même sens qu'elle. Aussi, à ceux qui sont étrangers au pays, ont-ils bien soin de recommander de ne pas s'aventurer la nuit dans ces parages, et on chante, sur ce sujet, une chanson dont un des couplets se termine ainsi :

Vous, qui passez dans les bruyères,
Sur le bord du torrent, la nuit,
Prenez bien garde aux lavandières,
Aux lavandières de minuit !

LES FLEURS DE MAI

Au pays de Vannes, on sème de fleurs la couche des jeunes filles qui meurent au mois de mai. — Élégie traduite du dialecte de Cornouaille.
— Le même usage existe aussi au pays de Galles.

Silence ! les cloches sonnent le glas funèbre.
Elle est donc morte l'enfant aux yeux d'azur.

(*Poésies* de Frueba.)

Elle mourut ainsi....

Par les taillis couverts,
Les vallons embaumés, les genêts, les blés verts,
Le convoi descendit au lever de l'aurore.
Avec toute sa pompe Avril venait d'éclorre,
Et couvrait en passant d'une neige de fleurs
Ce cercueil virginal et la baignait de pleurs ;
L'aubépine avait pris sa robe rose et blanche ;
Un bourgeon étoilé tremblait à chaque branche ;
Ce n'étaient que parfums et concerts infinis,
Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids.

Ne semble-t-il pas que le chantre de *Marie* ait voulu parler de la gracieuse enfant qui fait le sujet de notre élégie, de Jeff, de la pauvre petite Jeff, si gaie, si joyeuse le jour du pardon, et si malade quelques mois après... si malade... au point d'en mourir ?

Sur la limite de la Cornouaille, au pays de Vannes, il existe encore de nos jours un poétique usage : on sème de

fleurs la couche des jeunes filles qui meurent au mois de mai, et ces prémices du printemps sont regardées comme un présage d'éternel bonheur pour celles qui peuvent en jouir.

« Heureuses les jeunes filles, dit l'élegie bretonne, dans son doux et poétique dialecte, heureuses les jeunes filles qui meurent au printemps, car on les couvrira de fleurs nouvelles, et, du milieu de ces fleurs, elles s'élèveront vers le ciel comme le passe-voile (1) du calice des roses. »

Eurux eo ann dud iaouank-ze

Hag a varu enn amzer neve !

Hag int, deuz a-greiz, d'ar baroz,

'Vel bivik-doue, deuz ar ros.

(Dialecte de Cornouaille.)

ÉLÉGIE

Celui qu'aiment les dieux meurt jeune.

MÉNANDRE.

Morir mi sento !

LE TASSE.

I

Les yeux brillants, la lèvre rose,
Sur la grève, au jour du *pardon*,
Celui qui vit Jeff (2), je suppose,
Rentra joyeux à la maison.

(1) Espèce de coccinelle, insecte brillant qui vit sur les roses.

(2) Petite Joséphine.

Plus tard, sur son lit, qui l'eût vue
 Aussi pâle qu'un lis d'été,
 Aussi froide qu'une statue,
 Hélas! eût pleuré de pitié.

Regardant la verte campagne,
 Tenant son chapelet béni,
 Elle disait à sa compagne,
 Assise au rebord de son lit :

— « Si vous m'aimez, séchez vos larmes,
 Peut-être encor puis-je guérir...
 Voyez... moi je suis sans alarmes,
 D'ailleurs, ne faut-il pas mourir ?

II

Comme j'allais à la fontaine
 Qui, près d'ici, jaillit du sol,
 J'entendis, caché sous un chêne,
 Ce que disait le rossignol :

— « Voici le mois de mai qui passe,
 » Avec lui les fragiles fleurs ;
 » La jeune fille qui trépassé
 » Au printemps ignore les pleurs.

» Vers le ciel son âme s'envole
 » Après la ténébreuse nuit,
 » Ainsi que fait le passe-voile,
 » Du sein des roses qui s'enfuit.

» Comme sur sa tige s'effeuille
 » La rose, jeune fille aussi
 » Meurt ; le temps jaloux passe et cueille
 » L'enfant qui grandit sans souci.

- » Avant huit jours, celles qui meurent,
- » De fraîches fleurs on couvrira ;
- » Et, pendant que les autres pleurent,
- » Leur âme au ciel s'envolera. »

III

— Jeffk, savez-vous sur la branche
Ce que le rossignol a dit ?
Il chantait là, c'était dimanche,
Il chantait au bord de son nid :

- « Voici le mois de mai qui passe,
- » Avec lui les fragiles fleurs ;
- » La jeune fille qui trépassé
- » Au printemps ignore les pleurs. »

Elle comprit la jeune fille,
Croisa ses deux mains et pria ;
Près d'elle, à genoux, sa famille
Récitait l'*Ave Maria*.

— Priez le bon Dieu, disait-elle,
En regardant le crucifix,
Et demandez-lui qu'il m'appelle
Près de lui dans son paradis.

Sa prière à peine finie,
Elle pâlit, ferma les yeux,
Sans bouger, sans nulle agonie,
Son petit doigt montrant les cieux.

En ce moment chantait encore
Le rossignol dans le courtil ;
Il chantait de sa voix sonore,
Écoutons-le... que disait-il ?

- « Voici le mois de mai qui passe,
 » Avec lui les fragiles fleurs ;
 » La jeune fille qui trépassé
 » Au printemps ignore les pleurs.
- » Avant huit jours celles qui meurent
 » De fraîches fleurs on couvrira ;
 » Et, pendant que les autres pleurent,
 » Leur âme au ciel s'envolera. »

Ce gracieux usage de semer de fleurs la couche des jeunes filles qui meurent dans le mois de mai, a été conservé par les Bretons du pays de Galles, en Angleterre; Shakspeare, dans son poëme *Cymbeline*, n'a point laissé échapper ce trait emprunté par lui, ainsi que bien d'autres, à la tradition celtique.

« Tant que dureront les beaux jours et tant que je vivrai, je viendrai fidèle parfumer ta tombe des plus belles fleurs de l'été : la fleur qui ressemble à ce qu'était ton visage, la pâle primevère, ne te manquera pas; ni la jacinthe, azurée comme étaient tes veines, ni la feuille de l'églantier fleuri, moins embaumé que n'était ta suave haleine. »

LA FÊTE DE JUIN

Ce qu'était cette fête autrefois ; ce qu'elle est aujourd'hui. — Eglogue traduite du dialecte de Cornouaille.

Chez les anciens Bretons, c'est au solstice d'été que se célébraient, autour d'un *dolmen*, les danses d'une origine évidemment druidique, qui nous ont été conservées par quelques rares hameaux du pays de Vannes et de Cornouaille, où elles s'y voient encore chaque année, au mois de juin, alors que les arbres se couvrent d'un tendre et verdoyant feuillage.

Voici de quelle manière, dans son *Barzaz-Breiz*, l'auteur a raconté, dans un exposé aussi poétique que charmant, comment ces fêtes étaient autrefois célébrées, et comment elles le sont de nos jours.

« Des vieillards nous ont appris, — dit-il, — que, de leur temps, on n'était admis à la fête qu'à l'âge de seize ans ; une fois marié, on perdait le droit d'y assister.

Les garçons avaient coutume de porter à leurs chapeaux des épis verts, et les jeunes filles, dans leur sein, des bouquets de fleurs de lin, qu'elles déposaient, en arrivant, sur la pierre du *dolmen*. Ces bouquets y restaient des semaines entières aussi frais, dit-on, que le matin où ils avaient été cueillis si les amants étaient fidèles, mais se flétrissaient dès l'instant où ils cessaient de l'être.

La fête de juin a lieu chaque samedi de ce mois, à quatre heures de l'après-midi.

En arrivant au lieu de la réunion, on voit circuler dans la foule un jeune homme plus beau, plus grand, plus endimanché

que les autres, qui porte un nœud de rubans bleu, vert et blanc à la boutonnière : c'est le patron de la fête; les couleurs de ces rubans, chose très-remarquable, étaient celles des druides, des bardes et des augures, pour lesquels elles étaient, comme dans la pièce qu'on va lire, l'emblème de la paix, de la sincérité et de la candeur.

Celui qui présidait la fête précédente a transmis son titre et sa charge au patron de la fête nouvelle, en lui accrochant par surprise, à la boutonnière, le nœud du ruban qu'il portait. Le nouveau patron se procurera de la même manière un successeur. En attendant, il choisit une commère, au doigt de laquelle il passe une bague d'argent; puis ils ouvrent tous deux la danse, aux applaudissements de la foule. »

On a conservé les paroles et l'air de la ronde qui se dansait autour du dolmen; c'est une églogue amoureuse entre le patron et la patronne de la dernière fête, que vient interrompre gaiement et tout à coup le patron de la fête nouvelle; en voici le début :

EGLOGUE

*De-mad d'hoc'h, komerez koant, de-mad d'hoc'h a larann ;
Gand kalzig a garantex oun deut hirio aman.*

(Dialecte de Cornouaille.)

Bonjour à vous, ma belle commère, bonjour à vous ;
C'est un amour sincère qui m'amène ici.

L'ANCIEN PATRON.

Bonjour à vous, bonjour... bonjour, belle commère ;
Qui m'amène chez vous est un amour sincère.

LA JEUNE FILLE.

Ne pensez pas peut-être
Que parce qu'autrefois,
Presque sans vous connaître,
J'écoutais votre voix ;
Qu'à la moisson passée
Je reçus cet anneau,
Je vous sois fiancée,
Mon jeune jouvenceau.

Quoi!... votre esprit divague...
A-t-il donc cru cela?...
Reprenez votre bague,
Tenez... emportez-la ;
Ni pour vous, ni pour elle
Je ne sens nul amour ;
Vous perdez temps et zèle
A me faire la cour.

Il fut un temps, sans doute,
Mais ce temps-là n'est plus,
Où j'écoutais en route
Vos discours superflus ;
Un temps au gai sourire
Où je livrais mon cœur ;
Mais plus je ne veux rire,
Mon jeune laboureur.

L'ANCIEN PA TRO.

Lorsque j'étais jeune homme,
Sur mes beaux vêtements
Brodés couleur vert-pomme,
Je portais trois rubans ;

Bleu, vert, et le troisième
 Comme neige l'hiver,
 Tout blanc : c'était l'emblème
 De mon amour bien cher !

En votre honneur, commère,
 Je portais le premier ;
 Soupirais, pour vous plaire ,
 Comme fait le ramier ;
 Je portais, dès l'aurore,
 Signe d'un pur amour,
 Le vert ; — puissé-je encore
 Le porter en ce jour !...

Tous trois, d'une cocarde
 S'échappaient à loisir ;
 Ah ! quand je les regarde
 Je pousse un long soupir...
 Hélas ! dis-je, par elle
 Je suis abandonné,
 Comme de l'hirondelle
 Un bord infortuné.

LE NOUVEAU PATRON

(A la nouvelle Patronne.)

Voici le temps des fêtes
 Avec juin de retour ;
 C'est le temps des conquêtes,
 C'est le temps de l'amour ;
 Sous les vertes charmillas,
 Comme de gais pinsons,
 On voit les jeunes filles
 Près des jeunes garçons.

Les pelouses sont vertes,
Les champs sont diaprés ;
Les fleurs se sont ouvertes
Aujourd'hui dans les prés.
Les jeunes cœurs, comme elles,
S'ouvrent dans tous les coins.
Les blanches tourterelles
S'ébattent dans les foins.

On sent de l'aubépine
Les suaves odeurs ;
La rose, sous l'épine,
Prend de tendres couleurs,
De tous côtés jaunissent
Les genêts ; — les oiseaux
S'accouplent et s'unissent
A l'ombre des berceaux.

Venez ; — les chèvrefeuilles
Embaument dans les bois.
Là, du vent, dans les feuilles
Nous entendrons la voix ;
Le ruisseau qui murmure
Derrière les grands houx,
Et coule à l'aventure,
Sur son lit de cailloux.

Venez, ma douce amante,
Venez, prenez mon bras ;
La forêt est charmante,
Là, tout bruit ne vient pas ;
Venez ; — dans la bruyère
Les oiseaux chanteront
Chacun à sa manière,
Et nos cœurs charmeront.

Lorsque, comme l'a dit quelque part un écrivain, en personnifiant le soleil couchant : il se retire si doucement, que l'on n'entend pas le bruit de ses semelles à l'horizon, garçons et fillettes reviennent par les bois et par les prés, en se tenant par le petit bout du doigt, selon l'antique coutume des amoureux ; tous répètent en chœur les dernières strophes de la chanson, et c'est à ce moment plein de charmes, c'est à cette heure du soir toute pleine d'ombres et de mystères, qu'il est certes vrai de dire que :

Les grimpants chèvrefeuilles
Embaument dans les bois ;
Du zéphyr, dans les feuilles
Qu'on écoute la voix ;
Que les lointains brunissent ;
Que les petits oiseaux
S'accouplent et s'unissent
A l'ombre des berceaux.

LE LÉPREUX

La lèpre apportée d'Orient en Europe, parait en Bretagne vers la fin du douzième siècle.— Xavier de Maistre a peint, dans un tableau saisissant, les horribles souffrances physiques et morales du lépreux, dans le malheureux déshérité de la vallée d'Aoste. — Cette maladie rend la noblesse de Dol et des environs déréglée sur l'article des mariages. — Cérémonial de la séparation des lépreux des autres hommes. — On permet aux lépreux de venir habiter aux portes des villes, et d'exercer le métier de cordiers, sous le nom de *cacours*. — On leur accorde l'entrée des églises. — Marque distinctive pour les reconnaître. — Hévin, célèbre avocat, se voue entièrement à la défense des *cacours*. — Proverbes bretons. — Chant du lépreux traduit du dialecte de Cornouaille. — Résignation du Breton. — Variante de la chanson du lépreux.

Au moyen-âge, la lèpre, opiniâtre et hideuse maladie, qui avait été apportée d'Orient en Europe, ravagea cruellement la France, et parut en Bretagne vers la fin du XII^e siècle. C'était un état d'ulcération et de destruction de la peau. Ceux qui en étaient atteints étaient sévèrement exclus de la société des autres hommes, et séparés du monde par la loi. Les lépreux ne pouvaient rien aliéner ni donner; obligés de se tenir dans des endroits particuliers et dans des demeures à l'écart, ils formaient une société à part; l'horreur qu'ils faisaient éprouver en était d'ailleurs toute la sauvegarde.

Xavier de Maistre a peint dans un petit cadre cette solitude, la plus douloureuse qu'un homme honnête, aimant, en proie à d'horribles souffrances physiques, puisse être condamné à subir, et qu'une destinée fatale force à vivre entièrement isolé jusqu'à son dernier jour, sans amitiés et sans consolations.

Le lépreux de la vallée d'Aoste avait, cependant, lui, un pauvre animal qui l'aimait, qui faisait sa joie, sa consolation sur la terre, et voilà que ce seul ami lui est enlevé. Il faut lire ce récit navrant, ce chef-d'œuvre de Xavier de Maistre, qui fait raconter, par le lépreux, ce douloureux événement, au soldat que le hasard amène à la vallée d'Aoste, pour comprendre les cruelles souffrances, physiques et morales, de ce malheureux déshérité.

« Je devais, lui dit-il, — éprouver un nouveau chagrin. Depuis quelques années, un petit chien s'était donné à nous; ma sœur l'avait aimé, et je vous avoue que depuis qu'elle n'existait plus, ce pauvre animal était une véritable consolation pour moi.

Nous devions sans doute à sa laideur, le choix qu'il avait fait de notre demeure pour son refuge. Il avait été rebuté par tout le monde, mais il était encore un trésor pour la maison du lépreux.

En reconnaissance de la faveur que Dieu nous avait accordée en nous donnant cet ami, ma sœur l'avait appelé *Miracle*, et ce nom, qui contrastait avec sa laideur, ainsi que sa gaiété continuelle, nous avait souvent distraits de nos chagrins. — Malgré le soin que j'en avais, il s'échappait quelquefois, et je n'avais jamais pensé que cela pût être nuisible à personne. Cependant quelques habitants de la ville s'en alarmèrent et crurent qu'il pouvait porter parmi eux le germe de ma maladie; ils se déterminèrent à porter des plaintes au commandant qui ordonna que mon chien fût tué sur le champ.

Des soldats, accompagnés de quelques habitants, vinrent aussitôt chez moi pour exécuter cet ordre cruel. Ils lui passèrent une corde au cou en ma présence et l'entraînèrent

Lorsqu'il fut à la porte du jardin, je ne pus m'empêcher de le regarder encore une fois : je le vis tourner ses yeux vers moi pour me demander un secours que je ne pouvais lui donner. On voulait le noyer dans la *Doire*; mais la populace,

qui l'attendait au dehors, l'assomma à coups de pierres. J'entendis ses cris, et je rentrai dans ma tour plus mort que vif; mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir : je me jetai sur mon lit dans un état impossible à décrire.

Ma douleur ne me permit de voir dans cet ordre juste, mais sévère, qu'une barbarie aussi atroce qu'inutile; et quoique j'aie honte aujourd'hui du sentiment qui m'animait alors, je ne puis encore y penser de sang-froid.

Je passai toute la journée dans la plus grande agitation. C'était le dernier être vivant qu'on venait d'arracher d'auprès de moi, et ce nouveau coup avait rouvert toutes les plaies de mon cœur. »

L'historien dom Lobineau nous apprend que cette hideuse maladie rendit la noblesse de Dol et des environs fort dérégulée sur l'article des mariages, car dès qu'une femme était devenue lépreuse, son mari la quittait et en prenait une autre, en sorte qu'il y en avait quantité qui avaient jusqu'à trois et quatre femmes vivantes à la fois.

Ce qui pouvait avoir donné lieu à cette pratique, ajoute l'historien : « estoit que, selon les rituels de quelques églises, les lépreux estoient censez morts; et dès le moment qu'ils estoient attaqués de cette maladie, la cérémonie essentielle, en les renfermant, estoit de célébrer pour eux l'office des morts. »

J'emprunte à un livre de M. Emile Chavin, sur le moyen-âge, quelques détails de cette cérémonie touchante.

Le cérémonial de la séparation des lépreux était une des plus touchantes liturgies ecclésiastiques. Le prêtre, après avoir célébré la messe pour les infirmes, mettait un surplis et une étole, donnait de l'eau bénite au lépreux; puis le conduisait à la léproserie. Il l'exhortait en bonne patience et charité, en l'exemple de Jésus-Christ et de ses saints :

« Mon frère, cher pauvre du bon Dieu, pour avoir à souffrir moult tristesse, tribulation, maladie, meselerie et autre adversité du monde, on parvient au royaume du

Paradis, où il n'y a nulle maladie, ne nulle adversité, mais tous sont purs et nets, sans ordures et sans quelconque tache d'ordure, plus resplendissants que le soleil, où que vous irez, si Dieu plaît; mais que vous soyez bon chrétien et que vous portiez patiemment cette adversité. Dieu vous en donne la grâce! Car, mon frère, telle séparation n'est que corporelle; quant à l'esprit, qui est le principal, vous toujours autant que vous fûtes oncques et aurez part et portion à toutes les prières de notre mère Sainte-Eglise, comme si personnellement étiez tous les jours assistant au service divin avec les autres. Et quant à vos petites nécessités, les gens de bien y pourvoiront, et Dieu ne vous délaissera point. Seulement, prenez garde et ayez patience: Dieu demeure avec vous. Amen. »

Après cette allocution consolante, le prêtre avait à remplir la partie pénible de son ministère; il prononçait les terribles défenses légales:

1° Je te défends que jamais tu n'entres en église ou moustier, en foire, en moulin, en marchier, ne en compagnie de gens;

2° Je te défends que tu ne vois point hors de ta maison sans ton habit de ladre;

3° Je te défends que jamais tu ne laves tes mains et autre chose d'entour toi en rivage, ne en fontaine, ne que tu boives; et se tu veulz de l'eau pour boire, puise en ton baril et en ton escuelle;

4° Je te défends que tu ne touches à chose que tu marchandes ou achètes, jusqu'à tant qu'elle soit tienne;

5° Je te défends que tu n'entres point en taverne. Si tu veulz du vin, soit que tu l'achètes ou qu'on te le donne, fais-le entonner dans ton baril;

6° Je te défends que tu ne habites à autre femme que la tienne;

7° Je te défends que se tu vas par les chemins et tu encon-

tres aucune personne qui parle à toi, tu te mettes au-dessous du vent avant que tu répondes ;

8° Je te défends que tu ne voisies pas par étroite ruelle, afin que se tu encontres aucune personne qu'il ne puisse pis valoir de toi.

9° Je te défends que se tu passes par aucun passage, tu ne touches point au puits ne à la corde, se tu n'a mis tes gants ;

10° Je te défends que tu ne touches à enfants, ne leur donnes aucune chose :

11° Je te défends que tu ne boives, ne manges à autres vaisseaux que aux tiens ;

12° Je te défends le boire et le manger avec compaignie.

Alors le prêtre prenait de la terre du cimetièrre et la répandait sur la tête du malade en disant ces mots :

« Meurs au monde, renais à Dieu !... O Jésus ! mon rédempteur, vous m'avez formé de terre, vous m'avez revêtu d'un corps, faites-moi revivre au dernier jour. »

Ces paroles sont pénibles pour un homme qui a vécu au milieu de la société et qui voit ainsi ses plus saintes affections rompues, ses plus nobles espérances détruites.

Aussi le lépreux restait sans mouvement, sa vie disparaissait ; il avait alors quelque chose de la placidité du trépas chrétien. Le peuple chantait des hymnes ; puis le prêtre, après avoir béni l'habit et le pauvre mobilier de la léproserie, lui présentait ainsi chaque chose :

En lui donnant l'habit que l'on appelait housse, il disait :

« Mon frère, recevez cet habit, et le vestez en signe d'humilité, sans lequel, désormais, je vous défends de sortir de votre maison. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

En lui donnant la cliquette :

« Prenez cette cliquette, en signe qu'il vous est défendu de parler à personne, sinon à vos semblables, si ce n'est par nécessité, et, si vous avez besoin de quelque chose, la demanderez au son de cette cliquette, en vous tirant loin des gens et au-dessous du vent. »

En lui donnant les gants :

« Prenez ces gants, par lesquels il vous est défendu de toucher chose aucune à main nue, sinon ce qui vous appartient, et ne doit venir entre les mains des autres. »

En lui donnant la panetière :

« Recevez cette panetière pour y mettre ce qui vous sera élargi par les gens de bien, et aurez souvenance de prier Dieu pour vos bienfaiteurs. »

Le prêtre, prenant le lépreux par son vêtement, l'introduisait alors dans sa cellule, et celui-ci disait : « Voici mon repos à jamais, je l'habiterai ; elle est l'objet de mes désirs. » Puis, en face de la porte, on plantait une croix de bois, à laquelle on attachait un tronc pour recevoir l'aumône que le pèlerin fidèle déposait en échange des prières du malade solitaire.

Le prêtre, le premier, y déposait son offrande ; tout le peuple suivait son exemple.

Après cette cérémonie mêlée de tristesse et d'espérance, les fidèles retournaient à l'église, précédés de la grande croix processionnelle. Alors tous se prosternaient, et le prêtre, élevant la voix, criait vers Dieu cette touchante prière :

« O Dieu tout-puissant ! qui, par la patience de ton Fils unique as brisé l'orgueil de l'antique ennemi, donne à ton serviteur la patience pour supporter pieusement et patiemment les maux dont il est accablé. Amen. »

Tout le monde répétait : Amen. Ainsi soit-il.

Une dernière fois, le prêtre lui jetait sur les pieds une pelletée de terre, le bénissait de nouveau, et s'en revenait lentement avec la foule. — De ce moment commençait la nouvelle existence du lépreux.

Plus tard, et lorsque la lèpre sembla devenir moins contagieuse et moins commune, on permit aux malades de venir habiter aux portes des villes (1), et d'exercer le métier de cor-

(1) *L'am-bexellec*, nom d'un petit village situé à une distance très-rapprochée de la ville de Brest, et qui signifie « Terre des Lépreux », tire probablement son nom de cette affectation. Il y avait sans doute là une léproserie.

diers; on les distingua sous le nom de *Cacous* ou *Kakous*, que portent encore aujourd'hui, en Bretagne, les gens qui exercent cette profession, et pour lesquels le peuple a conservé une sorte d'aversion héréditaire.

Au quinzième siècle, le fléau avait à peu près disparu de la Bretagne; néanmoins les évêques, en accordant aux *cacous* l'entrée des églises, leur ordonnèrent de se tenir au bas de la nef, sans se mêler au reste des fidèles, et pour qu'on pût les reconnaître et les fuir, le duc de Bretagne, François II, leur enjoignit de porter une marque de drap rouge sur l'endroit le plus apparent de leurs robes. Hévin, célèbre avocat, se voua entièrement à la défense des *cacous*; il s'adressa au Parlement et remontra combien il était odieux que, sous un prétexte d'insanité, on en vint à frapper ainsi des hommes d'une réprobation générale. Les *cacous* devinrent l'objet d'une foule de contes populaires: on prétendait, par exemple, que le Vendredi-Saint ils versaient tous du sang par le nombril.

Naturellement, ils ont été aussi l'objet de plusieurs chansons. Celle que nous donnons ici exprime les plaintes d'un pauvre clerc atteint de la lèpre, et qu'une jeune fille, qu'il aime, abandonne et délaisse.

Aux douces et poétiques doléances du malade: « — Jeune homme, — lui jette-t-elle cruellement en passant, — vous en avez menti! Je ne vous ai point donné mon cœur; je ne veux plus de vous, vous êtes lépreux, je le sais bien! »

Et lui, la douleur dans l'âme, de lui répondre plus tristement et plus amèrement encore:

— « A une pomme à la cime de l'arbre ressemble le cœur de la jeune fille; la pomme est belle à voir, mais elle cache un ver dans son sein; et comme une feuille sur la branche est la beauté de la jeune fille; la feuille tombe à terre; ainsi déchoit la beauté. »

On remarquera que le chant du lépreux renferme plusieurs dictons ou proverbes bretons :

*Pa vec'h ken du hag ar mouar,
Gwenn-kann oc'h d'ann hini ho kar.*

Fussiez-vous plus noire qu'une mère,
Vous êtes blanche pour qui vous aime.

*Ar bleunig a dro wechigo,
Karante ar plac'h tro ato.*

La petite fleur tourne parfois,
L'amour de la jeune fille tourne toujours.

*Ann delien gouez war ann douar,
Ar c'hened ive a xiskar.*

La feuille tombe à terre,
Ainsi déchoit la beauté.

CHANT DU LÉPREUX

LE JEUNE HOMME.

Dieu tout-puissant, Dieu de la terre,
Quel chagrin dévore mon cœur !
Chaque nuit je me désespère,
Je suis accablé de douleur !

Sur mon grabat la maladie
Me tient cloué depuis longtemps ;
Ah ! que je voudrais de ma mie
Entendre, hélas ! les doux accents.

Comme le matin, blanche étoile,
Après la ténébreuse nuit,
Que je voudrais la voir, sans voile,
Se glisser, près de moi, sans bruit...

Si le petit bout de sa lèvre
De ma tasse touchait les bords,
Soudain l'on verrait de la fièvre
Les frissons me quitter alors.

Je n'ai pas fait mauvais usage
Du cœur que tu m'avais donné ;
Il est toujours en ton servage,
Quoique triste et bien chagriné.

J'ai mélangé, ma douce belle,
Ton petit cœur avec le mien ;
Je ne sais plus, ô tourterelle,
Quel est le mien, quel est le tien.

LA JEUNE FILLE.

Qui donc me parle de la sorte,
A moi, plus noire qu'un corbeau ?
Va, le délire te transporte ;
La fièvre te monte au cerveau.

LE JEUNE HOMME.

Ah ! quand plus noire qu'une mère
Vous seriez, mes chères amours,
Pour moi, blanche, je vous l'assure,
Oui, blanche vous serez toujours !

LA JEUNE FILLE.

Vous en avez menti, jeune homme :
Jamais je ne vous promis rien,
Je ne veux plus de vous... en somme
Lépreux vous êtes, je sais bien !...

LE JEUNE HOMME.

Ainsi qu'une pomme dans l'arbre
Cœur de la femme semble sain,
S'il n'est pas taillé dans le marbre,
Un ver est caché dans son sein.

A la feuille, au soleil qui brille
Sur sa branche, en un jour d'été,
Ressemble de la jeune fille
L'éphémère et frêle beauté.

Que la brise soit moins légère
Et souffle avec plus d'apreté,
Bientôt la feuille tombe à terre :
Ainsi disparaît la beauté.

A la fleur de l'étang ressemble
De la jeune fille l'amour,
Souvent, toutes les deux ensemble,
Tournent, tournent le même jour.

La fleur, parfois, longtemps séjourne
Sur l'onde avant que de tourner ;
Mais de fillette l'amour tourne,
Tourne toujours sans séjourner.

La fleur suit l'onde qui s'écoule
Et disparaît dans le torrent ;
Des trompeuses l'immense foule
Aussi passe et suit le courant.

Pauvre jeune clerc, à l'école
Plus que jamais ne retournerai ;
Tout m'afflige, tout me désole,
Loin du pays je m'en irai.

De mon pays, de ce que j'aime,
 Dans peu de temps je serai loin ;
 Hâve, souffrant, hideux et blême,
 J'irai mourir dans quelque coin !...

Tout, dans ces dernières strophes, respire une résignation, une mélancolie des plus profondes.

Pauvre jeune clerc !... dans peu de temps il s'exilera, il s'en ira loin, bien loin de son pays, de toutes ses affections ; dans peu de temps il sera mort, et son âme, dégagée des liens terrestres, prendra son essor vers un monde meilleur.

Comme ces pensées peignent bien le caractère du Breton arrivé au terme de ses misères, sur le seuil du monde où ses espérances vont s'accomplir !... Rempli d'une foi vive et de croyances sincères, son cœur est triste, mais en même temps il est résigné.

Dans une chanson qui se chantait autrefois au bourg de Guéméné, on retrouve, dans un des couplets, la même idée que celle d'une des strophes du chant du Lépreux :

*Ar galon p'oa d'in e roet,
 Va dousig kaant, da viret,
 N'em euz kollet, na distroet,
 Na d'uxach fall e lakeet,
 Mezket em euz gant va ini,
 N'oun ken pini e da ini.*

Le cœur que tu m'avais donné,
 Ma douce amie, en gage,
 Ne l'ai perdu, ni détourné,
 Ni fait mauvais usage ;
 Mais l'ayant mis avec le mien,
 Je ne sais plus quel est le tien.

M. de la Villemarqué parle d'une chanson populaire assez curieuse qui lui aurait été procurée par M. Prosper Proux, mais qu'il regrette de ne pouvoir publier dans son *Barzaz-*

Breiz, n'ayant pu en contrôler, dit-il, le texte avec d'autres versions. Celle dont nous donnons plus loin le récit, tel que nous l'avons entendu faire par un jeune aveugle cornouaillais, un jour de *pardon* à Rumengol, paraît se rapporter (sⁱ même ce n'est pas celle-là entièrement) aux aventures dont l'érudit auteur a parlé dans son argument sur le Lépreux. — On en trouve, du reste, plusieurs variantes dans le *Gwerziou* de M. Luzel.

Le héros est un jeune homme du bourg de Ploumilliau, nommé Iannik (1) Coquart, et il est si beau... si beau, que lorsqu'il descend pour aller à la grève, le petit cœur des jeunes filles bat plus précipitamment; qu'elles accourent sur le seuil de leurs maisons, et qu'elles se disent l'une à l'autre : « Regardez donc. C'est Iannik Coquart qui passe !. »

Iannik devient amoureux de l'une d'elles, de Marie Tili, et bientôt le cœur de la jeune fille ne tarde pas à répondre à l'amour du jeune homme. Mais, hélas ! elle est lépreuse, et lorsque le vieux Coquart apprend que son fils recherche Marie, il lui dit : « Sauf votre grâce, mon fils, vous ne l'aurez pas, ni elle ni aucune autre fille de lépreux. » — De même aussi, lorsque Marie se présente, demandant un escabeau pour s'asseoir puisqu'elle doit devenir belle-fille dans la maison : « Belle-fille ! — lui dit-il — jamais vous ne le serez, ni vous ni aucune autre fille de lépreux ! »

Cette réponse va droit au cœur de la jeune fille, qui promet de se venger de cet affront sur la famille qui la repousse, qui vient d'appeler son père lépreux !..

Voici les couplets de cette tragique histoire, saisis par nous rapidement et au crayon, au moment où le chanteur les récitait à la foule émue, réunie autour de lui pour l'entendre :

« Savez-vous quel est le plus beau gars du pays ? — C'est

(1) Petit Jean.

Iannik Coquart de Ploumilliau ; c'est lui la fleur des jeunes gens, et le petit cœur des demoiselles.

» Quand il sort pour aller à la lieue de grève, les plus jolies filles se précipitent sur le seuil de leurs maisons, et se disent l'une à l'autre : Accourez, accourez ! Voici Iannik Coquart qui passe !

» L'autre soir en rentrant à la maison, Iannik a dit à ses parents : — Si vous le voulez bien, j'épouserai une jolie fille.

» J'épouserai Marie Tili, Sa dot est considérable : sept mé-tairies, et plein un minot d'argent.

» Le père et la mère de Iannik lui répondirent en même temps : — Non, certes, mon fils, vous ne l'aurez pas, ni elle ni aucune autre fille de lépreux.

» Marie Tili se présenta chez le vieux Coquart et dit en arrivant : — Donnez-moi un escabeau pour m'asseoir, si je dois devenir la belle-fille de la maison.

» — Belle-fille dans cette maison ! Non, certes, vous ne le serez jamais, ni vous, ni aucune autre fille de lépreux !

» — Mon père et ma mère, demandait plus tard Iannik : laissez-moi aller au *pardon* au Folgoat ou à Sainte-Anne.

» — Si vous allez au *pardon* du Folgoat, que Dieu vous donne bon voyage ! et de bonnes nouvelles à vos parents !

» En passant par Morlaix, il rencontra sa lépreuse. — Iannik Coquart, mon bien-aimé, demanda-t-elle, où allez-vous ainsi ?

» — Je vais les pieds nus au *pardon* du Folgoat. C'est un vœu que j'accomplis. — Un vœu ? cher bien-aimé, permettez-moi de vous accompagner.

» Laissez-moi aller avec vous pour demander à Dieu la grâce de partager la même couche, et de manger dans la même écuelle.

» De Morlaix à Plouvorn, ils sont allés en se tenant par la main. Ils ont bu dans le même verre.

.

» Iannik Coquart ne savait pas qu'il était malade ; il ne le sut que lorsqu'il regarda dans l'eau.

» Quand il regarda dans la fontaine, il vit qu'il était pourri de lèpre ! Alors il se hâta de revenir à la maison.

» — Mon père et ma mère, si vous m'aimez, hâtissez-moi une maison neuve au bord de la lande, près du chemin qui mène à Saint-Jean.

» Laissez une fenêtre dans le pignon, pour que je puisse voir la procession, avec la grande bannière de Ploumilliau, allant vers Saint-Cado.

» La grande bannière autour du cimetière, que de fois ne l'ai-je pas portée ! Je l'ai portée bien souvent, mais, hélas ! je ne la porterai plus !

» Son père et sa mère lui demandaient en pleurant : — Iannik Coquart, dites-nous, qui est-ce qui vous a donné la lèpre ?

» — C'est en buvant du vin dans le verre d'une jeune fille que j'aimais ; du vin empoisonné par une lépreuse maudite !

» En arrivant à Morlaix, Marie Tili disait à ceux qui voulaient l'entendre : — J'ai aimé dix-huit clercs, et je leur ai donné la lèpre à tous.

» Mais le dernier me brise le cœur, c'est Iannik Coquant ! Une goutte de sang de mon petit doigt donnerait aussi bien la lèpre à cent, qu'à un seul. »

LE CLOAREK

Quil l'on désigne, en Bretagne, sous le nom de *clerc*, *cloer* ou *Cloarek*. —
Sóns, traduit du dialecte de Tréguier.

Dans la chanson précédente, *le Lépreux*, l'infortuné qui y figure comme acteur est, ainsi que nous l'avons vu, un pauvre jeune *clerc*. Peut-être quelques-uns de nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur faire connaître qui l'on désigne ainsi, en Bretagne, sous ce nom de *clerc*, *cloer* ou *kloarek* : ce sont de jeunes paysans de 16 à 20 ans, pour la plupart venant du fond de campagnes éloignées, et qui, fréquentant les collèges et les séminaires, se destinent à recevoir les ordres.

Élevés au milieu des champs, jouissant d'une santé robuste, et dans toute la plénitude d'une jeunesse ardente, il n'est pas sans intérêt de les voir, vêtus de leur costume national, leurs longs et abondants cheveux flottant sur leurs épaules, arriver dans nos villes, pour venir s'asseoir sur les bancs des séminaires de Tréguier, de Léon, de Quimper ou de Vannes. C'est là que, sans transition aucune, ces pauvres dépayés, soumis aux travaux de l'étude, sont assujettis à mener une vie diamétralement opposée à celle qu'ils menaient aux champs.

Divers écrivains à la plume élégante, M. de la Villemarqué, entre autres, dans son introduction à ses *Chants populaires de la Bretagne*; Emile Souvestre, dans ses *Derniers Bretons*, ont raconté dans des pages remplies de réalité et de touchante poésie, la mélancolique existence de nos jeunes *cloarecs*.

Habitué à courir en liberté au milieu des plaines et des bois ; à respirer, à humer à pleins poumons l'air pur et le soleil, représentez-vous cinq ou six de ces pauvres jeunes gens, réunis et renfermés, après les classes du jour, dans une étroite et triste mansarde, louée par eux en commun dans quelque faubourg, et là, éclairés faiblement par la lueur d'une seule chandelle graisseuse, penchés sur leurs cahiers ou sur leurs rudiments, attendant le moment de se jeter sur la paillasse où ils dormiront jusqu'au jour, et vous comprendrez combien ce genre de vie, tout nouveau pour eux, doit avoir d'influence pour hâter et produire une révolution complète sur leurs corps et sur leurs âmes.

Semblables à de jeunes arbrisseaux brusquement transplantés, dont les feuilles à demi-fanées pendent tristement sur les rameaux flétris, leurs bras robustes s'amollissent, leur visage bronzé par le soleil, leur front basané prend une teinte mate, délicate, et leurs mains calleuses, jadis habituées aux travaux de la bêche et de la charrue, blanchissent et s'adoucissent comme celles des jeunes gens de la ville ; mais, en même temps aussi que les corps se transforment, l'imagination commence à jeter quelques lueurs sur leurs cœurs, l'intelligence se développe et s'assouplit dans l'exercice de l'étude et de la pensée.

Cependant, après les tristes heures passées sur les livres, après les longs mois noirs de l'hiver, l'été arrive amenant avec lui les vacances, et le cœur du jeune cloarec, du dur enfant des champs, tressaille de bonheur à l'idée de revoir son village, ses parents, ses amis d'enfance, tout ce qui lui était cher.

Voyez-le sortir de la ville et chercher la campagne ; à mesure qu'il descend dans la vallée, un bien-être indicible l'inonde, son front se lève radieux vers le ciel, et son œil étincelle.

Ses livres d'étude sous le bras, ses hardes dans un mouchoir, au bout de son bâton, des ailes invisibles semblent

soulever son corps tant il s'avance légèrement; son cœur libre de soucis semble s'ouvrir pour y laisser pénétrer à longs traits la brise des prairies. Oh ! que pour lui la vie est alors une douce et riante chose !

Il studiera encore, se dit-il, mais ce ne sera plus entre quatre murailles sombres et humides; ce sera en plein air, en liberté, assis entre les hautes herbes, entre deux sillons, qu'il apprendra tout haut ses leçons latines; ou bien, ce sera encore en se promenant à l'ombre des grands arbres, le long des haies en fleurs, en écoutant le murmure du ruisseau qui serpente sous le cresson, et en respirant l'enivrant parfum des foins et des bruyères.

Pauvre jeune homme ! il n'a pas compté que la saison des vacances est aussi, dans les campagnes, celle des plaisirs, des aires neuves et des moissons; il n'a pas compté qu'il avait un cœur, et que l'été, a dit un poëte breton, « c'est la saison où les fleurs s'ouvrent avec le cœur des jeunes gens. »

Bientôt, autour de lui, il n'entend parler que de fêtes, que de plaisirs. Il a bonne volonté pourtant de mettre ses projets d'étude à exécution. Dès le lendemain, le livre sous le bras, il va seul se perdre par la campagne; s'asseoir sur la mousse du chemin creux. Mais comment rester les yeux attachés à un triste livre de classe, quand les oiseaux voltigent autour de lui; que la petite abeille qui butine sur les sureaux, bourdonne à son oreille, et qu'un frêle papillon, comme une feuille envolée, se détache des églantines ?

Il se lève, bondit, veut saisir le papillon qui s'échappe; il appelle par son nom l'oiseau qui fuit vers son nid, avec un brin de paille ou un petit morceau de mousse; puis, quand il a longtemps marché, couru, ivre et muet, il s'allonge dans les hautes herbes, les yeux tournés vers les nuages.

C'est là que souvent viennent l'arracher à ses ineffables rêveries, les rires frais et lointains des jeunes filles qui, pimpantes, se rendent à quelque *pardon* au bras de leurs amants, ou le joyeux *hollaïka!* que les pâtres, montés sur les

arbres, se jettent d'une montagne à l'autre, en gardant leurs troupeaux.

Le soir le surprend dans cette position; il sent sur son visage tomber une senteur embaumée comme une rosée balsamique, et souvent le seul contact d'une brise qui a passé sur certaine fleur en lui ravissant son parfum, qu'elle coule dans ses nerfs comme un délicieux poison, suffit pour enivrer ses sens, pénétrer, inonder, alanguir son âme, et jeter le pauvre clerc dans une mélancolie profonde.

Ainsi disposé aux émotions douloureuses, il sent sa tristesse devenir croissante, il sent vivement les aiguillons de la jeunesse.

C'est dans de telles dispositions d'esprit que les vacances se terminent, et que le jeune clerc revient de nouveau au séminaire.

Les désirs, les rêves, les regrets s'amoncellent dans son cœur; l'isolement, le *mal du pays*, développent un sentiment qui d'abord n'était que le germe d'une première passion, d'un premier amour; son imagination travaille;... il devient poète.

Il est comme l'oiseau posé pour un instant
 Sur des rameaux trop frêles,
 Qui sent ployer la branche, et qui chante pourtant,
 Sachant qu'il a des ailes.

On peut donc dire, sans avoir la crainte de se tromper beaucoup, que tous les chants amoureux de la Bretagne sont généralement l'œuvre de ces pauvres jeunes gens qui y figurent eux-mêmes comme acteurs.

SONE

Oh! laissez-vous aimer !
 Oh laissez-vous aimer !

SAINTE-BEUVE.

Tell me, my heart, if this be love ?

LITTLETON.

*Va boto-koad 'meux kollet, roget va xreidigo,
 O vont da heul va dousik d'ar parko, d'ar c'hoajo;
 Pa ve ar glao, ar grizil, ann erc'h war ann douar,
 Kement-ze neked eunn harx da xaou zen a nem gar.*

(Dialecte de Tréguier)

J'ai perdu mes sabots et déchiré mes pauvres pieds
 à suivre ma douce dans les champs, dans les
 bois ; la pluie, le grésil et la glace ne sont point
 un obstacle à l'amour.

A suivre dans les champs, dans les bois, dans la plaine,
 Celle que j'aime tant, ma douce aux cheveux blonds,
 J'ai perdu mes sabots ; — courant à perdre haleine,
 J'ai déchiré mes pieds aux ronces des ajoncs.

Elle aura dix-sept ans, viennent Pâques-fleuries,
 Celle à qui j'ai donné mon amour le plus pur ;
 Ses grands yeux sont plus bleus que ne l'est, aux prairies,
 Le bleuet qui fleurit et se couvre d'azur.

A quoi la comparer?... A quoi... mon Dieu, je n'ose...
 Est-ce à la fleur du lis qui croît près du jasmin ?
 Ah ! ce serait plutôt à la petite rose
 Qui s'ouvrira ce soir pour se fermer demain.

Au petit rossignol perché sur l'aubépine,
J'ai ressemblé, ma douce, en vous faisant ma cour :
Quand il veut s'endormir, il sent piquer l'épine,
A la cime il s'élève, et chante son amour.

J'ai souffert bien longtemps et comme une âme en peine ;
Le terme est arrivé ; je prendrai mon élan,
Et j'irai vous porter mon bouquet de verveine,
Précédé, ce jour-là, du joyeux *Bazvalan*.

Sans parents, sans amis, mon étoile est fatale,
Et nul, sous le soleil, qui me veuille du bien ;
Mais, pour vous, j'ai souffert un mal que rien n'égale :
J'ai souffert .. j'ai souffert... si vous saviez combien !..

Peut-on trouver rien de plus charmant, rien de plus délicat que cette idée qui se trouve dans le sône du poëte breton, écrit dans le dialecte de Tréguier ; de ce pauvre jeune clerc qui, faisant sa cour à une jeune fille, èt ne pouvant plus goûter les douceurs du sommeil qui fuit ses paupières, se compare au petit rossignol perché sur le rameau d'aubépine?... — Quand il veut s'endormir, les épines le piquent, il s'élève à la cime de l'arbre et se met à chanter !

LE MAL DU PAYS

Amour du sol natal. — Influence du binion et du chant populaire national : *Ann hini gax*, sur les Bretons, quand ils se trouvent éloignés de leur pays. — Tout conscrit, tout matelot, en quittant la Bretagne, compose lui-même ou fait composer sa chanson d'adieu. — Chanson traduite du dialecte de Cornouaille. — La mélancolie est le propre du caractère breton. — Dévotion des matelots bretons pour la Vierge, l'Étoile de la mer.

*Oh ! felice chi mai non pose il piede
Fuori della natia sua dolce terra !*

PINDEMONTI.

Heureux qui peut, au sein du vallon solitaire
Naitre, vivre et mourir sous le toit paternel.

V. HUGO.

Nous venons de dire à propos du cloarec breton que le *mal du pays* est une des causes qui aident le plus au développement de leur sentiment poétique et au travail de leur imagination.

Malheureusement, hélas ! souvent ce mal mystérieux ne se borne pas à faire naître chez eux la mélancolie, il s'enracine tellement dans leur cœur, qu'ils en souffrent au point de se laisser mourir de chagrin.

Pour un Breton de race pure, quitter la Bretagne, quitter même le pauvre bourg qui l'a vu naître, c'est renoncer à tout ce qui lui était doux sur la terre ; au-

cune considération d'ambition ou de fortune ne saurait le décider à l'abandonner sans retour ! Loin des lieux si chers à son cœur, il languit et succombe au regret de la patrie absente. Aussi, voici de ces vigoureuses paroles, bonnes à conserver, qui sortent des lèvres de ces Bretons et qui prouvent que l'âme ne s'épuise pas en stériles hésitations.

« Je finirai ma vie sans avoir quitté ma paroisse. Ceux qui courent en valent-ils mieux ? Et que Dieu me donne seulement d'être mis auprès de l'église dans le trou de terre avec les miens, je ne lui demande rien autre chose, si ce n'est son saint paradis. »

Dans les grandes cités, au centre des populations nombreuses, on connaît peu l'amour du foyer natal. Né au milieu du bruit, des changements de toutes sortes, élevé au sein des agitations des affaires, l'homme sait-il seulement dans quelle maison il est né ?

Il n'en est point ainsi du paysan breton, habitué dès l'enfance à une existence patriarcale ; attaché à son foyer, aux vieux meubles de la famille, ne connaissant que son clocher de granit et son courtil embaumé ; dès qu'il ne se trouve plus à l'abri de ces antiques rameaux qui ont ombragé sa jeunesse, il se sent atteint de ce mal mystérieux, de cette nostalgie, de cette pénible langueur d'âme qu'il définit si bien, lui : *ann droug-hirnez*, le mal du pays, véritable mal sans doute, a dit Chateaubriand, et qui ne peut se guérir que par le retour.

L'habitant de la Suisse, loin de son chalet, se sent transporté, ému d'attendrissement, quand par hasard arrive à son oreille le fameux air du *Ranz des Vaches*, cet air si cheri des Suisses, dit Jean-Jacques, qu'il fut défendu, sous peine de mort, de le jouer dans leurs troupes, parce qu'il faisait fondre en larmes, désertir ou mourir, ceux qui l'entendaient, tant il excitait en eux l'ardent désir de revoir leur pays !

L'Écossais en quittant sa terre natale y laisse la moitié de son âme, et l'influence nostalgique du *Ranz des Vaches* n'a

rien de mieux constaté que les *Adieux de Lochaber*, sévèrement interdits, en Amérique, aux musiques militaires des régiments recrutés dans les Highlands.

Eh bien ! pour le Breton qui, loin de son pays, entend le chant populaire, l'air national : *Ann hini goz e va dous*, c'est plus que de l'émotion, c'est de l'ivresse et du délire !

Nous parlerons plus tard de ce chant populaire, la chanson favorite des Bretons. Ecrit dans un mode mineur, ce chant est extrêmement mélancolique et tendre, et les paroles sont remplies de pensées d'amour pour la *vielle patrie*, la *vielle Bretagne*, bien préférable cent fois, disent-ils, à la *jeune terre*, à la *jeune Gaule*.

Deux savants (1) membres de l'Académie des sciences morales et politiques, dans le rapport d'un voyage fait en Bretagne, s'expriment ainsi :

« Loin de leur patrie, les Bretons n'existent qu'à moitié. Souvent ils meurent du regret de ne plus la voir. On raconte que l'ancienne Compagnie des Indes, frappée des pertes nombreuses qu'éprouvaient les équipages de ses vaisseaux, presque tous composés de matelots nés en Bretagne, et qui, transportés sur les bords du Gange, y pleuraient la patrie absente et mouraient de douleur, prit le parti d'embarquer sur chacun de ses navires un joueur de *biniou* (2).

Le son de cet instrument chéri du Breton, en lui rendant les airs et les danses de son pays, adoucissait la longueur de son exil et diminuait l'amertume de ses regrets. »

Aussi le poétique auteur de *Marie*, s'est-il écrié dans tout l'élan de son cœur :

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,

(1) MM. Benoiston de Châteauneuf et Villermé.

(2) Le biniou est une espèce de musette.

L'église, où tout enfant, et d'une voix légère,
 Vous chantiez à la messe auprès de votre mère ;
 Et la petite école où, traînant chaque pas,
 Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas !

Car une fois perdu parmi ces capitales,
 Ces immenses Paris, aux tourmentes fatales,
 Repos, fraîche gâté, tout s'y vient engloutir,
 Et vous les maudissez sans en pouvoir sortir.
 Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
 Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
 Dans l'église avec vous chanter au même banc,
 Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

Puis plus loin encore :

Oh ! ne quittez jamais le seuil de votre porte !
 Mourez dans la maison où votre mère est morte.

Tout conscrit, tout matelot, en quittant la Bretagne, sa famille, sa maîtresse, fait composer ou compose lui-même sa chanson d'adieu ; c'est dire combien sont nombreuses les chansons qui existent sur ce sujet. Celle que nous donnons ici, qui porte son cachet de tristesse et de mélancolie, contient plus d'une idée d'une originalité réelle. Elle fut composée par un jeune paysan des montagnes d'Arez (Montagnes-Noires), (1) qui, levé pour le service, fut embarqué sur un navire de guerre.

L'histoire de ce pauvre matelot se trouve résumée toute entière dans les quelques lignes suivantes, dont nous devons tous les détails, aussi curieux qu'intéressants, à M. de la Villemarqué, donnés à l'occasion de la chanson composée

(1) Du sommet d'une des Montagnes-Noires, dite *Roc'h-goarem-ar-Boulé'h*, le regard peut embrasser la moitié de la Basse-Bretagne. On peut se faire de là une idée complète du terrain ondulé de la Cornouaille, et désigner la place des villes de trois départements.

dans le dialecte cornouaillais, qu'il recueillit, comme il nous l'apprend, de la bouche d'un paysan de la paroisse de la Feuillée, sous la dictée duquel il l'écrivit.

« — A peine parti, atteint du mal du pays, on fut obligé de mettre à terre, à quelques lieues de Bordeaux, le jeune et infortuné paysan des Montagnes-Noires; il y mourut bientôt après, de tristesse, de chagrin et de misère, sur la paille, dans une étable.

Sa chanson, conservée par un de ses camarades de bord qui, lui, plus heureux, revint sain et sauf de ce voyage, se répandit, à son retour, dans le pays. »

C'est ce chant que nous donnons ici. Puissent nos efforts, par la traduction dans notre langue du texte cornouaillais, réussir à la conservation des idées originales ou poétiques attribuées à l'imagination mélancolique du pauvre matelot breton.

ANN DROUG-HIRNEZ

(LE MAL DU PAYS)

*Ann eoriou a zaver, chetu ar fik-ha-flok ;
Krenvat ra ann avel, mont a reomp kaer a-rog ;
Stigma reont ar gweliou, ann douar a bella :
Va c'halon, siouaz d'in ! ne ra 'med huanada.*
(Dialecte de Cornouaille.)

Les ancras sont levées ; voini le fik-flok ;
Le vent devient plus fort ; nous flons rapidement ;
Les voiles s'enlent ; la terre s'éloigne ;
Hélas ! mon cœur ne fait que soupîrer.

Les ancras se lèvent ;
Le vent devient fort ;
Les vagues soulèvent
L'esquif loin du port ;

Sur le grand navire
 On hisse le foc ;
 Et mon cœur soupire
 Au bruit du ~~des~~-Tok.

Adieu, vous que j'aime,
 Adieu, bons parents ;
 Ma peine est extrême,
 Tristes mes accents :
 Ma pauvre petite
 Linak... adieu !...
 Va, mon cœur hésite
 A quitter ce lieu.

Comme dans l'espace
 Le petit ramier
 Gémit, quand l'enlace,
 Le prend l'épervier,
 Ainsi l'on m'arrache
 A qui m'aime bien,
 Sans que je le sache,
 Sans qu'on dise rien.

Comme de sa mère
 Quand est loin l'agneau,
 Je me désespère
 Sur mon grand vaisseau ;
 Et, vers ta demeure
 Je tourne toujours
 Les yeux... puis, je pleure,
 Mes chères amours.

Je regarde l'onde
 D'un œil interdit,
 Qui, sous moi, profonde,
 S'entr'ouvre et bondit ;

Et, lorsque je pense
 Au péril réel,
 De l'abîme immense,
 Je remonte au ciel.

Ah ! je vois encore
 Mon étonnement,
 Quand, avec l'aurore,
 Sur mon bâtiment
 Je vis la mitraille,
 Mille engins sans noms,
 Et, pour la bataille,
 Quatre-vingts canons ;

A longue distance
 Quand je vis, au jour,
 L'océan immense,
 Un cercle à l'entour ;
 Et, haut retenue,
 La flamme au grand mât ;
 La voile tendue ;
 Tout prêt au combat.

Comme en nos bruyères
 On voit, fins, ténus,
 Au pied des fougères
 De longs fils tendus,
 Ici, ces treillages,
 Ces fils merveilleux,
 Ce sont des cordages
 Cent fois plus nombreux.

Non, plus d'allégresse,
 De joyeux *Pardons* !
 Sont pleins de tristesse
 Hélas ! les Bretons !...

Linaik, peut-être,
 Ma chanson, là-bas,
 Jusqu'à ta fenêtre
 N'arrivera pas !...

Allaz ! ar Vretoned zo leun a velkoni !

Sont pleins de tristesse,
 Hélas ! les Bretons !

Comme le chant de ce pauvre matelot est en effet rempli de tristesse et de mélancolie ! On sent que son âme s'associe au bruit monotone et régulier de cette mer qui l'environne, de ce *flik-flok*, ainsi qu'il l'appelle dans son langage imagé ; on sent qu'elle s'y associe au point d'en faire partie, et que le murmure des flots devient quelque chose de lui-même.

Devant l'infini, devant ce grand cercle tracé tout autour de son bâtiment, et qui sépare en deux la mer et le ciel, il tombe dans une rêverie profonde, et son cœur s'ouvre à tous les regrets de l'absence.

D'ailleurs, on le voit : que le Breton vive sur la montagne, dans la plaine ou sur les côtes, partout, toujours il est poète et sentimental. Sous un ciel gris, il a une imagination ardente, et, ainsi que l'a dit avant nous un barde breton contemporain, M. J. P. B. Lescour, qui fait vibrer si harmonieusement sous ses doigts *la Harpe de Guingamp*, quelque misérable que puisse être la condition du Breton, il a néanmoins un sentiment profond et inné des beautés qui l'entourent, et ce sentiment il l'exprime avec le cœur, dans une langue et par des accents que rien ne peut traduire.

Au moment du départ des jeunes matelots pour le service de l'Etat, leurs mères ont coutume de les conduire à l'église, afin d'y prier ensemble à l'autel de la Vierge.

Là, après avoir supplié *l'Etoile de la Mer* de veiller sur leurs fils, ces pauvres femmes suspendent au cou de leur enfant un petit sachet rempli de poussière ramassée sur les marches des autels.

Au sein des mers, dans les régions les plus lointaines du globe, ce sachet béni doit être pour eux un souvenir et une consolation, et ne sont-ils pas charmants de tendresse et d'espérance, ces mots, qu'un de nos poètes compatriotes, M. Hippolyte Violeau, met dans la bouche du petit mousse qui va quitter sa mère :

Je ne puis pas mourir en route,
Vous allez tant prier pour moi !...

Et qui donc songerait à rire ou à se moquer de cette dévotion que quelques esprits sceptiques pourront peut-être trouver puérile ?

Ah ! je vous l'assure, rien n'est touchant, rien n'est sublime, comme la douce mélancolie ou le saint enthousiasme de cette pauvre mère, pleine de foi, d'espérance, d'amour, qui va avec confiance demander à la bonne Vierge, la conservation d'un enfant chéri, au moment où se séparant de lui pour longtemps, bien longtemps peut-être... elle le confie à l'inconstance des flots.

Lorsque la nostalgie menace d'envahir ces petits mousses, ces jeunes marins, ils jettent les yeux sur la précieuse relique, et se rappelant que, là-bas, leur mère, agenouillée, comme au jour de leur départ, devant l'autel de Notre-Dame, lui demande, de toute l'ardeur de la foi, le retour d'enfants bien-aimés, ils reprennent courage, se transportant par la pensée, dans la chère petite église où bientôt ils iront déposer, joyeux et reconnaissants, le gage de tant de foi et de tant d'amour.

Le Breton a composé sur le petit roitelet un proverbe qu'il peut bien s'appliquer à lui-même :

*Al laouenan a gar ato
He doen ha kornig he vro.*

• Le roitelet aime toujours son toit et le petit coin de son pays. »

Enfin, partout, toujours, il exhale sa plainte mélancolique et tendre. Écoutons encore le prêtre breton chanter sur la plage lointaine, au-delà des mers, dans son exil où l'a fait jeter le refus de prêter serment à une Constitution qui lui paraissait un attentat à sa liberté de conscience :

*Turhanet, estik-nex, get-enn-anser-nous,
E iebet de ganein doh dor mem bugale ;
Ha perak ne hallan neinjat ens gen-hoc'h,
Eit monet, dreist er mor, bed hon bro, aval hoc'h.*

« Tourterelle, rossignol de nuit, quand revient le temps nouveau, vous allez chanter à la porte de mes enfants. Ah ! que ne puis-je y voler comme vous ! Que ne puis-je voler, par de là de la mer, jusqu'à mon pays, comme vous !... »

On le voit : tous les Bretons, en général, ne font que répéter encore ce qu'Horace écrivait dans une autre langue et à une autre époque :

Ille terrarum, mihi præter omnes angulus ridet.

Ce petit coin de la terre me rit plus que tout le reste du monde.

LA FÊTE DES PATRES

Cette fête a lieu vers la fin de l'automne. — La Leçon des enfants (*Kentel ar vugale*), chant traduit du dialecte de Cornouaille. — La Fête-Dieu, en Bretagne.

De tous les récits qui précèdent, du grand nombre de ballades et de chants reproduits des bardes et des poètes armoricains, il est facile de conclure que la Bretagne est le pays des fêtes champêtres par excellence, et que, *mariages, pardons, aires neuves*, tout est occasion, sujet ou prétexte à réjouissances pour le paysan cornouaillais.

Ainsi, de même que chaque fête a sa chanson, de même aussi, chaque âge, chaque saison a la sienne qui lui est propre.

Nous venons de voir que celle de la jeunesse se célèbre au mois de juin; celle de l'enfance a lieu vers la fin de l'automne, et se nomme la fête des pâtres.

Si nos landes sont un peu moins vertes qu'au printemps, elles n'en sont pas moins tout embaumées encore de la bonne et pénétrante odeur que possèdent nos champs à cette époque de l'année.

Les chênes, il est vrai, ont déjà commencé à livrer au vent quelques-unes de leurs feuilles jaunies; les oiseaux sont partis avec les fleurs, à l'exception toutefois de celles des gentianes et des genêts d'or qui se mêlent aux grappes purpurines de nos bruyères; et pourtant la campagne est belle encore, le déclin de l'année donne au paysage cette nuance

sombre, cette physionomie douce et mélancolique, toujours si chère aux âmes des Bretons.

Comme lieu de réunion, on choisit généralement la lande la plus vaste, en même temps que la plus rapprochée de la fontaine surmontée de la statue du saint que l'on révere dans la paroisse.

Dès le matin, conduits par leurs parents, on voit arriver de divers côtés, on découvre à l'issue de tous les chemins creux qui aboutissent à la lande, de jeunes enfants, de dix à douze ans, vêtus de leurs beaux habits du dimanche, abandonnant au gré de la brise leurs longues et soyeuses chevelures, et laissant refléter sur leurs petits minois frais et épanouis, tout le plaisir, toute la satisfaction qu'ils éprouvent.

Semblables à de jeunes faons effarouchés, ces enfants s'ébattent en toute liberté, bondissent, folâtrant dans la lande, tandis qu'en un endroit choisi du tertre gazonné, les mères diligentes disposent et étalent aux regards remplis de convoitise des plus gourmands, qui forment cercle autour d'elles, toutes les appétissantes friandises qu'elles ont apportées, fruits, crêpes, beurre frais et lait doux.

Au premier appel, impatientement attendu par la bande joyeuse, les jeux cessent, et la collation est servie.

Quand tout est dévoré, qu'il ne reste plus sur l'herbe froissée et piétinée de la lande que les débris du festin champêtre, et que le silence a été établi à grand'peine, un vieillard présent à la fête chante aux bambins attentifs la chanson, remplie de morale et de bons enseignements, si connue dans toute la Cornouaille sous le nom de : *La Leçon des Enfants (Kentel ar Vugale)*.

Elle est tellement répandue et populaire en Bretagne, que les mères et les nourrices, en même temps qu'elles apprennent aux petits enfants à réciter leurs prières, leur font toujours dire quelques-uns des excellents préceptes qu'elle contient.

Lorsqu'elle est terminée, les danses et les jeux recom-

meurent jusqu'au coucher du soleil ; à ce moment, parents et jeunes enfants regagnent ensemble leurs logis en chantant, à l'unisson, un vieux sône des montagnes, appelé : *L'Appel des Pères*, et que nous donnons plus loin.

On comprend facilement combien ces chants, ces innocentes clameurs, ces élans joyeux d'une génération qui se lève, font palpiter de bonheur le cœur des mères présentes, et d'ailleurs, ne le savons-nous pas ? Que de semblables réunions aient lieu au sein des campagnes les plus agrestes, ou sous les lambris dorés des plus somptueux palais ; que de gais et frais enfants libres, comme de jeunes passereaux envolés de leurs cages, foulent le vert et tendre gazon des pelouses fleuries, ou les soyeux tapis orientaux des plus opulentes demeures, n'est-ce pas toujours avec la même tendresse, avec la même émotion, que le cœur des parents s'ouvre aux clameurs de ces voix enfantines, alors que les échos redisent au loin les sons de leur innocente symphonie ?

Toujours sensible aux joies, aux charmes, aux caresses de l'enfant ; toujours, aussi, le cœur débordant d'une ineffable tendresse quand il en a parlé, Victor Hugo, dans son langage inspiré n'a-t-il pas dit :

Laissez. — Tous ces enfants sont bien là. — Qui vous dit
Que la bulle d'azur que mon souffle agrandit
À leur souffle indiscret s'éroule ?
Qui vous dit que leurs voix, leurs jeux, leurs pas, leurs cris
Effarouchent la masse et chassent les péris ?
Venez enfants, venez en foule !

Venez enfants ! — A vous jardins, boues, espaliers,
Stranlez et planchers et plafonds et piliers !
Que le jour s'achève ou renaisse,
Coutez et bourdonnez, comme l'abeille aux champs !
Ma joie et mon bonheur, et mon âme et mes chants
Iront où vous irez, jeunesse !

KENTEL'AR VUGALE

(LA LEÇON DES ENFANTS)

Sinite paroulos parite, ad me.

Approchez, enfants, et venez entendre
 Un chant tout nouveau fait exprès pour vous;
 Mettez votre peine à le bien apprendre,
 Retenez son air lent, plaintif et doux.

Dès que vous ouvrez, enfants, la paupière,
 Au bon Dieu, de suite, offrez, en ce jour,
 Votre cœur, et puis dites la prière,
 Avec foi bien vive, espérance, amour.

- Mon Dieu, sont à vous mon corps et mon âme,
- Faites que je sois honnête en tout temps;
- Que mon cœur, pour vous, conserve sa flamme,
- Ou bien que je meure avant le printemps. »

Avant le repas, priez; — et les grâces
 Dites-les après; — peut-être toujours
 N'aurez-vous pas plein de lait dans vos tasses,
 Si vous négligez d'implorer secours.

Les petits oiseaux perchés sur les branches,
 Les récitent bien pour un grain de blé,
 Pour un vermisseau, quelques gouttes blanches,
 Quelques gouttes d'eau du ciel étoilé.

Lorsque vous allez garder près du saule
 Vos vaches, afin de les diriger,
 De votre couteau, coupez une goule,
 Et servez-vous-en pour les protéger.

Mais si des fuyards s'en vont par les landes,
 Ne jurez jamais contre eux ; dites-leur,
 Dites-leur plutôt : — « Allez, les gourmandes
 Et ne volez pas l'herbe du recteur.

» Pâturage à renard ! jamais votre ventre
 N'est assez gorgé de gazon bien gras ;
 Je vous laisse aller... au logis je rentre,
 Mais vous me paierez chèrement mes pas !... »

Lorsque d'un corbeau vous voyez les ailes,
 Pensez que méchant, noir, est le démon ;
 Lorsque vous voyez blanches tourterelles,
 Pensez que votre ange est, lui, blanc et bon.

Pensez que du haut du ciel vous regarde,
 Comme le soleil regarde les fleurs,
 Enfants, le bon Dieu, qui toujours vous garde,
 Et, souvent, de vous détourne les pleurs.

Lorsque vous parlez, que votre voix claire
 Dise : Oui, mon frère, ou bien : Oui, ma sœur ;
 A tous dites : Vous ; et tâchez de plaire
 Par votre bonté, par votre douceur.

Enfants, respectez les gens de noblesse ;
 Aux prêtres toujours parlez poliment ;
 Soyez pour l'aïeul rempli de tendresse,
 S'il est faible et las, marchez lentement.

A la Fête-Dieu, quand, sous les ombrages,
 On fait au Seigneur de beaux reposoirs,
 Seront désignés, ceux qui seront sages,
 Pour porter la croix et les encensoirs.

Le soir, à genoux, vous prierez encore
Pour qu'un ange blanc descende du ciel ;
Qu'il veille sur vous et, jusqu'à l'aurore,
Qu'il protège, enfants, votre doux sommeil.

Voilà, mes enfants, le moyen de vivre
Heureux et contents, en vrai bon chrétien ;
Ce que dit mon chant, tâchez de le suivre,
C'est ce que vous dit votre ange gardien.

Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver quelque chose de plus simple et de plus naïf, mais en même temps de plus instructif et de plus charmant, que ce chant mis à la portée de l'enfance et qui lui est dédié.

Promettre aux enfants qui seront les plus sages que ce seront eux qui seront choisis pour jeter des fleurs devant le Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu ; qu'ils porteront la croix et les encensoirs, c'est faire briller à leurs yeux tout ce que peut rêver leur jeune imagination pure et innocente.

Car, dans nos campagnes, et même dans nos villes, la Fête-Dieu est encore une cérémonie sublime, touchante, qui remplit le cœur d'une douce émotion, et qui résume toutes les poésies de la Bretagne.

La bannière déployée, la croix d'argent de la paroisse en tête, la procession sort de l'église ; le recteur s'avance majestueusement sous sa chape de soie aux broderies d'or et d'argent, portant entre ses bras vénérables le Saint-Sacrement, au milieu de la fumée des encensoirs et des flots de fleurs que jettent devant lui de jeunes enfants du village, vêtus ce jour-là, pour la cérémonie, de soutanes rouges et de robes blanches comme les enfants de chœur.

Derrière lui, semblable à un gigantesque serpent, se déroule la foule des paysans découverts et recueillis, marchant lentement et égrenant entre leurs doigts, ainsi que les femmes et les jeunes filles, les grains de leurs chapelets bénits.

Aussi, par une de ces resplendissantes journées d'été, alors qu'un soleil radieux brille de tout son éclat dans un ciel sans nuage, que le vent, retenant son haleine, ne laisse arriver aux visages qu'une brise tiède et embaumée, n'est-ce pas sans une émotion dont on essaierait en vain de vouloir se défendre, que l'on voit la processions défilant autour des bruyères roses, des champs de millet doré, s'avancer par les sentiers étroits et sinueux tracés au milieu des sarrasins vermeils ou des avoines flexibles qui s'inclinent respectueusement sur son passage ; descendre sous les mystérieuses arcades des chemins creux ; revenir sur la lisière des bois et toucher de ses croix d'argent, signe de la rédemption, les feuillages des chênes antiques, de ces mêmes arbres sur lesquels les Druides cueillaient le gui sacré avec leur serpe d'or!...

SAINT HERVÉ

PATRON DES CHANTEURS POPULAIRES

On attribue le chant qui précède, la *Leçon des Enfants*, à saint Hervé. — Quelques détails sur la vie de ce saint, regardé, en Bretagne, comme le patron des chanteurs populaires. — Hyvarnion, son père, musicien et compositeur lui-même, reste pendant quelque temps à la cour du roi Childebert, qui se montre généreux envers lui. — Hyvarnion vient en Armorique. — Plusieurs fois, il voit en songe, pendant son sommeil, une charmante jeune fille assise au bord d'une fontaine. — *La petite Reine de la fontaine (ar Rouanezik)*, légende populaire, traduite du dialecte de Cornouaille. — Rivanone. — Hyvarnion et Rivanone ont un fils aveugle. — Ils lui donnent, à cause de leur douleur, le nom de *C'huerv* ou *Hervé*, c'est-à-dire *amer* ou *amertume*. — *Enfance d'Hervé*. — La fête des morts. — Chant des Trépassés, traduit du dialecte de Cornouaille. — Cérémonies, usages, prières pour les âmes le soir du jour qui précède la fête des Morts. — Cimetières de campagnes. — Superstitions et croyances. — La baie des Trépassés sur la côte de Cornouaille. — Le passage du Raz. — Mort de saint Hervé. — Cautique du Paradis (*ar Baradox*), traduit du dialecte de Tréguier.

Nous avons souvent entendu donner une origine fort ancienne à ce chant connu sous le nom de *Leçon des enfants*. D'après quelques-uns, ce serait saint Hervé lui-même, le patron des chanteurs populaires de Bretagne, qui l'aurait composé. Il y a, peut-être, certains couplets de lui, mais, en tout cas, ainsi que le fait judicieusement remarquer l'auteur de la *Légende celtique*, bien rajeunis de style et de langage.

Nous empruntons à cet intéressant ouvrage et à son biographe Albert-le-Grand, quelques détails sur ce bienheureux saint. Ils seront pour nous l'occasion d'introduire dans notre

Bretagne poétique, un ou deux des chants qui lui sont attribués par la tradition. Le patron des chanteurs populaires de l'antique province doit bien avoir sa place marquée dans un recueil qui n'est, en quelque sorte, que la reproduction des œuvres des bardes et des chanteurs bretons, à différentes époques.

C'était l'usage des rois Franks d'avoir à leur cour un grand nombre de poètes et de musiciens ; ils les faisaient souvent venir des contrées étrangères.

Parmi les Bretons réfugiés près d'eux, et qui continuaient à jouer en Gaule à peu près le même rôle que dans les demeures de leurs chefs nationaux, il y avait un jeune homme appelé Hyvarnion.

Hyvarnion s'assit pendant quatre années (de 513 à 517 probablement) à la cour du roi frank Childebart.

« Comme il estoit — dit Albert-le-Grand — parfait musicien et compositeur de balets et chansons, le roy Childebart, qui se delectoit à la musique, l'appointa en sa maison et lui donna de grands gages. »

Au milieu des débauches et des scandales de cette cour barbare, il parut calme et serein de conscience et de visage, et comme l'enfant dans la fournaise, il chanta.

Ses chants et ses vers le rendirent agréable au roi. A une grande facilité pour parler plusieurs langues, il joignait, dit son plus ancien historien, un rare talent pour composer, sur des sujets d'imagination, des poèmes rimés qu'il chantait sur des airs nouveaux de son invention.

Childebart se montra aussi généreux envers lui que l'étaient les chefs insulaires envers leurs bardes domestiques.

Mais ni les étoffes précieuses, ni l'or, ni les coupes de corne remplies de bière jusqu'au bord, ces trois dons les plus chers aux bardes, ne purent fixer à la cour de Paris le jeune homme, aux yeux duquel la pureté et la justice étaient les plus belles vertus.

Sous prétexte de retourner dans son pays, où une victoire

éclatante et décisive d'Arthur sur les Saxons ramenait, disait-on, la sécurité, il demanda au roi la permission de le quitter. Il partit comblé de présents, porteur même d'une lettre pour le grand chef qui gouvernait l'Armorique au nom de Childebert, par laquelle le roi ordonnait de mettre un navire au service du barde breton.

Hyvarnion était depuis trois jours à la cour de l'officier frank, et le navire qui devait le reconduire dans l'île de Bretagne s'appêtait à mettre à la voile, quand trois songes, suite d'une rencontre qu'il avait faite probablement dès son arrivée en Armorique, l'empêchèrent de s'embarquer. Une jeune orpheline du pays de Léon, aussi remarquable par sa beauté que par son talent pour la poésie et la musique, se montra à lui pendant son sommeil : Assise au bord d'une fontaine, elle chantait ; elle chantait d'une voix si douce, que son cœur en fut pénétré. Un peu troublé à son réveil, il chassa ce dangereux et trop charmant souvenir ; mais la nuit suivante, la même jeune fille, plus belle encore, si c'est possible, et chantant encore mieux que la veille, lui apparut une seconde fois. « Alors, dit un auteur, il craignit sérieusement qu'il n'y eût là quelque astuce et malice de l'esprit de fornication, » et, la nuit venue, il pria le Seigneur de le délivrer de ce songe s'il ne venait pas de lui : « Si, au contraire, c'est vous qui me l'envoyez, dit-il, faites-moi connaître clairement ce que vous voulez que je fasse. »

Et il se mit au lit. Mais voilà qu'à peine endormi, il eut un troisième songe. Il vit entrer dans sa chambre un jeune homme environné de lumière qui lui parla ainsi : « Ne craignez pas de prendre pour femme celle que vous avez vue au bord de la fontaine et que vous y reverrez encore. Comme vous, elle est chaste et pure, et Dieu bénira votre amour. »

L'officier frank, à qui le barde raconta son rêve, voulut sans doute être agréable au *recommandé* du roi, et se chargea de réaliser la prédiction. Il proposa donc au jeune homme une partie de chasse où il devait, disait-il, lui faire rencontrer

certain lièvre merveilleux appelé le *lièvre d'argent*, mais dans le dessein secret de lui ménager une entrevue avec la jeune fille du songe. Son espoir ne fut pas trompé. Comme ils entraient dans la forêt où gîtait le prétendu lièvre d'argent, ils entendirent une voix qui chantait au loin avec un charme inexprimable. Le jeune homme tressaillit et retint son cheval par la bride : « J'entends, — dit-il, — chanter la voix que j'entendis la nuit dernière. »

Sans répondre un mot, l'officier royal le conduisit vers le point de la forêt d'où partait la voix, et, suivant un sentier qui serpentait le long d'un ruisseau, ils arrivèrent à une source près de laquelle une jeune fille s'occupait à cueillir des simples. Voici quelques fragments de la légende populaire :

AR ROUANEZIK

(LA PETITE REINE DE LA FONTAINE)

*Ar plac'h a ioa tal ar feuntin
He liou hag he sae ruz ha gwenn.*

Elle était près de la fontaine
La jeune fille à l'œil brillant,
Blanche était sa robe de laine,
Et rose était son front riant.

Sa robe si blanche et si fine,
Son visage si souriant,
Qu'elle semblait une églantine
Du sein de la neige sortant.

Elle chantait à la fontaine,
Flexible comme un vrai roseau :
« On me nomme *Petite Reine*,
• Moi, simple iris du bord de l'eau. »

Le comte vers elle se penche,
 Et lui dit, plus près s'approchant :
 « — Bonjour, petite Reine blanche,
 Bonjour ! que joyeux est ton chant !...

» O dis-moi, fille rose et blanche,
 Que chantes-tu comme cela ?
 Près de la source qui s'épanche,
 Quelles fleurs cueilles-tu donc là ? »

« — Monseigneur, je ne suis pas blanche,
 Et je ne chante pas gaïment :
 Ce que je cueille sous la branche,
 Ce ne sont pas des fleurs, vraiment.

» Ce sont de salutaires plantes
 Que je cueille, et non pas des fleurs ;
 De trois espèces différentes :
 « *La première éloigne les pleurs.* »

« *Pour les aveugles l'autre est bonne,* »
 Elle croît ici sur ce bord ;
 Rare est la troisième en automne :
 « *Celle-là guérit de la mort.* » (1)

« — Donne-moi, Reine, je t'en prie,
 Celle au loin qui chasse les pleurs,
 Celle qui croît dans la prairie,
 Celle qui ne croît pas ailleurs. »

« — Seigneur comte, sauf votre grâce,
 A vous je ne la donnerai,
 Car je la cueille et la ramasse
 Pour celui que j'épouserai. »

(1) Les Bretons de la Cornouaille armoricaine croient encore aujourd'hui que la racine d'un certain arbuste qu'ils appellent l'*Arbrisseau de vie* empêche de mourir : c'est le Houx-fielon.

« — Donne-la donc; tu l'as donnée !
 A ce jeune homme, à celui-là :
 Donne-la; — sois son épousee,
 Pour te demander le voilà !... »

Et la *petite reine de la fontaine*, continue l'auteur de la *Légende celtique*, donna au barde, en gage de sa foi, la plante qui produit la gaieté.

Si l'on en croit la légende, c'est même dans cette bonne pensée que Rivanone, comme elle l'appelle, serait allée à la fontaine, car elle avait fait un rêve, elle aussi, la nuit précédente, un rêve tout semblable à celui du barde : elle l'avoua elle-même ; et, quand elle ne l'eût pas avoué, on le devinerait : « Ceux qui aiment, dit Virgile, n'ont-ils pas des songes ? » Voyant donc là une preuve certaine de la volonté du ciel, le comte frank fit venir le frère de Rivanone, chef léonnais, dans le manoir duquel la jeune fille vivait depuis la mort de son père et de sa mère ; et après lui avoir raconté ce qui s'était passé, il lui demanda sa sœur en mariage pour le favori du roi. Ainsi fut conclue cette union si bien assortie, et les noces furent célébrées à la cour même du comte frank.

Trois ans après leur mariage, Rivanone et Hyvarnion berçaient un enfant qui pleurait et qu'ils s'efforçaient d'endormir par leurs chansons. Or, cet enfant était aveugle ; et, en mémoire de leur chagrin, ils l'avaient nommé *C'huerv* ou *Hervé*, c'est-à-dire *amer* ou *amertume*.

Mais si sa mère n'essaya pas sur ses yeux la vertu mieux appréciée de l'herbe qui devait guérir les aveugles, si elle demanda à sa foi de chrétienne des remèdes plus sûrs pour éclairer son fils, elle retrouva du moins, aux pieds de la croix, l'herbe qui adoucit l'amertume, et son mari lui-même se rappela sans doute ce qu'il disait dans son enfance, que l'une des plus belles vertus est « *la force dans les épreuves et les tribulations.* »

Deux ans après, cette force était encore plus nécessaire autour du berceau de l'aveugle; une seule main le berçait, une seule voix y chantait : l'autre voix chantait dans le ciel. Le père avait déjà trouvé la vraie plante qui donne la vie.

Après la mort, la misère entra dans la maison du barde. Un jour l'orphelin disait à sa mère malade, en la serrant dans ses petits bras : « Ma chère petite mère, si vous m'aimez, vous me laisserez aller à l'église ; car voilà que j'ai sept ans accomplis, et à l'église je ne suis pas encore allé.

« J'irai avec quelqu'un qui me conduira, et, en marchant, je chanterai vos beaux cantiques, et les cœurs seront attendris. »

Or, il eût été dur le cœur, le cœur qui n'eût pas été ému sur le chemin de l'église, en l'entendant chanter, grelottant, battu par le vent et par la pluie, sans chaussures à ses petits pieds, et ses dents claquant par le froid.

C'était la fête de tous les Saints, comme le remarque la légende; la fête des Morts la suit, et se prolonge durant la seconde nuit de ce mois, que les Bretons ont nommé le *Mois noir* (*Mis du*). — On dit que cette nuit-là les âmes du Purgatoire volent dans l'air aussi pressées que les herbes dans la prairie, qu'elles tourbillonnent avec les feuilles que le vent roule dans les campagnes et que leurs voix se mêlent aux soupirs de la nature en deuil.

Cette nuit-là, les pauvres trépassés sont dans l'angoisse, brûlant et gémissant dans les flammes; Notre-Dame de Bon-Secours bénie, pitié pour les pauvres trépassés délaissés !

*Ann anaon paour a zo e poan
O leski hirvoudux enn tan ;
Itron Wir-Zikour venniget,
Truez d'ann anaon dilezet !*

Avec le chantre des *Harmonies poétiques* associons-nous un instant à ces voix qui pleurent dans les landes, lorsqu'en

gémissant, elles se mêlent aux feuilles arrachées, dispersées sous les coups redoublés des vents :

Ah ! quand les voix de l'automne
Sifflent dans les rameaux morts ;
Que le brin d'herbe frissonne,
Quand le pin rend ses accords ;
Quand la cloche des ténèbres
Balance ses glas funèbres
La nuit à travers les bois,
A chaque vent qui s'élève,
A chaque flot sur la grève,
Je dis : N'es-tu pas leur voix ?

Or, vers minuit, ces voix confuses deviennent de plus en plus distinctes, et à la porte de chaque chaumière on entend ces lugubres paroles :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Et priez pour les trépassés.

CHANT DES AMES

(TRADUIT DU DIALECTE DE CORNOUAILLE)

Au nom de la Trinité sainte,
Bonne santé, gens du logis ;
Levez-vous tous, dans cette enceinte,
Priez devant le crucifix.

Quand la mort frappe à votre porte
Et qu'elle dit : « Je veux entrer ! »
Le cœur, ainsi que feuille morte,
Tremble. — Qui doit-elle emporter ?...

Si nous frappons à vos demeures,
Amis, ne soyez pas surpris ;
Jésus nous dit : Va, toi qui pleures,
Éveiller les gens endormis.

Oh ! s'il est encor dans le monde
De la pitié : secourez-nous !
Et que votre voix nous réponde ;
Gens qui dormez, réveillez-vous !

Au nom de la Trinité sainte,
Priez pour nous, parents, amis ;
N'entendez-vous pas notre plainte ?
Pitié, pitié, frères chéris.

Par tous ceux que nous élevâmes,
Déjà, sommes-nous oubliés ?
Priez le Seigneur pour nos âmes,
Vous, que nous avons tant aimés !

Vous dormez sur des lits de plume,
Bien douillettement étendus ;
Nous, au sein d'un brasier qui fume
Pour un temps, sommes retenus !

Vous reposez dans le silence
Jusqu'à l'heure où vient le soleil ;
Nous, nous veillons dans la souffrance,
Et nous ignorons le sommeil.

Pour notre corps, un blanc suaire,
Quatre ou cinq planches de sapin,
Et, par dessus cinq pieds de terre :
Voilà l'héritage certain.

Nous souffrons au milieu des flammes :
Sautez du lit... vite debout !
Feu sur nos têtes, pauvres âmes,
Feu sous nos pieds... du feu partout !

Jadis quand nous étions au monde,
 Les amis ne nous manquaient pas ;
 Mais nul aujourd'hui qui réponde
 A ceux frappés par le trépas.

Secourez-nous ; brûlez un cierge ;
 Dites pour nous un chapelet ;
 Priez pour que la sainte Vierge
 Sur nous verse un peu de son lait.

Hors de votre lit, sautez-vite ;
 Jetez-vous sur vos deux genoux ;
 Mouillez votre front d'eau bénite ;
 Gens qui dormez, réveillez-vous !

Tel est le chant qui nous est parvenu, composé en breton, par le pauvre petit aveugle, sous l'inspiration de son père qu'il aurait délivré de peine ; et l'imagination populaire ajoute :

« Le soir des Morts, bien avant dans la nuit, l'enfant revenait vers sa mère, après sa tournée ;

» Et il était si fatigué, si fatigué, qu'il ne pouvait tenir sur ses pieds, tant la route était glissante sous la pluie glacée. »

Depuis lors, la poétique et mélancolique patrie de saint Hervé n'a cessé d'entendre, pendant les heures de la nuit que les vivants accordent, chaque année, à la mémoire des morts, c'est-à-dire au commencement de novembre (*mois noir*), résonner ce chant des âmes, rempli de tendresse émue et craintive à la fois, au milieu de ses landes froides et désertes, au seuil de ses chaumières isolées.

Tous les ans, le soir du jour qui précède la fête des Morts, les cimetières qui entourent les églises des villages bretons se remplissent d'une foule émue et recueillie qui vient s'agenouiller, tête nue, sur l'herbe mouillée, près des tombes des défunts regrettés. Le recteur, à la lueur vacillante des cierges,

fait processionnellement le tour du cimetière, bénit chaque tombe ; et les parents qui le suivent, remplissent la coquille creusée à la tête de chaque pierre sépulcrale, au-dessous du signe de la rédemption, soit d'eau bénite, soit de lait, qui mieux que l'eau doit *blanchir* les trépassés.

Qui a vu un cimetière dans nos campagnes les a vus tous. Placés au milieu des bourgs et des villages, ceints d'un petit mur très-bas, ils entourent l'église. De petits tertres gazonnés, ou couverts de fleurs, serrés les uns contre les autres, surmontés d'une croix de bois aux inscriptions touchantes et chrétiennes, voilà les seuls monuments des cimetières bretons. Une pierre recouvre quelques-unes de ces tombes ; dans l'épaisseur de la pierre on a creusé une petite coupe, une petite coquille, dans laquelle s'amasse l'eau du ciel, eau bénite par le souvenir et le sentiment pieux de la mère en larmes, de l'enfant en pleurs, qui en aspergent la modeste tombe, lorsqu'ils viennent s'agenouiller et prier pour le repos de celui que cette pierre recouvre.

Presque partout, adossée à l'église, se trouve une petite chapelle funéraire, l'ossuaire, le *reliquaire*, comme on l'appelle. Là, à travers l'étroite ogive qui lui sert de porte, on peut voir les ossements des générations passées, mêlés, entassés comme des branches de bois mort, dans ce sombre charnier, où ils ont été pieusement déposés, lorsque, pour faire place à de derniers venus, le fossoyeur les a recueillis, après avoir enfoncé de nouveau dans la terre, sa lourde bêche.

Dans d'autres endroits, de petites boîtes renferment le crâne des ancêtres. Une inscription indique la date et le nom : *ci-gît le chef de... mort le...*

Le chef, la tête, mot expressif de la vieille langue armoricaine !

Pendant toute la soirée du premier novembre, les cloches des paroisses ne cessent de tinter des glas funèbres, et lorsque sa voix se tait, le paysan anxieux, prêtant l'oreille, croit entendre sur les feuilles desséchées, le roulement cahoteux de

la charrette de la mort, couverte d'un drap blanc, traînée par un squelette (*Karrigel ann ankou*).

Je l'entends! Je l'entends! c'est le char de l'Ankou;
Hoël s'eu va !... la mort l'emporte dans son tron.

BRIZESUX.

Après le repas du soir pris en commun, on se retire, mais dans aucun ménage le souper n'est enlevé de dessus la table, la nappe reste mise et le feu n'est point éteint dans l'âtre, car une superstition touchante fait croire aux Bretons que les âmes de ceux qu'ils regrettent viendront encore se chauffer au foyer et prendre part au repas de la famille.

Dès que le dernier chant de la fête des saints
Est fini, les voilà, pareils à des essaims,
Ou comme les graviers roulés dans la tempête,
Qui sortent par millions, et volent à leur fête;
Ils vont rasant le sol, pêle-mêle, hagards ;
Et le seuil des maisons, les courtils, les hangars,
Les granges, tout s'emplit ; ils remplissent l'étable ;
Tous les bancs du foyer, tous les bancs de la table ;
Et même dans vos lits, sous vos draps chauds et doux,
Eux toujours frissonnants, se couchent près de vous.
Vous ne les voyez pas, mais la nuit sur la face
On sent comme un vent froid, un petit vent qui passe.

(*Les Bretons*, poème.)

Quand on a vu partout les lumières successivement s'éteindre ; lorsque chacun, enfermé dans son lit-clos, dort ou prie pour ceux qui ne sont plus, des bruits confus, semblables aux gémissements de la houle sur le galet des grèves, se font entendre : voix de femmes, d'hommes, de vieillards et d'enfants, mêlées aux mille bruits de la bise qui soulève les feuilles mortes en les faisant tourbillonner dans les airs. Tout à coup, trois coups retentissent à la porte. Un chant sur un mode lugubre se fait entendre : c'est celui des *Ames*

en *peine* qui réclament des prières; ce sont les pauvres morts qui empruntent la voix des mendiants de la paroisse et qui vont de porte en porte répétant l'hymne du Purgatoire.

Au bruit de ces voix lamentables, de ce *gwerz* saisissant, tout le monde se lève dans les chaumières, tout le monde se précipite à genoux, et l'on dit en commun des prières pour les trépassés. Les ménagères n'oublient pas, en vue du rachat de ces pauvres âmes en *peine*, de faire d'abondantes aumônes aux mendiants qui sont à la porte et qui les représentent. Ainsi se passe, en Bretagne, la nuit des Morts. D'ordinaire, cette nuit-là la pluie tombe avec abondance, la tempête mugit et la désolation de toute la nature vient encore ajouter aux terreurs de ces croyances.

La triste baie des Trépassés, sur la côte de Cornouaille (Finistère), est située en face de l'île druidique de Sein. Pomponius Mela, qui vivait au premier siècle de notre ère, donne à cette île le nom de *Sena* (*de Situ orbis*, lib. III); les Bretons lui donnent celui de *Enez Sizun* (l'île de la Semaine, contraction de *Seizhun*, littéralement sept sommeils); elle renfermait un oracle célèbre, dont les interprètes étaient neuf prêtresses vouées à une virginité perpétuelle. « *Sena, in Britannico mari, Ossimiis adversa littoribus, oraculo insignis est; cujus antistites perpetuâ virginitatè sanctæ, numero novem esse traduntur.* » C'est de l'île de Sein que Chateaubriand a tiré l'épisode de *Velléda*, la dernière des neuf vierges qui y desservaient le sanctuaire de Teutatès.

D'après les traditions locales, d'accord avec Procope l'historien, c'est dans cette baie qu'arrivaient les âmes des morts avant d'être passées dans l'île.

Les habitants des côtes étaient chargés de passer les âmes.

Au milieu de la nuit ils entendaient heurter à leurs portes, ils se levaient et trouvaient à la côte des bateaux vides en apparence, et pourtant si chargés que l'eau en touchait presque les bords supérieurs.

Battue continuellement par des vents déchaînés, cette île retentit toujours de rumeurs plaintives ; mais c'est la nuit du 2 novembre, nuit du rendez-vous annuel de toutes les âmes dont les corps habitèrent la douce Armorique, et qui ont eu les flots pour linceul, que le voyageur désireux de palpitantes émotions doit se rendre. L'immense cap qui domine cette baie funèbre ; le *Raz*, ce détroit si redouté des marins ; l'île mystérieuse que l'on découvre à l'horizon, tout est réuni là pour présenter, dans ce qu'il y a de plus mélancolique et de plus sauvage, le génie de la Bretagne.

C'est, dit-on (à moins que l'on ne préfère tirer cette dénomination du celtique *tre-paz*, qui veut dire au-delà du passage), ce qui a fait donner à l'enfoncement que l'île a en face, sur le continent, le nom de *baie des Trépassés*, par allusion au grand nombre de navires qui s'y sont perdus, c'est de-là du moins qu'est venu ce proverbe breton :

*Ne dremenas den ar Raz,
N'en devixe aoun pe gloas.*

Nul homme ne passera le Raz,
Qu'il n'ait peur ou douleur.

Et aussi cette prière des matelots

*Va Doue, va sicouret da dremen ar Raz,
Rac va lestr a zo bian hac ar mor a zo bras.*

Secourez-moi, mon Dieu, dans le passage du Raz,
Car mon navire est si petit et la mer est si grande.

Là, dit encore Brizeux que nous aimons à citer :

La mer, qui sent l'amant venir, par des bruits rauques
Lui répond, et vers lui soulève ses seins glauques.
Lascive, elle se tord sur son banc de limon ;
Ses verdâtres cheveux, l'algue et le goémon,
Elle les jette au vent.

La nuit du 2 novembre, la nuit des Morts, chaque vague qui se soulève, berce au sommet de son écume blanche, quelque pauvre âme errante, à la recherche d'une sœur ou d'une amante, comme elle ensevelie dans les flots par un épouvantable jour de tempête ; puis, quand elles se sont rencontrées elles jettent ensemble un gémissement plaintif dont aucun autre bruit ne saurait donner l'idée, et auquel viennent répondre les cris perçants des pétrels et des alcyons sauvages, la grande voix de la vague qui se brise en déferlant sur les rochers de la falaise, les hurlements de la houle qui s'agite et se tord, et les sanglots des noyés qui racontent leurs lamentables histoires !

Avant d'écrire l'épisode de *Velléda*, le chantre des *Martyrs* avait bien entendu ces gémissements éternels, ces hurlements de la rafale, cette grande et forte voix retentissante des vents sur les côtes armoricaines hérissées de rochers, et incessamment battues par un océan sauvage enveloppé d'un ciel sinistre.

Après l'illustre auteur, madame Auguste Penquer, dans son remarquable poëme sur la prêtresse, en a peint un tableau des plus vrais et des plus saisissants ; on y suit avec une anxieuse émotion la rencontre de deux âmes assistant à ces luttes interminables, effrayantes, horribles, vertigineuses que ne cessent de se livrer, sur cette côte aride et désolée, les éléments déchaînés :

Sinistre dans le jour, plus sinistre le soir,
 Ce rivage est le lieu du deuil, du désespoir,
 De la mort. L'onde noire est son drap mortuaire ;
 La rive, aux ossements blanchis, son ossuaire.
 Tout est funèbre, tout est triste sur ces bords ;
 Nul n'en doute, c'est là le rivage des morts...
 A minuit, quand les nuits sont rouges, sépulcrales,
 Rien n'est lugubre autant que ces formes spectrales,
 Qui vont errant partout ici, toujours courant,
 Entrecoupant leurs pas d'un sanglot déchirant.

Quelques-unes ont l'air d'ombres, d'autres de flammes :
 On les voit, surmontant chaque crête des lames,
 S'enlacer pour former d'impalpables réseaux
 Et pour suivre le flux ou le reflux des eaux.
 On les voit se chercher, se retrouver, s'atteindre,
 S'unir pour s'embraser, ou s'unir pour s'éteindre,
 S'engouffrant l'une et l'autre ensemble, et, deux par deux,
 Reparaissant sur l'eau, soit vapeur ou soit feux.
 De douloureux soupirs, de longues confidences
 Sortent du tournoiement incessant de leurs danses :
 Jadis on s'est aimé sur terre; on se le dit;
 L'âme en peine l'avoue à l'âme du maudit.
 Le maudit lui répond par le cri de sa haine,
 Et le reflux vengeur le rend à sa géhenne.
 L'âme en peine, qui suit jusqu'aux antres béants,
 S'effraye et va se perdre au sein des océans,
 Mais quand l'orage fond sur les profonds royaumes
 De ces enfers, on voit la bande des fantômes,
 Monstres vertigineux et hurleurs, vomissant
 L'écume de leur rage au gouffre menaçant.
 Rien d'humain ne rendrait les secousses atroces
 De la mer enfantant ces émeutes féroces,
 Qui, criant, éclatant, foudroyant à la fois,
 Mêlent à la tourmente un tonnerre de voix.
 La terre en est émue au loin; à plusieurs lieues,
 On entend retentir les fouets à longues queues
 Des spectres balayeurs de la plage et des flots;
 On entend leur tumulte, on entend leurs sanglots.

.

Un fécond auteur, Eugène Sue, a parlé en ces termes de cet endroit sinistre et redoutable :

« Noirs sont les rochers de la *Baie des Trépassés*, la tempête s'y engouffre en mugissant.

» Noires sont les nuées du ciel, la tempête les chasse en mugissant.

» Noires sont les vagues de la mer, la tempête les soulève en mugissant.

» Derrière soi des avalanches de granit ; au-dessus de soi des nuages effrayants ; devant soi l'océan en furie.

» Voilà ce que l'on voit dans cette baie.

» C'est un lieu maudit.

» Le vent rugit... la mer tonne...

» Voilà ce que l'on entend dans cette baie. »

Le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permet pas de suivre le bienheureux saint Hervé dans tout le cours de son édifiante carrière de religieux ou d'ermite.

Le saint aveugle, raconte-t-on, était un jour enfermé avec l'évêque de Léon, son ami, jeûnant et priant depuis trois jours, séparé de ses disciples et de ses écoliers, lorsque le ciel s'ouvrit au-dessus de sa tête, et, comme le ciel, ses yeux aussi s'ouvrirent pour contempler la cour céleste. Ravi, en extase, il se mit à chanter un cantique breton, qui aurait été mis en écrit par l'évêque de Léon lui-même, et aurait reçu sa forme moderne du dernier apôtre des Armoricaïns, Michel Le Nobletz.

C'est le cantique du *Paradis (ar Baradoz)*, universellement connu de tous les Bretons.

KANTIK AR BARADOZ

(CANTIQUE DU PARADIS)

*Me a zel eun enno,
Hag entreze va bro ;
Nijal di a garenn
Erel eur goulntik wenn.*

« Je vois le ciel ouvert, le ciel, ma patrie ! Je voudrais m'envoler
comme une petite colombe blanche ! »

Je vois le Ciel ouvert!... le Ciel où sont les anges !
Ainsi qu'un blanc ramier je voudrais m'envoler !
Des saintes et des saints, les brillantes phalanges
S'avancent tour à tour comme pour m'appeler.

Mes yeux sont éblouis! — Dieu le Père rayonne !
Je vois son Fils béni ! Je vois Dieu l'Esprit-Saint !
La Vierge ayant au front si brillante couronne
Que le soleil, auprès, paraît un astre éteint !

Je vois des légions de beaux et blonds Archanges ;
Je vois des légions d'Ange, de Chérubins,
Une harpe à la main, qui chantent les louanges,
La gloire du Très-Haut, des cantiques divins.

J'en vois, rayonnant de bonheur et de gloire,
Et mon père, et ma mère, ainsi que mes amis ;
Tous, je les vois groupés sur un trône d'ivoire,
Mes frères, mes parents, les gens de mon pays.

Sur leurs ailes portés, si gentils et si roses,
Voltigent, autour d'eux, des Anges radieux ;
Et, tout en voltigeant, disent de douces choses,
Des mots que l'on n'entend que là-haut dans les cieux !

O bonheur sans pareil, mon âme vous désire,
Vous consolez des maux, vous comblez tous les vœux ;
C'est vers vous que mon cœur se tourne et qu'il aspire,
Séjour des cœurs vibrants, séjour des bienheureux !

Le ciel, — dit en terminant la *Légende celtique*, — ne se ferma qu'une fois le cantique achevé, comme s'il eût pris plaisir au chant du fils prédestiné d'Hyvarnion et de Rivnone, qui l'écoutaient en souriant et l'appelaient à lui.

Trois jours après cette extase « *le saint rendit l'heureux esprit aux mains de son Sauveur*, » dit un de ses historiens, vers le vingt-deuxième jour de juin de l'année 565 environ. Un autre, l'abbé Manet, porte au 17 juin 568 la mort de saint Hervé dans la paroisse dite aujourd'hui Lanhouarneau, près de Lesneven. Son corps resta en l'église de son monastère, jusqu'en 878, qu'il fut transporté dans la chapelle du château de Brest, pour le soustraire aux Barbares ; et de là, en 1002, dans la cathédrale de Nantes.

ANN HOLLAIKA

Signal que se donnent les pâtres d'une colline à l'autre pour communiquer entre eux. — Appel des pâtres : *Hollaïka*. — Chant traduit du dialecte de Cornouaille.

Ta voix, ta voix, dit-il, est douce à mon oreille
Autant que le cytise à la mielleuse abeille.

André CHÉNIER.

Dans notre explication sur la *Fête des Pâtres*, nous avons dit qu'une fois les jeux terminés, parents et jeunes enfants regagnent ensemble leurs logis en faisant retentir les échos du cri joyeux : *Hollaïka! Hollaïka!*

Ce mot sert encore aux petits pâtres à s'appeler d'une colline à l'autre, avant de commencer leurs chansons. C'est un moyen de communication qu'ils affectionnent.

Hollaïka!... s'écrie le garçon ; puis il prête l'oreille pendant quelques secondes pour savoir si on lui répond.

Hollaïka! répète-t-il plus fort, en ajoutant cette fois le petit nom de celle qu'il aime.

Si cet appel sourit à la jeune fille, elle s'écrie :

Me ia! ia!...

Le jeune homme entonne alors sa chanson ; la jeune fille l'écoute attentivement jusqu'au bout, après quoi elle chante seule la dernière strophe qu'elle improvise au gré de ses inspirations.

De parler d'amour, on devient amoureux : il n'y a rien de si aisé ; c'est Pascal qui l'a dit ; — c'est la passion la plus naturelle à l'homme.

La chanson suivante, qui est une de celles qui se chantent dans la Cornouaille, va bien d'ailleurs nous faire voir, tout à l'heure, si cela est vrai, par la réponse que fera la jeune fille.

CHANSON

*Ha disul vintin pa saviz, mont da gas ma xaoud er mex,
 Me gleve va dous o kana hag he anaviz diouc'h he moez,
 Me gleve va dous o kana, kana ge, war ar menex,
 Ha me mont da zevel eur son o kana gant-hi ivez.*

(Dialecte de Cornouaille.)

Dimanche matiu, en me levant, en allant conduire
 mes vaches dans les champs, j'entendis ma douce
 chanter, et je la reconnus à sa voix; j'entendis ma
 douce chanter, chanter gaiement sur la montagne, et
 moi de faire une chanson pour chanter avec elle aussi.

En me levant dimanche,
 En conduisant aux champs
 Paître ma vache blanche
 J'entendis de doux chants :
 C'était ma douce amie,
 Je reconnus sa voix,
 Sa voix fraîche et jolie
 Qui sortait du grand bois;
 Pour chanter avec elle,
 Là-bas, près d'un buisson,
 Comme un écho fidèle,
 J'ai fait cette chanson.

Quand j'ai vu Marguerite
 Pour la première fois,
 La gentille petite,
 Au ravissant minois,
 Enfant, faisait ses pâques
 Au bourg de Fouesnant, (1)
 Et, moi, le petit Jacques,
 J'étais, comme elle, enfant,

(1) Fouesnant, a dit un écrivain, est l'Eden de la Cornouaille. Epanoui comme un vert bouquet que la mer est tout orgueilleuse de porter au côté, et dont les brises répandent dans la campagne les

Douze printemps. oui. douze
 J'avais : — douze elle aussi.
 Joyeux, sur la pelouse
 Nous courions sans souci.

Ainsi que dans la lande.
 Au-dessus du gazon.
 S'élève, svelte et grande.
 L'églantine au buisson,
 Elle, pendant le prône
 Les autres dominait.
 Comme aux champs, la fleur jaune,
 La fleur d'or du genêt :
 Tout le temps de la messe
 Mes yeux cherchaient les siens,
 Souvent, pleins de tendresse,
 Les siens trouvaient les miens.

Au courtil de ma mère,
 Entouré de hauts murs,
 Est un pommier; j'espère
 Quand les fruits seront mûrs,
 Qu'elle y viendra, la belle,
 Auprès de moi s'asseoir,
 Sous la verte tonnelle,
 Et que, parfois, le soir,
 Sous les branches sans nombre
 De notre grand pommier,
 Nous rêverons, dans l'ombre,
 Comme fait le ramier.

parfums, tandis que ses floes en ballottent les feuilles autour des récifs, le petit bourg de Fouesnant est célèbre dans tout le Finistère pour la coquetterie et la beauté de ses femmes.

Et là, sans qu'elle bouge,
 Pour elle cueillerai
 La pomme la plus rouge ;
 Un bouquet lui ferai ;
 Au milieu, comme emblème
 De ma tristesse aussi,
 J'y mettrai, fleur que j'aime,
 Un modeste souci,
 Car je n'ai pas encore
 Eu d'elle un seul baiser...
 Cruelle, que j'adore,
 Pourquoi le refuser ?...

LA JEUNE FILLE.

Taisez-vous... vite... vite !
 Ami, ne chantez plus...
 Vos chants, dans plus d'un gîte
 Pourraient être entendus.
 Un jour que dans la lande
 Tous deux nous serons seuls,
 Sans qu'on me le demande,
 Cachés pas les glaçons,
 D'un amour bien sincère,
 Ce jour-là, je le veux
 Vous donner... mais, mystère !..
 Un baiser... un ou deux..

Mais c'est aux lieux mêmes où il se chante, alors que la voix de l'écho se le redit, le prolonge, et que le bruit d'une cascabelle voisine lui sert d'accompagnement en lui faisant une basse régulière et continue, qu'il faut entendre ce *son* des montagnes ; là, il produit une sensation étrange et mystérieuse, surtout si on n'aperçoit pas les chanteurs, et que le silence de la nature, qui se prépare au sommeil, est brusquement rompu par les modulations rustiques et presque sauvages des jeunes pâtres armoricains.

LA MEUNIÈRE DE PONTARO

Les meuniers ont, en Bretagne, une réputation de probité douteuse. — Le moulin de Pontaro. — Meuniers et tailleurs sont ennemis. — Chanson traduite du dialecte de Haute-Cornouaille. — Vieux dicton breton peignant les habitudes de grappillage du meunier. — Description détaillée d'un *pardon* en Bretagne.

En Bretagne, la réputation du meunier est celle d'être fripon et rien ne saurait la détruire. Le paysan si défiant de son naturel avec tout le monde, l'est encore bien davantage avec lui. « Les meusniers sont ordinairement larrons, » dit Rabelais.

La *coutume*, il est vrai, lui permet de prélever un droit de mouture sur le blé qu'on porte à son moulin, mais il en use trop largement.

Le paysan a beau porter son blé lui-même, ne pas le perdre de vue depuis le commencement de la mouture jusqu'à la fin; — précautions inutiles ! Le meunier possède mille manières de le tromper, toutes plus ou moins ingénieuses, et il parviendra toujours à prélever un droit illégitime sur le grain qu'on a mis à sa disposition.

En outre de la réputation d'une probité douteuse, le meunier possède encore celle d'avoir des mœurs extrêmement légères et relâchées, et certes bien en contradiction avec les habitudes sévères et patriarcales du pays; les jeunes filles le savent si bien, qu'elles redoutent, plus que tout, la rencontre des garçons meuniers, tant ils ont de dispositions et de

tendances à s'imaginer que le libertinage est un privilège de leur état.

Le moulin de Pontaro, sur les limites de la paroisse de Bannalec, en Haute-Cornouaille, était en 1420 la propriété du seigneur Hévin, baron de Quimerc'h. — D'après la chanson, le meunier de ce baron enleva la belle d'un petit bossu, d'un petit tailleur tout contrefait, et la retint dans son moulin sous la protection de son maître.

Les deux derniers couplets sont une allusion satirique aux habitudes de libertinage des meuniers et à leurs instincts de friponnerie qui les portent à garder un peu du sac de chacun en prélevant le droit de mouture sur le blé qu'on leur apporte :

Krampouez hag amann a zo mad !

Ha nebeudig euz peb sac'had,

Ha nebeudig euz peb sac'had,

Hag ar merc'hed kempenn, a vad !

Des crêpes et du beurre, c'est bon !

Et un peu du sac à farine de chaoun ;

Et un peu du sac de chacan,

Et des jolies filles aussi !

Meuniers et tailleurs sont ennemis jurés ; doués, comme ces derniers de la faculté poétique, les meuniers leur font voir qu'ils usent de ce droit de leur faire la guerre en les chansonnant.

Toute la chanson suivante est une satire :

CHANSON

*E Bannalec (1) zo 'r pardon kaer
Lec'h ia merc'hed koand gad al laer.*

Ha ma mel a drei

Diga-diga di

Ha ma mel a ia

Diga-diga da.

(Dialecte de la Haute-Cornouaille.)

A Bannalec il y a un beau pardon
Où l'on vole les jeunes filles.

Et mon moulin tourne,

Diga-diga di,

Et mon moulin va,

Diga-diga da.

C'est au pardon de Bannalec
Que l'on vole les jeunes filles ;
C'est là qu'on voit, sous les charmilles,
Des gens danser et boire sec !

Et mon moulin tourne,

Diga-diga di,

Et mon moulin va,

Diga-diga da.

Les jeunes gens, sur des chevaux,
Pour y séduire jeune fille,
Ont des rubans, de la chenille,
Et des plumes à leurs chapeaux.

(1) Bannalec, petit bourg, du mot celtique *Balan*, genêt, et au pluriel *Balanen* — *Balanec*, genétaie.

Le petit bossu Guillaouik
 Pleure, assis près d'une charrue ;
 Son amoureuse il l'a perdue,
 Celle qu'il appelait Fantik...

UN PASSANT.

— « Petit tailleur, consolez-vous,
 Votre Fantik n'est point perdue :
 Près du moulin, moi je l'ai vue...
 Tailleur, seriez-vous donc jaloux ?

Dans le moulin de Pontaro
 Là-bas elle est en compagnie
 Et reçoit mainte agacerie
 Du meunier, jeune tourtereau. — »

GUILLAOUIK.

« Toc ! toc !... rendez-moi ma Fanchon,
 Allons, meunier, je vous en prie. — »

LE MEUNIER.

— « Que veux-tu que fasse ta mie
 Au moulin de notre Baron ?...

Elle a passé là, près du pont,
 Sur le cœur une fraîche rose,
 Simple et mignonne dans sa pose,
 Bas bien tirés sous son jupon...

Petit corset fin de drap noir
 Galonné de couleur groseille ;
 Sur son bras rond une corbeille
 Pleine de beaux fruits du manoir.

Oui, du manoir, petit tailleur,
Des fruits dorés, de rouges pêches,
Sur son panier des fleurs bien fraîches,
Fraîches comme son front rieur.

Près de la rivière elle allait,
Sautillait, la fillette blonde,
Et, parfois, se mirait dans l'onde
Qui reproduisait son portrait.

Elle chantait comme un pinson,
Tout en regardant la rivière :
« — Que je voudrais être meunière,
Meunière de notre baron. — »

GUILLAOUÏK.

— « O meunier, par saint Nicolas !
Rendez-la moi ma douce amie,
Rendez-la moi, je vous en prie,
Et de moi ne vous moquez pas ! — »

LE MEUNIER.

— « Pas même pour cinq cents écus
Vous ne l'auriez, votre Fanchette :
Elle aura plus molle couchette
Ici qu'ailleurs ! n'insistez plus !

Au moulin du seigneur Hévin
Elle reste, votre Fanchette ;
Partez ; — autour de sa cachette
Vous rôderiez longtemps en vain. »

Les garçons meuniers étaient gais ;
Ce n'est pas près d'eux que l'on pleure ;
Ils chantaient : des crêpes, du beurre,
C'est bon !.... n'en étaient fatigués.

Et toujours chantaient sans souci :
 C'est bon des crêpes et du beurre,
 C'est bon fillette en sa demeure,
 Et du sac de chacun aussi !...

Et mon moulin tourne,
 Diga-diga di,
 Et mon moulin va,
 Diga-diga da.

Un vieux dicton breton, sur le meunier, peint bien ses habitudes de grappillage :

*Ar miliner, laer ar bleud,
 A vo daonet beteg he veud,
 Hag he veud, ann daoneta,
 A ia er zac'h da genta.*

Le meunier, volent de farine,
 Sera damné jusqu'au pouce,
 Et son pouce, le plus damné,
 Va le premier dans le sac.

La chanson précédente nous apprend que c'est au *pardon* de Bannalec que le fait s'est passé; or, la première fois que ce mot *pardon* s'est présenté dans ce recueil, nous avons dit que l'on donne ce nom, en Bretagne, aux assemblées qui se tiennent près de la chapelle ou du lieu consacré, parce que cette fête donnait l'occasion de gagner des indulgences.

Dans un grand nombre des ballades qui vont suivre, ce mot se reproduisant souvent, nous pensons que c'est le moment de donner au lecteur, étranger aux coutumes de notre pays, une idée plus exacte, plus détaillée de ce qu'est réellement un pardon breton.

Nous ne saurions mieux faire que de citer pour cela, en la généralisant, la description prise sur le fait, photographiée,

pour ainsi dire, par M. Ropartz, l'historiographe de Guingamp; ce qu'il a dit, d'une manière charmante, pour le *pardon* de cette ville, peut être appliqué, avec très-peu de variantes, à presque tous les autres *pardons* de Bretagne; et nul ne saurait, désormais, décrire aussi bien que lui le cachet distinctif et le pittoresque de ces assemblées, dont il donne le tableau dans un attrayant ouvrage :

« Vers le coucher du soleil, — dit-il, — les pèlerins remplissent les rues de la vieille cité et parsèment les groupes de la pittoresque variété de tous les costumes armoricains. Le Léonais se croise avec le Vannetais; le Cornouaillais heurte le Trégorrois.

Les Vannetais et les Cornouaillais sont venus les derniers; le trajet est plus long, et les gros sabots n'ont pas été laissés en prenant le bâton de voyage. Quand les Vannetais ont aperçu des hauteurs la flèche élançée, but du pèlerinage, fin des fatigues, les femmes se sont signées, les hommes ont découvert leur front grave et bruni.

Ceux qui sont arrivés dès le matin ont amplement satisfait leur dévotion.

Au porche où l'on voit la madone vénérée, couverte d'une brillante robe de soie, environnée d'archanges étalés sur un champ d'hermines, les pèlerins ont mis leurs cierges bénits; les jeunes filles ont offert leurs splendides chevelures, sacrifice naïf.

D'autres ont fait le tour de l'église même, à genoux nus sur la dalle; d'autres demandent aux vieilles orgues de leur redire les sônes et les gwerz des montagnes; d'autres se suspendent à la corde qui va ébranler dans les airs la magnifique sonnerie dont les échos des nefs se fatiguent à répéter les incessantes volées.

Partout il y a foule, il y a bruit; mais partout aussi il y a foi, il y a prière, il y a bonheur.

En sortant de l'église, les pèlerins se sont dirigés vers la fontaine, au sommet de laquelle la vierge, appuyée sur le

croissant symbolique, semble prête à s'élancer vers le ciel. L'eau consacrée rafraîchit le front poudreux et les membres fatigués des voyageurs. Ils se la font couler sur les bras et sur les épaules.

Les pauvres, comme à toutes les fontaines objets de la vénération des fidèles, sont chargés de ces ablutions, et reçoivent en échange de ce service d'abondantes aumônes. Les tentes sous lesquelles s'étalent les mille boutiques de la foire sont proches de la fontaine; le Bas-Breton ne s'arrête qu'à celles où il trouvera les chapelets, les petits couteaux, les beaux miroirs qu'il rapportera à sa femme et à ses enfants.

Il grossit rarement la foule des badauds qu'attire la bruyante parade des saltimbanques; mais il écoute pieusement les légendes, les plaintes que psalmodient sur un air monotone (toujours en mode mineur), la plus curieuse collection de mendiants et d'estropiés qu'ait jamais contenus la Cour-des-Miracles.

Les tentes se dressent, bivacs pittoresques où se prolongent de vastes tables auxquelles s'asseyaient à l'aise plusieurs centaines de convives; on leur sert de petits poissons rôtis en plein air, du cidre puisé sans cesse à des tonnes qui semblent intarissables.

Cependant la nuit n'est pas tout-à-fait close; un son retentit sous les arbres de la promenade: c'est le *biniau* armoricain. Les jambes de vingt ans oublient qu'elles sont chargées de vingt lieues, et la ronde prolonge ses capricieuses spirales. Les bourgeois contemplant et admirent; alors l'émulation s'éveille, chaque canton multiplie ses efforts, la montagne et la plaine, grave ou folle, luttent de grâce et d'entrain. Qu'importe la fatigue? L'honneur de la paroisse est là. Mais le bourdon a sonné un dernier appel; il est neuf heures, la procession va commencer.

Les plus fatigués, qui reposaient sur les meules de foin dans les prairies qui entourent la ville, se relèvent dispos et vont prendre leur rang. On sort: la ville est illuminée; la

musique discordante des saltimbanques se tait instantanément et fait place aux graves chants de l'église.

De jeunes filles, vêtues de blanc, ouvrent la marche ; puis viennent les pèlerins sur deux files infinies, s'avancant comme un lugubre cortège de fantômes. Chacun d'eux tient d'une main un chapelet, de l'autre un cierge allumé, gigantesque ou microscopique : torche pour le riche, chandelle d'un sou pour le pauvre ; et tous ces visages pâles, à moitié voilés de leurs longs cheveux ou de leurs coiffes blanches qui pendent des deux côtés comme un suaire, passent lentement en psalmodiant une prière latine. Enfin paraissent les bannières, les saintes reliques, la statue vénérée.

De grands jeunes hommes, aux longs cheveux, ont revêtu la robe blanche du lévite, et leurs robustes épaules se redressent fièrement sous le fardeau sacré. C'est un honneur à nul autre pareil.

Trois immenses tas de fascines sont préparés aux angles de la place ; le clergé y met successivement le feu. Alors, c'est un féerique spectacle : les maisons illuminées scintillent, les cierges des pèlerins oscillent et émailent les mâles figures armoricaines de bizarres et grandioses effets ; les trois brasiers pétillent, la fumée se dissipe et une flamme immense monte et serpente le long du mât qui porte aux nues l'écusson de Marie. La fontaine, surmontée de son image couronnée de fleurs, lance au ciel ses gerbes d'eau, retombant en milliers de gouttelettes, qui semblent autant de riches perles répandues par les mains de la Vierge sur ses fidèles serviteurs.

Pas une place vide. Dix mille voix répètent le pieux *Ora pro nobis* ; les lumières de la terre rendent plus profond l'azur des cieux, où pénètrent à la fois les mille accents d'une prière universelle : la foi bretonne apparaît là dans toute son ardeur, avec toute sa poésie !

Le lendemain, lorsque l'habitant de la ville ou du bourg se réveille, il ne retrouve plus ses hôtes de la veille, aux

larges et flottants *bragou-braz* de fin drap ou de toile grossière, ses jeunes filles aux corsages brodés, aux jupons courts et élégants, soutachés de couleurs vives et tranchantes. La route est devenue déserte ; les pèlerins ont regagné la montagne ou la plaine ; mais l'air est encore resté tout imprégné d'un ineffable et pénétrant parfum de foi et d'amour, d'un souvenir inaltérable et précieux de religion et de poésie. »

De la description qui précède, les *pardons* de Bretagne sont, avant tout, ainsi qu'on le voit, des fêtes religieuses ; elles sont aussi des fêtes de village, des *assemblées*, comme on les appelle dans certaines provinces, et le paysan breton sait, en cette circonstance, allier à ses devoirs de chrétien et de chrétien fervent, les jeux, les danses et les chansons.

LES MIROIRS D'ARGENT

CHANT TRADUIT DU DIALECTE DE CORNOUAILLE

Anez karet, mervel !

Aimer ou mourir !

Le *sône* — le *Kloarek*, — traduit du dialecte de Tréguier, que nous avons donné précédemment, est l'œuvre, on ne l'a pas oublié, de ces jeunes gens tardivement envoyés sur les bancs des écoles, destinés à la carrière ecclésiastique, et que l'étincelle d'une première passion, en inondant leur âme et en l'ouvrant aux aspirations de l'amour, suffit pour rendre poètes.

Les trois chants qui suivent sont, comme le *sône* dont nous parlons, attribués à l'imagination poétique de ces jeunes *kloareks* bretons. Afin que l'on puisse en faire la comparaison, ils ont été choisis dans les divers dialectes de Cornouaille, de Vannes et de Léon.

La chanson — *les Miroirs d'argent*, — que nous donnons la première, a été traduite du dialecte de Vannes ; c'est un testament de jeune fille qui, semblable au cygne de la riante fiction de la Grèce, chante d'une voix douce et harmonieuse au moment de sa mort.

*Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore languo !
Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me !*
(*Cantique des cantiques*, ch. 11, v. v et vi.)

Faites-moi un lit de fleurs et de fruits ; car je languis d'amour !
Sa main gauche sera sous ma tête, et sa droite m'embrassera.

« *He zourn kleis a laka dindan va fenn, ha gant he zourn deou e vriata
ac'hanoun !* »

(Traduction dans le dialecte de Léon du *Cantique des cantiques*.)

SONE

Ecoutez la chanson nouvelle
Récemment faite sur la belle

Marguerite de Kerglujar,
La plus fraîche, la plus gentille,
La plus mignonne jeune fille,
Aussi blanche qu'un nénuphar.

Sa mère disait : Marguerite,
Que vous êtes belle, petite !
Et Marguerite répondait :
« Eh ! que me sert d'être jolie ?
Je ne vois pas qu'on me marie,
Je ne vois fairé aucun apprêt.

Quand on sent que mûre est la pomme,
Il faut, si l'on est économe,
La cueillir et la conserver ;
A terre elle tombe et se gâte,
Si de la prendre on ne se hâte,
Si l'on ne vient la relever. »

« — Mon enfant, n'ayez point d'alarmes,
Consolez-vous, séchez vos larmes,
Je vous marierai dans un an... »
« — Quoi ! dans un an ? douleur amère !
Sur moi, je crois, ma bonne mère,
Qu'on ne publiera pas de ban.

Avant un an, si je succombe,
Qu'on creuse une nouvelle tombe
Et qu'on y place trois bouquets :
L'un de lauriers ; l'autre de roses
De mon jardin fraîches écloses ;
Le troisième, de blancs œillets.

Lorsqu'ils viendront au cimetière,
Et qu'ils verront ma froide pierre,

Les kloareks, d'un tendre accent
 Se diront : morte est Marguerite,
 Du désir de porter trop vite
 A sa coiffe miroirs d'argent.

Creusez plutôt, si je succombe,
 Creusez bien loin, creusez ma tombe,
 Mon corps tranquille y dormira,
 N'entendra ni le glas des cloches,
 Ni les pleurs des amis, des proches ;
 Personne ne m'y cherchera... »

Le lecteur se demande, sans doute, ce que signifient ces *miroirs d'argent* dont la jeune fille brûle du désir d'orner sa coiffe de mariée ; quel autre langage plus poétique que celui du chantre des *Bretons*, pourrait le lui apprendre encore ?

Comme la noce sort avec solennité !
 De son grave parrain chaque époux escorté
 S'avance.

 Voyez-vous resplendir les robes d'écarlate ,
 Les manches étaler leurs dentelles d'argent,
 Et coiffes et miroirs s'entrechoquer au vent ?
 Ornement orgueilleux et naïf qui révèle
 Ce qu'à son jeune époux l'épouse offre avec elle,
 Combien de cents d'écus en dot sont apportés,
 Le nombre des *miroirs* vous le dira... comptez. »

LA CROIX DU CHEMIN

Sône traduit du dialecte de Cornouaille. — Presque à chaque carrefour, en Bretagne, on rencontre une croix de granit. — On ignore combien en ont été abattues en 1793.

Ce deuxième *sône* a été traduit du dialecte de Cornouaille.

On est dans la riante saison où le petit oiseau chante au grand bois. Eveillé dès l'aurore, il a pris son vol, et, légèrement, il est venu se poser sur le bord de la fenêtre du jeune kloarek qui, aussi matinal que lui, disait déjà ses prières.

— « Bon petit oiseau, que cherchez-vous ?

— » Prenez, répond-il, prenez une compagne qui réjouisse votre cœur. »

Et déjà le cœur du jeune kloarek s'épanouit, se souvient qu'il a vu, dimanche dernier, près de la croix du chemin, une belle et svelte jeune fille ; il l'aime déjà de toute son âme ; et dimanche, se dit-il, dimanche il ira à la messe de la petite chapelle où il la verra encore de nouveau.

On chercherait en vain quelque chose de plus frais, de plus suave et de plus chaste que l'amour de ce pauvre enfant qui, lorsque la colombe demande pour elle un petit nid bien clos ;

Ar goulm a c'houl eunn neizik klouz ;

Quand l'âme n'a qu'une aspiration unique : le Paradis ;

Hag ann ene ar baradoz ;

Ne désire, lui, qu'une seule chose : moi, votre cœur, chère bien-aimée, dit-il.

Ha me ho kalouk, ma dous...

Quelle délicieuse idée!... et que d'ingénuité dans ces dernières paroles qui peignent si bien toute la candeur de son amour : « *J'irai, oui j'irai dimanche encore, sur mes deux genoux, à la croix du chemin ; j'irai à la croix nouvelle en l'honneur de ma douce amie.* »

De tous les pays catholiques, la Bretagne est celui où le signe de la rédemption, le signe extérieur de la Foi a été le plus répandu. Dès qu'on entre en Bretagne, la physionomie du pays change, et ce changement se trouve dans la croix.

Partout on érige une croix de granit sur les lieux d'où commence à s'apercevoir la flèche de l'église patronale.

*Ar groaz e Breiz a zav he fenn
Beteg ann env, euz pep traonien.*

De tout vallon de Bretagne,
La croix s'élève vers les cieux.

Il y en a de toutes les époques, il y en a de toutes les formes.

Les pèlerins y fléchissent le genou ; le paysan se découvre et ne passe jamais sans dire une prière. Chaque carrefour a sa croix, et un seul évêque de Léon, Rolland de Neuville, en fit, dit-on, ériger plus de cinq mille dans son diocèse, et Dieu seul sait maintenant combien en ont été abattues en 1793 par le marteau du vandalisme.

Nous extrayons d'un des ouvrages d'Emile Souvestre un seul fait qui suffira pour en donner une idée :

« Pendant la Restauration, on songea à relever les croix de carrefours qui avaient été abattues en 1793, et, après une recherche exacte, on trouva qu'il ne faudrait pas moins de un million cinq cents mille francs pour rétablir toutes celles qui existaient à cette époque dans le Finistère. — Après le vandalisme, qui détruisait pour le plaisir de détruire, est venue la civilisation qui imprime chaque jour davantage et plus fortement son pas sur le sol armoricain ; et ces croix de granit, le respect et l'amour de nos pères, ces symboles

de croyances chrétiennes, disparaissent, s'effacent sous le souffle des siècles, et c'est à peine si un jour il en restera quelques débris comme souvenirs. »

SONE

*Laouenanik, d'omp-ni lavar
Perak aze es peuz trugar,
Hag e sellez dre ayn deliou,
Hag e skrij da askelligou ?*

G. MILIN.

Petit Roitelet, dis-nous
Pourquoi es-tu là si joyeux ?
Pourquoi regardes-tu à travers le feuillage ?
Pourquoi tes petites ailes frémissent-elles ?

*Einig a gan er c'hoad huel,
Ha melenig he xiouaskel,
He galonik ru, he benn glaz ;
Einig war beg ar ween vraz.*

(Dialecte de Cornouaille.)

« Un petit oiseau chante au grand bois ; jaunes sont ses petites ailes, son cœur rouge, sa tête bleue ; un petit oiseau chante à la cime du grand arbre. »

De sa douce voix,
Joyeux, l'oiseau chante
Mainte variante
Au fond du grand bois :
Noir, son bec est fin ;
Jaunes sont ses ailes ;
Ses yeux, les spinelles (1)
D'un splendide écriin.

(1) Spinelles, — rubis d'un rouge pâle.

Le petit oiseau
 Improvise et rime,
 Perché sur la cime
 Du plus vieil ormeau ;
 Poète, toujours,
 Sous le vert cytise,
 Il chante à la brise
 Ses chères amours.

Il est descendu
 Près de ma demeure,
 Et de bien bonne heure
 L'ayant entendu :
 « — Bon petit oiseau
 Qui près de moi perches,
 Dis moi qui tu cherches,
 Dis... quoi de nouveau ?... »

Autant qu'aux buissons
 Fleurissent de roses,
 Il m'a dit des choses
 De toutes façons ;
 Entre autre ceci :
 « — Dans notre Bretagne,
 Prends une compagne,
 Choisis, mon ami... »

Auprès de la croix
 Du chemin, dimanche,
 Sous sa coiffe blanche
 J'ai vu le minois
 Rose et triomphant
 D'une jeune fille :
 Dieu!... qu'elle est gentille !
 La mignonne enfant.

Dimanche j'irai
Bien sûr à la messe ;
Avec quelle ivresse
Je la reverrai !...
Ses yeux sont ardents
Comme ceux des merles,
Et trente-deux perles,
Ses trente-deux dents !...

Blanches sont ses mains
Quand elle secoue
Sur sa fraîche joue
Ses cheveux châtons,
Elle charme, oui,
Mes yeux et mon âme ;
Mon cœur, sous sa flamme
Se sent réjoui.

Quand j'aurais acquis
Autant de richesse
Que notre duchesse,
Que notre marquis ;
Quand j'aurais tout l'or
Qui sous le ciel brille,
Sans la jeune fille,
Serais pauvre encor.

Quand même il croîtrait,
Au seuil de ma porte,
Des fleurs d'or, qu'importe !
Le bon Dieu le sait ;
Le bon Dieu sait bien
Qu'un beau diadème,
Sans celle que j'aime,
Las ! ne serait rien.

Chacun a sa loi :
 L'eau de la fontaine
 Coule dans la plaine
 Sans savoir pourquoi ;
 Petit nid bien clos
 Veut blanche colombe ;
 Le corps, une tombe,
 Un champ de repos.

Un cœur bien épris
 Veut douce parole ;
 L'âme qui s'envole
 Veut le paradis ;
 Moi, de votre cœur
 Je veux l'amour tendre ;
 Puissiez-vous m'entendre,
 Faire mon bonheur !...

Sur mes deux genoux,
 Oui, j'irai dimanche.
 Près de la croix blanche
 Prier Dieu pour vous ;
 C'est là que je veux,
 A la croix nouvelle,
 Près de la chapelle
 Promettre des vœux.

Il est plein d'idées charmantes et gracieuses ce *sône* de Cornouaille. En le traduisant, avons-nous pû conserver toute la concision, toute l'harmonie du dialecte primitif? Nous en doutons, hélas! et nous sentons bien, suivant l'expression pittoresque d'un maître en littérature — M. Philarète Charles, — que cette tapisserie retournée fait tort aux poètes.

LA RUPTURE

Sône traduit du dialecte de Léon. — Origine de l'église et du jubé du Fogoët (*ar-Fol-Coat*), le fou du bois.

Ah! si je savais écrire et lire comme je sais rimer! — s'écrie un jeune homme, — comme je ferais une chanson nouvelle, une chanson, et bien vite!

« — Voici venir ma petite maîtresse, elle se dirige vers notre maison; si j'en puis avoir l'occasion, je lui parlerai. »

« — Dieu! que je vous trouve changée, ma jolie petite maîtresse, bien changée depuis la dernière fois que je vous vis au pardon du mois de Juin. »

« — Et quand cela serait, jeune homme, lui répond-elle dédaigneusement, quand je serais changée!... J'ai eu une grosse fièvre depuis le pardon du Folgoët. »

Et le pauvre clerc, dans sa plainte, emprunte à la fleur de l'églantier sa plus naïve comparaison, sa plus délicate expression, pour rappeler à la jeune fille ses recommandations de fermer à tous, et soigneusement, la porte de son cœur :

« — L'amour et l'églantine sont les plus belles fleurs de ce monde; elles fleurissent et se fanent l'une comme l'autre bien vite. »

Puis comme un doux et mélancolique reproche, il lui adresse ces dernières paroles :

« — Le temps où nous nous sommes aimés, n'a guère duré, jeune fille; il a passé comme un coup de vent! »

Ce dernier *Sône* amoureux a été traduit du dialecte de Léon.

SONE

L'amour, ma belle, est comme le vent : rapide
 et prompt, jamais il ne repose, il est éter-
 nel ; ce qui change c'est le cœur.

H. BLAZE.

LE JEUNE HOMME.

De même que je sais rimer,
 Si je savais écrire et lire,
 Pour lui plaire et pour la charmer
 J'accorderais vite ma lyre.

Je ferais vite une chanson,
 Une chansonnette nouvelle ;
 Et lui dirais, à ma façon,
 Combien je l'aime, et qu'elle est belle !

Je l'aperçois qui vient vers moi,
 Oui, voici venir ma maîtresse,
 Mon pauvre cœur est en émoi ;
 Je vais lui parler, douce ivresse !

« — Vous n'êtes plus comme autrefois,
 Qu'avez-vous donc, belle affligée ?
 Oh ! depuis la dernière fois,
 Que vous êtes pâle, changée ! »

LA JEUNE FILLE.

« — Jeune homme, et quand cela serait !
 Et quand pâle serait ma lèvre...
 Depuis le pardon du Folgoët
 Je suis malade de la fièvre. »

LE JEUNE HOMME.

« — Entrons tous deux dans ce courtil,
Nous nous assoierons sur les gerbes,
Je vous y ferai voir, — dit-il,
Une fleur au milieu des herbes :

Pauvre églantine ! — elle brillait
Rose et si pure sur sa tige !...
Jeudi matin fraîche elle était...
Morte aujourd'hui... cela m'afflige.

De fermer à tous votre cœur,
Je vous l'avais bien dit, ma belle,
Sur lui, comme sur cette fleur
A passé la brise mortelle.

Vous ne m'avez pas écouté ;
Voilà que la fleur est flétrie ;
Qu'est détruite votre beauté ;
Que vous êtes pâle, Marie.

L'églantine, ainsi que l'amour
(Les plus belles fleurs de ce monde),
Se fanent, meurent sans retour,
Sous le plus léger souffle immonde.

Au printemps, au temps des lilas,
Nous nous sommes aimés naguère :
Çet amour est bien loin, hélas !
Ce bon temps-là n'a duré guère !... »

Dans un chant populaire de l'Ukraine, on rencontre des vers à peu près analogues dans la bouche d'un jeune homme qui reproche également à sa fiancée d'avoir perdu son innocence : « Jeune fille, oh ! belle jeune fille, pourquoi tes joues sont-elles si pâles ? Pourquoi le lait s'y est-il caillé ? »

Puisque c'est au pardon du Folgoët que notre belle dé-

daigneuse est allée, disons en passant, quelques mots sur l'origine de l'église de ce bourg, sur son jubé en pierres de kersanton qui réunit ce que l'on peut trouver de plus merveilleux en sculpture. — Les dessins, l'histoire et la description de ce curieux monument, ont été rendus avec un rare talent par un ami des arts, M. le marquis de Coëtlogon, heureux de pouvoir ainsi conserver, par le crayon, le souvenir de ces sculptures si riches, si variées, qui chaque jour tendaient à disparaître.

Quelques extraits d'un petit ouvrage écrit en style naïf, par le R. P. Cyrille Le Pennec, religieux Carme, sous le titre de : *Dévoit pèlerinage du Folgoët*, nous initieront à la légende du bienheureux Salatin.

« Il est escrit par ceux qui ont touché ceste histoire miraculeuse qu'en l'année mil trois cent cinquante, florissoit en la Bretagne Gallicane, en innocence, simplicité et sainteté de vie, un pauvre innocent nommé Salëun, issu de pauvres parents d'un village d'auprès de Lesneven — bonne et ancienne ville de l'évesché de Léon, — dont les noms nous sont incogneus. Il est bien croyable que, si on eust creu qu'il devoit devenir un grand saint et grand serviteur de la Vierge très-admirable, on eust été plus curieux de remarquer tous les beaux traicts de sa vie exemplaire. L'histoire a couvert tout cela du voile du silence, comme le vent bien souvent couvre le soleil, en son Orient, de nuées espaisées, quoyque, sur la vesprée, il se fasse voir tout lumineux et rayonnant, descochant des traicts de lumières plus benigns. Ses père et mère, qui vivoient dans l'amour et la crainte de Dieu, eurent le soin, dès son enfance, de l'envoyer à l'escole parmy les autres de son aage, pour estre instruit et apprendre les premiers éléments d'un vray chrestien; mais ce petit villageois avoit l'esprit si rétif et grossier, — Dieu le permettant ainsi pour sa plus grande gloire, — qu'il n'y eust aucune invention

» de luy faire retenir autres paroles que les deux premiers
 » mots de la salutation angélique, *Ave Maria.* »

Il vivait des aumônes des habitants de Lesneven, et se couchait le soir dans le creux d'un vieux chêne. S'il faisait froid, il se plongeait tout nu dans une fontaine du *voisiné*, « comme un beau cygne en un estang, » en prononçant toujours le nom de sa bienfaitrice : « Un bois, loin d'icelle » ville d'une demy lieuë, séjour extrêmement propre, orné » d'une très-belle fontaine, fut la retraite choisie par ce jeune » enfant ; c'est où il a gousté la manne des consolations » divines, et où il a savouré le miel et le laict découlant des » rochers de la vie austère ; car comme l'extract de sa vie » fait foy, il se campe auprès de ceste belle source, bordée » pour lors d'un beau verd-naissant — maintenant couverte » d'un belle demy voute, — n'ayant la nuict, autre couvert » qu'une souche creuse, un peu eslevée de terre, et, de nuict, » comme le gracieux rossignol, perché sur l'espine de l'aus- » térité, il chantoit mille fois *Ave Maria.*

» Pensez comme il devoit estre transi de froid en une telle » demeure battue des quatre vents, estant couvert d'une mes- » chande roupille rapetassée ; et là passoit la nuict sans feu » ni flamme, que celle qui couvoit en son cœur pour servir » Dieu et sa sainte Mère.

» Salatin passa quarante ans dans cette austère pénitence.

» Nostre pauvre simplique, sentant que le cours de sa vie » se terminoit, comme une tourterelle fit résonner l'écho de » sa voix, pour marquer que l'hiver froidureux de sa vie estoit » passé. Mourant il répétoit dévotement ces divins mots tout » d'or, qui méritent d'estre gravez sur le diamant : *Ave Maria.*

» Ainsi ce pauvre innocent, comme le cygne, blanchis- » sant sur les rives du Méandre, fredonnoit son épitaphe, et, » comme la cigale, au lever de l'aurore, lorsque la douce » rosée tombe du ciel, desgoise mille fredons, de mesme il » tendoit au pas de la mort, mort qu'il reçeut avec un accueil

» gracieux, prest, comme un phœnix au milieu des aromates,
» à exhaler son âme. »

Quelque temps après l'inhumation, un beau lys, frais et odoriférant, portant écrits, sur les feuilles, en belles lettres d'or, ces mots : *Ave Maria*, s'éleva sur la tombe.

« La fosse fut ouverte et le corps découvert, et l'on reconnéust que ceste royale fleur sortoit par sa bouche du creux de son estomack. »

Ce miracle fit grand bruit et courut dans tout le pays de Léon. Ecclésiastiques, seigneurs, gentilshommes accoururent de tous côtés visiter le tombeau fleurdelisé. Par une délibération commune de tous ceux qui se trouvèrent là, il fut conclu et arrêté qu'en mémoire de cette merveille on édifierait, au lieu même où Salatin avait fait son ermitage, une chapelle en l'honneur de Notre-Dame, qui serait appelée *Ar-Foll-Coat*, c'est-à-dire le Fou du bois. En présence de la noblesse de Bretagne, le duc comte de Montfort, au mois de janvier 1365, posa la première pierre, et telle est l'origine d'un des plus curieux monuments du Finistère.

LES HIRONDELLES

CHANSON DE CORNOUAILLE

Chaque printemps nouveau combien de fleurs nouvelles
 Et de beaux jeunes gens qui poussent avec elles !
 Chaque printemps nouveau combien de jeunes fleurs
 Et de belles enfants aux riantes couleurs !
 Vienne avril, et jeunesse, amours, fleurs sont écloses,
 Dieu sous la même loi mit les plus douces choses.

BRIZEUX.

Ainsi que l'élegie *les Fleurs de Mai*, la charmante chansonnette *les Hirondelles* est l'œuvre, — dit-on, — de deux jeunes filles, de deux jeunes paysannes de la Haute-Cornouaille.

Dans son *Barzaz-Breiz*, l'auteur raconte ainsi comment le génie poétique, si vivace autrefois chez le peuple breton, est loin de s'éteindre parmi les paisibles habitants de nos campagnes :

« On attribue, — dit-il, — à deux jeunes paysannes, à deux sœurs, la chansonnette *les Hirondelles*.

Toutes deux, pourtant, si on les interroge, se défendent d'abord vivement de l'avoir composée (c'est l'usage) ; puis, si on continue de les presser de questions, elles s'en attribuent l'une à l'autre l'honneur, et, si on les presse davantage, elles finissent par avouer, en rougissant, qu'elles l'ont faite ensemble. »

CHANSONNETTE

Tre ma c'herik hag ar marer,

Eur vinojenig a gaver ;

A gaver eur vinojen wenn

A zo enn-hi eur wen spern-gwornn ;

(Dialecte de la Haute-Cornouaille.)

Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à
mon village, un sentier blanc sur le bord du-
quel on trouve un buisson d'aubépine.

He is gone !... — Il est parti !...

ALFRED DE VIGNY.

Il existe un petit sentier
Allant du manoir au village,
Sur le bord croît un églantier
Où fleurit la rose sauvage.

Là, se trouve encor un buisson
Couvert de blanches aubépines,
Où, chaque printemps, le pinson
Cache son nid sous les épines.

Au fils du seigneur du manoir
Plaît l'aubépine sur sa branche :
Fleur je voudrais être, et qu'un soir
Il me cueillit de sa main blanche.

Oui, qu'il me cueillit de sa main
Plus blanche que la blanche hermine,
Pour être sur son cœur demain,
Je voudrais être l'aubépine.

Quand l'hiver s'approche de nous,
Il fuit vers le pays de France,
Il s'en va vers des lieux plus doux,
Et moi je pleure en son absence.

Il fuit la neige et les autans,
Il s'en va comme l'hirondelle ;
Ce n'est qu'au retour du printemps
Qu'il nous revient joyeux comme elle.

Il revient lorsque les bleuets
Fleurissent dans les champs d'avoine,
Et lorsque de leurs verts corsets
Sortent la rose et la pivoine ;

Quand chantent les petits linots ;
Quand Yvonik, le blond espiègle,
Va chercher les coquelicots
Qui s'ouvrent dans nos champs de seigle ;

Il revient avec nos *pardons*,
Il revient dans notre Bretagne,
Lorsque des pâtres les chansons
S'entendent, loin, sur la montagne.

Je voudrais, en chaque saison,
Chez nous des fleurs, des hirondelles,
Sur le toit de notre maison
Je les voudrais toujours fidèles.

Nous sommes de l'avis de nos deux jeunes paysannes, et Victor Hugo également, car n'est-ce pas lui qui a dit à propos de l'hiver :

Oh ! c'est triste de voir s'enfuir les hirondelles !
Elles s'en vont là-bas vers le Midi doré...

DEUX CHANSONS

DE PLOUGASNOU (1)

Lorsque au siècle dernier, Cambry fit son voyage dans le Finistère, il recueillit les deux chansonnettes suivantes, qui, d'après lui, se chantaient alors au pays de Plougasnou.

Il nous en a donné la prose traduite du breton même ; la première est citée pour la finesse de sa précision ; la seconde, qui est dans le genre espagnol, présente les mêmes idées et les mêmes comparaisons que Lopez de Vega dans une de ses siennes.

Nous essayons de les reproduire ici en poésie française :

PREMIÈRE CHANSONNETTE

I

*Kanomp amourouset Jeannet,
Kanomp amourouset Ian.
Ian a gar Jeannet,
Jeannet a gar Ian ;*

II

*Mes abaoe a zo Ian
Demeet da Jeannet,
Ian ne gar mui Jeannet,
Na Jeannet Ian.*

(1) Plougasnou, signifie peuple du val ou bas.

I

Chantons l'amour de Jeannette,
 Chantons les amours de Jean,
 Car Jean adorait Jeannette
 Jeannette aimait Jean ;

II

Mais depuis que de Jeannette
 Est le mari, maître Jean
 Hélas ! n'aime plus Jeannette,
 Ni Jeannette Jean.

DEUXIÈME CHANSONNETTE

I

Amoureux à la folie,
 J'aime une fille jolie
 Qui de talents est remplie,
 Et dont brille, au loin, l'œil noir.
 Oh ! pourquoi n'ai-je pas l'aile
 De la rapide hirondelle,
 Pour voler vite près d'elle,
 Que ne puis-je aller la voir ?

II

Dans le pays chacun vante
 La jeune fille charmante
 Dont le souvenir m'enchanté
 Ou me tourmente à plaisir,
 Car, depuis l'autre semaine
 Que d'amour mon âme est pleine,
 Soit de plaisir, soit de peine,
 Moi, je ne puis plus dormir.

III

Quand de papier blanc le monde
 Serait couvert, et que l'onde,
 Les fleuves, la mer profonde
 Seraient d'encre, et quand j'aurais
 Des oiseaux toutes les plumes
 Qui voltigent dans les brumes,
 Quand j'écrirais cent volumes...
 Jamais assez n'en dirais !...

Avant nous, Brizeux a aussi traduit cette chanson en vers français, tout en lui conservant les mêmes idées et les mêmes comparaisons que celles contenues dans la dernière strophe du chant breton :

Bref, quand le monde lui-même
 Serait couvert tout entier
 De papier ;
 Pour chanter celle que j'aime
 Le temps manquerait toujours
 A mes jours.

Toutes ces chansons de mai, d'amour et de printemps ont une sève et un parfum qui leur est propre. On sent que c'est un amour tendre et véritable qui réjouit, éclaire ces jeunes cœurs de poètes, et que c'est lui qui fait épanouir ces chants mélodieux, comme un tiède rayon du soleil fait entr'ouvrir les bourgeons de la forêt, et fleurir les blanches aubépines.

Pour des cœurs amoureux, pour des cœurs de vingt ans, l'orchestre joyeux des oiseaux qui répètent, avec élan, les symphonies de la partition des matières printanières ; les parfums d'une fleur suffisent pour exalter leur imagination poétique, surtout si ces mélodieux concerts, si ces suaves parfums viennent à s'exhaler au sein d'une de ces heures embaumées, où s'allume le feu de la fantaisie.

LE PILLAOUER

Le *Pillaouer* ou chiffonnier va de ferme en ferme recueillir les vieux chiffons qu'il vend ensuite aux papeteries. — Chant du *Pillaouer*, traduit du dialecte de Cornouaille. — On prétend que le bas-breton (le celté) est la langue primitive. — Différence établie entre l'idiome, le dialecte et le patois. — Variétés qui existent dans les dialectes de divers cantons.

Le *pillaouer* ou chiffonnier est une sorte de bohémien qui quitte sa famille et sa chaumière, isolée dans quelque coin de la montagne, pour parcourir la contrée et recueillir les chiffons et les guenilles qu'il vend ensuite aux papeteries. Il va de ferme en ferme, de village en village, en faisant entendre sur un ton monotone, caverneux et régulièrement cadencé, ce cri : *Tam pillou, tam !* (morceaux de chiffons, morceaux !) Il flaire de loin la misère, il sait qu'il faut frapper aux portes les plus misérables ; aussi, pour le riche, sa présence est presque une injure : — Est-ce que les guenilles et les chiffons se trouvent ici ? Passez donc votre chemin ! lui dit-on.

Le *pillaouer* hoche la tête, plisse le coin de sa lèvre avec une sorte d'ironie sinistre, et son regard semble dire : C'est bon !... c'est bon !... je repasserai plus tard. — Il continue sa route, certain qu'il est de trouver ce qu'il cherche, car ce n'est pas chose bien difficile à rencontrer que la misère dans les bourgs de Bretagne ; mais le plus pauvre paysan ne laisse cependant pas le *pillaouer* pénétrer dans sa maison, c'est sur le seuil de la porte, ou sur la route même, que se troquent

les guenilles contre quelques menues monnaies de cuivre, et encore le paysan se méfie-t-il, même là, de la probité du *pillaouer*, qui passe, nous ne savons pourquoi, pour un homme sans foi, ainsi que le dit le chant émouvant que l'on entend quelquefois dans les montagnes d'Arez, en parcourant ses sentiers solitaires :

CHANT

Il part le *pillaouer* (1), il descend la montagne,
 Il s'en va visiter les pauvres du pays ;
 Il quitte pour un mois, ses enfants, sa compagne,
 Il va courir les bourgs pour gagner son pain bis.

Car du vieux *pillaouer* la vie est triste et rude.
 Il affronte, l'hiver, la neige et les autans,
 Et la nuit le surprend, tombant de lassitude,
 Sur le bord d'un fossé, seul au milieu des champs.

Pendant que son cheval broute, la pauvre bête !
 Une herbe rare, hélas ! lui, mange son pain noir,
 Il boit l'eau de la mare où le crapaud s'arrête,
 Où se tient la grenouille en coassant le soir.

Comme le Juif-Errant, il va de ferme en ferme ;
 Pour tous, dans le pays, c'est un sujet d'effroi ;
 A son aspect, soudain, chaque porte se ferme,
 Et l'on se dit tout bas : c'est un homme sans foi.

Sa paroisse est là-bas, près de ce toit de chaume,
 Mais personne ne veut l'admettre à son foyer ;
 Les enfants en ont peur comme d'un blanc fantôme,
 Il fait courir les chiens et les fait aboyer.

(1) Prononcez *pillawer*.

De sa propre maison, de sa propre famille,
 Pendant tout un long mois il ignore le sort.
 Arrêté sur le seuil, à sa petite fille
 Il n'ose demander si quelqu'un n'est pas mort...

Quand il aura douze ans, son enfant, pauvre hère !
 Viens, mon fils, dira-t-il, apprendre ton métier...
 Et l'enfant meurtrira ses pieds dans la bruyère,
 Et dira, bien souvent, qu'il fait froid à crier !

Mais son père dira : — Mon fils, dans la journée
 Tu te réchaufferas quand viendra le soleil ;
 Des pauvres et de Dieu, voilà la cheminée,
 Tu te réchaufferas à son rayon vermeil.

Si tes pieds sont lassés, regarde l'herbe tendre,
 Enfant, voilà le lit des pauvres en plein air,
 Demande, à deux genoux, au bon Dieu de le rendre
 Bien moelleux pour l'enfant du pauvre *pillaouer*.

Va, pauvre chiffonnier ; va, le chemin du monde
 Est aride et bien dur sous tes pieds engourdis,
 Mais de Dieu, la justice est immense et profonde :
 Il te garde là-haut, place en son paradis.

Sur tes maigres chevaux, tu vois, couverts de boue,
 Ces haillons déchirés, ces loques, ces lambeaux ?
 Une fois bien lavés, broyés sous une roue,
 Les hommes en feront des papiers blancs et beaux.

De même ainsi de toi : — Lorsque, couvert de fange,
 Ton vieux corps pourrira, là, sous quelque taillis ;
 Ton âme s'en ira vers le pays de l'ange,
 Et Dieu la recevra blanche en son paradis !

Ce cri du chiffonnier : *Tam pillou, tam !* nous remet en
 mémoire l'opinion d'un linguiste revendiquant pour le bas-

breton (le celté), l'honneur d'être la langue primitive, la *langue-mère* qu'on a cherchée à l'égal de la pierre philosophale, et disant à ce sujet que le premier homme ayant failli s'étrangler avec le fruit défendu, s'était écrié : *A tam!* (Quel morceau ! en bas-breton), et que la première femme lui avait répondu : *Ev!* (Bois!)

Telle, selon lui, devait être l'origine de leurs noms.

Si la langue bretonne n'est pas la langue primitive, il faut néanmoins reconnaître qu'elle porte le cachet d'une très-haute antiquité ; elle est riche et ne manque pas d'harmonie. C'est, — dit-on — dans le pays de Léon qu'on la parle le mieux.

Beaucoup de mots français viennent évidemment du celtique : le mot *baragouin*, qui lui-même a passé dans la langue française pour parler d'un jargon barbare, est formé du celtique *bara*, qui veut dire pain, et de *gwin*, qui signifie vin.

C'est une des expressions que les étrangers s'attachent à retenir pendant leur séjour en Basse-Bretagne, parce que leurs besoins de première nécessité s'y trouvent liés. De retour chez eux, les mêmes mots auxquels ils avaient été tous les plus redevables leur servent à noter notre langue de ridicule et à l'appeler un jargon barbare, un *baragouin* : c'est tout bonnement le propre de l'ingratitude contre la bienfaisance.

On a quelquefois donné à l'idiome bas-breton le nom de *patois* ; mais les puristes ont séparé avec grand soin l'idiome, le dialecte et le patois.

L'idiome est la langue propre à une nation, et on peut dire que le bas-breton est une langue.

Le dialecte sert à désigner une modification de langage qui a acquis de l'importance.

Les tortures que les populations agrestes font subir à une langue forment ce que l'on désigne généralement sous le nom de *patois*.

Le patois, d'ailleurs, n'est pas sans avoir sa raison d'être ; un écrivain contemporain n'a-t-il pas dit, et nous partageons son avis, que, contenant de justes et pittoresques expressions que l'idiome officiel n'admet pas toujours, le patois invente le mot qui manque, et procédant souvent comme la musique imitative de Mozart et de Beethoven, il lui suffit de prononcer l'expression nouvelle devant une personne étrangère à ses secrets... pour qu'elle soit immédiatement comprise. Ce qui est bien certain, c'est que si l'on voulait tenir compte des plus légères variétés, on pourrait presque nombrer par commune, ou même par hameau, les dialectes de ce breton-armorique. Mais partout le fond de la langue se retrouve et toutes les différences se réduisent tant à la manière de prononcer les lettres V, H, K, qui change selon les cantons, qu'aux terminaisons de l'infinitif des verbes, à celles des noms, et à une petite quantité de termes usités en certains lieux, qui sont ou inconnus, ou faiblement altérés ailleurs. Strabon avait bien jugé cela quand il écrivait dans son livre quatrième :

Eddem non usquequaque linguâ utuntur omnes, sed paululum variatâ.

Nous venons de dire plus haut que le breton de Léon, ou le léonnais, est celui qui passe pour le plus pur, ou du moins pour avoir la prononciation plus franche; c'est-à-dire qu'il appuie moins que les autres sur les aspirations, et que le grand nombre de z dont il a comme parsemé ses mots, lui donne un caractère particulier de douceur et d'aménité; c'est l'italien de cette contrée. Le dialecte de Cornouaille, au contraire, passe pour le plus dur et le plus aspiré.

Voici, au reste, pour les curieux, la phrase la plus dure qu'on se soit plu à imaginer dans cet idiome, toujours fort éloigné de la molle Ionie : *C'houec'h merc'h gwerc'h, war c'houec'h sac'h kerc'h, war c'houec'h marc'h kalloc'h*; ce qui signifie, en français, six filles vierges, sur six sacs d'avoine, sur six chevaux entiers.

LES CHEVEUX VENDUS

Traffic des cheveux. — Le colporteur. — Marché dans un des bourgs du Finistère. — Chanson : *Veux-tu me vendre tes cheveux ?*

A côté du *Pillaouer*, il existe une autre branche de commerce exploitée en Bretagne, surtout les jours de foires et de pardons : c'est celle qui consiste dans le trafic des cheveux. Cette industrie est devenue très-productive pour l'acquéreur, et donne souvent lieu à des scènes réellement curieuses. Le trafiquant, près des femmes dont la coquetterie lui est connue, est sûr de réussir, et c'est à l'aide de cet auxiliaire puissant qu'il s'attaque à nos jeunes paysannes.

Si le hasard vous fait vous trouver, un jour de marché, dans quelques-uns de nos bourgs du Finistère, faufillez-vous au milieu de ces mille petites voitures encombrées de marchandises de toutes sortes : rubans de velours, chenilles bariolées, croix d'argent, chapelets, épinglettes de cuivre, garnies de petites perles de verre et d'effloques de soie ou de laine, aux couleurs les plus vives et les plus variées ; porte-pipes, mirlitons, lacets et soutaches de toutes nuances, etc., etc., et attendez un instant. Vous ne tarderez pas à découvrir celui que vous cherchez. A demi-caché sous une des tentes de ces magasins ambulants, le colporteur est là qui se livre au commerce de l'achat des blondes tresses de nos compatriotes.

Ayant calculé qu'il peut tirer un excellent parti de leurs belles et luxuriantes chevelures, il vient étaler aux yeux de

nos jeunes paysannes toutes les séductions de ses fines percales, les éblouissantes couleurs des mouchoirs bariolés qui brillent à nos *pardons*, les croix d'or et les bagues d'argent, en disant à ces gentilles filles d'Eve : « En échange de vos cheveux, les belles, tout cela est à vous ! »

Bien souvent il y a lutte dans le cœur de la jeune fille ; mais enfin la coquetterie finit généralement par avoir le dessus ; d'autres fois, c'est un motif plus louable : c'est pour se procurer un peu d'argent afin de pouvoir venir en aide à sa pauvre vieille mère infirme et malade, comme le dit la chanson suivante, que la jeune Bretonne consent à se laisser tondre. — Pour un motif ou pour un autre, chaque jour ce commerce prend une nouvelle extension ; et il n'est guère de *pardon* un peu considérable, où un certain nombre de jeunes filles ne laissent tomber leur abondante chevelure sous les froids ciseaux du colporteur.

Depuis la conquête des Romains, les Gaulois ont toujours vendu leurs tresses blondes à des fronts moins parés.

« Mes compatriotes bretonnes — dit Chateaubriand — se font tondre encore à certains jours de foire, et troquent le voile naturel de leur tête pour un mouchoir des Indes. »

Le fait est vrai, sauf, toutefois, la provenance des mouchoirs ; nos jeunes paysannes ne sont pas si ambitieuses, et se contentent fort bien des mouchoirs de Cholet.

C'est encore l'illustre écrivain qui met dans la bouche de la blonde Velléda, ces paroles qu'elle adresse à Eudore :

« Nos cheveux sont si beaux que tes Romaines nous les empruntent pour en ombrager leurs têtes : mais le feuillage n'a de grâces que sur la cime de l'arbre où il est né.

» Vois-tu la chevelure que je porte ? Eh bien ! si j'avais voulu la céder, elle serait maintenant sur le front de l'impératrice : c'est mon diadème, je l'ai gardé pour toi ! »

Ces belles Romaines, lorsqu'elles perdaient leurs cheveux, avaient, en effet, la ressource de s'en procurer d'autres, soit dans la Gaule, soit dans la Germanie. Écoutons ce que dit

Ovide à une jeune fille : *Reparabile damnum est.....* Tout n'est pas perdu; tu verras repousser de nouveaux cheveux; *nativa conspiciere coma*; d'ailleurs les esclaves de la Germanie t'enverront leurs chevelures : *nam tibi captivos mittet Germania crines*. Et cette dernière ressource était sans doute la plus sûre, car on y avait recours volontiers.

Puisque nous parlons de cheveux et de chevelure, ceci me fait penser à la manière dont on les porte aujourd'hui et à celle dont on les portait autrefois.

S' imagine-t-on, par exemple, que la manière dont nos élégantes rassemblent leurs cheveux aujourd'hui en arrière, dans une résille, soit d'origine bien récente ?

Juvénal trouvait déjà de son temps que c'était la plus gracieuse des modes : *Reticulum que comis auratum ingentibus implet*.

Écoutons maintenant les propositions du colporteur, et la réponse de la jeune fille :

CHANSON

LE COLPORTEUR (1).

Approche-toi, viens, ma gentille,
 Pour ce mouchoir, tissu soyeux,
 Veux-tu, dis-moi, la jeuné fille,
 Veux-tu me vendre tes cheveux?...
 Tu sais qu'à la fête dernière
 Tu me répondis : Non... jamais !...
 Aujourd'hui, peut-être moins fière,
 Le veux-tu, belle aux yeux de jais?...

(1) Cette chanson, sous le titre : *Veux-tu me vendre tes cheveux ?* a été mise en musique par l'auteur, et publiée par Choudens, éditeur, rue Saint Honoré, 265, Paris.

LA JEUNE FILLE.

Non, non, non, non, ma chevelure
 Est un trésor, m'assure-t-on,
 Je n'eus jamais d'autre parure,
 Je ne veux pas la vendre... non !

LE COLPORTEUR.

Si tu le veux, tu peux, dimanche,
 Etre la plus belle, oui-dà !
 Tu peux coudre à ta coiffe blanche
 Cette dentelle que voilà...
 Si ce n'est pas assez, ma chère,
 Voyons, que puis-je offrir encor?...
 Tiens... choisis sur mon étagère :
 Prends cette croix... cet anneau d'or...

LA JEUNE FILLE.

Non, non, non, non, ma chevelure
 Est un trésor, m'assure-t-on,
 Je n'eus jamais d'autre parure,
 Je ne veux pas la vendre... non !

LE COLPORTEUR.

Un an plus tard, la jeune fille
 Venait, les larmes dans les yeux,
 Ange sauveur de la famille,
 Vendre ses longs et beaux cheveux;
 Depuis six mois, sa vieille mère,
 Pauvre et malade, souffrait tant,
 Qu'elle vendait (ô peine amère !)
 Ses cheveux pour un peu d'argent...

- O mes cheveux, c'est pour ma mère
- Que vous tombez sous les ciseaux,
- C'est pour soulager sa misère,
- Tombez ! vous reviendrez plus beaux ! •

LA TOURNÉE DES ÉTRENNES

ÉGUINANÉ !

Étymologie. — Comment la tournée des étrennes se célébrait autrefois à Landerneau, à Morlaix, à Lesneven, etc. — Cet usage existe encore dans certains cantons, notamment dans ceux des Montagnes d'Arez et des Montagnes-Noires. — Ballade de la *Tournée des Étrennes*, traduite du dialecte de Cornouaille.

Est-ce *Languinanné*, *Guinané*, *Eguinané*, *Gui-l'an-neuf*, *Aguilaneuf*, *Eghin-an-eit*, etc., etc., que nous devons appeler ce cri de joie plus généralement jeté autrefois dans plusieurs de nos villes de Basse-Bretagne, et qui retentit encore aujourd'hui dans nos campagnes à l'occasion de la tournée des pauvres, le lendemain de la fête de Noël ?

Tant d'étymologistes ont parcouru, à ce sujet, le vaste champ des conjectures; tant d'explications diverses et contradictoires ont été données sur l'origine et la signification de ce mot, que nous ne savons véritablement auquel nous arrêter.

Cambry, qui visita le Finistère en 1794, raconte que la municipalité de Landerneau allait de porte en porte quêter pour les pauvres au cri de *au gui-l'an-neuf*.

Dans un autre endroit de son récit, il expose que cette cérémonie se pratiquait à Lesneven, en 1788, au cri de *Guina-né* (voilà le gui). Or jamais, en breton, *nà-né* n'a signifié :

voilà, et le nom de la plante parasite en question est, dans l'idiome, *Huel-var*.

Depuis lors, avec Cambry, l'attention d'un grand nombre d'écrivains s'est arrêtée sur cette syllabe *gui*, partisans qu'ils étaient, sans doute, d'y découvrir, quand même, une origine celtique.

Dom Le Pelletier, lui, voit dans ces paroles *Eghin-an-ett* (le blé germe), une allusion à la divinité de Jésus-Christ, et au chant qui se dit dans les jours de l'Avent : *Aperiatur terra et germinet salvatorem* ; aussi, en a-t-on conclu que *Egui-na-né*, au lieu d'être du français mal orthographié, serait au contraire, du breton mal prononcé.

Le savant bénédictin rapporte que le dernier jour de l'année, les jeunes garçons de la campagne allaient, de maison en maison, chanter des cantiques et qu'ils criaient ensuite : *Ma Eghinat*, qui, plus tard, par abréviation se sera transformé en *Eghin-an-ett*, et qui signifie, — dit-il, — des *Étrennes* !

Dans son *Dictionnaire*, Le Gonidec, que l'on peut regarder à juste titre comme le législateur de la langue nationale bretonne, a mis le mot *Eginad* (étrennes). Mais il prend le soin de déclarer ne le connaître que par celui du bénédictin Dom Le Pelletier qui assure, lui, qu'il est employé en Léon, où les jeunes garçons vont par les villages, le dernier jour de l'année, en criant *va eginad*, mes étrennes !

Émile Souvestre, tout en adoptant avec ce dernier que *Eghin-an-ett* doit signifier *le blé germe*, admet pourtant, avec Cambry, que la cérémonie est une tradition du culte rendu au soleil par les Gaulois.

L'opinion de M. de la Villemarqué est contraire ; il ne peut, dans cette syllabe *gui*, voir rien de commun avec le *gui* celtique.

Tout cela n'éclaircit pas la question, ainsi que le fait très-judicieusement remarquer M. P. Le Guen, qui lui-même s'est également occupé de faire des recherches sur l'origine de cette ancienne coutume bretonne.

Notre intention n'est point d'entrer dans la discussion ; nous laissons cette tâche à de plus érudits.

Tout ce que nous savons, c'est que dans plusieurs villes de la Basse-Bretagne, à Morlaix, à Landerneau, à Lesneven, etc., ce cri retentissait jadis aux approches de Noël, et qu'on l'entend encore dans les bourgs et dans les villages, où cette fête d'un Dieu né dans une étable est, pour les pauvres gens du pays, l'occasion de se procurer des étrennes.

Dans son intéressante brochure, M. P. Le Guen nous fait connaître comment, dans son enfance, il a vu célébrer cette fête à Landerneau :

« Assez longtemps à l'avance, les familles, désireuses d'y faire participer leurs garçons de huit à dix ans, demandaient pour eux des boîtes à l'administration de l'hôpital ; les boîtes étaient des tirelires en fer-blanc destinées à recueillir les aumônes. Le zèle des jeunes quêteurs était excité et récompensé par une collation qu'on leur donnait à l'hôpital, le soir de la quête, avec une grande abondance de gâteaux. Le dernier samedi de l'année, jour de la cérémonie, un cortège où figuraient les autorités municipales en costume officiel, ainsi que les administrateurs de l'hôpital et des notables en habits noirs, parcourait la ville en quêtant.

» Des tambours ouvraient la marche, puis venaient deux chevaux portant des mannequins où l'on plaçait les dons consistant en comestibles, tandis que la monnaie était mise sur les plateaux d'argent des notables ou dans les tirelires des enfants groupés à la suite du cortège. Il s'y trouvait aussi des pauvres de l'hôpital : à l'un d'eux était réservé un principal rôle. Travesti pour la circonstance en une espèce de massier, il tenait à la main un bâton à l'extrémité duquel flottait une touffe de rubans de diverses couleurs. C'était lui qui donnait le signal de l'exclamation énigmatique quand le cortège s'arrêtait pour recevoir les présents offerts. L'un des sergents de ville préposés au bon ordre élevait en l'air pour le montrer au public l'objet donné, les tambours exécutaient

un roulement et le massier, auquel la foule faisait chorus, s'écriait plusieurs fois : *Languinané!* en agitant majestueusement son caducée. »

M. P. Le Guen fait dériver cette exclamation du mot *gwic, guic, gui*, depuis longtemps hors d'usage, et qui signifiait bourg, village; et de cet autre mot du dialecte de Vannes *nannek* ou *nannet* qui veut dire affamé, ou qui a généralement faim. Il fait remarquer que cette traduction, — bourgade affamée, — quartier affamé, s'applique aux détails de la cérémonie, dont les pauvres de l'hôpital sont le but principal, et pour stimuler la générosité des donateurs, le cortège désigne leur demeure par cette périphrase touchante *Guinannec* ou *Gui-nannet!* le quartier ou la maison de ceux qui ont faim.

Un autre écrivain a vu dans cette exclamation *an-gwin-an-ed!* (du vin et du blé!) Nous laissons le lecteur libre de choisir parmi toutes ces explications, nous bornant à décrire la fête qui se passe dans nos campagnes bretonnes, principalement dans les cantons des montagnes d'Arez et des montagnes Noires, où, nous l'avons dit, cet usage existe encore.

Le lendemain de Noël, de pauvres gens, précédés d'un vieux cheval tout enrubanné, s'en vont de village en village pour chercher leurs étrennes. Ils s'arrêtent devant chaque maison un peu riche, et l'un d'eux attire l'attention du maître de la maison, souvent encore endormi quand ils se présentent, en entonnant, à pleine voix, une longue ballade, dont chaque couplet est invariablement suivi du cri poussé par toute la bande : *Eguinané!*

La réplique lui est donnée par un des habitants de la maison. — D'abord, c'est un refus formel; puis insensiblement les réponses deviennent plus favorables; cependant bien des difficultés se présentent : la viande est au grenier et on ne saurait trouver l'échelle; la ménagère est partie pour le marché, et la clef de l'armoire aux provisions est dans sa poche. Viennent ensuite les énigmes à deviner. Heureusement que

dans toutes les réponses les braves gens s'en tirent à leur honneur; alors, quand il juge que la lutte oratoire s'est assez suffisamment prolongée, le maître du logis ouvre sa porte, et l'entrevue se termine à la satisfaction des pauvres qui reçoivent, en échange de leur chanson, ample provision de lard, de seigle et d'avoine. Le vieux cheval courbe sous la charge, et les pauvres gens se retirent en demandant que le ciel répande ses bénédictions sur tous les hôtes de cette charitable demeure, et en faisant retentir les airs du cri joyeux mille fois répété : *Eguinané! Eguinané!*

BALLADE

(Du dehors)

Au nom de la Trinité sainte,
 Dieu vous bénisse en la maison!
 Répondez à notre complainte,
 Si rude, hélas! est la saison!
 Après Noël germent les graines;
 Voici l'an bientôt terminé.
 Riches, donnez-nous des étrennes.
 Eguinané!

(De la maison)

— Trop tôt vous heurtez à la porte:
 Le porc n'est pas encore tué.

(Du dehors).

— Eh! nous vous prêterons main-forte,
 Notre bras est habitué.
 Nous le chasserons de son bougé
 Malgré ses cris de forcené,
 Malgré ses cris de diable rouge.
 Eguinané!

(De la maison)

— Dehors mon chien de Cornouaille
Dort ; tuez-le, méchants bouchers.

(Du dehors)

— Si nous reposons sur la paille,
Nous ne sommes pas meurtriers.
Pour de vils malfaiteurs, sans doute,
Vous nous prenez : c'est grand péché.
Nous quêtions le long de la route.

Eguinané !

(De la maison)

— Si vous êtes ce que vous dites,
De braves gens, des étrenneurs (1),
Où donc sont vos gais acolytes,
Les ménétriers, les sonneurs (2) ?

(Du dehors)

— Au milieu de la fougeraie
Le sac du biniou s'est crevé,
En sautant par dessus la haie.

Eguinané !

(De la maison)

— Je ne puis trouver mon échelle,
Toute ma viande est au grenier.

(Du dehors)

— Bon chat sait bien se passer d'elle,
Et prend souris sans tant crier.

(De la maison)

— A Saint-Divy la ménagère
Doit être à faire son marché.

(Du dehors)

— Bien garnie est votre étagère.

Eguinané !

(1) On donne le nom d'*Étrenneurs* à de pauvres gens qui se réunissent toutes les nuits par troupes, à l'époque de Noël, en plusieurs cantons des montagnes et ailleurs, et vont chanter de village en village, une vieille chanson dont le refrain est *Guinand*.

(2) Les sonneurs sont des gens qui sonnent, jouent du biniou.

(De la maison)

— Tout est là-haut dans son armoire,
Elle a la clef, point ne vous ment.

(Du dehors)

— Nous sentons bien, veuillez nous croire,
L'odeur du lard et du froment.
Mais ouvrez-nous, ouvrez-nous vite :
Noire est la nuit, le vent glacé.
Réchauffez-nous dans votre gîte.

Eguinané !

(De la maison)

— Etreneurs, je vous le répète,
A vous donner je n'ai rien... rien...
Pourtant avant votre défaite,
Là, parlons peu, mais parlons bien.
Avant d'entrer dans ma demeure,
Débrouillez-nous ce nœud donné...

(Du dehors)

— Nous sommes disposés sur l'heure.

Eguinané !

(De la maison)

— Dites-moi, voyons, sans bévue :
Qui porte la chair sur sa peau ?

(Du dehors)

— Le vieux guéret, quand la charrue
L'a retourné tout de nouveau.

(De la maison)

— Qui, dans les yeux avec des larmes,
Se voit quand il a bruiné ?

(Du dehors)

— Le grand chemin bordé de charmes.

Eguinané !

(De la maison)

— Dites-moi quelle est la maîtresse
Qui devient la servante un jour,
Et voit tomber, avec tristesse,
Ses fleurs, ses perles tour-à-tour ?

(Du dehors)

— Allons, donnez-nous votre aumône,
Depuis longtemps c'est deviné :
C'est un balai de genêt jaune.

Eguinané !

(De la maison)

— Je connais un arbre qui penche
Vers le sol ses grands rameaux verts ;
Un petit nid sur chaque branche,
Et d'œufs tous les nids bien couverts...

(Du dehors)

— Ah ! ça, de nous vous voulez rire ?
Un chêne de glands tout chargé
Est l'arbre que vous voulez dire,

Eguinané !

(De la maison)

— Je possède couverte en chaume,
Et pas bien grande, une maison.
C'est pourtant un petit royaume,
Là-dedans du monde à foison.
Plus de mille chambres pareilles,
Pas un coin n'est abandonné...

(Du dehors)

— C'est la ruche de vos abeilles.

Eguinané !

(De la maison)

— Vous n'aurez ni froment, ni viande,
Si vous n'apportez l'herbe d'or.

(Du dehors)

— Au temps des moissons, tous en bande,
Nous vous porterons ce trésor.

(De la maison)

— Attendez ! Je vais faire en sorte
De trouver du petit salé...
Dans un instant j'ouvre la porte.

(Du dehors)

— Eguinané !

(De la maison)

— Attention, fils de sorcière,
 Attention, j'ouvre... cric-crac !...
 Approchez-vous de la fermière,
 Tendez-moi bien votre bissac.
 Tenez, voici de saint Antoine,
 Un compagnon bien saumuré ;
 Voici du seigle et de l'avoine.

(Du dehors)

Eguinané !

(Du dehors)

— Nous avons reçu notre étrenne,
 Nous sommes riches pour longtemps.
 Que tout le pays sache, apprenne,
 Qu'il est encore de bonnes gens.
 Sous le faix notre cheval ploie,
 Pour nous c'est un jour fortuné.
 Poussons ensemble un cri de joie.

Eguinané !

Un cri pour toute la famille.
 Un cri pour le père à présent ;
 Un autre pour la jeune fille,
 Un pour la mère, un pour l'enfant.
 A vos filles, bons mariages !
 A vos garçons, bonne santé !
 Et pour vos bœufs, gras pâturages !

Eguinané !

Ayez, à la moisson prochaine,
 Bonne récolte de millet ;
 En mai la fleur, en juin la graine,
 La blanche galette en juillet.
 Nous allons prier les saints Anges
 Pour que vous ayez de beau blé,
 Du sarrasin tout plein vos granges.

Eguinané !

LE COMBAT DE LA SURVEILLANTE

Le Breton, pacifique au milieu des champs, est indomptable à la guerre.

— Combat de la frégate française la *Surveillante*, contre la frégate anglaise le *Quebec*, à la hauteur de l'île d'Ouessant, en 1779. — Épitaphe de Du Couëdic. — La *Chanson du Pilote*, traduite du dialecte de Cornouaille. — Du Couëdic et Le Mang, les deux héros du drame de la *Surveillante*. — Confiance des marins dans Sainte-Anne. — Origine de Sainte-Anne d'Auray.

Après les églogues amoureuses, après les *sônes* plaintifs et les élégies touchantes, la Bretagne possède des chants d'un autre genre, et susceptibles de faire connaître, sous un autre jour, le caractère de l'habitant de la vieille Armorique.

Car ces mêmes Bretons, si pacifiques au milieu de leurs agrestes campagnes, de mœurs si tranquilles et si patriarcales, sont des ennemis redoutables et terribles au milieu de la mêlée.

Leurs chants guerriers, leurs hymnes héroïques portent tous le cachet de l'énergie indomptable des vieux Celtes leurs aïeux, et les exploits qu'ils y célèbrent sortent d'un pinceau vigoureux et brûlant.

S'ils sont bons et doux dans la paix, ils sont indomptables à la guerre; ils le disent eux-mêmes dans leur chant :

O ! ia, d'ar brezel paotred ter,
 Paotred vad ha seven er ger,
 Ni zo bepred
 Bretonned !
 Bretonned tud kaled !

Oh! oui, à la guerre indomptables, mais bons et doux dans la paix : nous sommes toujours Bretons! Toujours le peuple d'hommes forts!

Tec'hed a ra Saos penn-da-benn,

Pa leveromp-ni : torr he benn !

Ni xo,bepred

Bretonned !

Bretonned tud kaled !

Le Saxon fuit quand nous poussons notre vieux cri : Casse-lui la tête!

Oui, nous sommes toujours Bretons! Toujours le peuple d'hommes forts!

La *Chanson du Pilote*, que nous allons donner, fut composée dans le dialecte de Cornouaille, à l'occasion du combat de la frégate française la *Surveillante* contre une frégate anglaise.

Ce fut le 6 octobre 1779, que la frégate française la *Surveillante*, armée avec un équipage breton, capitaine Du Couëdic de Kergoualer, et la frégate anglaise le *Québec*, capitaine Farmer, se rencontrèrent à la hauteur de l'île d'Ouessant.

Par un hasard singulier, ces deux frégates se trouvaient dans des conditions de forces parfaitement identiques, même nombre d'officiers, même nombre de matelots, même nombre de canons, et deux héros : Du Couëdic et Farmer, dignes de se mesurer ensemble.

Le vent soufflait de l'est; la mer était belle. Entre onze heures et midi, les deux nobles adversaires se trouvèrent à portée de canon et le feu commença.

Après plusieurs bordées essuyées de part et d'autre, le *Québec* fit une manœuvre pour culer, mais la *Surveillante*,

virant vent arrière précipitamment, envoya toute sa bordée dans les flancs du *Québec*.

C'est alors que l'action redoubla de furie, et que Français et Anglais ne songèrent plus qu'à vaincre ou à mourir.

Les actions se multiplièrent dans cette lutte héroïque.

Un boulet ennemi vint à couper la drisse du pavillon de la *Surveillante*, et la noble bannière de la France sembla avoir été amenée.

A cette vue, les Anglais poussent un hurra frénétique!... Mais, le second pilote de la *Surveillante*, Le Mang (son nom a été religieusement conservé dans la chanson cornouaillaise : *Le Pilote*), l'a vu tomber; prompt comme un éclair, il escalade les haubans d'artimon, et, debout, la tête haute et fière, au milieu d'un ouragan de mitraille, il déploie un mouchoir blanc, l'agite dans les airs, et donne le temps de rehisser un autre pavillon.

Vers une heure un quart, les mâts de la *Surveillante* tombent; bientôt après, ceux du *Québec* tombent à leur tour. Du Couëdic, quoique blessé mortellement à ce moment, excite le courage de chacun, encourage son équipage, et donne lui-même l'exemple.

On va s'élançer à l'abordage, mais une noire et nauséabonde fumée sort tout à coup des panneaux de la frégate anglaise; l'incendie dévore le *Québec*! — Moment sublime!... — Du Couëdic, noble et généreux, ne voit dans ses ennemis de tout à l'heure que des frères, des infortunés voués à une mort inévitable; il donne l'ordre de cesser le feu, et de tout faire pour les sauver.

Spectacle épouvantable! — Demi-nus, sanglants, les Anglais se précipitent dans les flots pour se soustraire à la fureur de l'incendie, mais ils n'échappent, pour la plupart, à la mort certaine qui les attend, que pour en trouver une plus atroce encore.

Ce n'est qu'avec des efforts inouïs que plusieurs matelots

sont retirés de la mer. Farmer, lui, persiste à vouloir demeurer à son poste. Le *Québec*, en feu de l'arrière à l'avant, menace de tomber sur la *Surveillante* et de lui communiquer l'incendie.

Le danger redouble, et Français et Anglais unissent leurs efforts pour dégager les deux navires.

Encore quelques minutes, et les deux bâtiments mêlés et confondus ne feront plus qu'un même foyer incandescent.

Enfin la brise fraîchit un peu, Du Couëdic, au moyen de quelques lambeaux de voiles, en profite pour s'éloigner; les matelots des deux nations facilitent ce mouvement.

La *Surveillante* est hors de danger de l'incendie, mais elle a une voie d'eau !...

Tout à coup un bruit immense, épouvantable, se fait entendre : C'est le *Québec* qui vient de sauter !... Farmer, inébranlable à son poste, meurt, mais c'est pour vivre dans la mémoire de son pays.

A onze heures du soir de cette même journée, la *Surveillante*, remorquée par le côté français l'*Expédition*, rentrait dans le port de Brest.

L'enthousiasme de la population était général ,

Et les mères pleuraient !

dit la chanson écrite en souvenir de cet événement mémorable.

Le brave et vaillant Du Couëdic mourut peu de temps après, le 17 janvier 1780, des suites des blessures qu'il avait reçues dans cette action.

Il fut enterré à Brest, derrière le chœur de l'église Saint-Louis. Le roi fit ériger un monument en marbre sur la sépulture de ce brave officier. Renversé en 1793, ce monument a été remplacé, en 1814, par les soins de M. de Marigny, commandant de la marine à Brest.

L'épithaphe de Du Couëdic est ainsi conçue :

*Ici repose le corps
de messire Charles-Louis DÛ COUËDIC DÛ KERGOUALER,
Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis,
capitaine des vaisseaux du roi, né au château de Kerguelénen,
le 17 juillet 1740, mort le 7 janvier 1780,
des suites des blessures qu'il avait reçues dans le combat mémorable
qu'il avait rendu, le 6 octobre 1779,
commandant la frégate de Sa Majesté la SURVEILLANTE,
contre la frégate anglaise le QUÉBEC.*

Ce récit terminé, écoutons, maintenant les matelots bretons entonner la *Chanson du Pilote*.

CHANSON

*Da santex Anna e m'oun bet,
Rak war vor ema red monet.
(Dialecte de la Haute-Cornouaille.)*

A Sainte-Anne (1) je suis allé
Car je vais m'embarquer.

REFRAIN

A Sainte-Anne, marinier,
Va t'agenouiller, et prie :
Jamais la sainte n'oublie
Celui qui va la prier.

De Sainte-Anne j'arrive,
Je viens de l'invoquer :
Adieu grève, adieu rive,
Car je vais m'embarquer

(1) Lieu de pèlerinage célèbre en Bretagne.

Sur frégate vaillante
 Qui va quitter le port :
 La belle *Surveillante* !...
 Je suis pilote à bord.

Son doublage est en cuivre
 Plus jaune que de l'or ;
 Et, longtemps, pour la suivre,
 On lutterait encor !...
 Elle est vive et fringante,
 Comme, un jour de *pardon*,
 La fillette pimpante
 Leste sous son jupon.

Quelle enivrante danse
 Nous danserons, je crois :
 Canonniers, en cadence
 Sonnez-nous du haut-bois.
 Si la mitraille éclate,
 Jouez, jouez un air,
 Et, qu'avec ma frégate,
 Je danse sur la mer !

Le Mang (1) parlait encore
 Que le canon gronda :
 C'est l'Anglais que j'abhorre !
 Dit-il, — tant mieux, oui-dà !
 Pavillon écarlate ;
 Des canons... trente-deux ;
 Eh ! sur notre frégate
 Nous en avons comme eux !...

Ainsi qu'une sarcelle
 Sois prompte à louvoyer,
 Et ne sois pas rebelle
 Au bras du timonier.

(1) Nom du brave second pilote de la *Surveillante*.

Que le canon résonne ;
Allons !... sus aux Anglais !
Et que la mer bouillonne
En blancs flocons épais.

Le navire s'approche
Et reçoit, en plein bord,
Maint boulet qui ricoche
Et qui porte la mort.
Jusqu'à sa fausse quille
On sent qu'il a craqué ;
La voile est en guenille ;
Le grand mât attaqué.

Les carènes s'entr'ouvrent ;
Les mâts sont en morceaux ;
Les longs cordages couvrent
Le pont des deux vaisseaux ;
On tire sans relâche,
Mais personne n'est las ;
Chacun remplit sa tâche
Depuis le branle-bas.

Le pauvre capitaine,
Lui, vient d'être blessé :
Une balle dans l'aine,
Le bras droit fracassé ;
Pourtant, d'une voix clairé,
Seul, il dirige tout ;
Sur le gaillard d'arrière
Il est toujours debout.

Et quoique son sang coule,
Dieu ! quel homme de fer !

Quand tout tombe et s'éroule
 Près de Kergoualer (1),
 Il veut encor lui-même,
 Il veut encor tout voir :
 En ce moment suprême,
 Chacun fait son devoir.

— Commandant, dans la cale
 Cinqpieds d'eau !... cinq desang !...
 La frégate rivale
 A dix trous dans le flanc ;
 Mais voici notre drisse
 Coupée... Ah ! viens et vois :
 Notre pavillon glisse,
 Tombe sur le pavois...

Entends-tu ce qu'il crie
 L'Anglais, le fier Saxon ?
 « — Ah ! le Français se plie,
 Amène pavillon !... »
 Non, tant que dans mes veines,
 Chaud, mon sang coulera,
 Jamais, j'en fais neuvaines,
 Breton n'amènera !

Prompt, Le Mang escalade
 Les haubans d'artimon ;
 Là, sous la fusillade,
 Sous le feu du canon :
 « — Avec lui que je saute !
 Dit-il, — c'est mon devoir. »
 Et, fier, la tête haute,
 Déploie un blanc mouchoir !

(1) Du Couédic de Kergoualer, commandant de la frégate la *Surveillante*.

Jamais Breton n'amène !
 Jean l'Anglais (1) ne dis pas ;
 Nous, toujours dans l'arène
 Attendons le trépas,
 Notre pavillon flotte,
 Le Mang l'a rehissé :
 Le Breton kernewote (2)
 N'a jamais amené !!

Notre ennemi recule
 Sous nos derniers boulets...
 Mais le voilà qui brûle,
 Le vaisseau des Anglais...
 Nus, sanglants, à la nage,
 Ils se sauvent vers nous ;
 Plus de sang, de carnage,
 Trêve à notre courroux.

Pour mieux gagner la terre,
 Nous jetons notre lest ;
 Déseparée et fière
 La frégate entre à Brest (3).
 Voyant notre navire,
 Les habitants poussaient
 Des cris avec délire,
 Et les mères pleuraient !

(1) Epithète de mépris donné par le Breton à l'Anglais : *Iannic-ar-Zox*.

(2) *Kernewote* — Cornouaillais.

(3) Brest. — Pierre Le Baud a fait cet acrostiche sur cette ville maritime :

Britannorum Regum Equorea Statio.

Station maritime des Rois de Bretagne.

LA BRETAGNE POÉTIQUE.

Quel honneur, ô Bretagne !
 Soyons fiers du succès
 D'avoir mis en campagne
 Et vaincu les Anglais !...
 Quel honneur, ô Bretagne !
 Quel honneur pour tes fils !
 L'enfant de la montagne,
 Le Mang est à Paris !

On l'a fait à la table
 Des princes et du roi
 S'asseoir ; — on est affable,
 On en fait cas, ma foi !
 Oh ! que tout cœur tressaille,
 Chacun doit l'envier :
 Il porte la médaille,
 Il est fait officier !

A Dieu mille louanges
 Et bénédictions !
 Sainte-Anne, les saints anges
 Ici remercions !
 Du roi chantons la gloire ;
 Du Couëdic exaltens ;
 Gardons-en la mémoire
 Dans nos cœurs bas-bretons !...

A Sainte-Anne, marinier,
 Va t'agenouiller, et prie ;
 Jamais la sainte n'oublie
 Celui qui va la prier.

Du Couëdic et Le Mang, voilà les deux héros du drame de la *Surveillante*; au premier peut s'appliquer à bien juste titre le quatrain suivant composé pour un autre marin, Breton et célèbre comme lui.

Marin dès ta première aurore,
Guerrier cher même à tes rivaux,
La France sait ce que tu vaux,
Et l'Angleterre mieux encore.

Quant au brave Le Mang, dont le nom est resté peut-être moins connu que celui de Du Couëdic, dans les fastes historiques de la marine française, on ne saurait trop, selon nous, glorifier la mémoire de tels hommes; aussi est-ce avec empressement que nous saisissons, pour le placer ici sous les yeux du lecteur, un autre trait de la vie de ce Breton; il est extrait d'un exposé succinct dû à la plume éloquente de M. de la Villemarqué, et à lui seul, il suffirait pour montrer combien le sentiment de l'énergie et de l'honneur était développé dans le cœur du brave timonier de la *Surveillante* :

« Quand la révolution publia le décret qui ordonnait à toutes les personnes décorées sous l'ancien régime de remettre entré les mains du gouvernement leurs distinctions honorifiques, l'héroïque Breton se rendit devant le Comité de salut public, avec sa médaille et un marteau.

• — Citoyens, vous m'avez demandé ma médaille; mais c'est à l'or sans doute que vous en voulez : le voilà, — dit-il en la broyant sous son marteau.

• Quant à l'honneur, il m'appartient, personne ne me l'enlèvera ! — En prononçant ces mots, il sortit, laissant le Comité stupéfait de la sublimité de son action. »

Tous les Bretons, mais les marins surtout, ont une grande confiance dans Sainte-Anne, la bonne marraine de la Bretagne, comme ils disent (*matm-baeronez vad ar vro-ma*); ils

ne l'oublent pas, dans la *Chanson du Pilote*, car chaque couplet est suivi du refrain que tous ils disent en chœur :

*Da zantez Anna,
Da zantez Anna,
Da zantez Anna
Neb ia, Anna
N'ankona.*

A Sainte-Anne, marinier,
Va t'agenouiller, et prie;
Jamais la sainte n'oublie
Celui qui va la prier.

Avant de s'embarquer, ils vont y faire un pèlerinage, et si dans le cours de la campagne, quelque danger vient à les menacer, ils font solennellement le vœu que, si Dieu les ramène au pays, ils feront dire une messe dans la petite chapelle qui lui est dédiée, et qu'ils s'y rendront ensemble pieds nus, tête découverte, et portant un cierge à la main; d'ordinaire, l'équipage qui a fait à la mer un vœu collectif ne parle à personne à son arrivée au port, et, sans donner aucune attention aux parents et amis, entonne, en débarquant, les litanies de la Vierge, et se rend ainsi en procession à la chapelle. — Si tu veux apprendre à prier, va sur la mer, dit le proverbe breton.

Dans beaucoup d'endroits de la Bretagne, des chapelles isolées sont dédiées à la bonne mère Sainte-Anne. Tout près de Brest, se voit celle de Sainte-Anne-du-Port; mais la plus célèbre est celle de Sainte-Anne-d'Auray, dans le diocèse de Vannes, et l'histoire de ce pèlerinage ne manque pas d'un certain intérêt, au point de vue de la légende :

Aux siècles passés, un oratoire dédié à la mère de la Vierge Marie avait existé à Plumeret, dans le champ appelé le *Bocanno*. De mémoire d'homme, on n'avait pu labourer l'emplacement de l'oratoire; les bœufs résistaient à l'aiguillon, le soc des charrues se brisait.

Autour du *Bocenzo*, était un petit village nommé *Ker-Anna*, (lieu d'Anne) en souvenir de l'oratoire d'autrefois. C'est là qu'habitait, au commencement du XVII^e siècle, un pauvre laboureur du nom de Nicolazic.

La Providence lui fit connaître, par des apparitions répétées de Sainte-Anne, qu'elle voulait que la femme, choisie dans ce monde pour être l'aïeule du Christ, fut honorée d'un culte spécial aux lieux qui avaient été jadis témoins de ses bienfaits.

Yves Nicolazic, lui dit-elle, ne crains pas, c'est moi qui suis Anne, la mère de Marie : va dire à ton pasteur qu'au milieu du champ qu'on appelle *Bocenzo*, il y avait autrefois, avant même qu'il existât de village, une chapelle célèbre, la première qu'on ait élevée en Bretagne en mon honneur. Voilà aujourd'hui 924 ans et six mois qu'elle a été détruite, et je désire qu'elle soit rebâtie par tes soins ; Dieu veut que mon nom y soit vénéré encore.

Elle dit et disparut avec la lumière resplendissante au milieu de laquelle elle était apparue.

Nicolazic fut d'abord traité de visionnaire, d'esprit faible, et repoussé par le clergé lui-même : sa foi n'en était pas ébranlée.

De nombreux prodiges vinrent confirmer la parole du simple laboureur : une statue antique avait été trouvée dans le champ par deux paysans, conduits par un flambeau descendu du ciel ; elle n'eut d'abord que le gazon pour autel, mais une enquête fut faite sous la direction de monseigneur de Rosmadec, évêque de Vannes, et de Dom Jacques Bullion, bachelier en Sorbonne, et le 4 juillet 1628, la pose de la première pierre de l'église eut lieu, au milieu de trente mille pèlerins.

A sa mort, Nicolazic fut enterré au lieu même où l'on avait trouvé la statue miraculeuse, et ses os y reposent en paix.

Depuis lors, le pèlerinage de Sainte-Anne est devenu célèbre.

La piété bretonne a érigé en coutume d'aller y prier dans les circonstances les plus importantes de la vie ; on y voit souvent venir de pauvres marins sauvés du naufrage accomplir le vœu qu'ils ont fait s'ils étaient sauvés de faire plusieurs fois, à genoux, le tour de la chapelle ; quelques-uns y apportent un débris de leur bâtiment, le vêtement dans lequel ils se sont sauvés ; ou bien ils offrent en commémoration un petit navire délicatement travaillé et gréé de tous ses cordages, qu'ils suspendent à la voûte du sanctuaire.

Les Bretons vénèrent, en outre, Sainte-Anne-la-Palme, dont la statue, qui date de 1543, est revêtue du costume que portent encore aujourd'hui les paysannes de Plounévez-Portzay. C'est, — disent-elles, — la mère de Sainte-Anne d'Auray ; aussi est-elle bien plus puissante.

C'est à Lorient, ville située non loin du célèbre pèlerinage d'Auray, que fut construite la frégate la *Surveillante* illustrée par Du Couëdic.

LE COMBAT DE SAINT-CAST

Descente des Anglais à Saint-Cast, en 1758 — Dans leurs rangs se trouvent des montagnards gallois. — Les Bretons et les Gallois ont même langage et même origine. — Descente des Anglais à Lorient et à Camaret. — *Gwerz* traduit du dialecte de Cornouaille. — Après la ballade, l'histoire.

I hate the Saxon.

MADOC.

La *Chanson du pilote* suffirait pour donner une idée exacte de la haine qui, à cette époque, existait entre la Bretagne et l'Angleterre; cette vieille haine, invétérée chez les deux peuples de ces pays, datait déjà depuis plusieurs siècles, et pour marcher dans l'ordre chronologique des événements, nous eussions dû commencer par faire connaître la chanson du combat de Saint-Cast, lieu situé au nord de la Bretagne, et où, dans le courant du mois de septembre 1758, les Anglais opérèrent une descente.

Le but que se proposait alors l'Angleterre était de s'assurer pour elle seule la navigation de la Manche, et de favoriser, en même temps, les armées d'Allemagne, ses alliées, en obligeant la France à maintenir sur pied des troupes considérables pour la défense de ses côtes.

L'armée anglaise qui fit une descente à Saint-Cast, avait dans ses rangs un détachement de montagnards gallois, descendant, comme les Bretons d'Armorique, des vieux Celtes leurs aïeux; car, ainsi que l'écrit l'historien Dom Lobineau :

« En 452, les Bretons chassés de leur isle par les Saxons, vinrent s'établir dans l'Armorique. Ces Bretons de l'isle, que l'on appelle maintenant l'Angleterre, étaient Celtes d'origine, comme on en conviendra quand on fera réflexion à ce que dit César, que ceux d'entre les Gaulois qui voulaient s'instruire à fond de la religion des Druides, passaient dans l'isle de Bretagne.

• Il s'ensuivit de là que les Gallois et les Bretons avaient mesme langue et mesme religion, et par conséquent mesme origine. Cette langue commune aux Celtes et aux Bretons insulaires est la mesme qui se parle encore aujourd'hui dans la Basse-Bretagne, et qui fait que les Bas-Bretons n'ont pas besoin d'interprète, pour entendre ceux du país de Galles qui descendent de ceux d'entre les anciens Bretons que les Saxons ne purent chasser. »

D'après le poète populaire, les Bretons arrivent au combat de Saint-Cast en chantant un vieil air national ; les montagnards gallois s'arrêtent stupéfaits ; ces chants les électrisent ; ces paroles, ils les connaissent ; ils cèdent à l'enthousiasme et entonnent eux-mêmes le refrain patriotique.

Les Gallois refusent de marcher. — Les Anglais ne songent plus qu'à trouver leur salut dans la fuite, mais cernés par les Bretons, ne pouvant regagner leurs vaisseaux, ils sont tous massacrés ou faits prisonniers : il n'en échappa que trois, dit le vieux *gwerz* breton.

Une chose parfaitement établie, c'est que l'homme des champs, l'homme de la côte du Léonais, entend avec facilité les deux tiers des mots employés par les paysans du país de Galles en Angleterre. C'est la langue que parlaient les anciens Celtes. Elle s'est conservée jusqu'à nos jours dans la principauté de Galles et, en Basse-Bretagne, elle est connue sous le nom d'idiome bas-breton, ou *brezonek*.

C'est le peuple qui est resté l'inviolable dépositaire de ces vieux idiomes, comme de vieux héritages du passé. Au país de Galles comme dans la Bretagne française vous trouverez

vivants les mêmes souvenirs, vous entendrez les mêmes ballades, les mêmes traditions nationales.

A Abergavenny, ville d'Angleterre, les Bretons du pays de Galles célébrèrent, en 1838, leur fraternité séculaire avec les Bretons de notre France.

M. de Lamartine, invité au banquet, ne put s'y rendre, mais l'illustre poète, dans la langue incomparable dont il possédait le secret, écrivit et envoya un toast qui commençait ainsi :

Quand ils se rencontraient sur la vague ou la grève,
En souvenir lointain d'un antique départ,
Nos pères se montraient les deux moitiés d'un glaive
Dont chacun d'eux gardait la symbolique part.

Frères, se disaient-ils, reconnais-tu la lame ?
Est-ce bien là l'éclair, l'eau, la trempe, le fil ?
Et l'acier qu'a fondu le même jet de flamme,
Fibre à fibre se rejoint-il ?

Et nous, nous vous disons : ô fils des mêmes plages,
Nous sommes un tronçon de ce glaive vainqueur,
Regardez-nous aux yeux, aux cheveux, aux visages,
Nous reconnaissez-vous à la trempe du cœur ?

Les défaites des Anglais dont parle le poète breton, rappellent les souvenirs de celles de 1486, 1694 et 1746.

Cette dernière date est celle de la descente des Anglais à Lorient ; jaloux de sa prospérité, ils voulurent détruire cette ville, et l'assiégèrent avec des forces considérables. Sa chute, retardée par une défense énergique, paraissait néanmoins inévitable, lorsqu'un gentilhomme breton, le comte de Tinténiac, accourut à son secours à la tête de 300 hommes.

Les Anglais, contraints de lever le siège, abandonnèrent, dans leur retraite précipitée, plusieurs pièces de canon dont le Roi fit présent à la ville.

La génération actuelle chante encore, dans le pays, le couplet suivant qui rappelle la défaite de l'ennemi :

Les Anglais remplis d'arrogance
Sont venus attaquer Lorient,
Mais les Bas-Bretons
A coup de bâtons
Les ont repoussés
Jusqu'à Kerantrez.

Ce n'est pas par le lyrisme que brille ce couplet, et l'auteur anonyme n'a pas reculé devant la difficulté d'accorder, pour la rime, *arrogance* avec *Lorient*; à cela près, l'idée est assez satirique de représenter les Anglais chassés à coup de bâtons, à coup de ces fameux *penn-bas*, armes si terribles dans la main des paysans bas-bretons. Avec ces bâtons courts et noueux nos Bas-Bretons modernes ne craignent pas de se mesurer contre un sabre, une épée, et lorsqu'ils les brandissent dans leur fureur, on ne peut s'empêcher de se rappeler ce dicton auquel donnèrent longtemps cours les rixes sanglantes de leurs pères : *Terribiles sunt Britones, quando dicunt : TORR HE BENN!* (Les Bretons sont terribles, lorsqu'ils prononcent ce cri d'assaut : Assomme! Frappe sur la tête! Casse-lui la tête!)

La date de 1694 se rapporte à la descente des Anglais à Camaret; une anse qui se voit encore à sa partie orientale, porte le nom de *l'Anse à la mort à l'Anglais* (*maro ar Saozon*), parce que c'est là que furent impitoyablement massacrés ceux qui y prirent terre; l'amiral Barklay fut tué dans cette affaire. Ce fut le 18 juin que les Anglais tentèrent cette descente.

Ils furent tous enterrés dans un champ voisin du rivage. Aussi bien par le chant qui précède que par celui que nous donnons ici, il est facile de se convaincre, dans tous les cas, que, dans la mêlée, ils n'y allaient pas de main morte, les Bretons d'Armorique, nos aïeux, persuadés qu'ils étaient, ainsi qu'ils le disaient dans leur chant, *que celui qui a vaincu trois fois, celui-là vaincra toujours!*

GWERZ.

*Breiz ha Bro Zaos enebourien,
Evit-ho bout apsezien,
A zo bet laket er bed-men
D'en emfbla da virviken.*

(Dialecte de Cornouaille.)

Les Bretons et les Anglais voisins, mais pas moins ennemis, ont été créés et mis au monde pour s'entrebattre à tout jamais.

I.

Les Bretons et les Anglais
Sont voisins, mais mis au monde
Pour se combattre sur l'onde,
Et sur terre à tout jamais.

Je dormais l'autre nuit; — soudain un son de trompe
Retentit dans le bois : — Saxons!... Saxons maudits!...
Oui, ce sont eux, vraiment, car si je ne me trompe,
Dorés sont leurs harnois; rouges sont leurs habits.

Les voyez-vous rangés tout le long de la grève?
Mais, par ces longs sentiers, les voyez-vous aussi
Les Bretons s'avancer les menaçant du glaive?...
Qui marche devant eux?... Qui marche?... D'Aubigay!

En avant! — en avant! — braves, suivez ma trace..
Et soudain les Bretons répondent d'une voix :
En avant!... en avant!... Il est de noble race,
Et nous l'avons suivi déjà souventes fois!

Les Bretons et les Anglais
Sont voisins, mais mis au monde
Pour se combattre sur l'onde,
Et sur terre à tout jamais !

II

Les hommes bas-bretons, les gars à haute taille,
Accouraient au combat de tous les alentours ;
Ils chantaient tous en chœur, sur le champ de bataille :
« Qui vainquit par trois fois, celui-là vainc toujours !

- » A Camaret, naguère il fit une descente,
- » L'Anglais se pavanant sous ses voiles au vent,
- » Il croyait y porter la mort et l'épouvante,
- » Il croyait n'y laisser nul être survivant ;
- » Mais frappés par nos plombs, la face contre terre,
- » Ainsi que des ramiers ils trouvèrent la mort :
- » Pas un n'en réchappa, ne revit l'Angletere,
- » De quatre mille et cent descendus de leur bord. »

- « A Guidel, ils ont fait, dans le pays de Vannes,
- » Une descente, un soir, arrivant en secret :
- » Ils dorment dans ce lieu ; de leurs blancs et vieux crânes
- » On trouve des débris tout comme à Camaret. »

- « Au pays de Léon, par devant l'Île-Verte,
- » Jadis, on s'en souvient, ils parurent encor.
- » Leur sang coulait à flots ; la mer en fut couverte,
- » Et jamais leur vaisseau ne reprit son essor. »

- « En Bretagne, il n'est pas un endroit, une butte,
- » Un tertre qui ne soit composé de leurs os
- » Que les vents ont blanchis, après que dans la lutte
- » Se les sont arrachés les chiens et les corbeaux. »

Les Bretons et les Anglais
Sont voisins, mais mis au monde
Pour se combattre sur l'onde,
Et sur terre à tout jamais !

III

Les archers des Anglais demeurent immobiles
En entendant ce chant grave et mélodieux ;
A la voix de leurs chefs devenus indociles,
Ils entonnent soudain le chant de leurs aïeux.

— Qu'avez-vous donc, archers, qu'au milieu de la lutte
Vous vous reposez tous ? — dites, auriez-vous peur?...
— Nous !... peur?... Oh ! non vraiment, mais à cette minute,
Nous sommes tous ici des Bretons par le cœur !

A peine avaient-ils dit ; — pris de frayeur subite :
— Ah ! nous sommes trahis ! Anglais, par les Gallois !
Alors vers leurs vaisseaux de s'enfuir au plus vite,
Mais des Anglo-Saxons n'en échappa que trois.

Les Bretons et les Anglais
Sont voisins, mais mis au monde
Pour se combattre sur l'onde,
Et sur terre à tout jamais !

IV

Le deuxième lundi du mois de *paille-blanche* (1),
En l'an mil et sept cent cinquante et huit en plus,
Ont été les Anglais d'au-delà de la Manche,
Vaincus dans ce pays, à l'heure du reflux ;

(1) Mois de septembre. (*Goenn golo*, paille blanche.)

Les Bretons appellent le mois d'août le mois de la moisson ; septembre, le mois de paille blanche ; octobre, le mois du travail ; novembre, le mois noir, et décembre, le mois très-noir.

On les a mis au pas. Ils sont morts par centaine;
 Comme leurs devanciers, meurtris et pantelants,
 Pendant plus de huit jours, la mer armoricaine
 A vomî de son sein leurs cadavres sanglants...

Les Bretons et les Anglais
 Sont voisins, mais mis au monde
 Pour se combattre sur l'onde,
 Et sur terre à tout jamais !

Une colonne de granit, ayant 18 mètres de hauteur, surmontée d'un groupe en fonte représentant le Léopard britannique terrassé par un Levrier, a été érigée sur le lieu du combat, le 11 septembre 1858, jour du centième anniversaire de la bataille.

Après la ballade, voici l'histoire : Au mois de septembre 1758 une flotte anglaise de 133 voiles, commandée par l'amiral Howe, parut sur les côtes de France, en vue de Saint-Cast. Le duc d'Aiguillon commandait alors la Bretagne. Les Anglais, après avoir traversé l'Arguenon au Guildo, étaient venus camper près de Matignon; mais, se voyant poursuivis par des troupes qui s'accroissaient d'heure en heure, ils se replièrent sur Saint-Cast à la pointe du jour, dans l'intention de se rembarquer. Informé de ce mouvement de retraite, le duc d'Aiguillon, qui avait établi son quartier-général à Plancoët, arrive à la hâte sur les hauteurs de Saint-Cast, et dispose, pour le combat, à mesure qu'elles arrivent, les troupes bretonnes qui s'élancent du bourg de Saint-Cast avec une nouvelle ardeur, sous le feu de l'artillerie de la flotte et de mousqueterie des hunes. Ils culbutent et poursuivent, jusque dans la mer, les Anglais qui étaient sur la plage, au nombre de 3000, et s'étaient abrités

derrière les retranchements des marais. Onze à douze cents hommes restèrent morts sur la grève; huit cents périrent dans les flots, et le reste, dont trente-trois officiers de marque, fut fait prisonnier.

Pour mieux se rendre compte du mouvement, et pour mieux reconnaître la situation de l'ennemi, le duc d'Aiguillon monta — paraît-il — dans un moulin à vent qui domine encore aujourd'hui le champ de bataille.

Une vieille calomnie, un propos envieux, dont on attribua dans le temps l'honneur à l'esprit de M. de la Chalotais, fit dire que le duc *s'était couvert non de gloire, mais de farine.*

On sait ce qu'est la calomnie; elle s'étend comme une taché d'huile; è *un venticello,*

C'est d'abord rumeur légère,
Un petit vent rasant la terre,

chante Basile dans le *Barbier de Séville*; puis, une fois le mal fait, il grandit, il s'avance, de bouche en bouche il est porté. Le mot fit fortune. Les ennemis du duc, et il en possédait un certain nombre, le trouvèrent assez bon, le colportèrent, et, de nos jours, quelques écrivains le reproduisent encore volontiers dans leurs ouvrages.

Maintenant, pourquoi cette haine entre deux peuples qui paraissent avoir une origine commune?

Ne doit-on pas l'attribuer à un ressentiment des vaincus contre les vainqueurs, c'est-à-dire des anciens habitants de la Grande-Bretagne, contre les Saxons qui les chassèrent de leur patrie?

Dispersés sur les rivages de l'Armorique, les Bretons du continent ont conservé contre les Anglais une aversion dont ils ont pu oublier les motifs, mais qu'ils ont reçue de leurs pères, et qu'ils transmettront à leurs enfants.

LES PÊCHEURS DE SARDINES

Bénédiction des *coureux* de Groix.—Chanson des pêcheurs morbihannais.

— Lorient. — Visite au tombeau de Brizeux.

Puisque dans la chanson du *Combat de Saint-Cast* nous avons été amenés à parler de Lorient, si vous le voulez-bien, nous nous y rendrons ensemble ; non, cette fois, pour assister à un de ces combats meurtriers et sanglants entre Bretons et Anglais, mais pour être les témoins de cette fête de famille des pêcheurs de la côte ; à cette cérémonie touchante et naïve connue sous le nom de « *Bénédiction des coureux.* »

Soit... c'est dit!...

Allons à Lorient

Pêcher la sardine ;

Allons à Lorient

Pêcher le hareng.

(*Vieille chanson.*)

Le soleil se lève radieux ; mille chants joyeux s'entendent sur les grèves ; les barques légères dans leur construction, hardies dans leur voilure, laissent glisser sur les flots bleus leurs carènes aiguës, et comme des mouettes rapides semblent narguer l'onde sur laquelle elles se jouent. Nous sommes sur les grèves qui avoisinent Lorient, le Port-Louis, Gávres, l'Armor. L'époque de la pêche de la sardine est arrivée, et toutes ces frêles barques vont se disperser sur la surface océanienne qui baigne les côtes de la Bretagne.

C'est devant le petit village de l'Armor, situé, comme l'indique son nom, sur le bord de la mer, quand on quitte Lorient, qu'a lieu, le 24 juin, le jour de la Saint-Jean, la bénédiction des *coureaux* de Groix. Chaque année, le petit village de l'Armor s'emplit de tous les pêcheurs des environs, qui, précédés du clergé de Plœmeur, croix et bannières en tête, se rendent processionnellement au rivage, et montent dans des embarcations préparées à cet effet.

De Locmalo, de Gávres, de tous les points arrivent des barques nombreuses montées par des pêcheurs de la côte, précédés de deux bateaux où les curés de Riantec et de Port-Louis, revêtus du surplis et de l'étole, ont pris place.

Entassés dans des centaines d'embarcations, tous ces marins viennent associer leurs vœux, leurs prières, et demander la bénédiction du ciel sur la pêche de la sardine.

Arrivés au milieu des *coureaux*, les prêtres des différentes paroisses se joignent à leurs confrères de l'île de Groix, les bannières se saluent, les croix s'embrassent, et quand tous sont montés sur un caboteur pavoisé aux couleurs nationales, la cérémonie commence.

En ce moment, le garde-pêche du Port-Louis arbore tous ses pavillons et fait feu de ses pierriers dont les coups se succèdent jusqu'à la fin de la bénédiction, donnée alternativement, d'année en année, par l'un des curés des diverses paroisses.

Au milieu d'un silence interrompu seulement par le clapotis des vagues, à ce moment véritablement solennel, du cœur de ces pauvres marins, tête-nue dans leurs embarcations, de celui de toutes ces femmes religieusement agenouillées sur le rivage, s'exhalent les prières les plus ferventes pour que l'Océan ne soit pas trop cruel à ces pauvres petites barques fragiles qui, bientôt, loin du rivage, emporteront tant d'amours et tant d'espoirs.

Ainsi qu'à tout ce qui est breton, quelques savants ont voulu donner à cette fête une origine celtique.

Il est vrai que les Druides ont laissé à Groix et dans toute cette partie de la Bretagne des traces ineffaçables.

Sans remonter à une époque aussi reculée, nous dirons seulement que ce ne fut que beaucoup plus tard, qu'un chapelain de l'Armor, du nom de Daniel Kerinec, s'entendit, entre 1659 et 1673, avec le recteur et les habitants de Groix, pour fonder ou régulariser la fête des *Coureaux*, que la tradition nous a transmise telle qu'elle est aujourd'hui.

Les sardines, prétendent les pêcheurs, ont un roi qu'ils nomment le *maigre*, et qui, lorsqu'il a trouvé un banc de ses sujets, les mange tous. Il est inutile d'aller plus loin, quand par malheur on le voit s'élançer hors de l'eau; la pêche est terminée, et les bateaux n'ont plus qu'à rentrer. L'existence de ce *maigre* est encore, comme on le pense bien, un de ces mille contes qui se répètent parmi les pêcheurs.

La pêche de la sardine, ce don de la Providence, est pour les habitants des côtes de la Bretagne une source de richesse dont le commerce s'est emparé.

Ce fut — dit-on — le surintendant Fouquet qui, lorsqu'il eut, en 1658, acheté Belle-Ile du cardinal de Retz, pour la somme de 1,369,936 livres, voulut faire profiter la Bretagne des richesses que, pendant cinq ou six mois de l'année, le flot promène sur ses côtes, et pour cela il organisa la pêche de la sardine, en faisant, sur son épargne, les frais des premiers établissements.

Peut-être, lecteurs, êtes-vous comme nous : aimez-vous ce petit poisson ? — En ce cas, donnons ensemble un souvenir à la mémoire de ce riche financier, et n'imitons pas ses amis de la Cour qui se hâtèrent de l'abandonner quand il encourut la disgrâce du grand Roi.

Le père du surintendant était lui-même un riche armateur breton; ne serait-on pas plutôt fondé à penser que c'est lui, et non le ministre de Louis XIV, qui a été le créateur de cette industrie ?

Ce qui est positif, c'est qu'un mémoire de l'intendant de

Bretagne nous apprend qu'en 1697, Belle-Ile recueillait annuellement douze cents barriques, et Port-Louis jusqu'à quatre mille barriques de sardines.

Conservée dans l'huile et mise en boîte, la sardine de nos côtes de Bretagne est quelquefois destinée à faire les voyages les plus lointains, à être transportée dans les parages les moins fréquentés du globe ; témoin l'anecdote suivante que nous avons lue quelque part :

Il n'y a pas vingt ans qu'un voyageur français dont le nom m'échappe, débarquant sur la côte orientale d'Afrique, fut reçu en grande pompe par un roi noir à la tête de sa cour et de sa tribu.

Sa Majesté était vêtue d'un sabre en bandoulière, comme les Romains de l'enlèvement des Sabines, sabre que notre compatriote reconnut pour celui d'un hussard hongrois ; elle portait un triple collier de coraux auquel pendait une de ces petites glaces rondes, encadrées d'étain, et qu'on vend trois sous dans nos bazars ; en outre Sa Majesté était couronnée d'un diadème... qui faillit donner le fou rire au visiteur français ; c'était une épave que ses sujets avaient apportée, un jour de tempête, à l'auguste noiraud ; et quelle épave ! — Une bande de cuivre repoussé, de la largeur de deux doigts, sur laquelle se lisaient ces mots étonnamment majestueux :

« Sardines à l'huile. »

Peut-être cette couronne royale venait-elle en ligne directe d'une de nos sardineries lorientaises ?

Mais, nous l'avons dit au commencement de cette note, le soleil se lève, faisons comme lui, si nous voulons entendre, apportés par la brise matinale, les chants joyeux que disent en chœur les gais pêcheurs morbihannais.

CHANSON

CHOEUR.

En mer ! en mer ! les lueurs purpurines
D'un chaud soleil inondent le flot pur ;
Debout ! debout ! gais pêcheurs de sardines,
La mer est calme et le ciel est d'azur !

UN PÊCHEUR SEUL.

Le flot qui nous porte
Est de pourpre et d'or,
En joyeuse escorte
Voguons vers l'Armor :
Au souffle du vent
Déployons la voile,
Blanche en est la toile
Au soleil levant.

CHOEUR.

En mer ! en mer ! les lueurs purpurines
D'un chaud soleil inondent le flot pur ;
Debout ! debout ! gais pêcheurs de sardines,
La mer est calme et le ciel est d'azur.

UN PÊCHEUR SEUL.

Le long de la côte
Voyez, comme nous,
Presque côte-à-côte
Suivre le remous,

Ces bateaux nombreux,
 Ces barques fragiles
 Qui fendent, agiles,
 Le flot paresseux.

CHŒUR.

En mer ! en mer ! les lueurs purpurines
 D'un chaud soleil inondent le flot pur ;
 Debout ! debout ! gais pêcheurs de sardines,
 La mer est calme, et le ciel est d'azur !

UN PÊCHEUR SEUL.

Allons ! sans paresse
 A tout soyons prêts,
 Vite, avec adresse
 Jetons nos filets ;
 Puis à Lorient,
 Jeannette et Claudine
 Vendront la sardine,
 Vendront le hareng.

CHŒUR

En mer ! en mer ! les lueurs purpurines
 D'un chaud soleil inondent le flot pur ;
 Debout ! debout ! gais pêcheurs de sardines
 La mer est calme et le ciel est d'azur !

Pouvons-nous quitter Lorient sans aller visiter à sa dernière demeure le chantre de *Marie*, le barde de *Telen-Arvor*, le poète national des Bretons ?

Qui n'a déjà sur les lèvres le nom de Brizeux ?

Ce nom,

— a dit de lui un autre poète breton, —

Ce nom que la fratcheur ou la force accompagne
 Quand il s'agit d'almer, de peindre la Bretagne,

Admirateurs du barde inspiré, arrêtons-nous un instant près du granit sous lequel il repose.

Une couronne d'immortelles traversée par un *style*, est posée sur la table funèbre ; une croix tréflée imitée des formes byzantines, se dresse à la tête du sarcophage avec ces deux seuls mots, mais qui disent tout :

A

BRIZEUX

Sur le fût de la croix, un médaillon en marbre blanc, portrait du poète, est surmonté de deux palmes en sautoir, formées de branches de chêne et de bruyère.

Au revers de la croix on lit l'épithaphe suivante, relatant les titres de ses œuvres principales :

MARIE,
 LES BRETONS,
 LES FLEURS D'OR,
 HISTOIRES POÉTIQUES.
 NÉ
 A LORIENT
 LE 12 SEPTEMBRE 1803
 MORT
 A MONTPELLIER
 LE 3 MAI 1858

Selon les vœux de Brizeux, un chêne a été planté derrière la croix sur laquelle il projette ses rameaux ; lui-même a désigné l'arbre dont le feuillage serait doux à son sommeil :

Vous mettez sur ma tombe un chêne, un chêne sombre,
 Et le rossignol noir soupirera dans l'ombre :
 — C'est un barde qu'ici la mort vient d'enfermer.
 Il aimait son pays et le faisait aimer.

Nous devons cette triste visite, ce pieux pèlerinage au tombeau du poète qui a tant aimé les vallées de sa Bretagne, et dont nous avons quelques citations à produire à presque chaque feuillet de cet ouvrage ; vrai barde au cœur pur, à l'âme enthousiaste, qui a consacré sa vie à chanter la foi, les mœurs, les vertus simples et fortes attachées au sol qui l'a vu naître.

Que n'a-t-on gravé aussi sur le dur granit de sa tombe, en les lui appliquant, ces vers qu'il composa pour le tombeau d'un frère :

C'était un diamant. La perle la plus rare
 Se dissout dans l'acide et finit lentement.
 L'acier lance en éclats le marbre de Carrare.
 Rien n'entamait son cœur. C'était un diamant !

Personnellement, nous n'avons pas connu Brizeux, mais nous nous trouvions à Lorient, en 1858, lorsque, par une matinée du mois de mai, le poète, ramené de Montpellier où il avait rendu le dernier soupir, fut conduit à sa dernière demeure.

Dans les rues de Lorient, sur la route ombragée qui conduit de la ville au champ de repos, au cimetière de Carnel (1), d'où l'on domine la rade, partout, la foule allait s'agglomérant à la suite du cercueil, silencieusement recueillie et empressée de rendre au poète un hommage légitime, prouvant encore que le respect dû à l'amour des arts et aux belles créations de l'intelligence, n'est pas éteint au fond de toutes les âmes.

Le cercueil fut déposé à terre, à la place même où s'élève aujourd'hui le monument dont nous venons de donner la

(1) *Carnel*, suivant quelques-uns, signifierait, de même que *Carnac*, lieu des sépultures, fondant leur interprétation sur ce que, suivant eux, en celtique, ces mots veulent dire charnier, ossuaire, dépôt d'os, etc.

description. Un chaud soleil favorisait la fin des funérailles, et au milieu du plus religieux silence, une fois les dernières prières terminées, la foule émue se pressa à l'entour pour entendre les adieux adressés à l'illustre mort.

Un de ses plus anciens amis, M. Guieysse, commissaire général de la marine, dont le nom est consacré dans une des pages de *Marie*, rappela le noble caractère du poète, et rendit justice à la partie morale de son œuvre.

M. le docteur Bodélio, camarade de collège de Brizeux, répandit son cœur en paroles généreuses : « En aucun temps, en aucun pays — s'écria-t-il — nul poète n'a chanté et aimé sa patrie mieux que Brizeux n'a aimé et chanté l'Armorique ; nul aussi n'a connu mieux que lui le secret d'imprégner une œuvre des parfums de la terre natale et de lui faire refléter plus magiquement la simplicité, la foi et les mœurs rustiques. »

A la même époque, des vers anonymes, que nous retrouvons aujourd'hui, furent publiés, dans un des journaux de Lorient, et intitulés : *Le dernier chant de Marie. — Souvenir à Brizeux*. Nous les reproduisons ici en entier, exprimant toutefois le regret de ne pouvoir citer le nom de leur auteur :

Pensive au coin de l'âtre,
 Qui trouble ainsi ton cœur ?
 Est-ce Loïc, le pâtre,
 Daniel le laboureur ?

Noble esprit, lèvres d'or, cœur pur, à ma tendresse,
 A mon amour, un autre a plus de droits encor.
 Hélas ! grande est ma peine et sombre ma tristesse !
 La mort me l'a ravi ! pleure fille d'Arvor !

Vers la tande, Marie,
 Quand se répand la nuit,
 Quelle douce folie
 Dans l'ombre te conduit ?

J'écoute avec le vent glisser sur les bruyères
 La voix du barde aimé qui m'appelle et se plaint,
 Et seule, avant que l'aube éveille les chaumières,
 Du moustoir endormi, je reprends le chemin.

Quelles plaintes murmure
 La voix du trépassé ?
 Est-il, sans sépulture,
 Par les vagues bercé ?

Loin du pays natal sa pauvre âme envolée
 Vient errer sous le chêne et les sapins d'Arvor,
 Pour ses restes mortels implorant, désolée,
 Près des siens un tombeau dans ses chers landiers d'or.

Sur la route de France
 J'aperçois un cercueil :
 Lentement il s'avance
 Avec des chants de deuil.

C'est lui ! c'est lui ! soudain frissonne le feuillage,
 L'air plus tiède s'emplit d'enivrantes senteurs ;
 C'est lui ! le vert buisson s'incline à son passage,
 Et sème sur sa bière une neige de fleurs !

Gravissant la colline
 Que caressent les flots,
 Le convoi s'achemine
 Vers le champ du repos !

Voici le frais ruisseau, le lavoir, la prairie,
 Où pieds nus, vif enfant, il courait ; le vallon
 Où plus tard, promenant sa tendre rêverie,
 De Marie aux échos il apprenait le nom,

Tout près du saint Calvaire
Qui veille près des morts,
La foule au cimetière
Se presse autour du corps.

Sur ta tombe à genoux, ô doux ami, mon frère,
Je n'ai que ma prière et mes pleurs à t'offrir ;
Ta dépouille chérie appartient à la terre,
Mais en moi fleurira toujours ton souvenir.

LA COUPE DU GOËMON

Tableau fait par Cambry de la coupe du goëmon. — Cette opération est une fête pour tous les riverains. — Chanson traduite du dialecte de Cornouaille.

C'est bien!... vous voilà tous réunis sur la plage,
 Jeunes gens et vieillards, au travail empressés,
 Vous venez arracher les algues du rivage
 Pour nourrir les sillons que vos bras ont tracés.

C'est un beau jour, amis, que celui qui vous donne
 Le droit de recueillir le précieux trésor
 Que vos champs épuisés réclament chaque automne
 Pour les fertiliser encor.

(Eliza FRANK.)

Une moisson, d'une espèce particulière, une récolte se fait tout le long des rivages des côtes de la Bretagne, aux marées d'équinoxe, c'est-à-dire au mois de mars et à celui de septembre : c'est la coupe du goëmon.

Cambry a écrit que c'est au moment de la tempête, au coup de la pleine mer, dans la plus profonde obscurité, que se faisait la récolte du goëmon. Nous ne savons ce qui a pu faire dire cela à l'intéressant chroniqueur du *Voyage dans le Finistère* en 1794, mais ce qu'il y a de certain, c'est que la coupe des goëmons se fait, au contraire, en plein jour et au moment des plus basses marées. (De tout temps, les règlements se sont opposés à ce que ces opérations se fissent la

nuît, sous peine d'une amende de 50 livres. — Ordonnance de 1681.)

L'écrivain a fait de cette récolte un tableau saisissant d'épouvante, mais tout à fait de fantaisie et d'imagination. Il nous montre d'infortunés pêcheurs, par une nuit obscure, par une nuit de tempête, nus, sans souliers, étendus sur les pointes des rochers glissants, suspendus sur l'abîme, et arrachant les algues longues, visqueuses et pendantes comme la chevelure d'un cadavre de noyé ; il nous les montre emportés en pleine mer sur leurs radeaux couverts de varechs, à genoux, les mains levées au ciel, quand, au contraire, la coupe du goémon est une fête pour tous nos riverains, qui la font en plein jour, au milieu des chansons, des cris d'appels, des agaceries de toutes sortes qu'ils se font en arrivant joyeusement à terre, sur leurs îles flottantes.

Le commentateur de Cambry pense, et c'est aussi notre avis, que le chroniqueur du siècle dernier pouvait être aussi poétique en restant dans le vrai, et en montrant cette hardie et riante audace du pêcheur de goémon, flottant au gré du flot, qu'il l'a été en faussant les faits, et en inventant une description dépourvue de vraisemblance.

Le goémon, qu'on nomme suivant les pays, varech, sart, vraich, fucus, sargasse, est une plante ou algue marine, croissant sur les rochers que les marées couvrent et découvrent tour-à-tour, parfois sur les rochers que la mer baigne constamment.

Les goémons qui croissent au large sont les plus recherchés ; les cultivateurs les plus hardis se le procurent au moyen de *dragues*.

Ils en arrachent d'immenses monceaux du sein de la mer ; les goémons ainsi enlevés sont déposés sur des radeaux, où ils sont solidement fixés au moyen de cordes, et il est curieux de voir regagner la terre à ces sortes de montagnes flottantes.

Le goémon peut être justement comparé aux herbes des prairies naturelles ; ainsi que la pelouse, en effet, il a ses

époques de germination, de croissance, de floraison, de maturité; à cette dernière période, on le coupe comme le foin.

Le goémon a des propriétés qui en font un agent très-énergique de fertilisation.

Nos riverains cultivateurs le savent bien; aussi voyez-les se rendre en foule et pieds nus sur la grève. Hommes, femmes, vieillards, jeunes garçons, jeunes filles, munis de leurs instruments aratoires, et suivis de charrettes et de bêtes de somme, se précipitent ensemble vers la baie.

Les travailleurs entremêlés se coudoient, s'encouragent par de joyeuses chansons, arrachent et attirent à eux avec de longs râtaux le présent que la mer leur apporte et que le bon Dieu leur donne.

Ainsi que les hommes, les jeunes filles sont les pieds dans l'eau, leurs jupons retroussés au-delà de leurs genoux, mais tout le monde travaille avec ardeur, personne ne songe à s'occuper de son voisin.

Au fur et à mesure que les uns coupent, arrachent le *varech*, les autres, dans les paniers ou dans des civières s'empressent de le transporter sur les galets ou sur le sable, à une hauteur que la mer ne couvre pas.

Autrefois, tous les ans, le premier dimanche de janvier, les habitants des paroisses du littoral, se réunissaient pour fixer l'époque de la durée de la coupe des varechs, croissant à l'endroit de leurs territoires. Nul ne pouvait en cueillir que sur les côtes de sa paroisse, ni en vendre aux forains, ni le transporter sur d'autres territoires à peine d'une amende, et de la confiscation des chevaux et des harnais.

Les seigneurs de fiefs voisins de la mer ne pouvaient profiter du goémon que dans les limites assignées aux autres habitants.

Cependant des abus commis par des cultivateurs, firent naître des difficultés, et un arrêté du 5 novembre 1812, prescrivit que la coupe des goémons aurait lieu du 1^{er} avril au 30 mai de chaque année. Tout habitant d'une commune

située sur la côte peut en couper, mais non la nuit. Le même arrêté a fait mettre partout en pratique cet usage touchant : l'habitant qui manque de chevaux, ou qui en a un seulement, peut jouir du privilège de la coupe anticipée trois jours avant le 1^{er} avril, indépendamment du droit qu'il a de concourir à la coupe générale.

Les veuves seules, ayant plusieurs enfants, peuvent se faire aider par un travailleur du dehors pour cette récolte.

Voici une des chansons que l'on entend sur nos côtes dans la saison de la coupe du goémon :

CHANSON

Ça !... debout Lofk,

Et finis ton rêve;

Debout !... Margaik,

Allons à la grève.

Et iou-la-i-tou! (1)

Allons !... jeunes garçons

De toute la contrée,

A la basse marée

Couper les goëmons.

Et iou-la-i-tou

Iou, iou, iou, iou,

Et iou-la-i-tou

Iou !

Ça !... réveillez-vous !

Déjà, là-bas, jette

Son chant triste et doux

Sur l'eau la mouette...

Et j'entends le ressac;

La vague qui se roule;

(1) Nous avons dit ailleurs que *iou!* est le cri de joie des Bretons.

Le bruit sourd de la houle
Et le cri du tarak. (1)

Allons arracher,
Enfants de Bretagne,
L'algue du rocher
Pour notre campagne;
Aux flôts allons ravir,
Pour féconder la terre,
Ce qui la rend légère
Et la fait rajeunir.

Voici le reflux ;
Allons, jeune fille,
Dans l'eau, les pieds nus
Jusqu'à la cheville !
Par de belles chansons
Egayons notre ouvrage :
Allons tous au rivage
Couper les goëmons.

Allons, Margaïk,
Allons, ma gentille ;
Petite Annaïk,
Prends-moi ta faucille.
Relevez vos jupons
Jusqu'aux genoux, les belles,
Et que pioches et pelles
Coupent les goëmons !
Sur ce roc à pic,
Voyez, sans relâche,
François, Yvonik
Remplissent leur tâche...

(1) Le tarak est un oiseau blanc plus petit que le goëland ; son bec et ses pieds sont rouges, son cri : *quit, quit, quit*, veut dire en bas-breton : Allez, allez, allez. — Cambry l'a traduit par ces mots : *Nous nous en allons !* — Son arrivée prédit le beau temps aux marins.

Les prochaines moissons
De blé seront superbes,
Tant sont fortes les gerbes,
Et gras les goëmons.

Précieux trésor
Qui pour nous foisonne;
Moisson que Dieu donne
Et qui vaut de l'or...
Mettons-les vite au sec,
(Car c'est demain dimanche)
Là, sur la grève blanche,
Les algues, le varech.

Ce soir, s'il le faut,
Plus loin, sous la vague,
Donnerons tantôt
Un bon coup de drague...
Pour gorger de fumiers
Nos pauvres champs arides,
De ces gerbes humides
Emplissons nos paniers.

Redoublons d'ardeur
Car le flot arrive,
Et tôt, sans lenteur,
Couvrira la rive,

Et iou-la-i-tou !

Songons à nos moissons ;
Enfants, point de paresse,
C'est là notre richesse :
Coupons les goëmons !!

Et iou-la-i-tou,
Iou, iou, iou, iou,
Et iou-la-i-tou,

Iou !!

LE PARDON DE TOULFOËN⁽¹⁾

Quimperlé. — La forêt de Carnoët. — Toulfoën. — Le pardon des Oiseaux. — Mathurin l'aveugle. — Chant traduit du dialecte de Léon (*Matulin ar barz d'ell*). — Chanson qui se chante encore au pardon de Toulfoën. — Légende du château de Carnoët. — Examen des faits qui ont pu donner l'idée à Perrault d'écrire son fameux conte de de *Barbe-Bleue*.

Doux comme leurs beaux noms, et l'Isle et l'Ellé,
Enflés par l'Océan, arrosent Quimperlé.

L. DUVAL.

Semblable à un vert et frais bouquet, la petite ville de Quimperlé a été bien souvent chantée par les poètes, et appelée, par les chroniqueurs, l'Arcadie, le paradis terrestre de la Basse-Bretagne.

Par elle-même, la ville est peu de chose ; mais, de quelque côté qu'on y arrive, elle présente, au regard charmé, un tableau riant des plus pittoresques, et son aspect est surtout gracieux des hauteurs de Penerven, dominant le faubourg du Bourgneuf, à l'entrée de la route de Lorient.

Au sein d'une vallée fertile, couronné de verdoyants ombrages, Quimperlé (2) est situé au confluent de deux petites

(1) Trou de foin.

(2) *Quimperlé*, que l'on écrivait autrefois *Kimper-Ellé*, des mots *Kym-Ber*, confluent de deux rivières sur l'*Ellé*, pour la distinguer de *Kimper-Odet*, aujourd'hui *Quimper-Coréentin*.

rivières; l'une coule avec lenteur au milieu de prairies naturelles, sur un lit de sable argenté qu'elle paraît ne quitter qu'à regret; l'autre, comme un torrent rapide, se précipite follement, en formant des méandres sans fin, contre les roches qu'elle inonde de sa blanche écume, et qu'elle semble vouloir entraîner avec elle.

La première se nomme l'*Ellé* (1); la seconde l'*Isole* (2); deux noms, selon la remarque d'un poète, d'une douceur hellénique dont la gracieuse harmonie rappelle ceux des chantres de la Lydie. Puis, quand, à Quimperlé, l'*Ellé* vient mêler ses eaux tranquilles aux eaux tumultueuses de l'*Isole*, c'est encore une gracieuse pensée que de leur avoir donné le doux nom de *Léta* (3).

Nul n'a chanté, ni aimé les sentiers fleuris de ce ravissant Eden, mieux que l'auteur de *Marie*, le barde de *Telen-Arvor*, Brizeux, le poète favori des Bretons.

L'érudit et attachant auteur du *Barzaz-Breiz*, M. de la Villemarqué est né sur ces rives enchanteresses dont on pourrait dire ce que le Tasse écrivait en parlant d'une de ces villes créées par l'imagination des poètes, dont chaque maison est entourée d'un jardin embaumé :

Rimira in verdi rami i pomi d'auro;
E come spieghi nell' ombrosa riva
Natura ogni sua pompa, ogni tesauro.

A quelque distance, en sortant de Quimperlé, on entre dans la forêt de Carnoët. C'est là, si vous le voulez bien, que nous vous conduirons, si, toutefois, et depuis longtemps déjà, vous n'avez éprouvé le désir de vous reposer en route, et de nous laisser continuer solitaire notre excursion à travers les sen-

(1) *El-lé* : eau sombre. Les Gallois écrivent *El-lai*.

(2) *Isole* ou *Izol* : rivière basse. Les Gallois écrivent *Isaawl*.

(3) *Léta* pour *Lét-av* : près de l'Océan. Brizeux écrit *Léta*; — Cambry, Souvestre, l'abbé Manet, etc., écrivent *Laita*.

tiers tracés au milieu des bruyères, et les chemins couverts de notre poétique Bretagne.

Carnoët!... c'est là que vous vous croirez seul et à mille lieues des habitations des hommes, à moins que nous ne vous y conduisions le lundi de la Pentecôte, le jour du *Pardon de Toulfoën*, autrement dit du *Pardon des Oiseaux*, comme on le nomme le plus généralement dans le pays, à cause de la grande quantité d'oiseaux de toute espèce qu'on y vend ce jour-là. On y vient de loin à ce joli pardon des *laboused* (petits oiseaux). Cette assemblée attire dans ce lieu un grand nombre d'étrangers. Les Lorientais, surtout, s'y rendent en foule, et les magnifiques arbres de la forêt y protègent de leurs gigantesques rameaux, contre les ardeurs d'un soleil de juin, les élégantes toilettes de la ville qui coudoient les costumes traditionnels des paroisses voisines.

Mais, hélas! vous n'y pourrez plus entendre celui que nous y avons entendu nous-même, Mathurin l'aveugle, Mathurin le joueur de musette et de hautbois, qui vous faisait pleurer en répétant les airs des montagnes, Mathurin, le dernier débris des vieux bardes d'Armorique.

Pendant un moment, la célébrité de Mathurin fut telle, que le fameux joueur de biniou fut appelé à Paris, pour exécuter des airs bretons dans le drame bien connu de la *Closerie des Genêts*, et que le Roi voulut l'entendre dans son palais des Tuileries.

« Quand le hautbois du célèbre Mathurin retentit pour une noce, — dit Pitre Chevalier, — toutes les oreilles se dressent de joie et tous les pieds sont piqués de la tarentule. Le jeune gars tire de l'armoire sculptée le petit chapeau à chenilles, l'ample *bragou-braz*, les vestes et les guêtres brodées, le penbas à nœuds, la ceinture de cuir ou de laine; la jeune fille met, devant son petit miroir, la coiffe à barbes relevée sur un serre-tête éclatant, les jupes superposées avec grâce, le corsage d'écarlate et de velours lacé sur la poitrine, la fraise

ou le fichu de mousseline, les bas à fourchettes et les souliers ronds. Voilà nos galants partis pour le plaisir ! »

C'est à lui que Brizeux adressait ces paroles :

Bourgs d'Ellé, je reviens ! accueillez votre barde !
 Vieux Mathelin (1) l'aveugle, allons, prends ta bombarde !
 Place-toi sur ta porte et pour moi joue un air,
 Quand je traverserai le pont du Gorré-Ker !

Ce petit pont du Gorré-Ker sur lequel Cambry vous invite à vous arrêter un instant : « Regardez, — dit-il, — cette jolie cascade, ces peupliers, ce pavillon, ces caprices de la nature sur un fond de landes sauvages ! Du côté de l'Ellé, ces jardins, ces restes du château servant de repoussoir, cette prairie couverte de pommiers, les branchages légers d'un bois de châtaigniers, le coteau de Louvignon, coupé de jardins en terrasses, de colombiers et de hameaux, offrent un spectacle enchanteur au printemps, agréable en toute saison. »

M. G. Milin, poète breton contemporain, a chanté dans les vers suivants, remplis d'une expressive et tendre mélancolie, la mort de Mathurin, le barde aveugle. C'est de l'auteur même que nous tenons ce chant, dont nous essayons de donner ici la traduction en vers français.

MATULIN AR BARZ DALL

(MATHURIN LE BARDE AVEUGLE)

*Paotred, plac'hed iaouank, c'houi lamme o tridall,
 Pa glevac'h, dre Gerne, Matulin, ar barz dall,
 O trei, gant he vombard, toniou wie atao
 Lakat finv er gwazied, digeri jabadao,
 Ouelit, n'her c'hlevot mui ! Enn he vez ien eo mik ;
 Maro eo Matulin, dialan hoc'h eostik.*

(1) *Mathelinn* ou *Matelin*, nom breton de Mathurin.

O vous qui, pour danser à l'ombre des charmilles,
 Accouriez en sautant, garçons et jeunes filles,
 Lorsque vous entendiez le barde Mathurin
 Tirer de son hautbois un magique refrain,
 Vous ne l'entendrez plus ! car, dans le cimetière
 Il gît, sans mouvement, sous une froide pierre ;
 Il est mort, Mathurin ; muet est son hautbois.
 Votre doux rossignol est désormais sans voix.

*He ene zo nijet da vro ann telennou,
 Bro ar barzed zo bet skiltruz ho c'halounou ;
 E kaloun ar barz koz 'vel eunn ograou gane,
 Hag hen oc'h ehana evned a ziskane.
 Evid-omp-ni, Breiziz, hon diskan zo daelou :
 Koueza ra ar gwez braz, seac'h out-ho ann deliou.*

Car son âme est au ciel, séjour de l'harmonie,
 Séjour des cœurs vibrants, des bardes de génie,
 Et, du sien, s'exhalait un chant pur et divin
 Qu'apprenaient les oiseaux près de lui, le matin.
 Mais, hélas ! aujourd'hui nos refrains sont nos larmes.
 Tout est triste pour nous. Les danses sont sans charmes.
 Les arbres des grands bois sont nus et dépouillés.
 Notre cœur est saignant, et nos yeux sont mouillés.

*E kornik ar vered, kousket enn da c'hourvez,
 Selaou e-kreiz ann noz, a-zindan da vean-bez,
 Selaou hag e klevi avel Breiz o voudal,
 O kana hirvouduz toniou ar paour keaz dall.
 Mar tihunez neuze, barz, n'as pe ket anken,
 Rak ma klemm ann avel, ouela a ra ann den.*

Ne crois-tu pas encore entendre de ton barde
 Chanter, en gémissant, dans les airs la bombarde,
 Quand, au coup de minuit, parfois tu passes seul
 Près du tertre où, tranquille, il dort dans son linceul ?

Oh ! si dans ce moment, barde, tu te réveilles,
Si quelque son plaintif arrive à tes oreilles,
Ecoute : c'est le vent qui se plaint et gémit ;
C'est l'homme qui te pleure, évoque ton esprit.

*Hanc vo ac'hanoud gant da vroiz kalounek
Endi u vezo e Breiz ebad ha Brezounek ;
Kana rai da doniou kerdign meur a delen,
Evel ec'h euz klevet Brizeuk, barz bleo melen,
Brizeuk, ar gwir Breizad, zo e penn he ero
O c'hortoz, eur bloaz zo, skeud eur wezen zero*

Tant qu'il existera des Bretons en Bretagne,
Et des danses du soir dans la verte campagne,
Tes airs résonneront ; — nous sommes gens de cœur,
En souvenir de toi, nous les dirons en chœur.
C'est ainsi qu'autrefois tu l'entendis toi-même,
La harpe de Brizeux, pleine d'élan suprême,
Brizeux, le vrai Breton, le barde généreux,
Le barde de nos bois, le barde aux blonds cheveux.

*Matulin ! da vombard ne vezo hep perc'hen :
Da derri nerz ar boan a zo enn ho c'herc'hen,
E Breiz, ar re zalc'h mad baniel ar c'hisiou koz,
Azalek goulou-deiz betek ar parduez-noz,
A gano gwersiou kaer savet war da doniou,
Da zeisiou ho eured, e-kreiz ho fardonjou.*

Ton hautbois, Mathurin, restera-t-il sans maître ?
Non. Pour calmer les maux qui viendraient à paraître,
Les Bretons tiennent haut, l'élevant vers les cieux,
L'étendard déployé de leurs nobles aïeux.
Aux beaux jours, aux pardons, aux fêtes du village,
Au doux temps des moissons, à chaque mariage,
Ils les entonneront, tes chants harmonieux,
Bien avant dans la nuit, les diront, radieux.

*A re-ze, pa vint koz, a-benn hanter-kant vloaz,
 Epad ann nosvesiou, goumzo ac'hanoud c'hoaz :
 Azezet tal ann tan, tro-war-dro d'ann oaled,
 Lirint d'ho bugale : « Ni hon euz her gwelet,
 » Klevet hon euz ann dall a ie, enn eur gana,
 » Da c'hounid he damm boed, dre a-hont, dre ama. »*

Dans cinquante ans d'ici, dans leurs longues veillées,
 Aux fillettes d'alors, pour sûr émerveillées,
 Ces Bretons, devenus vieux de même à leur tour,
 Leur parleront de toi, de tes chants pleins d'amour ;
 Diront : Nous l'avons vu, l'aveugle-barde en blouse,
 Qui nous faisait danser sur la verte pelouse,
 Nous avons entendu sa séduisante voix,
 Les chants mélodieux qu'il disait autrefois.

*Mar teufez neuze c'hoaz e-kreiz ann abaden,
 'Vel n'euz pell, Matulin, Kerneviz a vanden
 A vodfe enn dro d'id, evel eunn hed-gwenan
 En dro d'eur bodik glaz, pa zoner d'ezho splann,
 Ne dal her lavaret : maro oud da viken,
 Ha da vombard a dav, mantret enn da gichen.*

Si tu venais alors au milieu d'une danse,
 Vite les Kernevod (1), heureux de ta présence,
 Viendraient t'environner comme un joyeux essaim
 Qu'un son clair fait grouper sur la branche soudain...
 A quoi bon ce souhait ?... Pourquoi dire ces choses ?...
 Mathurin, pour toujours, désormais, tu reposes ;
 A tes côtés aussi, Barde mélodieux,
 Repose ton hautbois, muet, silencieux !...

(1) Kernevod — paysan cornouaillais.

Oui, Mathurin est mort depuis plusieurs années déjà, mais on s'en souvient encore, on s'en souviendra longtemps dans le pays où il a fait sauter, au son de sa musette magique, une génération tout entière.

Une chanson, qui se dit encore au *Pardon de Toulfoën*, conserve son nom, comme un souvenir de reconnaissance au vieux barde quimperlois; c'est une chanson d'amour, une chanson de printemps; un appel à la danse, un appel au bonheur :

CHANSON

Entends-tu, jeune fille,
 Entends-tu dans le bois,
 Le hautbois ?
 Sous la verte charmille,
 Et, pour toi, jeune fille,
 Entends-tu, ma gentille,
 Entends-tu le hautbois ?

Depuis ce matin, dès l'aurore,
 Là-bas, l'aveugle Mathurin
 Sur son hautbois de buis sonore,
 Chante et redit son gai refrain.
 Marchons le long de la rivière,
 Chantons en nous tenant la main,
 Foulons les fleurs de la bruyère,
 Dansons ! nous faucherons demain.

Et lon lan la landerirette,
 Et lon lan la landerira,
 De Mathurin c'est la musette,
 Et lon lan la landerira.

Anna, vite ta coiffe blanche,
 Ton corset, ton joli jupon !
 Tu-sais qu'hier c'était dimanche (1)
 Et qu'aujourd'hui c'est le pardon.
 De bleuets tresse une guirlande,
 Et le long de l'étroit chemin
 Qui conduit à la grande lande
 Tous deux chantons un gai refrain :

Et lon lan la landerirette,
 Et lon lan la landerira,
 Et de Mathurin la musette,
 Landerirette, y répondra.

Viens, vite, gentille bretonne,
 Viens, viens, j'aperçois *Lothéa* (2),
 Déjà, j'en suis sûr, on s'étonne
 De ne pas nous voir encor là.
 Plus lentement, lorsque la lune
 Sur nous ouvrira son œil rond,
 Nous reviendrons, ce soir, ma brune,
 Main dans la main, front contre front.

Et lon lan la landerirette,
 Et lon lan la landerira,
 Allons danser, gentille Annette,
 Et lon lan la landerira !

(1) Ce pardon a toujours lieu le lundi de la Pentecôte.

(2) *Lothéa* ou *Lo'Théa* — chapelle de Saint-They, fraîche vallée, petite paroisse dont on voit le clocher de la forêt de Carnoët, et chantée dans le poème *la Fleur d'or*.

Dans les vallons, sur les montagnes,
 J'irai, suivant partout les rives du Léta,
 Et les tristesses, mes compagnes,
 S'adouciront dans ces campagnes :
 Salut à ton clocher, salut, cher Lo Théa !..

Entends-tu, jeune fille,
 Entends-tu dans le bois,
 Le hautbois ?
 Sous la verte charmille,
 Et, pour toi, jeune fille,
 Entends-tu, ma gentille,
 Entends-tu le hautbois ?

Autant, le jour du *pardon*, la magnifique forêt de Carnoët, sillonnée dans tous les sens par les nombreux visiteurs, est remplie de vie, d'animation, d'éclats de rire joyeux et prolongés ; autant, aux autres époques de l'année, elle est déserte, calme, silencieuse.

Les amants de la mystérieuse solitude des grands bois préféreront peut-être pour s'y aventurer, pour s'y perdre, une de ces fraîches et délicieuses matinées de printemps, où la tranquillité de la nature n'est troublée que par la voix de la brise légère qui se joue dans le feuillage naissant ; par le battement de l'aile de la bergeronnette qui s'envole ; par le murmure du ruisseau à demi-caché sous les larges feuilles des blancs nymphéas, et qui — le folâtre — serpente paresseusement, en faisant le plus de détours possibles, et en s'arrêtant à chaque pâquerette, à chaque brin d'herbe qu'il rencontre sur sa route, pour lui raconter sa petite chanson avant d'aller se joindre aux eaux pures et transparentes de la Laita.

C'est ainsi que j'aime à me la rappeler moi-même, l'ombreuse et profonde forêt, et, en même temps aussi, la légende que ce jour-là, assis sur un vieux pan de maçonnerie tout tapissé de lierre, je recueillis de la bouche d'un vieillard presque centenaire, qui s'approcha de moi en me tendant la main.

Ce mendiant portait de misérables haillons de toile blanche, livrée de la pauvreté, mais ces haillons étaient propres. Il marchait péniblement, en s'appuyant sur un long bâton de houx. Des larges bords de son vieux feutre noir tout

déformé par l'usage, s'échappaient, flottant sur ses épaules, de longs cheveux blancs comme la neige.

Malgré son grand âge, son œil avait encore de la vivacité, et, au premier abord, sa physionomie révélait une certaine intelligence.

J'aime énormément à faire parler les vieilles gens de campagne. Il n'est pas rare d'avoir à recueillir de leur conversation quelques intéressants récits. Je ne tardai pas, en effet, à savoir, de mon vieux mendiant, que son aïeul, sous le régime féodal, avait été un des vassaux du haut et puissant seigneur de *Clohars-Carnoët*, et que d'étranges scènes, que le bonhomme ne demandait pas mieux que de me raconter, avaient dû se passer dans le vieux domaine seigneurial, sur les ruines duquel je me trouvais assis.

— Oh ! Monsieur, me dit-il, l'endroit où nous sommes n'a pas toujours été désert et silencieux comme aujourd'hui ! Ici même s'élevait autrefois un riche et magnifique castel. Jour et nuit, l'alerte sentinelle veillait sur les remparts ; et, du haut du donjon, le cor faisait retentir les échos de Saint-Maurice, lorsque le pont-levis se baissait devant la châtelaine montée sur son palefroi richement caparaçonné, suivie de galants damoiseaux sur de blanches haquenées, ou lorsque venant de Quimperlé, pour rendre visite aux nobles habitants du château, apparaissait à l'horizon quelque preux chevalier couvert de sa brillante armure.

A cette époque aussi les fêtes se succédaient rapidement. Un soir que le banquet était plus animé, plus joyeux que jamais, les chants des ménestrels plus voluptueux que d'ordinaire, et que les vins de toutes sortes, circulant en abondance, pétillaient dans de larges coupes d'or, Herveline, la belle et blanche fille du comte de Carnoët, quitta furtivement la brillante assemblée.

Seule, rapide comme un sylphe, elle descendit les larges degrés de pierre de l'escalier d'une tourelle qui conduisait ici sur les bords de la Laita.

Douce et charmante, la nuit prêtait ses ombres au mystère, car la pâle clarté des étoiles se trouvait un peu voilée par une tiède et douteuse vapeur.

Du regard, Herveline interrogea l'autre rive : elle ne découvrit rien que les longues files de peupliers qui bordaient la rivière. Elle prêta l'oreille : elle n'entendit rien que le soupir du vent dans les feuilles.

Tout à coup, une note timide se fait entendre sur le rivage opposé. Le cœur de la jeune fille palpite. Au murmure de la brise vient de se mêler le bruit sourd et cadencé d'une rame, et bientôt, sur les eaux dormantes de la Laita, Herveline peut distinguer une nacelle qui se dirige avec précaution vers le pied de la tour.

— Qui donc pouvait être assez audacieux, assez téméraire pour oser ainsi lever les yeux sur la noble fille des comtes de Carnoët ? — Le marquis de Toulfoën, sans doute, ou le fier baron de Lothéa ?...

— Ni l'un ni l'autre. Celui qui venait de gagner la rive, de se précipiter vers la jeune fille ; celui qui, ravi, en extase, plongeait un long et pénétrant regard, rempli d'une amoureuse ivresse, sur les grands et beaux yeux bleus de la ravissante Herveline ; celui-là, monsieur, ne portait ni casque ni haubert, n'était ni baron ni marquis : c'était un jeune et blond cloarec de l'abbaye de Sainte-Croix.

Aimé de la noble demoiselle, l'aimant lui-même de l'amour le plus tendre mais aussi le plus pur, ils avaient pu, en secret, s'avouer leur mutuel penchant ; et c'était pour lui que l'imprudente Herveline avait déserté la fête...

Confiants dans l'avenir, les mains étroitement enlacées, penchés tendrement l'un vers l'autre, ils se trouvaient réunis depuis quelques minutes à peine, lorsqu'un bruit subit, effrayant, terrible, remplit d'épouvante le cœur des deux enfants.

Brisée en éclats, la porte de la tourelle vient de s'ouvrir, et les débris, avec fracas, tombent sur le sol à quelques pas d'eux.

Debout, pâle, inexorable, dominant de son regard de mort les deux imprudents, le vieux comte de Carnoët est là. Il a fait un seul signe, et le blond cloarec est entraîné par les gardes, pendant que, demi-morte, aux genoux de son père, Herveline tombe défaillante et glacée de terreur.

Bientôt un cri perçant traverse les airs.

La jeune fille soulève sa paupière, et son œil peut voir encore le cadavre ensanglanté de son amant, qui vient d'être précipité du haut de la plate-forme dans les eaux troublées de la Laita.

Le lendemain, la cloche du château tintait de sinistres glas. — Recouvert d'un drap blanc, un cercueil sortait de la chapelle pour se rendre à l'abbaye. C'était le convoi de la fille des comtes de Carnoët.

A partir de ce jour, plus de gardes sur les remparts; plus de sons de cor à frapper les échos de Saint-Maurice; plus de chants, plus de fêtes dans le vieux manoir. Le pont-levis ne se baissa plus. Un silence lugubre, un silence de mort succéda au bruit des fanfares, au choc des coupes qui se heurtaient dans les joyeux festins. Le vieux comte resta l'unique habitant de ce domaine. Son pas lourd et régulier résonnait seul sur les dalles humides des galeries et des longs corridors si animés jadis; et, seulement, la nuit, on devinait parfois, sur les remparts, sa haute et imposante silhouette, qui se détachait vaguement et comme un noir fantôme sur le fond d'un ciel triste et nuageux.

Un jour arriva où l'on ne vit plus rien. Le temps commença dès-lors son œuvre de destruction. Les ronces, les épines envahirent, comblèrent les douves profondes. Les murailles lézardées ne tardèrent pas à prendre une teinte verdâtre uniforme. Les machicoulis s'écroulèrent. Puis, du fond des nombreuses crevasses s'échappèrent à l'envi mille plantes grimpantes et parasites.

Plus tard, beaucoup plus tard, la main de l'homme fit le reste. Les pierres provenant de ces ruines furent enlevées

pour être employées, loin de là, à d'autres constructions ; et voilà comment a disparu le manoir des vieux comtes de Carnoët.

Si vous allez visiter cet endroit de la forêt, vous pourrez encore aujourd'hui vous asseoir sur le pan de vieux mur recouvert par les lierres, les lichens et les asphodèles, près duquel cette lugubre histoire m'a été racontée.

De tout temps, paraît-il, le domaine de Carnoët a prêté aux traditions sombres, car, d'après de très-anciennes chroniques, il aurait appartenu à Comore, comte de Cornouaille, méchant et vicieux seigneur, dit Albert-le Grand, et ce serait même dans ce château, d'après Cambry, que se serait passée la scène du seigneur égorgeant ses femmes dès qu'il s'apercevait qu'elles étaient grosses, chronique dont se sera très-probablement emparé Perrault, pour en tirer son fameux conte de *Barbe-Bleue*. Le commentateur de Cambry, rectifie ce qu'avance le voyageur au district de Quimperlé, et dit que le château de Carnoët appartenait, en effet, à Comore, comte de Cornouaille, mais que la chronique ne dit pas que la scène dont Cambry parle se soit passée dans ce château. Il est certain, au contraire, ajoute-t-il, qu'elle eut lieu dans un manoir appelé *manoir de Comore*, qui se trouve dans le Morbihan, à l'entrée de la forêt de Camors.

Ne serait-ce pas plutôt Gilles de Retz, qui aurait donné l'idée à Perrault, d'écrire son conte ? — Les crimes attribués à ce monstre ont été exposés publiquement dans des écrits imprimés qui ont pu parvenir à la connaissance de Perrault. Les habitants de Princé, de Machecoul, de Pornic, une grande partie même de ceux de Nantes ont conservé le nom de Gilles de Retz, en y joignant toujours le surnom de *Barbe-Bleue*.

GENEVIÈVE DE RUSTÉPHAN

Pontaven. — Ruines du château de Rustéphan. — Tradition. — Ballade traduite du dialecte de Tréguier.

La légende du château de Carnoët nous a un peu fait perdre de vue nos jeunes amoureux du pardon de Toulfoën, qui s'en reviennent à la nuit, *main dans la main, front contre front* :

L'ombre les a couverts : telle que la rosée,
Leur voix tombe sans bruit par la route boisée.

Mais, comme ils se dirigent du côté de la paroisse de Nizon, suivons-les... de loin... de très-loin;... ne soyons pas indiscrets, mais pourtant suivons-les... En allant de ce côté, nous découvrirons les ruines d'un château qui nous fournira le sujet d'une tradition et d'une ballade recueillies en dialecte breton, par M. de la Villemarqué.

Ces ruines se voient près de Pontaven (pont du fleuve) :

Pontaven, ville de renom,
Quatorze moulins, quinze maisons,

dit le proverbe. — Remarque : sur quinze maisons, quatorze moulins ! Quel joli tapage cela doit faire ! Dans sa *Bretagne, Paysages et Récits*, M. Eugène Loudun nous donne un charmant aperçu de ce que ce ravissant petit pays doit être :

« Un ravin, tout encombré d'énormes roches, d'arbres confusément poussés, aulnes, peupliers, saules, et, parmi ces

arbres et ces rochers, une petite rivière rapide, tournant autour des roches, glissant entre leurs défilés, bouillonnant en petites cascades, noire ou claire, selon qu'elle reflète l'ombre des arbres ou la lumière du ciel, voilà le fond du tableau. Sur les deux versants s'étagent les maisons de la ville, et presque autant de moulins que de maisons s'éparpillent sur les bords, assis sur les roches ou à demi-cachés dans les arbres.

» Tout est riant et frais en cette jolie vallée : au tic-tac régulier des grandes roues se mêlent le murmure de l'eau, le frôlement des herbes et des feuilles ; la voix sourde de la nature, qui ne se tait jamais, adoucit le bruit dur et triste du travail de l'homme. »

Selon Cambry, le château de Rustéphan aurait été bâti par un fils du roi de Bretagne qu'on nomme Étienne. — *Rustéphan* ou *Run-Stéphan*, et par contraction *Rustian*. (Tertre d'Étienne.)

Il s'agirait d'Étienne, comte de Penthievre, mort en 1137, seigneur de Nizon, du chef de sa mère Agnès, sœur d'Alain Canhiart, comte de Cornouaille, mais c'est une conjecture sans preuves.

Cambry ajoute, en outre, qu'en 1250, il appartenait à Blanche de Castille, épouse de Louis VIII, roi de France, et qu'en 1420, il était possédé par un sieur de Guéménée.

Le château figurait un rectangle avec une tourelle en encorbellement à chaque angle. L'une des grandes faces de ce rectangle n'existe plus ; l'autre est flanquée d'une grosse tour, au pied de laquelle s'ouvre une porte accostée de deux pinacles et dont l'arc en talon est décoré de feuillages. Les fenêtres avec croisées de pierre, les lucarnes terminées par des gargouilles et surmontées de gables à crochets, attirent particulièrement l'attention.

Suivant l'opinion d'Émile Souvestre, Rustéphan serait loin d'avoir le caractère d'antiquité que lui donne l'auteur du *Voyage dans le Finistère* en 1794 ; il pense que c'est un manoir

du xv^e siècle, bâti probablement sur les ruines d'un plus ancien. L'érudit M. Pol de Courcy nous apprend que Rustéphan appartenait, en 1470, à Jean du Faou, grand échanson de France, et M. de la Villemarqué pense que c'est lorsqu'il en était possesseur que paraît s'être passé l'événement conservé par la tradition; si l'on s'en rapporte à la ballade, il y aurait au contraire lieu de conjecturer, selon nous, qu'il doit remonter à une autre époque, car, d'après l'histoire, ce seigneur Jean du Faou, grand échanson de France, épousa, en 1469, Jeame de la Rochefoucault, dame de Montbazou, dont il eut une fille unique, qui fut mariée à Louis de Rohan-Guéméné; or, d'après le texte de la ballade bretonne, nous voyons que le seigneur du Faou auquel elle fait allusion, avait *plusieurs filles* :

*Ha bravan merc'hed oa er vro-ze
Merc'hed otro ar Faou a-neuze.*

Les plus belles filles de ce pays-là, étaient alors les filles du seigneur du Faou.

Et plus loin encore :

*Ar iaouankan, hounez ar vravan.
La plus jeune et la plus belle.*

Voici cette tradition telle que le donne le *Barzaz-Breiz* :

« Le peuple raconte qu'anciennement on avait coutume de danser fort tard sur le tertre du château, et que si l'usage a cessé, c'est que les danseurs aperçurent, un soir, la tête chauve d'un vieux prêtre, aux yeux étincelants, à la lucarne du donjon. On ajoute à cela qu'on voit vers minuit, dans la grande salle, une bière couverte d'un drap mortuaire, dont quatre cierges blancs, comme on en faisait brûler pour les filles nobles, marquent les quatre coins, et qu'on voyait jadis une jeune demoiselle, en robe de satin vert garnie de fleurs d'or, se promener au clair de la lune sur les murailles, chantant quelquefois, mais le plus souvent pleurant. »

Quel mystérieux rapport peut-il exister entre ces deux figures ?

La ballade, recueillie du breton par M. de la Villemarqué, nous apprend qu'une jeune héritière de Rustéphan s'éprit d'amour pour un clerc qui lui rendit l'anneau des fiançailles pour se consacrer à Dieu, et que la jeune fille mourut de douleur le jour où son amant célébra sa première messe.

Le seigneur de Rustéphan aura craint les suites de l'amour de sa fille pour le jeune paysan, et y aura mis un terme en l'envoyant étudier au séminaire de Quimper et en le faisant entrer dans les ordres.

BALLADE

*Pa oa paotr Iannik gand he zentred,
N'en doa ket koun da vean beleget.
— Ne vinn, a-vad, belek na manac'h,
Laket em euz ma spered er plac'h.*

(Dialecte de Tréguier.)

Quand le petit Iannik gardait ses moutons, il ne songeait guère à être prêtre.

— Je ne serai, certes, ni prêtre ni moine ;
j'ai placé mon esprit dans les jeunes filles.

I.

Certes, Iannik le pâtre,
Avec son chien noirâtre,
Vif, alerte et folâtre,
Quand il menait au pré
Ses moutons pour y paître,
Ne pensait pas, peut-être,
Qu'un jour il serait prêtre ;
Qu'il serait tonsuré.

— Par le grand saint Antoine!
 Je ne serai point moine,
 Ni prêtre, ni chanoine,
 Si je viens à grandir ;
 Car dans les jeunes filles,
 Roses, blondes, gentilles,
 Qui vont sous les charmillles,
 J'ai placé mon désir.

Mais un matin, sa mère,
 Quand il n'y songeait guère,
 Lui dit : Malin compère,
 Aux filles dis adieu....
 Aux landes, aux broussailles ;
 Il faut que tu travailles,
 Il faut que tu t'en ailles
 Te consacrer à Dieu.

Laisse Néra, ta vache,
 Courir par la bourrache ;
 Tu sais qu'elle se cache,
 Mais revient chaque soir ;
 Ton âme se désole,
 Iannik, petit frivole,
 A Quimper, à l'école,
 Il faut aller t'asseoir.

II.

Les filles les plus belles,
 Aussi les moins cruelles,
 Etaient, certes, bien celles
 Du châtelain du Faou (1) :

(1) Prononcez Fou.

Magnifiques toilettes
Avaient les bachelettes,
De riches cassolettes,
Et des perles au cou.

Lorsque leur équipage
Traversait le village,
Chacun, selon l'usage,
Se découvrait soudain ;
C'était grande liesse,
Quand la fleur de noblesse
Arrivait à la messe
Au bourg de Pont-Aven.

La jeune était mignonne
Et ravissante et bonne,
Autant, plus que personne ;
Mais elle aimait, dit-on,
D'un amour sans mélange,
Iannic, à sa louange,
Qui l'aimait en échange,
Le beau clerc de Nizon !...

III

Lorsque pour la prêtrise
Iannik vint à l'église,
La démarche indécise,
Et que, lent, il passa,
Pâle comme une morte,
A ce que l'on rapporte,
Sur le seuil de la porte
Geneviève était là.

GENEVIÈVE.

N'entrez pas à l'église,
Iannik, mon cœur se brise ;
Laissez là la prêtrise :
Songez aux jours passés...

IANNIK.

Hélas! de ma torture
Vous comblez la mesure ;
Non! Je serais parjure...
Que de pleurs j'ai versés!

GENEVIÈVE.

De notre amour d'enfance
N'avez-vous souvenance ?
Vous gardez le silence...
Avez-vous entendu ?
Et l'anneau qu'en cachette,
Un soir, étant seulette,
Je vous donnai, pauvrette,
L'avez-vous donc perdu ?

IANNIK.

Ce souvenir, sans cesse,
Toujours, hélas! m'opresse,
Lui seul fait ma tristesse,
Ma peine et mes soucis!
Pauvre clerc, pauvre élève,
Mon cœur n'a plus de sève;
Votre anneau, Geneviève,
C'est Dieu qui me l'a pris...

GENEVIÈVE.

Oh ! revenez encore,
 Iannik, je vous implore,
 Je pourrai voir éclore
 Des jours heureux pour nous ;
 Si, sourd à ma prière,
 Votre cœur est de pierre,
 Bientôt, au cimetière,
 Vous prierez à genoux.

IANNIK.

Non, je ne puis vous suivre,
 Pourtant il me faut vivre ;
 Dieu me dit de poursuivre
 Le dur chemin tracé ;
 J'ai déjà la tonsure,
 On dirait, chose sûre :
 « Regardez le parjure !... »
 Et je serais chassé...

IV

De Quimper, l'âme triste,
 Pâle comme un trappiste,
 Ne sachant s'il existe,
 Il revient vers le soir
 A Rustéphan, pauvre être !...
 Alors il était prêtre...
 Il rencontre le maître,
 La dame du manoir.

IANNIK.

« — A vous bonheur et joie !
 Des jours d'or et de soie !
 Moi, je suis sur la voie
 Des chagrins et des pleurs,

Et je viens, le temps presse,
 Vous prier pour ma messe,
 Faites-m'en la promesse,
 O mes nobles seigneurs. »

LE SEIGNEUR DU CHATEAU.

« — Le prêtre nous rassemble.
 Nous irons tous ensemble ;
 Ami, votre main tremble,
 Ah ! calmez votre émoi.
 Au plat, la châtelaine
 Mettra, votre marraine,
 Dix écus pour étrenne,
 Et moi vingt, par ma foi ! »

V

J'écoutais qui roucoule,
 Près d'un ruisseau qui coule,
 L'oiseau, lorsque la foule
 Marchant vite, passa :
 « — Dites-moi donc, de grâce,
 Là-bas ce qui se passe?...
 C'était donc messe basse,
 Que c'est fini déjà?... »

UN PASSANT.

« — Non ; mais le pauvre prêtre
 N'a pu demeurer maître
 De ses pleurs.... Ah ! pauvre être !
 Comme je plains son sort !
 En revoyant les charmes
 De Geneviève, en larmes,
 Lui, le cœur gros d'alarmes ;
 A sangloté bien fort.

A son amour fidèle,
 La pauvre demoiselle :
 « — Iannik, lui disait-elle,
 Venez me secourir....
 Ah ! je sens tout mon être
 Trembler... je vais paraître
 Devant Dieu... Restez prêtre,
 Car moi... je vais mourir ! »

VI

A l'heure où la nuit tombe,
 Et que dort la colombe,
 Bien longtemps sur sa tombe
 Et dans toute saison,
 On vit venir dans l'ombre,
 Versant des pleurs sans nombre,
 Flécher, le prêtre sombre,
 Le recteur de Nizon...

On prétend qu'il y a encore des Flécher habitant la paroisse de Nizon ; bons et honnêtes paysans qui se souviennent, dit-on, d'avoir eu un prêtre dans leur famille, mais qui ne connaissent pas son histoire.

L'HÉRITIÈRE DE KEROU LAZ

De qui l'héritière de Keroulaz était fille. — Elle est mariée contre son gré à Français du Chastel, marquis de Mesle. — Manoir de Châteaugal. — Ballade traduite du dialecte de Léon.

La ballade de Geneviève de Rustéphan n'est pas la seule à nous apprendre que plusieurs familles nobles de Bretagne ont dû s'opposer autrefois à ces amourettes de jeunes filles riches et de jeunes cloarecs. Le sujet de la ballade d'Azénor, que la tradition surnomme la *pâle*, est à peu près semblable à celui de la ballade de Geneviève de Rustéphan.

Cette Azénor, d'après un barde de Cornouaille, aimait un pauvre cadet de famille du manoir de Mezléan (1), qu'on destinait à l'état ecclésiastique, et elle l'aurait épousé, si ses parents qui souhaitaient une plus riche alliance, n'y avaient mis obstacle en la forçant à donner sa main au riche et puissant Yves de Kermorvant.

« La petite Azénor était assise au bord de la fontaine, toute seule, assemblant des fleurs de genêt pour en faire un joli bouquet, un petit bouquet pour l'offrir à son doux clerc de Mezléan. »

« Le seigneur Yves vint à passer sur son cheval blanc : — Celle-ci sera ma femme, dit-il, — ou je n'en aurai point. »

(1) Le manoir de Mezléan s'aperçoit, au milieu des arbres, à environ un quart de lieue de Gouesnou.

Elle le devint, en effet, mais ainsi se termine la ballade :

« La pauvre petite Azénor mourut le jour même de ses nocés, la tête sur les genoux de son mari à qui elle disait :
—Voici ma croix et mon chapelet, mon mari, gardez-les bien,
je vous en prie, comme un souvenir de vos nocés. »

— *Hiret-he mad, ha me ho ped,
Ma xalc'hfec'h sonj deux ho eured.*

(Dialecte de Cornouaille.)

L'histoire de l'héritière de Keroulaz, dont nous allons donner la ballade, nous offre un fond d'aventures semblables à celles de la jeune Azénor.

Héritière de Keroulaz, fille unique de François de Keroulaz, seigneur en bas Léon, Marie, après la mort de son père, devint la victime de l'orgueil inflexible de sa mère, et épousa, contre son gré, François du Chastel, marquis de Mesle.

Son cœur s'était donné à un autre, au bon Kerthomaz, jeune seigneur du pays ; elle employa en vain les prières pour obtenir de lui être unie ; rien ne put toucher sa mère, dont la vanité était flattée par une alliance avec le marquis.

Obéissante et soumise, Marie céda, donna sa main au marquis de Mesle, mais elle en mourut de douleur. Sa mère, ajoute la tradition, au désespoir d'avoir été la cause de cette union, frappée d'un coup si cruel, se consacra, pour la vie, dans un cloître sombre, ainsi que le pauvre Kerthomaz, qui aimait d'amour la petite *penherex* (l'héritière).

François du Chastel, marquis de Mesle, tient dans l'histoire de la Bretagne une place peu honorable ; notre historien Dom Morice a consigné à son article que, sous la ligue, lors de la prise de Quimperlé, dont il était gouverneur, il se sauva presque nu, au milieu de la nuit, avec des femmes, passa la rivière, et prit la route de son manoir de Château-gal, où il se tint caché. Les ruines de cet ancien manoir existent encore ; elles consistent en quelques pans de murs recouverts de lierre ; elles ont été transformées en ferme.

C'était un homme petit, gros et laid, si on s'en rapporte à sa statue qui se voit encore dans le reliquaire de Landeleau, à quelques lieues de Carhaix.

Quoique mutilée, lors de la révolution, elle donne une idée fort exacte du costume militaire du temps de Louis XIII; il porte une espèce de fraise, et ses cheveux bouclés s'évasent en larges ailes de pigeon.

Ce seigneur mourut vers 1612; il avait épousé l'héritière de Keroulaz en 1565.

BALLADE

*Ar benn-herex a Geroulaz
E devoa eunn diduel vraz
Enn eur c'hoari diouz ann dizex,
Gant bugale ann aotrounez.*

(Dialecte de Léon)

L'héritière de Keroulaz avait bien du plaisir
à jouer aux dés avec les enfants des
Seigneurs.

I

A jouer aux dés, la saison dernière,
Avec les enfants des seigneurs voisins,
Prenait grand plaisir la jeune héritière,
Quand à Keroulaz venaient ses cousins.
Mais depuis un an, la pauvre orpheline,
Que son père est mort, elle pleure, hélas !
De deuil elle porte une capeline.
Tout est triste, noir, morne à Keroulaz.

L'HÉRITIÈRE.

Nul de mes parents qui me vit petite
 Pour me consoler ne fait jamais rien,
 Et j'en sais plus d'un qui déjà médite,
 Souhaite ma mort pour avoir mon bien ;
 Je n'ai pas au cœur, pourtant, de rancune,
 La Vierge le sait, Dieu m'en est témoin :
 Je leur donnerais toute ma fortune
 Pour un peu d'amour, pour un peu de soin.

II

Dites-donc, amis, comme elle vous porte
 Fièremment au front des fleurs aujourd'hui !
 Robe de satin !... Comme elle est accorte !
 Comme le chagrin d'elle s'est enfui !...
 Ainsi parlait-on dans les hautes salles,
 Quand elle parut l'héritière, un soir ;
 Et que d'un marquis, sur les larges dalles,
 Résonnaient les pas dans le vieux manoir.

L'HÉRITIÈRE.

« Petit pigeon blanc que je voudrais être,
 Pour voler au toit de notre maison,
 Voltiger au bord de cette fenêtre,
 Surprendre un secret dont j'ai le soupçon,
 Car on ne vient pas (hélas ! j'en tressaille),
 Pour chasser la louve et le sanglier !
 De si loin, chez nous, de la Cornouaille.
 Quand une héritière est à marier.

Avec son grand nom, ses galanteries,
 Eh ! ce marquis-là ne me sourit pas,
 Qu'ai-je donc besoin de tant d'armoiries ?
 J'aime et j'aimerai toujours Kerthomaz. »

Kerthomaz lui-même, en voyant ce monde
 Entrer au château, devint soucieux,
 Car il adorait l'héritière blonde,
 Et l'aimait d'amour, comme on aime aux cieux.

KERTHOMAZ.

« Rossignol de nuit que je voudrais être !
 Dans son frais courtil et jamais ailleurs,
 J'irais chaque soir, pour la voir paraître
 Quand elle y viendrait cueillir quelques fleurs.
 Je voudrais encore être la sarcelle
 Sur l'étang (que Dieu me prenne en pitié !),
 Pour mouiller mes yeux dans l'onde, où la belle
 Va mouiller parfois, son blanc petit pied.

III

Le samedi soir, selon sa coutume,
 Arrive Salatin (1) devant le manoir ;
 Il a bien couru, car couvert d'écume
 Est le mors d'argent de son cheval noir ;
 Il allait frapper à la grande porte,
 Lorsque l'héritière elle-même ouvrit :
 — « Je sortais, Salatin, vous voyez, je porte
 Au pauvre du pain, au pauvre un habit. »

SALAUN.

— « Où donc, héritière, est la compagnie ?

L'HÉRITIÈRE.

— « A baigner les chiens,... allez-les aider. »

(1) Salatin, prononcez Salun.

SALAÜN.

— « Penherez, allons, point de moquerie,
 Allez-vous encore, allez-vous boudier ?...
 Je viens dans ces lieux, veuillez bien le croire,
 Pour vous admirer, vous faire ma cour,
 Et non pour les chiens, pour les faire boire,
 Courir avec eux pendant tout le jour. »

IV

L'HÉRITIÈRE.

Mon cœur est brisé, malade, ma mère,
 Depuis que je vois dans notre logis,
 Depuis que je vois (est-ce une chimère)
 S'asseoir près de moi monsieur le marquis ;
 Si je dois cesser d'être demoiselle,
 Donnez-moi plutôt à Jean Pennarun,
 Ne me donnez pas au marquis de Mesle,
 Si vous l'aimez mieux, donnez-moi Salaün.

Donnez-moi plutôt à celui que j'aime,
 Au bon Kerthomaz que j'aime d'amour,
 Vous l'aimez aussi, car autrefois même
 Vous lui permettiez qu'il me fit la cour.

(A un passant.)

— « Vous qui revenez de la Cornouaille,
 Êtes-vous allé jusqu'à Châteaugal ? (1) »

LE PASSANT.

— « J'en arrive, mais n'ai rien vu qui vaille :
 Quel délabrement !... à voir ça fait mal !... »

(1) Châteaugal, château du marquis de Mesle.

LA MÈRE.

« Oh ! vous nous mentez ; le marquis est riche :
 Il a des fermiers, des bois, des forêts ;
 Pour sa chasse à lui, des terres en friche,
 De vastes étangs et de grands marais. »

(A sa fille.)

« Allons, montrez-vous plutôt empressée,
 Vous le savez bien, c'est votre bonheur ;
 Montrez-vous, enfant, montrez-vous sensée :
 Femme d'un marquis!... pour vous quel honneur !

L'HÉRITIÈRE.

« Pauvre Kerthomaz ! on veut que j'épouse
 Le marquis, alors je ne puis garder
 L'anneau, qu'en jouant, près de la pelouse,
 Un soir, sur mon doigt vous fîtes glisser.
 Autant ce soir-là j'étais bienheureuse,
 Autant aujourd'hui mon cœur est brisé.
 On me force, mais jamais oublieuse
 Je ne serai, moi, du doux temps passé. »

V

L'HÉRITIÈRE.

Adieu, ma maison ; — adieu, ma paroisse ;
 Adieu, chers voisins ! — adieu, je m'en vais ;
 Pauvres gens, calmez, calmez votre angoisse ;
 Adieu Keroulaz, adieu pour jamais !
 Vous viendrez me voir dans la Cornouaille,
 Dans mon fier castel, noble et féodal ;
 Vous aurez le droit de coupe et de taille
 Dans notre forêt du vieux Châteaugal.

VI

A peine arrivée au bourg du village :

— « Je voudrais écrire à ma mère, hélas !

Va, sans t'arrêter, va, mon jeune page,

Porter ce billet jusqu'à Keroulaz. »

Quand, le lendemain, sur cette missive

La mère eut jeté les yeux seulement :

— « Sellez les chevaux !... il faut que j'arrive

Jusqu'à Châteaugal, vite et promptement ! »

« Qu'est-il arrivé?... Pour qui cette bière ?...

Pour qui ce flambeau qui tristement luit ?... »

— « Madame, cela c'est pour l'héritière

Qui vient de mourir ici cette nuit !... » —

Frappés de ce coup, dans un cloître sombre

Se sont consacrés, loin de Keroulaz,

La mère d'abord qui gémit dans l'ombre,

Puis, comme elle aussi, le bon Kerthomaz.

ANN HINI GOZ

(AIR NATIONAL BRETON)

On ne peut découvrir le véritable sens d'une chanson que lorsqu'elle est complète. — Chanson *Ann hini goz hag ann hini iaouank*, et traduction française : La vieille et la jeune. — Cette chanson, qui est devenue l'air national de la Bretagne, doit remonter au moins à l'époque du xv^e siècle. — L'hospitalité est une des vertus des Bretons.

Il y a peu de temps, nous lisions dans un journal littéralre et anecdotique, très-répandu du reste, un des articles de ses tablettes parisiennes qui suffirait à lui seul pour prouver à tout lecteur qui se donnera la peine de parcourir dans son entier la traduction française de la chanson *Ann hini goz*, que nous donnons plus loin, et dont nous avons eu déjà l'occasion de parler dans la note explicative de la ballade le *Mal du pays*, comment quelques strophes imparfaitement interprétées, quelques bribes d'une chanson saisies au vol, et pour ainsi dire au hasard, peuvent détourner de l'idée première qu'y attachait l'auteur, et comment, alors, on peut arriver à en dénaturer non seulement une partie, mais même le sens tout entier.

Ce n'est d'ailleurs souvent que lorsqu'une chanson est complète, entière, qu'on y découvre la fine et spirituelle satire, la maligne épigramme, l'ingénieuse allégorie ou l'heureuse allusion délicatement amenée, et dont on était certes bien éloigné de soupçonner la véritable intention, à l'audition seule des premiers couplets.

Ce que nous disons ici, s'est précisément produit pour la chanson *Ann hini goz*.

« Savez-vous le sens exact des paroles de ce fameux air national de la Bretagne, — dit le journal dont nous avons parlé au commencement de cet article, — cet *Ann hini goz* si

plaintif, si poétique et d'une mélancolie si pénétrante et si douce ?

Il est joli, cet air, n'est-ce pas ? et il vous fait rêver souvent aux grandes grèves désertes et aux plaines silencieuses où poussent le blé noir et les bruyères sauvages.

Eh bien ! les paroles sont horribles, de cette chanson charmante, et vous aurez dépensé pour rien votre enthousiasme et votre sensibilité.

Savez-vous ce que chantent dans leur rude patois les paysans Bretons sur cet air mélancolique, et les belles pensées d'amour et de patrie qu'elles expriment ?

Écoutez le refrain et voyez si jamais la rapacité basse, la cupidité et l'amour vil de l'écu de cinq francs s'est étalé avec une effronterie plus répugnante :

La jeune est jolie,
La vieille a de l'argent,
La jeune est mon amie,
Mais la vieille je préfère.

C'est prosaïque, n'est-ce pas ? mais la poétique Bretagne « *terre de granit, recouverte de chênes,* » n'y regarde pas de si près !

Et voilà la Bretagne jugée par un chroniqueur parisien !

De qui le Breton a-t-il entendu parler en disant dans sa chanson : *la jeune est jolie, elle est mon amie ?*

Qui a-t-il voulu désigner en disant : *la vieille a de l'argent, c'est elle que je préfère ?*

Assurément, le rédacteur s'en est fort peu préoccupé ; il a assez ironiquement terminé son article en citant un des délicieux vers de Brizeux :

O terre de granit, recouverte de chênes,

et cela lui a suffi.

Le vieil *Ann hini goz* des Bretons, de la poétique Bretagne, quoi qu'il en dise, est là pour répondre à cette ironique attaque.

Le critique sévère a avoué cependant qu'il on trouvait l'air joli, plaintif et d'une mélancolie pénétrante.

Il est généralement bien connu, non-seulement en Bretagne, mais dans les autres parties de la France, et ailleurs. Il est devenu l'air national de notre pays, — ce qui l'est moins, ce sont les paroles. — Nous les donnons ici, copiées textuellement sur l'original manuscrit qui a été mis à notre disposition.

Nous y ajoutons l'essai de notre traduction française qui peut se chanter sur l'air breton, et complétant le tout par quelques réflexions sur le caractère hospitalier et charitable du Breton envers les pauvres, nous avons l'espérance de parvenir peut-être à détruire l'impression fâcheuse de cupidité répugnante, attribuée à tout paysan de l'Armorique, et qu'auraient pu laisser, dans quelques esprits, des articles de la nature de celui que nous avons reproduit, extrait d'un des journaux parisiens jouissant d'une très-grande vogue.

Le rédacteur de cet article (il faut bien le reconnaître, pour être équitable), n'est pas le seul, d'ailleurs, dont le récit puisse laisser supposer que la rapacité est le principal mobile du Breton, ainsi que semblerait l'indiquer tout d'abord son fameux refrain national; l'érudit écrivain à qui nous sommes redevables de l'itinéraire descriptif et historique de Nantes à Brest, et de tant de bons et intéressants ouvrages sur la Bretagne, a peut-être contribué, bien innocemment, et sans s'en douter, à répandre et à propager cette croyance, quand il a écrit, en parlant d'un de nos *pardons* célèbres :

« Les femmes se plastronnent la poitrine de scapulaires et d'autant de petits miroirs qu'elles ont, dit-on, de centaines de livres de rente; et ces miroirs emblématiques éblouissent autant les yeux des galants que les charmes de leurs belles, si l'on en croit la chanson d'*Ann hini goz e va dous* :

« La jeune est jolie, la vieille a de l'argent ;
 La vieille est mon amie sans doute,
 Et cependant, quand j'y songe, c'est la jeune
 Que j'aime ; mais la vieille a de l'argent,
 La vieille est mon amie assurément. »

ANN HINI GOZ HAG ANN HINI IAOUANK

Breiz ha Bro-C'hall.

Ann hini goz eo va dous,
Ann hini goz eo zur !

Ha koulskoude, war a welann,
Ann hini iaouank ar vravan.

Ann hini goz eo va dous,
Ann hini goz eo zur (1) !

Ann hini iaouank a zo koant,
Ann hini goz e deuz arc'hant.

Me ne d-ann morse d'ar marc'had,
Na ro d'in-me gwerz boutailad.

An hini goz am c'hondu mad;
Ann hini goz a zo d'am grad.

Ha koulskoude ebars e ker,
Ann hini iaouank a garer.

Ann hini iaouank zo ker sounn !
Ann hini goz zo'unn tamik kroumm.

Ann hini iaouank zo lijer,
Ann hini goz a zo pouner.

Ann hini goz e deuz bleo gwen,
Ann hini iaouank bleo melen.

(1) Le refrain *Ann hini goz eo va dous* — Oui c'est la vieille toujours — revient après chaque couplet.

LA VIEILLE ET LA JEUNE

La Bretagne et la Gaule (1).

Oui, c'est la vieille toujours,
La vieille mes amours !

Et pourtant, à ce que je vois,
La jeune est plus belle cent fois.

Oui, c'est la vieille toujours,
La vieille mes amours !

La jeune est belle assurément ;
Mais la vieille a de bon argent.

Pour boire, le jour du pardon,
D'argent la vieille me fait don.

La vieille pense à mon bonheur,
C'est elle qui plaît à mon cœur.

A ceux de la ville, pourtant,
La jeune plaît mieux cependant.

Bien droite la jeune se tient,
Voutée un peu l'autre devient.

Le pas de la jeune est fringant,
Celui de la vieille est pesant.

La vieille a de longs cheveux blancs,
L'autre a des cheveux blonds charmants.

(1) La vieille représente la *Bretagne* ; la jeune la *Gaule*.

Ann hini goz, liou raden zec'h,
Ann hini iaouank liou an erc'h ;

Liou ann erc'h eo hag hi ker ien,
Na ra gozik eur zell ouz-en.

Ha koulskoude n'ouzounn perak
Ma c'halon ra tik-tak, tik-tak.

Tik-tak a ra ma c'halon baour,
Pa'z ann da skei war doull ann our.

Tec'h alese, tec'h kuit, tec'h pell !
An hini goz a zo kant gwell !

Aun hini goz a zo kant gwell ;
Ne ra ket taillou demezell.

Diaked ann demozelled,
Diaked e tri rann ar bed.

Demezelled na reont bepred
Nemet goab euz ar Vretoned.

Pa daolaun dourn war benn he glin,
Aun hini goz a c'hoarz ouz-in.

Ann hini goz zo Bretonnez,
Ann hini iaouank zo Gallez.

Fae eo gan-en gant ar Gall brein,
Gant kroc'hen ann diaoul war he gein.

Fae eo gan-en gant ar C'hallez,
Gant-hi karnou enn he botez.

Goude tri deiz e skuiz pep den
Gant glao, avel ha merc'h estren.

Elle a le teint roux du plantin,
L'autre de la neige a le teint.

Oui, la jeune en a la blancheur,
Mais me regarde avec froideur !

Cependant je ne sais pourquoi,
Fait tic-tac mon cœur en émoi.

Lorsque je frappe à son logis,
Tic-tac fait mon cœur tout surpris.

Va-t'en bien loin ! fuis de ces lieux,
Ma vieille à moi vaut cent fois mieux.

Ma vieille à moi vaut cent fois mieux,
Ses airs ne sont pas dédaigneux.

Des filles les airs engageants,
Sont connus aux trois continents (1).

Leurs cœurs frivoles ne sont bons
Qu'à se moquer des Bas-Bretons.

Lorsque je mets sur ses genoux
Ma main, la vieille rit tout doux.

La vieille est de pur sang breton ;
L'autre de Gauloise a le nom.

Nargue du Gaulois corrompu
Dans sa peau de diable cousu !

Nargue de la Gauloise aussi,
Son pied fourchu sent le roussi !

Après trois jours, chacun est las
De l'étrangère et des frinas.

(1) A l'époque où cette chanson a été composée, l'Amérique n'était pas encore découverte.

Mar komzit a briedelez,
Komzit d'in euz ar Vretonez.

Ne lakfenn van pa ve laret
Eo ar Vretonez groac'hellet.

Evit-han da vout groac'hellet,
Eunn aval, blaz fall n'en deuz ket.

Bezef drouk gant neb a garo,
Troc'het ann ed, dornet e vo.

Bezef drouk gant neb a garo,
Ma dous ha me ni eureujo.

Ni gousko enn eur gwele kloz
War ar pell fresk bemnoz, bemnoz.

Ha pa ve ker koz hag ar bed,
Gan-en e vezo gwalennet.

Ann hini goz eo va dous,
Ann hini goz eo zur.

S'il s'agit d'engager sa foi,
De la Bretonne parlez-moi !

Je serai sourd à cet affront,
Que Bretonne est ridée au front.

Pour être un peu ridé, réduit,
En est-il plus mauvais le fruit ?

Trouve à redire qui voudra :
Les blés coupés, on les battra...

Trouve à redire qui voudra,
A la vieille on me mariera.

Nous dormirons dans un lit clos,
Tous les deux contents et dispos.

Plus vieille que le monde entier
Fût-elle, je veux la choyer !

Car c'est la vieille, toujours,
La vieille mes amours !

Sur un mode mineur, l'air de cette chanson, ainsi que tout chant naturel de l'homme, a quelque chose d'extrêmement triste et plaintif. Notre âme, a dit Châteaubriand, est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes. et où nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs.

Il est fait mention de cette célèbre chanson dans un manuscrit breton, copié au xvii^e siècle par M. de Botmeur sur un livre du Père Maunoir, jésuite, de cette époque. A la page 170 de ce manuscrit se trouve un cantique breton, composé, dit l'auteur, sur l'air d'une chanson : *Forchet gant ann droug-spered, ha commun e-mesk an dut*, — forgée (inventée), par le démon, et commune (répandue) parmi le peuple. On peut s'assurer de la vérité de cette assertion à la Bibliothèque de la Marine, à Brest, où se trouve le manuscrit en question, et qui lui a été donné par M. Laouénan, mort à Plouescat.

« Légères sont les demoiselles, — dit un des couplets, — leurs airs engageants sont connus aux *trois parties du monde*. »

« Diaked an dimezelled,
Diaked e tri rann ar bed. »

Si nous nous en rapportons à ce couplet pour assigner une date à cette chanson, nous devons remonter au moins à l'époque du xv^e siècle, alors que l'Amérique n'était pas encore découverte et où la terre se divisait en trois parties, dit le *Myvirian*. (*Arch. of Wales*, t. 1, page 25.)

Un eo 'n Azia,
Den eo 'n Afrika,
Tri eo 'n Europa.

Quand au commencement de notre note, nous avons essayé de laver le paysan breton de l'accusation de cupidité lancée contre lui, nous n'avons pas eu la prétention de prouver que son désintéressement va jusqu'à dédaigner les écus de cinq francs ; telle n'a jamais été notre intention, car sa jouissance, à lui, au contraire, consiste à amasser, de père

en fils, l'argent qu'il arrache aux villes, mais dans un but unique, celui d'arrondir son champ, d'agrandir sa petite propriété, car sobre dans sa nourriture, simple dans ses vêtements, une fois devenu riche, le paysan ne se donne guère plus de jouissances matérielles qu'aux jours de sa pauvreté.

On rapporte bien qu'un avare avait gravé au seuil de sa porte ces quatre vers terribles :

Hag e vec'h euz ar wenn ar c'hi,
 Mar hoc'h euz madou deut enn ti ;
 Hag e vec'h euz ar wenn ar roue,
 Mar d'hoc'h paour, it, enn-hanv Doue.
 Quand vous seriez de la race du chien
 Entrez dans ma maison si vous avez du bien ;
 Quand vous seriez de la race du Roi,
 Si vous n'avez plus rien, passez : chacun chez soi.

Mais ce dicton cruel est donné comme une exception. Dans quel pays, d'ailleurs, ne se trouve-t-il pas malheureusement, parfois, des avares de cet acabit ?

A côté de cela, écoutez l'auteur des *Derniers Bretons* vous dire combien la charité, cette vertu chrétienne, est commune dans les chaumières bretonnes :

« Quiconque a été saisi par le froid ou par la faim peut s'approcher sans crainte de la première habitation qui frappera ses yeux ; il peut laisser son bâton de voyageur à la porte de la chaumière et aller s'asseoir à la table. — Les pauvres sont les hôtes de Dieu. Jamais une voix rude ne les repousse du seuil ; aussi ne s'arrêtent-ils pas timidement à la porte ; ils entrent avec confiance en laissant tomber ces mots : — Que Dieu bénisse ceux qui sont ici ! — Et vous-même ! répond le maître de la maison en montrant une place au foyer. »

Jugez encore, d'après ce que l'auteur du *Barzaz-Breiz* a écrit dans l'introduction de cet ouvrage, comment les pauvres, méprisés ailleurs, et le rebut de la société, sont honorés en Bretagne et presque l'objet d'un culte affectueux : « On les appelle bons pauvres, chers pauvres, pauvrets, pauvres

chérés ou simplement chérés ; quelquefois on les désigne sous le nom d'amis ou de frères du bon Dieu. — Nulle part le mendiant n'est rebuté ; il est toujours sûr de trouver un asile et du pain partout : dans le manoir comme dans la chaumière ; on va au-devant de lui, on se hâte de le débarasser de sa besace et de son bâton, on le fait asseoir au coin du feu et prendre quelque nourriture. » Les Bretons d'aujourd'hui méritent en entier l'éloge que Tacite faisait des Armoricains leurs ancêtres : « Il n'y a point de peuple, disait cet historien, qui se plaise davantage à exercer l'hospitalité. C'est parmi eux un crime de fermer sa maison à qui que ce soit. Quand vous arrivez chez quelqu'un, il vous donne ce qu'il a, et, lorsqu'il n'a rien, il vous mène chez son voisin, qui vous reçoit avec le même visage et la même franchise. On ne distingue point en cela l'amî de l'inconnu. »

Le pauvre est toujours dans la pensée de chaque action ; écoutez la ménagère qui, tout en faisant son beurre, récite dévotement cette prière :

Sant Iouen, sant Ian,
Leix ma ribot a aman
Hag eur bannik bihan a lez.
Evid ober d'ar paour kez.

Saint Yves, saint Jean,
Mettez du beurre dans ma baratte,
Et laissez-y un peu de lait,
Afin d'en donner au cher pauvre.

Citons enfin ce qu'en a dit Pitre-Chevalier dans sa *Bretagne moderne* :

« L'hospitalité est si naturelle au Breton, qu'éviter son seuil et sa table est une insulte mortelle. Cette vertu préside aux noces patriarcales, aux travaux en commun, aux secours mutuels dans les épreuves, à mille usages empreints de la charité la plus touchante. »

LA COLOMBE DU BARDE

(KOULM-AR-BARZ)

Nous l'avons déjà dit ailleurs, le génie poétique du Breton, de celui qui écrit en cette langue, est loin de s'éteindre.

Au temps passé, il y a eu des Bardes, des Trouvères, des Ménestrels; aujourd'hui il y a encore des poètes, demain, il y en aura encore, il y en aura toujours, car nous pouvons dire hardiment, avec M. Alfred de Courcy, l'auteur du type du Breton, l'un des plus brillants de la collection des Français, que la Bretagne conservera encore longtemps sa foi, sa langue et ses mœurs.

Nous devons à l'obligeance d'un poète breton contemporain, M. Gabriel Milin, qui s'intitule modestement le *Roi-telet de Bretagne* (Laouenanik Breiz), la pièce suivante : *Koulm ar Barz (la Colombe du Barde)*.

Imité d'Anacréon, ce chant est l'expression fraîche et délicate de l'affection, de l'attachement que porte une charmante petite colombe blanche au Barde de l'Armorique; toujours à ses côtés, elle n'a pas de plus grand plaisir en ce monde que d'entendre, chaque jour, le son de sa harpe; c'est elle qui le console quand il est triste; c'est elle qui chante sur ses genoux quand il s'endort; ou qui, voltigeant au-dessus de sa tête, ombrage de ses deux petites ailes blanches son Barde bien-aimé.

Dans ses vers bretons, M. Milin a su exprimer avec une délicatesse exquise des sentiments si doux; à côté de notre traduction, nous donnons, dans son entier, le texte de la poésie bretonne.

KOULM AR BARZ

AL LAOUENANIK.

— « O koulmik koant, lavar d'in buan,
Euz a be vro e nijez-te?
Red eo ma teufez euz ann Ee,
Rak evel-d-oud ne deuz unan.

Strinka c'houez-vad a rez eun dro,
Dre ma tigor da ziou-aske.;
Piou oud-te 'ta, ma n'oud eunn el?
Ha dont da choum a rez d'hor bro? »

AR GOULMIK.

« — Ia, dont a rann brema da Vreiz;
Etrezek eur Barz ne hauvinn;
Gant Doue euz bet kemennet d'in
Karet anezhan noz ha deiz.

Digant Doue en deuz va frenet
Evit eur zon ar re gaera;
Desket em beuz gant-han kana
Ar zon gaer-ze a zesk karet.

Gant-han me zo euruz meurbed,
Mont brema kuit me ne garfenn;
Klevet bemdez kan he delenn
Zo va brasa dudi er bed.

Koulm ar Barz, me zo he gannad,
Me eo a ra he gevridiou;
Dioc'h va bruched he lizeriou
Ia da galoun pep mignoun mad.

LA COLOMBE DU BARDE

LE ROITELET.

« — O petite colombe blanche,
De quel pays, dis-moi, viens-tu ?
Viens-tu du ciel, sur cette branche,
Ou de quelque monde inconnu ?

Un doux parfum de toi s'exhale,
Dès que ton aile fend l'azur :
Es-tu la sœur, es-tu l'égale
De l'ange du ciel au front pur ? »

LA COLOMBE.

« — De bien loin je viens en Bretagne
Trouver un Barde en ce séjour :
Dieu m'a dit d'être sa compagne,
Et de l'aimer la nuit, le jour.

Par lui je viens d'être achetée
Au bon Dieu, pour un chant d'amour
Plus pur que ne l'est la rosée,
Au matin quand paraît le jour.

Près de lui je suis si joyeuse
Que je ne veux plus le quitter ;
Mon âme s'ouvre radieuse,
Oh ! rien qu'à l'entendre chanter !

Je suis sa blanche messagère,
Il me charge de ses secrets ;
Ses vers, je les porte, légère,
Au cœur de ses amis discrets.

Pa skriv anezho me a wel,
 Diwar he skoaz, petra lavar;
 He gomzou !... Doue ha me ho goar;
Anez karet, rankfe mervel.

Pa labour, pa lenn ha pa gan,
 Me vez atao enn he gichen;
 Ha pa welann en deuz anken,
 Me bok d'ezhan endra c'hellann.

Gant va askel diwar he dal
 Me skub neuze pep poan spered,
 Hag he galoun, bete 'r weled,
 Ouz-in dioc'h-tu a rank tridall.

Me n'am beuz morse naoun e-bed,
 Enn he zourn me a zebr bara,
 Hag enn he werenn da eva
 E kavann dour, p'am beuz sec'hed.

Pa vez debret gan-en va fred,
 Me a c'hournij enn-dro d'he benn;
 Ha gant va diouaskellik wenn
 Me a c'holo va Barz karet.

Pa gousk, me nij war he delenn,
 Hag hi ha me, gant karantez,
 A gan d'ezhan toniou nevez
 Ken a skuizomp war he varlenn.

Setu eno, laouenanik,
 Evit petra ounn digaset;
 « — Ober vad da veza karet
 A zo noz-deiz labour koulmik. »

Euruz ar Barz en deuz kavet
 Eur vignounez evel hou-ma !
 Da gement Barz zo o ouela,
 Aotrou Doue, eur goulm digaset.

Je lis par dessus son épaule
 Ce qu'il écrit... c'est à ravir !
 Et tendrement mon aile frôle
 Ces trois mots : *aimer ou mourir* ?

Oui, qu'il travaille, lise ou chante,
 A ses côtés toujours je suis ;
 Et, si sa plainte est plus touchante,
 Je le baise tant que je puis.

Du bout de mon aile je chasse
 De son front chagrin et souci,
 De le caresser ne me lasse.
 Il me regarde, et dit : Merci.

Quand j'ai soif, je trouve en son verre
 De l'eau pure, et, lorsque j'ai faim,
 Je m'envole vers lui, légère,
 Et mange du pain dans sa main.

Alors, autour de lui, fidèle,
 Mon vol devient plus animé,
 Toute grande s'ouvre mon aile
 Pour ombrager mon bien-aimé.

Sur sa harpe, mon pied se pose
 S'il s'endort, et nous inventons
 De beaux vers ; tant que n'est pas close
 Notre paupière, nous chantons.

Voilà pourquoi je suis venue
 Dans ces lieux, petit roitelet ;
 — « Au bien demeurer assidue
 Est ma tâche et mon seul objet. »

Heureux le Barde en sa demeure,
 Qui rencontre semblable cœur !
 A tout Barde, ô mon Dieu, qui pleure,
 Donne une Colombe pour sœur !

Nous avons dit que ce chant est imité d'Anacréon. — On nous saura peut-être gré de rappeler ici l'Ode du poète de l'Ionie pour pouvoir en faire le rapprochement avec la balade du poète armoricain :

« — D'où viens-tu, aimable Colombe, d'où viens-tu? — D'où naissent les parfums, qu'en volant par les airs, tu exhalas comme une rosée odorante? Quel est ton maître, je voudrais le savoir?

LA COLOMBE.

Anacréon m'envoie vers Bathylle, dont la beauté soumet tous les cœurs. Ce poète m'obtint de Vénus pour une chanson qu'il fit en son honneur : je le sers depuis ce moment, et, comme tu vois, je porte ses lettres amoureuses. Il dit que bientôt il me rendra la liberté, mais quand il me la rendrait, je resterais toujours à son service. Qu'ai-je besoin de voler dans les champs, sur les montagnes, de chercher une retraite sur les arbres, et d'être réduite pour toute nourriture à quelques graines sauvages : tandis que je me nourris du pain que je prends dans les mains d'Anacréon même ; que je bois dans sa coupe le vin qu'il a goûté. Quand j'ai bu, je tourne amoureusement autour de mon maître ; je le couvre ensuite de mes ailes ; et, si je me sens assoupie, je vais me poser et je m'endors sur sa lyre. Tu es instruit ; — adieu : tu m'as rendue plus babillarde qu'une corneille.

LE ROITELET DE BRETAGNE

(LAOUENANIK-BREIZ)

Laouenanik-Breiz (le Roitelet de Bretagne) tel est, si l'on s'en souvient, le titre que prend le poète breton qui a signé la charmante ballade dont nous avons donné la traduction française : *La Colombe du Barde*.

Le *Laouenanik-Breiz* aurait pu recevoir le titre de : *Résignation*, tant ce chant porte en lui l'expression d'une édifiante et entière soumission aux volontés divines; il est rempli, comme le sont, d'ailleurs, toutes les œuvres bretonnes de M. Milin, d'images empruntées à la nature même, et pour ainsi dire prises sur le fait.

Ne prenez-vous pas en grande pitié, et ne ressentez-vous pas comme un frisson de froid parcourir vos membres engourdis, en regardant ce pauvre petit roitelet qui, alors que la neige couvre la terre, que la bise de l'hiver passe en gémissant dans les branches des houx, se tient, lui, tout tremblant, entre deux cailloux et entrechoque ses ailes? Il y a vraiment là une image pleine de compassion.

C'est encore à l'obligeance de M. Milin que nous devons les poésies bretonnes suivantes, qui complètent cet ouvrage.

Nous serions récompensé de nos efforts, si, par l'essai de notre traduction en vers français, nous pouvions concevoir un peu d'espérance que nos lecteurs y découvriront la délicatesse des sentiments, la suavité des expressions que l'auteur a su si bien rendre dans son doux et poétique dialecte de Léon.

LAOUENANIK-BREIZ

E kichenik va dor,
 Euz eul laouenanik
 N'en deuz neiz, na goudor
 Ar c'heaz paour bihanik !

Dindan eur bod spern gwenn,
 A gurunaz Jezuz,
 E pleg sioulik he benn,
 P'en deuz poan en em guz.

Pa vez erc'h ha ienien,
 Pa c'houez iud ann avel,
 Etre daou vean e kren,
 E stok he ziouaskel.

Pa deu 'nn nevez amzer
 Da vleunvi ann deliou,
 Da welet eo seder
 E kreiz he ankeniou.

Enn han evel er goan,
 Ne ra nemet kana :
 Ez euz er bed-ma poan
 Ha ne dalv ket gouela.

Kenta ma tarz ann deiz,
 Euz a veg ar wezenn
 E veul Doue ha Breiz,
 E lavar he bedenn.

Ken a strakl he galoun
 E strink he ganaouen ;
 O klevet ho mignoun,
 Evned Breiz zo laouen.

LE ROITELET DE BRETAGNE

Au seuil du logis, tout près de ma porte,
Est un roitelet. — Le pauvre petit
Grelotte de froid; la bise est si forte!
Et c'est vainement qu'il cherche son nid.

Sous un dur buisson, sous une aubépine,
Arbre qui ceignit le front de Jésus,
Il souffre et se tait; sa tête s'incline;
Il se cache au fond des taillis branchus.

Quand il neige, hélas! sur ses membres frêles;
Quand le vent gémit, pleure dans les houx,
Tout silencieux, il choque ses ailes,
Et, transi, grelotte entre deux cailloux.

Quand le gai printemps reprend sa parure;
Quand tout reverdit sous un soleil d'or,
Il paraît heureux, et sous la ramure,
S'il souffre, du moins il gazouille encor.

L'hiver et l'été, malgré sa souffrance,
Au lieu de se plaindre et de soupirer,
Il dit dans son chant, rempli d'espérance,
Qu'il est inutile ici de pleurer.

Sitôt que le jour brille en la campagne,
Sur sa branche verte, il chante, joyeux,
Dieu qui l'a créé, sa chère Bretagne,
Et son hymne droit monte vers les cieux.

Du sein du vallon jusqu'à la montagne
S'élève le chant qu'il dit à plein cœur;
Les autres petits oiseaux de Bretagne
Écoutent sa voix pleine de douceur.

Pa vez gant eunn drean lemm
Toulliet ruz he droadik,
He zec'h heb en em glemm,
Gant penn he askellik.

Terri ra he zec'hed
E ribl eur c'houerenn,
Gant eur c'hlizenn a red
Hed-a-hed eunn delienn.

Gant eur previk hep-ken
A gav dre ann hentchou
E ra he bred, laouen,
N'eo braz he ezommou.

Pa vez kuzet enn dour
Goulaouen gaer ar bed,
E kan dudiuz, ken flour
Ne gousk al laboused :

« Ne nijinn 'vel ann deiz,
» Va askel zo re verr ;
» Me c'houl mervel e Breiz,
» O veuli va c'hrouer. »

S'il blesse, en sautant, son pied qu'il appuie
Sur le noir buisson qui le pique, hélas !
Et, si son sang coule, alors il l'essuie
Du bout de son aile, et ne se plaint pas.

Et pour que sa soif se calme, apaisée,
Que demande-t-il ?... une goutte d'eau ;
Une goutte d'eau, perle de rosée,
Qu'il boit en passant le long du ruisseau.

Combien peu lui faut pour qu'il se délecte !
Un seul vermisseau qu'il trouve en chemin ;
Dans l'air, voltigeant, un petit insecte,
Cela lui suffit pour calmer sa faim.

Quand dans l'Océan le flambeau du monde,
L'astre lumineux va s'ensevelir,
Il chante si doux, si doux, qu'à la ronde,
Les autres oiseaux ne peuvent dormir :

« Moi je veux mourir dans notre Bretagne,
» En louant le Dieu qui fit ce séjour ;
» Jamais je ne veux quitter sa campagne,
» Ni l'abandonner comme fait le jour !... »

BOKEDIK GLAZ HA SIDANIK

Bokedik glaz koant ha laouen,
Perak, lavar, en em guzez ?
Perak e stou izel da benn
A-zindan eur bodik kelvez ?

Me c'hoar perak : eno ar gliz
Enn hanv war-n-oud gouez stank enn noz ;
Eno, epad ma c'hor ann deiz,
Te a zell doun er Baradoz ;

Eno, easoc'h d'id dispaka
Da liou evel liou ann envou ;
Eno, da Zoue c'hellez strinka
Da c'houez-vad ha da bedennou ;

Ac'hano e klev da galoun,
Pell dioc'h ann trouz a zo er bed,
Hiboud ann dour ia d'ar mor doun
Ha mouez pep tra lavar karet.

Eno, oud lakeat da zével
Gant Doue ra evit ar gwella ;
Sevel a ri da veza huel,
Te, bokedik, ann izella.

VIOLETTE ET PINSON

Dis-moi pourquoi, mignonne violette,
Te caches-tu sous l'herbe du sentier ?
Pourquoi tiens-tu, dis, à rester seulette
Sous la branche du noisetier ?

C'est que la nuit, les pleurs de la rosée,
Plus abondants te couvrent de rubis,
Et que, le jour, tu vois de ta croisée,
Au plus profond du paradis ;

Là, mieux qu'ailleurs, ta robe printanière
Du firmament prend l'azur en ce lieu,
Et mieux aussi, ta candide prière
Et ton parfum montent vers Dieu ;

De là, ton cœur, loin du bruit, loin du monde
Entend l'oiseau dans son nid soupirer ;
Le bleu ruisseau qui s'écoule vers l'onde,
Et toute voix qui dit d'aimer.

Dieu, qui fait tout pour le mieux, t'a fait naître
Dans cet endroit, sous le gazon touffu ;
Tu grandiras, sans briller, sans paraître,
Humble emblème de la vertu.

Evel-d-oud-te ne deuz e-leiz ;
 Te a zo mad, karantezuz,
 Gwirion ha leal evel ar feiz,
 Da unanik ha truezuz.

Choumet oud e Breiz, mignounik,
 War-lerc'h ann hanv da rei chouez-vad ;
 Hevel ouz-id, ar sidanik
 Doaniet a gan, a huanad.

Kana a ra leiz he ene
 Kement tra zo mad da garet :
 Sent Breiz, hon tadou zo en Ee,
 Ar re ama zo glac'haret.

Huanadi, o pedi Doue
 Da rei d'ar re glanv ar iec'hed,
 D'ann emzivad, evel-d-oud-te,
 Eur galoun d'he domma bepred.

'Vel he galoun, enn da gichen
 Nijal a garfe ar sidan ;
 He askel a-zindan da benn
 A rofe d'id nerz ha dizoan.

D'id e kanfe, bokedik glaz,
 Toniou biskoaz n'es peus klevet,
 Toniou a lakfe ar mor braz
 Betek ar stered da lammet.

Toniou int ha kaer ha santel,
 Desket d'ezhan a-vihanik,
 Pa voa en he neiz gant eunn el
 Ha gant he vamm, barz sidanik.

Toniou int a ve ken nerzuz
 En ho raok ma rankfe tec'het
 Pep poan, mignouu karantezuz,
 Gant da c'houez-vad ma vent mesket.

Il en est peu, d'ailleurs, qui te ressemblent,
 Il en est peu d'aussi bonnes que toi;
 C'est en ton cœur que les vertus s'assemblent,
 Toi, loyale comme la foi.

Après l'été, tu restes en Bretagne,
 Et ton parfum s'exhale du gazon,
 Alors qu'aussi, dans la verte campagne,
 Chante et soupire le Pinson.

De tout son cœur, et d'amour l'âme pleine,
 Il chante, lui, nos saints et nos aïeux,
 Ceux ici-bas qui vivent dans la peine,
 Ceux là-haut qui vivent aux cieux.

A tout malade, il dit : Donnez encore
 Force et santé pour chanter vos bienfaits;
 A l'orphelin un cœur qui vous adore,
 Un cœur qui vous aime à jamais.

Oh ! qu'il voudrait, lorsque vient la tempête,
 Pouvoir voler près de toi, le pinson,
 Cacher, frileux, son aile sous ta tête,
 Te consoler par sa chanson.

Il te dirait des airs, ô violette,
 Tels que jamais tu n'en as entendus,
 Et qui feraient bondir, tendre fleurette,
 Jusqu'aux cieux les flots éperdus.

Il te dirait, doux comme une louange,
 Ceux qu'à sa mère il entendit chanter,
 Ceux qu'en son nid lui dit le petit ange
 Qui le soir vient le visiter.

Ils feraient fuir loin de toi la souffrance;
 Ils donneraient le bonheur à chacun,
 Ces airs charmants d'une divine essence,
 S'ils se mêlaient à ton parfum.

Kar sidanik, c'houez-vad boked,
 'Vel diouaskel gwir garantez,
 Staget gant eur zeizen eured,
 Dreist koabr ar bed nijfe bemdez.

He-unan, ar sidanik keaz
 Ne c'hell, siouaz ! nemet kana ;
 Huanadi, bokedik glaz,
 Oc'h da c'hervel heb ehana.

Sac, sac da bean diwar ar douar,
 Oc'h Doue, boked, tro da galoun ;
 Diouz-id ez ai poan ha glac'har
 Mar ho ramez gant gwir vignoun.

Gra out-han eur zel a druez,
 Digas da c'houez vad d'he ene,
 Hag e sklerai he vuez
 Dre garantez deut eus ann Ee.

Chant de pinson, parfum de violette,
Tous deux unis par des liens d'amour,
Sur les humains, sur la plus haute crête,
 Vous planeriez la nuit, le jour.

Seul, le pinson ne peut, en sa retraite,
Que soupirer, hélas ! en t'appelant.
De ton réduit, petite violette,
 Tu ne peux répondre à son chant.

Lève ton front au-dessus de la terre,
Vers le bon Dieu tourne ton petit cœur,
Il chassera loin de toi la misère,
 Et te gardera de douleur.

A ton ami donne un peu de ta flamme,
Verse en son cœur quelques gouttes de miel,
Donne un parfum de ton âme à son âme,
 Comme l'amour venu du Ciel !

EOSTIK ANN ANAOUN

Labousik keaz, petra glaskez
 Er vered, enn dro d'ar besiou ?
 Ienn ann amzer, krena a rez,
 Ken a stok da askelligou.

Evel labousigou ar vro,
 Ma n'es peuz, siouaz ! neiz e-bed,
 Deuz gan-en, me da c'hondoro
 E poull va c'haloun digoret.

Pe mar kavez guelloc'h, evnik,
 Kaout mignouned dioc'h da zere,
 Deuz, em zi ez euz tri elik,
 Deuz, te vezo ar pevare.

Etre-z-ho, bugaleigou geiz,
 Evel-d-oud-te emzivaded,
 N'es pezo riou na noz, na deiz,
 Karet a reont al laboused.

En eur c'hoarzin en ho c'havel,
 Ho deus desket a vihanik,
 Ez eo kalounik ar bugel
 Evel kaloun al labousik.

LE ROSSIGNOL DES TRÉPASSÉS

Que cherches-tu, doux rossignol,
Autour du tombeau solitaire ?
Le temps est froid ; blanc est le sol ;
Le givre couvre au loin la terre.

Lourdement je vois s'agiter
Ta faible petite aile grise,
Cher oiseau, viens, viens t'abriter
Sur mon pauvre cœur qui se brise.

Dans ma maison, petit oiseau,
Aimes-tu mieux venir t'ébattre ?
Viens, j'ai trois anges au berceau,
Viens les trouver, vous serez quatre.

Entre mes enfants malheureux,
Comme toi privés de leur mère,
Viens ; tu n'auras pas froid près d'eux,
Et tu seras leur petit frère.

Tout en riant, dans leur berceau,
Ils ont appris pour quelle cause
Le cœur pur du petit oiseau
Et de l'enfant sont même chose.

E-touez ho bleo, 'vel aour melen,
 Deuz 'ta, mignoun, da heana,
 Oc'h ho bruched d'harpa da benn,
 Evel ho mamm, eun eur gana.

Mouez ho mamm ne glevint ken,
 Ne c'hoarzint mui gant he fokou ;
 Evel a rea he dournik gwenn,
 Askellik paour, sec'h ho daelou.

Gouela a reont hag hirvoudi,
 O klask hag o c'hervel bemdez
 Ho mamm, ho mamm a garge 'nn ti,
 Hag ho c'haloun a garantez.

Pep korn ann ti a zo goullo,
 Arc'h ho c'haloun zo dic houlc'her,
 Digor ledan ha dizolo,
 Gant glac'har rannet dre 'nn hanter.

Deuz 'ta, evnik, na zale ket,
 Deuz gan-en-me d'ho frealzi ;
 Mar ho c'harez deuz d'ho gwelet,
 Deuz da gomz d'ezho anezhi.

Te zo, elik, va map karet,
 Dre greiz ann erc'h euz ann Envou,
 War bez da vamm ama nijet,
 Da zigas d'in-me he c'helou.

Dans leurs beaux cheveux jaune-d'or,
Viens, ami, reposer ta tête;
Viens sur leur cœur, mon cher trésor,
T'abriter contre la tempête.

Des baisers de leur mère, vois,
Ils ne sentiront plus les charmes ;
Là, morte, elle est froide et sans voix.
Viens, viens, tu sècheras leurs larmes.

Ils pleurent la nuit et le jour ;
Va, leur douleur est bien amère ;
C'est en vain qu'ils cherchent l'amour,
Les soins, les baisers de leur mère.

Dans la maison tout est désert,
Et chaque coin nous semble vide.
Ah ! notre cœur a tant souffert !
Viens les trouver, sois leur égide.

Petit oiseau, ne tarde pas,
Tu consoleras leur misère ;
Viens les voir, tu les aimeras,
Tu leur parleras de leur mère.

Tu trembles, pauvre frêle oiseau,
Et la neige engourdit ton aile ;
Tu m'attendais près du tombeau,
Venais-tu donc me parler d'elle ?

ANN DELIENN BOD-ROZ

Ann delienn dro gant ann avel,
 Koz eo hag evlene ganet;
 Kaloun ar Barz ne d-eo hevel,
 Hag hoc'h hini, muia karet ?

Tri labouz hag a zo bihan
 E-kreiz ar c'hoad ra kaer ho neiz,
 Kevod int hag ho zri unan :
 Madelez, Karantez ha Feiz.

Selaou 'r galoun, kredi 'nezhi,
 A gass da Zoue ne fazi ket.
 Kaera heol c'hellfe goulou
 Zo ene Barz, muia karet.

Kalet ar vein, ar mor zo doun,
 Ar glao vez efet gant ann douar;
 Anken a sko enn eur galoun
 Ne d-eo karet gant nep he c'har.

Blench ann halek a zo gwenn-kann
 Ha c'houek d'ar bodik ar c'hlizenn;
 Ar verc'h a gar, denn nerz pep poan
 O trei he c'haloun oc'h ann den.

LA FEUILLE DE ROSE

La feuille tourne au gré du vent,
Est vieille quoique de l'année ;
Le cœur du Barde est différent,
Et le vôtre?... ma bien-aimée.

Trois oiseaux, nés le même jour,
Bâtissent leur nid, en silence ;
Ils ne font qu'un dans ce séjour :
C'est Amour, Bonté, Confiance.

Vers Dieu qui, lui, ne trompe pas,
Conduit du cœur la pure flamme ;
Le soleil qui guide tes pas,
Enfant, de ton Barde c'est l'âme.

Les rocs sont durs ; grande est la mer ;
La terre avide de rosée ;
L'amour sans espoir est amer
Au cœur souffrant, ma bien-aimée.

Belle est la cime au saule en fleur,
Douce est la rosée à la plante ;
Du cœur de l'homme, la douleur
S'enfuit devant la femme aimante.

Mad etouez kant, muia-karet,
'Vel eur bod-roz e roez c'houez-vad ;
Bodik roz, ous Barz glac'haret
Tro da galoun, tro da lagad !

Lavar eur ger trugarezuz
D'ar Barz as kar ker kalounek ;
Lavar, mar d-oud karantezuz,
Ha selaou he gan anaoudek.

Kan ar Barz, va guir vignounez,
A nij alc'houeder d'ann envou,
Da skuill ac'hano levez
Ha karantez er c'halounou.

Ar bed n'oar petra he ene
Ha pegen dudiuz he delenn ;
Er bed, mignounez, ha te ve
Gant peb avel o trei, delienn ?

Bonne entre mille, de ton cœur
Sort un parfum charmant de rose,
Jette un regard, petite fleur,
Sur le Barde triste et morose

Au Barde qui t'aime d'amour,
Dis un seul mot qui le console,
Écoute son chant, en retour,
De ta consolante parole.

Le chant du Barde vers les cieux
S'envole, devient alouette ;
Et de là verse aux cœurs joyeux
L'amour, la tendresse parfaite.

Enfant, le monde est peu savant
De son chant, de son harmonie ;
Feuille qui tourne au gré du vent,
Serais-tu donc, ô douce amie ?

On retrouve dans cette poésie bretonne contemporaine, le style, l'énergie farouche des anciens bardes gallois :

*Kalet ar vein, — les rocs sont durs ;
Ar mor zo doun, — grande est la mer ;*

ou bien leurs citations harmonieuses :

*Blench ann halek a zo gwenn-kann,
Ha c'houek d'ar bodik ar c'hlizenn ;*

Belle est la cime au saule en fleurs ;
Douce est la rosée à la plante.

Comme d'une harpe éolienne formée par les vertes branches des chênes et des coudriers, résonnant sous une tiède brise du soir qui la frappe au passage, ne vous semble-t-il pas, après plusieurs siècles écoulés, entendre, comme un écho des accords délicieux, échappés des harpes réunies d'Aneurin, de Liwarc'h et de Taliésin ?

Nous voici arrivé à la limite du cadre que nous nous sommes tracé au début de cet ouvrage ; plus tard, peut-être augmenterons-nous ce recueil de plusieurs chants entièrement inédits ; les sujets ne nous manqueront pas, et la moisson peut encore être riche et abondante. La mine n'est point épuisée. Mais, pour le moment, il nous faut dire adieu à la douce et poétique Bretagne, terre des grands souvenirs et des élégies plaintives ; il nous faut dire adieu à ses grèves désertes, à ses champs de blé-noir, à son beau genêt d'or, à sa rose bruyère « petite fleur aride et délicieuse, sœur timide

du grand ajonc, selon l'expression de Paul Féval, et qui défend avec ses millions d'épées les sentiers vierges de la lande; bruyère modeste, triste, indigente; bruyère charmante et bien-aimée, la plume du Breton tremble en écrivant ton doux nom. Petite amante, il se souvient de ta voix, quand le vent secouait les clochettes de ta tige; il se souvient de tes mystérieux parfums, le soir, quand tu étais lasse des baisers du soleil. » Non, la mine des poésies bretonnes n'est point épuisée; à ceux qui, pensant le contraire, nous demanderaient aujourd'hui :

Quand serez-vous, enfin, lassés de poésie ?
 N'avez-vous pas aux fleurs enlevé tout le miel ?
 La source, dites-nous, n'est-elle point tarie ?
 Poètes, votre chant est-il donc éternel ?

Oh! à ceux-là nous pourrions répondre et en toute assurance :

Tant que dans un ciel pur, le soleil sur le monde
 Jettera sa chaleur pour jaunir la moisson ;
 Que de son œil furtif Phœbé, la lune blonde,
 Suivra des amoureux les pas dans le vallon ;
 Tant que deux tristes cœurs, dans un élan suprême,
 Brisés par la douleur, murmureront : « Adieu ! »
 Tant que deux cœurs joyeux se diront le mot : « Aime ! »
 Et qu'ils se comprendront sous le regard de Dieu ;
 Tant que s'embellira de fleurs fraîches écloses
 Le printemps, la saison d'amour et de splendeur ;
 Tant que se chercheront deux jeunes lèvres roses ;
 Tant que les bois ombreux donneront la fraîcheur ;
 Tant que la mer ira, sur le galet des grèves,
 Traîner son mouvement de flux et de reflux ;
 Tant qu'il visitera les régions des rêves,
 L'esprit, et qu'il verra des horizons perdus ;
 Tant qu'on ira pleurer, le soir, sur une tombe ;
 A l'ombre d'un cyprès, seul qu'on ira prier ;

Tant que roucoulera la plaintive colombe,
Et que soupirera près d'elle le ramier ;
Tant qu'il sentira battre un sein de jeune femme
Sous sa main, l'homme ému qui la presse en tremblant ;
Qu'il pourra lui chanter et lui peindre sa flamme,
En lui mettant au front un long baiser brûlant ;

Elle voltigera dans l'air, la poésie ;
Tantôt triste ou joyeuse, elle dira son chant ;
Elle ne sortira de la terre vieillie,
Que quand tout rentrera dans l'ombre et le néant...
Mais, le Seigneur encor tient dans sa main puissante,
Comme une fleur éclosé à peine du matin,
La terre, et lui sourit, comme fait à l'amante
L'époux nouvellement uni par le destin.
Attendez donc encor que cette fleur se fane ;
Que l'univers entier par Dieu soit renversé ;
Qu'il ouvre de la mer, un jour, la grande vanne,
Alors, demandez-vous si le chant a cessé ?...

FIN.

TABLE

	Pages.
INTRODUCTION.....	V
Gwenc'hlan (Barde du ^v e siècle).....	1
La ville d'Is.....	12
Les Nains et les Fées.....	41
Le vin des Gaulois.....	67
Le Loup (<i>Er Blei</i>).....	75
La Peste jaune en Bretagne.....	80
Arthur.....	86
Merlin.....	94
Noménoé.....	125
Le Renard-Barbu.....	135
Le Rossignol (<i>Ann Eostik</i>).....	139
L'Envoûtement (<i>Ar bugel hoar</i>).....	146
Le Marquis de Loc-Maria.....	152
Les trois Moines rouges (<i>Ann tri vanac'h ruz</i>).....	164
Mariages et Cérémonies des noces... ..	175
La Fête de l'Aire neuve.....	218
Les Fleurs de Mai.....	232
La Fête de Juin.....	237
Le Lépreux.....	243
Le Cloarek.....	258
Le Mal du Pays.....	264
La Fête des Pâtres.....	274

C. 115

	Pages.
Saint Hervé, patron des chanteurs populaires.....	281
Ann Hollaïka.....	300
La Meunière de Pontaro.....	304
Les Miroirs d'argent.....	314
La Croix du chemin.....	317
La Rupture.....	323
Les Hirondelles.....	329
Deux chansons de Plougasnou.....	332
Le Pillaouer.....	335
Les Cheveux vendus.....	340
La Tournée des étrennes (<i>Eguinad!</i>).....	344
Le Combat de la <i>Surveillants</i>	353
Le Combat de Saint-Cast.....	367
Les Pêcheurs de sardines.....	376
La coupe du goëmon.....	387
Le Pardon de Toulfoën.....	398
Geneviève de Rustéphan.....	407
L'héritière de Keroulaz.....	417
<i>Ann himi gox</i> (Air national de la Bretagne).....	425
La Colombe du Barde (<i>Kouim ar Barz</i>).....	437
Le Roitelet de Bretagne (<i>Laouenanik-Breiz</i>).....	443
Violette et Pinson (<i>Bokedik glaz ha Sidanik</i>).....	449
Le Rossignol des Trépassés (<i>Hostik ann Anouon</i>).....	454
La feuille de rose (<i>Ann delienn bod-roz</i>).....	458